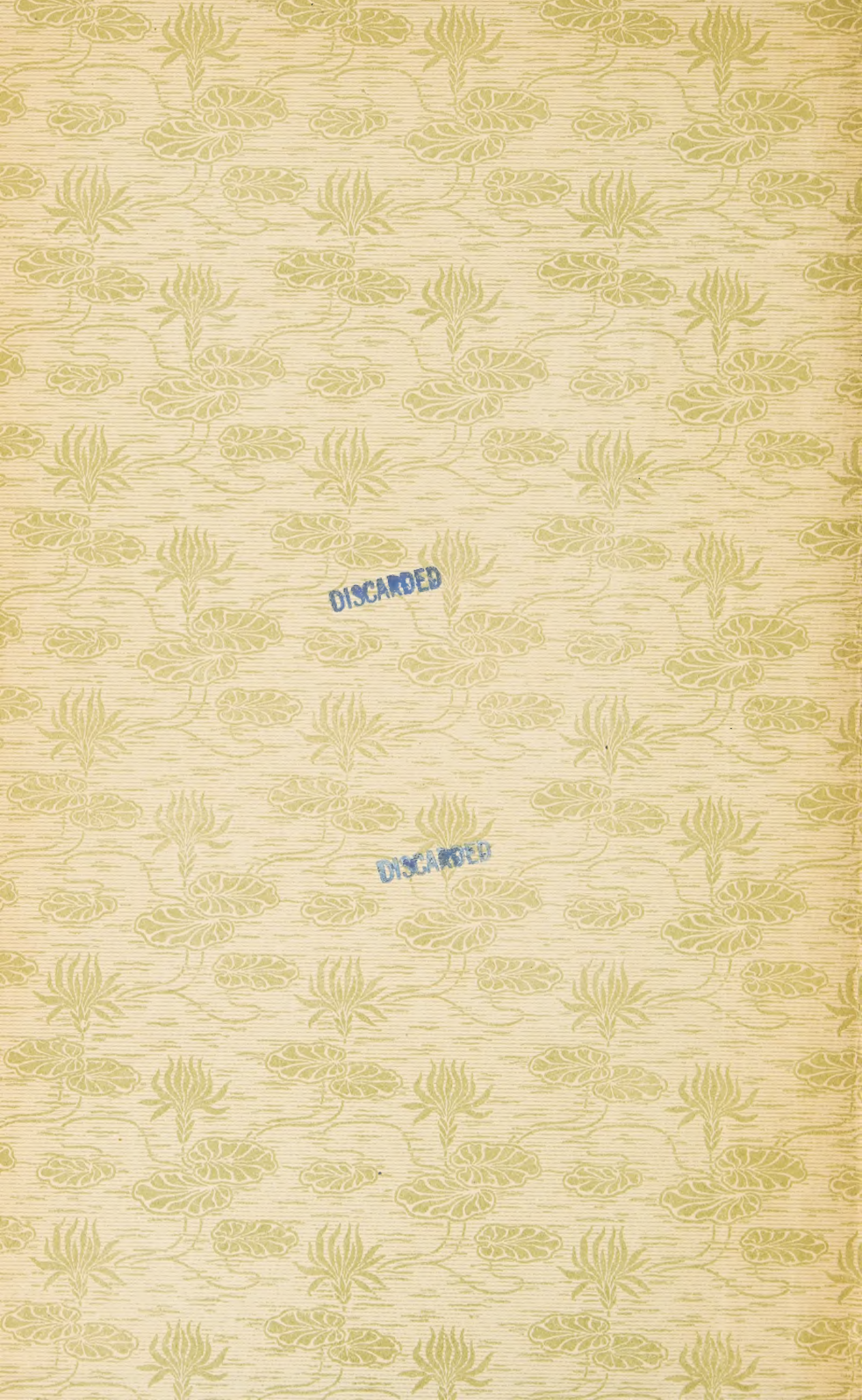


ANNALES
Jean - Jacques ROUSSEAU



1908



DISCARDED

DISCARDED



Digitized by the Internet Archive
in 2026

vol. 4. 74

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

JEAN-JACQUES ROUSSEAU



DAVID ROUSSEAU

1641-1738

Collection Georges Fazy.

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

TOME QUATRIÈME

1908

A GENÈVE

CHEZ A. JULLIEN, ÉDITEUR

AU BOURG-DE-FOUR, 32

PARIS

HONORÉ CHAMPION

QUAI MALAQUAIS, 5

LEIPZIG

KARL W. HIERSEMANN

KÖNIGSSTRASSE, 3

55590

IMPRIMERIE PACHE-VARIDEL & BRON

Lausanne, Escalier-du-Marché, 5.

845
R1
10.12
v.4

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

La première rédaction
DES CONFESSIONS
(LIVRES I-IV)

publiée d'après le manuscrit autographe

PAR

THÉOPHILE DUFOUR
Docteur ès lettres

AVANT-PROPOS



SIGNALÉ en 1850 par Félix Boret¹, le manuscrit de la Bibliothèque de Neuchâtel, qui contient une première rédaction des livres I-III et de la moitié du livre IV des *Confessions*, n'a pas encore été mis au jour. Boret n'en a donné que l'introduction² (ci-après p. 1-12), plus trois passages formant ensemble une quarantaine de lignes (p. 42, 123, 192). Deux de ces fragments se retrouvent, ainsi que l'introduction, dans un mémoire de M. Albert Schin³, qui a transcrit en outre le morceau sur les suites de la punition corporelle infligée par M^{lle} Lamercier (p. 22-26), et aussi 35 à 40 lignes de variantes, dont l'exactitude laisse parfois à désirer.

On sait que la rédaction définitive est représentée par deux manuscrits, celui de Paris, imprimé à diverses reprises de 1798 à 1817⁴, et celui de Genève, — le dernier en date, — qui, depuis 1782 et 1790, a été si souvent reproduit. Comparé au ms. de Genève (ou ms. Moul-

¹ Fragments inédits des *Confessions* de J.-J. Rousseau, tirés des manuscrits de la Bibliothèque de Neuchâtel (Revue suisse, 1850, p. 637-649.)

² Cf. *Annales*, t. I, p. 196, lettre B.

³ Le manuscrit de la première ébauche des « *Confessions* » de J.-J. Rousseau (Revue d'histoire littéraire de la France, 1906, p. 246-291.)

⁴ Voy. plus loin p. 251, n. 3, et *Annales*, t. I, p. 198.

tu), le ms. de Paris offre des variantes. Mais celles qu'on remarque dans le ms. de Neuchâtel sont beaucoup plus abondantes et plus notables, en sorte qu'on ne saurait entreprendre une édition critique de l'autobiographie de Rousseau sans utiliser ce premier essai.

Pour le faire connaître intégralement, j'aurais pu, en réimprimant le ms. Moulton, indiquer les leçons du ms. de Neuchâtel en regard, en note, ou dans le texte même au moyen d'autres caractères. Il m'a paru plus simple de publier le ms. tel quel : un éditeur futur des douze livres disposera ces variantes à son gré, et il aura à y joindre, après les avoir vérifiées, celles du ms. de Paris. Le présent volume a pour but de lui faciliter la tâche et d'accomplir une partie des travaux préliminaires qui s'imposent.

Lorsque Rousseau renonça à ce premier ms. pour en commencer un deuxième, il maintint son ancien texte, mais il lui fit des retranchements, des additions, des changements, et des retouches de style. C'est ainsi qu'il a supprimé l'introduction, en la remplaçant par un préambule beaucoup plus court, — qu'il a ajouté dans le livre I plusieurs paragraphes sur son éducation, sur son frère, sur sa tante Goncerut, — qu'il a remanié ceux qui concernent M^{lles} Lamercier, Goton, de Vulson, Portal, etc. Quant aux modifications portant sur des mots ou des phrases, elles sont extrêmement fréquentes. Cinq alinéas¹ très courts restent seuls absolument intacts; tous les autres vont recevoir des corrections multiples, inégalement réparties : quelquefois on n'en rencontrera aucune en dix

¹ P. 61, l. 25-27; 86, l. 14-17; 94, l. 1-5; 144, l. 6-14; 198, l. 12-22.

ou quinze lignes, ailleurs le nouveau texte en sera criblé. Notre écrivain est à l'œuvre : tantôt il allonge ses périodes pour rendre sa pensée plus claire, tantôt il les émonde, en les débarrassant des termes qui les alourdissent ; toujours il lime, il polit, il évite les répétitions, il poursuit et atteint le mot propre, avec un goût sûr et une patience que rien ne saurait lasser. Il semble pressentir que les *Confessions* demeureront son chef d'œuvre littéraire aux yeux de la postérité.

Ces différences entre les deux rédactions constituent l'intérêt du ms., et le lecteur ne devra pas y chercher des faits inédits, sauf quelques détails très secondaires.

*
* *
*

Le ms. de Neuchâtel, coté 7841 dans le catalogue de 1861, auparavant n° 23, est un cahier in-4°, de 245 × 188 millim., qui comprend 1 feuillet préliminaire non chiffré, 182 pages, numérotées par Rousseau, et, à la suite, 48 feuillets blancs. Il a encore sa demi-reliure primitive en parchemin. Au début les pages ont 25 à 28 lignes, rarement 24, 29 ou 30 ; à partir de la p. 78, elles en ont davantage, 34 à 40, une ou deux fois 41, et vers la fin (p. 166 et suiv.) un peu moins, 31 à 34. C'est une mise au net très soignée, exécutée d'après des brouillons que l'auteur a ensuite détruits. Les expressions biffées ne sont pas nombreuses ; je les ai indiquées en note, lorsqu'elles ne sont pas dues à de simples erreurs, et l'on observera que souvent¹ les mots

¹ Plus de cinquante fois. Voy. p. 14, n. 2 ; 15, n. 3 ; 16, n. 2 ; 26, n. 2 ; 27, n. 2 ; 30, n. 3 ; 32, n. 4 ; 33, n. 1, 3 ; 34, n. 1-3 ; 40, n. 2 ; 42, n. 2 ; 43, n. 1 ; 48, n. 1 ; 51, 52, etc.

ainsi supprimés ont passé plus tard dans la seconde rédaction : Jean-Jacques les a donc successivement adoptés, rejetés et repris. Jusqu'à la fin il a consulté son cahier¹.

Tout en reproduisant ce ms. avec une scrupuleuse fidélité, je n'en ai pourtant conservé ni l'orthographe, ni les accents irréguliers, ni la ponctuation quand elle est défectueuse, et je dois m'expliquer à ce sujet.

Depuis quelques années, ne voulant plus rajeunir l'orthographe des textes littéraires et des correspondances du XVIII^e siècle, certains éditeurs ont cru devoir la respecter jusque dans ses fantaisies. On a imprimé, par exemple, de Diderot : « a langres il fallait ecrire a bourbonne et a paris² » ; — de Bernardin de Saint-Pierre : « come cette home venerable », « l'autome », (son regard) « percant », « en même ten », « la ceuilete des fleurs³ », « je menfonce en esprit dans les verges », « pour les y apporté », « laissons faire », « les papies cy joints⁴ » ; — de sa fiancée, Félicité Didot : « je nai pu l'Efectuer », « aussi aige sézie », « je mettois flatée », (vous qui) « me taxée D'indiférence », « sont défaut n'est pas de ce perde », « ou les atakes de nerf l'est jamais mise », « l'horeur dunne pareille seine⁵ » ; — etc. Ce sont là des soins puérils, et les lettres de M^{me} d'Épinay, de la comtesse d'Houdetot ou de la marquise de Verdelin de-

¹ Ainsi les mots « dans nos transports » (p. 95), qui n'existent plus dans le ms. de Paris, reparaissent (cf. p. 254) dans le ms. Moulton.

² Revue d'histoire littéraire de la France, 1906, p. 306.

³ La vie et les ouvrages de Jean-Jacques Rousseau, édition Maurice Souriau, 1907, p. 25, 48, 53, 66, 128.

⁴ Jean Ruinat de Gournier, Les fiançailles de Bernardin de Saint-Pierre, dans la Revue des Deux-Mondes, 15 mai 1904, p. 371, 372, 374, 379.

⁵ Ibid., p. 367, 380, 384, 385.

viennent illisibles, si on garde leurs graphies étranges¹, qui détournent l'attention du lecteur et n'offrent aucun intérêt : « je serai bien pressé de Vous pardonés », « vous sérés receu mieux que Vos soupçon L'exige-rois », « ce qui est arrivés au deux persones qui Me sont aussi chers qu'a Vous », « je ne dirés donc », « des gens qui Lui soit indifferens », « il auroit eviter de Vous Conoitre² » ; — « quelques papiers que vous fussiés en peine qui demeurasse chés vous », « vous deveriés aller mardy diner a épinay », « jaurés du plaisir », « ne mou-tragés plus³ » ; — « Vous avés düb imaginer », « le scret de vos bons procedé », « je vous vairay demain », « trante lieux dissy a pontarlier », « sy tous les magistrats estoit ossy sensible Et ossy honneste ily oroit moins de de-crets⁴. »

Cette pratique est si choquante que plusieurs de ses partisans se voient obligés d'y apporter des tempéraments : ils ajoutent la ponctuation, ordinairement absente ou rudimentaire, ils complètent ou changent les accents, ils mettent des majuscules aux noms propres et aux mots qui commencent une phrase, ils laissent de côté les « négligences de plume, » ils avouent des rectifications discrètes. La multiplicité même de ces correctifs, nécessaires mais illogiques, atteste l'imperfection du système. D'ailleurs celui-ci serait inapplicable pour des Œuvres complètes, dont les mss. manquent le plus souvent : si, à leur défaut, c'est l'orthographe des éditions originales qui est choisie,

¹ Mss. de Neuchâtel.

² G. Streckeisen, J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis, 1865, t. I, p. 343, 345, 346, 347, (avec l'orthographe moderne.)

³ Même ouvrage, p. 356, 358, 363, (id.)

⁴ Lettres inédites de M^{me} de Verdelin à J.-J. Rousseau.

on n'aura plus celle de l'écrivain, mais les graphies dissemblables de tous ses imprimeurs¹, et il en résultera une disparate bizarre.

L'orthographe de l'auteur des *Confessions* est, en général, plus correcte que celle de ses contemporains². Mais, dans ses mss. et ses lettres, elle varie, selon qu'il s'agit d'une minute rapidement jetée sur le papier ou d'une copie exécutée à loisir. Elle diffère aussi d'une page à l'autre, soit que Rousseau emploie des formes archaïques, apprises dans sa jeunesse, soit qu'il se range aux habitudes plus récentes. Souvent ses fautes ne sont que des distractions. Pour n'en citer qu'un seul exemple, il arrive à Rousseau d'écrire *conter*³ pour *compter*, et, inversement, *compter* au lieu de *conter*. S'il s'aperçoit de son erreur, il la corrige⁴. Conserver, malgré cela, les leçons inexactes là où il ne les a pas rectifiées, ce serait leur donner une importance qu'elles n'ont point et faire preuve d'un félicisme outré.

Je comprendrais mieux les éditeurs qui ramènent l'orthographe du XVIII^e siècle aux formes actuelles. Il y a bien quelque chose d'anormal à imprimer « les sentiments tendres en faisaient le fond » (p. 21), alors que Rousseau, n'ayant jamais adopté ce qu'il appelle « l'orthographe de M. de Voltaire⁵, » écrivait, selon l'usage établi, *sentimens* et *faisoient*. On pourrait passer outre, mais il faut aussi songer à l'avenir et à l'ortografe

¹ Voy., pour *Émile*, l'édition de 1762 et le ms. envoyé à l'impression (Bibl. de Genève, ms. fr. 205.) — Cf. aussi deux notes, ci-après p. 38 (et p. 135, 182), p. 116.

² Comme chez eux, beaucoup d'accents manquent ou sont distribués contrairement aux usages reçus.

³ Mon Portrait, n° 12.

⁴ Ms. Moulton, vol. I, p. 11.

⁵ Œuvres, édit. Hachette, t. IX, p. 99.

rationnelle, annoncée depuis longtemps. Si elle doit un jour devenir la règle, si nos descendants sont condamnés à écrire, comme on nous le propose¹, et que ce mite et celtique, — qui sanble an éfet du tout antier, — èle ut lieu réçamant, — quelques objections antre les qèles, — la légende et mancionée, — deus guères du tans, — cète revue mansuèle, — il est infiniment probable qu'alors, à côté des éditions populaires qui défigureront ainsi les écrivains anciens, on voudra faire revivre leur physiologie primitive dans d'autres réimpressions.

Sans que nous touchions à une époque aussi lointaine, on peut, dès maintenant, employer une méthode qui, en répondant à ce désir, paraît être à la fois naturelle et scientifique. Puisqu'il s'agit d'un ouvrage composé en 1764-1766 et que « l'orthographe du temps » varie selon les auteurs et les typographes, j'ai suivi celle du Dictionnaire de l'Académie française², édition de 1762³, de la même manière que, dans les livres d'aujourd'hui, nous nous conformons à l'édition de 1878. Pour les noms propres, l'autorité de l'Académie faisait défaut, et j'ai maintenu les graphies de Rousseau⁴ : elles ont été parfois ramenées à une seule, lorsque le même nom se présente de deux manières⁵. Quant à la ponctuation, souvent in-

¹ Antoine Thomas, *Gargantua en Limousin avant Rabelais* (Revue des études rabelaisiennes, 1906, p. 217-223.)

² Comme je l'ai déjà fait (Annales, t. I, II) dans les Pages inédites (nos I-IX, XI-XV = Dict., édit. de 1740 ; nos X, XVI-XX = édit. de 1762).

³ Rousseau la possédait : le 6 février 1763 (Œuvres, t. XI, p. 36), il l'avait demandée à son libraire, qui la lui fournit pour le prix de 56 livres (lettre du 12 mars ; mss. de Neuchâtel.)

⁴ En remplaçant cependant affriquain, Baile, le Maître, etc., par Africain, Bayle, Le Maître ; quelques corrections analogues sont signalées dans les notes.

⁵ Chamberi et Chambéri, d'Aubonne et D'Aubonne, Seissel et Seyssel, Bellay et Belley, etc.

suffisante, j'y ai supplée, en la conservant lorsqu'il n'était ni nécessaire ni utile de la modifier.

*
* *

Précisons, autant que possible, la date ou plutôt les dates du ms. de Neuchâtel.

Rousseau a très probablement commencé à écrire l'introduction en décembre 1764: les dernières lignes (p. 12) de ce morceau semblent être antérieures au 13 janvier 1765. Avant de quitter Môtiers, le 8 septembre suivant, il avait transcrit ses minutes jusqu'à la 44^e page de son cahier (ci-après p. 42). A Wootton, où il arriva le 22 mars 1766, il reprit sa tâche, interrompue depuis six ou sept mois. Un passage sur Hume, vers la fin du livre II (p. 122), se place au printemps ou en été. Supposons qu'il soit du mois de juin: Rousseau avait encore à ce moment à copier ou à rédiger le livre III et la première moitié du livre IV. Mais bientôt, arrivé à l'époque de son départ pour Neuchâtel (automne 1730), il change brusquement d'idée. Abandonnant son cahier, il entreprend une nouvelle rédaction, à laquelle il travaille avec une grande célérité: au début du livre V, il parle en effet d'un voyage effectué « quelques jours¹ » auparavant, à Darenport², chez son hôte, et un document inédit prouve que ce voyage est de la fin d'août 1766. Ce serait donc dans ce mois, ou au commencement de septembre, qu'il aurait pris sa décision, à moins que, pendant quelque

¹ (Œuvres, t. VIII, p. 127.

² Davenport (comté de Chester) est éloigné de Wootton (comté de Stafford) d'environ vingt-cinq milles (40 kilomètres), à vol d'oiseau.

temps, il n'ait mené de front l'achèvement des livres II-IV de son cahier et la composition du livre V.

Pourquoi Rousseau n'a-t-il pas poursuivi son premier travail ? Celui-ci représente-t-il vraiment « la conception psychologique, » tandis que le nouveau texte procéderait d'une « conception apologétique ? » J'en doute, et j'ai quelque peine à admettre les raisonnements sur lesquels cette théorie a été échafaudée par Jansen d'abord, puis par M. Albert Schinz, sans d'ailleurs que celui-ci partage entièrement l'opinion de celui-là. Que Jean-Jacques ait profité de l'occasion pour accentuer tel ou tel passage, selon la disposition d'esprit où il se trouvait en le recopiant, cela est possible, et même vraisemblable ; mais, à mon avis, les motifs déterminants qui l'ont entraîné à refaire son ouvrage ont dû être d'un tout autre ordre et beaucoup plus simples qu'on ne l'a pensé.

D'une part, en relisant à Wootton son introduction, il l'aura trouvée trop longue, dépourvue de la concision élégante qu'il aimait. De l'autre, il a désiré ajouter quelques morceaux au livre I. Pour procéder à cette double opération en laissant subsister le manuscrit, il pouvait aisément supprimer les douze premières pages et intercaler, ici et là, des feuillets nouveaux avec des signes de renvoi. Mais ceux qui connaissent la minutie avec laquelle Rousseau établissait, après une série de brouillons, son texte définitif, en le copiant une dernière fois, l'aspect correct et achevé de ses manuscrits, leur calligraphie irréprochable, ceux-là comprendront que le philosophe n'a pas pu se résoudre à laisser après lui, pour la « grande entreprise ¹ » qui lui tenait à cœur, un cahier débutant par

¹ Lettre à Rey, 18 mars 1765 (Bosscha, p. 251)

une lacune, avec des pages biffées et d'autres fixées au moyen de pains à cacheter. Il aura préféré transcrire de nouveau ses premiers livres, en y faisant, en même temps, de très nombreuses retouches.

Quoi qu'il en soit de mon opinion personnelle sur ce point, on aura désormais les deux textes sous les yeux, ce qui permettra de les comparer d'une manière plus serrée et moins confuse qu'auparavant.

* * *

Mon dessein était de réunir, dans un Appendice IV, sur plusieurs personnages mentionnés par Jean-Jacques, des renseignements que ne donnent pas les monographies publiées depuis un demi-siècle. Comme ce travail aurait dépassé les limites qui me sont assignées, je me suis borné à mettre au bas des pages quelques notes, surtout chronologiques.

LES CONFESSIONS

DE J.-J. ROUSSEAU

Contenant le détail des événemens de sa vie,
et de ses sentimens secrets dans toutes les
situations où il s'est trouvé¹.

[Page 1 du ms.]

LIVRE I.



J'AI remarqué souvent² que, même parmi ceux qui se piquent le plus de connoître les hommes, chacun ne connoît guères que soi, s'il est vrai même que quelqu'un se connoisse; car comment bien déterminer³ un être⁴ par les seuls rapports qui sont en lui-même, et sans le comparer avec rien? Cependant cette connoissance imparfaite qu'on a de soi est le seul moyen qu'on emploie

¹ Dans le manuscrit, ce titre est au recto d'un feuillet préliminaire, non chiffré, dont le verso est blanc.

En tête de chaque livre (p. 1, 67, 113, 155 du ms.), l'auteur a répété : Les Confessions || de J.-J. Rousseau. || Première Partie. ||

² dans le cours de ma vie. — Les notes en caractères italiques reproduisent la plupart des expressions biffées. Cf. *Annales*, t. II, p. 194, n. 1.

³ un objet.

⁴ moral.

à connoître les autres. On se fait la règle de tout, et voilà précisément où nous attend la double illusion de l'amour propre: soit en prêtant faussement à ceux que nous jugeons les motifs qui nous auroient fait agir comme eux à leur place; soit, dans cette supposition même, en nous abusant sur nos propres motifs, faute de savoir nous ¹transporter assez dans une autre situation que celle où nous sommes.

J'ai fait ces observations surtout par rapport à moi, non dans les jugemens que j'ai portés ²des autres, m'étant senti bientôt une espèce d'être à part, mais dans ceux que les autres ont portés ³de moi; jugemens presque toujours faux dans les raisons qu'ils rendoient de ma conduite, et d'autant plus faux, pour l'ordinaire, que ceux qui les portoient [page 2] avoient plus d'esprit. Plus leur règle étoit étendue, plus la fausse application qu'ils en faisoient les écartoit de l'objet.

Sur ces remarques, j'ai résolu de faire faire à mes lecteurs un pas de plus dans la connoissance des hommes, en les tirant, s'il est possible, de cette règle unique et fautive de juger toujours du cœur d'autrui par le sien; tandis qu'au contraire il faudroit souvent, pour connoître le sien même, commencer par lire dans celui d'autrui. Je veux tâcher que, pour apprendre à s'apprécier ⁴, on puisse avoir du moins une pièce de comparaison: que chacun puisse connoître soi et un autre, et cet autre, ce sera moi.

Oui, moi, moi seul, car je ne connois jusqu'ici nul autre homme qui ait osé faire ce que je me propose. Des

¹ mettre.

² sur les autres.

³ sur moi.

⁴ soi-même.

histoires, des vies, des portraits, des caractères ! Qu'est-ce que tout cela ? Des romans ingénieux bâtis sur quelques actes extérieurs, sur quelques discours qui s'y rapportent, sur de subtiles conjectures où l'Auteur cherche bien plus à briller lui-même qu'à trouver la vérité. On saisit les traits saillans d'un caractère, on les lie par des traits d'invention, et pourvu que le tout fasse une physionomie, qu'importe qu'elle ressemble ? Nul ne peut juger de cela.

Pour bien connoître un caractère, il y faudroit distinguer l'acquis d'avec la nature, voir comment il s'est formé, quelles occasions l'ont développé, quel enchaînement [3] d'affections secrètes l'a rendu tel, et comment il se modifie, pour produire quelquefois les effets les plus contradictoires et les plus inattendus. Ce qui se voit n'est que la moindre partie de ce qui est ; c'est l'effet apparent, dont la cause interne est cachée et souvent très-compiquée. Chacun devine à sa manière et peint à sa fantaisie ; il n'a pas peur qu'on confronte l'image au modèle, et comment nous feroit-on connoître ce modèle intérieur, que celui qui le peint dans un autre ne sauroit voir, et que celui qui le voit en lui-même ne veut pas montrer ?

Nul ne peut écrire la vie d'un homme que lui-même. Sa manière d'être intérieure, sa véritable vie n'est connue que de lui ; mais, en l'écrivant, il la déguise ; sous le nom de sa vie, il fait son apologie ; il se montre comme il veut être vu, mais point du tout comme il est. Les plus sincères sont vrais tout au plus dans ce qu'ils disent, mais ils mentent par leurs réticences, et ce qu'ils taisent change tellement ce qu'ils feignent d'avouer, qu'en ne disant qu'une partie de la vérité ils ne disent

rien. Je mets Montaigne à la tête de ces faux sincères, qui veulent tromper en disant vrai. Il se montre avec des défauts, mais il ¹ne s'en donne que d'aimables : il n'y a point d'homme² qui n'en ait d'odieux. Montaigne se peint ressemblant, mais de profil. Qui sait si quelque balafre à la joue ou un [4] œil crevé, du côté qu'il nous a caché, n'eût pas totalement changé sa³ physionomie⁴. Un homme plus vain que Montaigne, mais plus sincère, est Cardan. Malheureusement ce même Cardan est si fou qu'on ne peut tirer aucune instruction de ses rêveries. D'ailleurs qui voudroit aller pêcher de si rares instructions dans dix tomes in-folio d'extravagances⁵ ?

Il est donc sûr que, si je remplis bien mes engagements, j'aurai fait une chose unique et utile. Et qu'on n'objecte pas que, n'étant qu'un homme du peuple, je n'ai rien à dire qui mérite l'attention des lecteurs. Cela ⁶peut être vrai des événemens de ma vie : mais j'écris

¹ *a soin de.*

² d'hommes. *Bovet.*

³ *la. Bovet, Schinz.*

⁴ Cf. *Confessions*, livre X (*Œuvres*, édit. Hachette, t. VIII, p. 371), et ce passage des *Réveries* (*ibid.*, t. IX, p. 356) : « Que si quelquefois sans y songer, par un mouvement involontaire, j'ai caché le côté difforme, en me peignant de profil... »

⁵ L'édition en dix vol. in-fol. (Lyon, 1663) comprend les œuvres philosophiques, mathématiques, médicales, etc., de Jérôme Cardano, et le *De propria vita liber* n'y occupe que les p. 1-54 du tome I : il est vrai que ce bizarre personnage parle encore de lui-même dans plusieurs de ses ouvrages. — Meister (*Corresp. littér.*, juillet 1782, édit. Tournoux, t. XIII, p. 167) et Naigeon (*Encyclop. méthod. Philosophie anc. et mod.*, t. II, 1792, p. 938), qui ne connaissent pas notre texte, ont rapproché les *Confessions* de Rousseau et l'autobiographie de Cardano.

⁶ *est très-vrai.* — La correction « peut être » est d'une encre pâle. Rousseau s'est servi de celle-ci, ou d'une encre de couleur analogue, pour la note importante de la p. 7 ci-après, et pour quelques additions (une phrase, p. 11 ; — quatre mots, p. 31 ; — le signe de l'alinéa, p. 37), ou corrections (« ose avouer », p. 9 ; — « aussi profondément », « comme j'ai fait », p. 12 ; — « presque », p. 19 ; — « cruelle », p. 27), qu'il a faites plus tard, probablement à Wootton, en relisant son cahier.

moins l'histoire de ces évé[ne]mens en eux-mêmes que celle de l'état de mon ame, à mesure qu'ils sont arrivés. Or les ames ne sont plus ou moins illustres que selon qu'elles ont des sentimens plus ou moins grands et nobles, des idées plus ou moins vives et nombreuses. Les faits ne sont ici que des causes occasionnelles. Dans quelque obscurité que j'aye pu vivre, si j'ai pensé plus et mieux que les Rois, l'histoire de mon ame est plus intéressante que celle des leurs.

Je dis plus. A compter l'expérience et l'observation pour quelque chose, je suis à cet égard dans la position la plus avantageuse où jamais mortel, peut-être, se soit trouvé, puisque, sans avoir aucun état moi-même, j'ai connu tous les états; j'ai vécu dans tous, depuis les plus bas jusqu'aux plus élevés, excepté le trône. Les Grands ne connoissent que les Grands, les petits ne connoissent que les petits. Ceux-ci ne voient les premiers qu'à travers l'admiration [5] de leur rang et n'en sont vus qu'avec un mépris injuste. Dans des rapports trop éloignés, l'être commun aux uns et aux autres, l'homme, leur échappe également. Pour moi, soigneux d'écarter son masque, je l'ai reconnu par tout. J'ai pesé, j'ai comparé leurs goûts respectifs, leurs plaisirs, leurs préjugés, leurs maximes. Admis chez tous comme un homme sans prétentions¹ et sans conséquence, je les examinois à mon aise; quand ils cessoient de se déguiser, je pouvois comparer l'homme à l'homme, et l'état

Une note, p. 14, a aussi été ajoutée après coup, mais avec une encre noire. Quant aux notes des p. 6, 13, 15 de la présente édition et 156 du ms., je crois qu'elles sont contemporaines du texte, tandis que celle de la p. 76 du ms. pourrait être postérieure. — Les sept notes de Rousseau seront indiquées par un astérisque, comme dans le ms.

¹ prétention. *Schin7.*

à l'état. N'étant rien, ne voulant rien, je n'embarrassois et n'importunois personne; j'entrois par tout sans tenir à rien, dînant quelquefois le matin avec les Princes et soupant le soir avec les paysans.

Si je n'ai pas la célébrité du rang et de la naissance, j'en ai une autre, qui est plus à moi et que j'ai mieux achetée : j'ai la célébrité des malheurs. Le bruit des miens a rempli l'Europe; les sages s'en sont étonnés, les bons s'en sont affligés; tous ont enfin compris que j'avois mieux connu qu'eux ce siècle savant et philosophe : j'avois vu que le fanatisme, qu'ils croyoient anéanti, n'étoit que déguisé; je l'avois dit avant qu'il jetât le masque*; je ne m'attendois pas que ce seroit moi qui le lui ferois jeter. L'histoire de ces événemens, digne¹ de la plume de Tacite, doit avoir quelque intérêt sous la mienne. Les faits sont publics, et [6] chacun peut les connoître, mais il s'agit d'en trouver les causes secrètes. Naturellement personne n'a dû les voir mieux que moi; les ²montrer, c'est écrire l'histoire de ma vie.

Les événemens en ont été si variés, j'ai senti des passions si vives, j'ai vu tant d'espèces d'hommes, j'ai passé par tant de sortes d'états, que dans l'espace de cinquante ans j'ai pu vivre plusieurs siècles, si j'ai³ su profiter de moi. J'ai donc, et dans le nombre des faits et dans leur espèce, tout ce qu'il faut pour rendre mes narrations intéressantes. Peut-être malgré cela ne le seront-elles pas, mais ce ne sera point la faute du sujet, ce sera celle de l'Écrivain. Dans la vie en elle-même la plus brillante, le même défaut pourroit se trouver.

* Voyez la Préface de mon premier Discours, imprimé en 1750.

¹ dignes. *Schinz*.

² chercher.

³ siècles, su. *Schinz*.

Que si mon entreprise est singulière, la position qui me la fait faire ne l'est pas moins. Parmi mes contemporains il est peu d'hommes dont le nom soit plus connu dans l'Europe et dont l'individu soit plus ignoré. Mes livres couroient les Villes, tandis que leur Auteur ne couroit que les forêts. Tout me lisoit, tout me critiquoit, tout parloit de moi, mais dans mon absence; j'étois aussi loin des discours que des hommes; je ne savois rien de ce qu'on disoit¹. Chacun me figuroit à sa fantaisie, sans crainte que l'original vînt le démentir. Il y avoit un Rousseau dans le grand monde, et un autre dans la retraite, qui ne lui ressembloit en rien.

[7] Ce n'est pas qu'à tout prendre j'aye à me plaindre des discours publics² sur mon compte*; s'ils m'ont quelquefois déchiré sans ménagement, souvent ils m'ont honoré de même. Cela dépendoit des diverses dispositions où le public étoit sur mon compte, et selon ses préventions favorables ou contraires, il ne gardoit pas plus de mesure dans le bien que dans le mal. Tant qu'on ne m'a jugé que par mes livres, selon l'intérêt et le goût des lecteurs, on n'a fait de moi qu'un être imaginaire et fantastique, qui changeoit de face à chaque écrit que je publiois. Mais quand une fois j'ai eu des ennemis personnels, ils se sont formé³ des systèmes selon leurs vues, sur⁴ lesquels ils ont de concert établi

¹ de moi.

² publiés. *Bovet, Schinz*.

* J'écrivois ceci en 1764, âgé déjà⁵ de cinquante-deux ans, et bien éloigné de prévoir le sort qui m'attendoit à cet âge. J'aurois maintenant trop à changer à cet article; je n'y changerai rien du tout⁶.

³ un système.

⁴ lequel.

⁵ âgé de. *Schinz*.

⁶ Voyez ci-dessus, p. 4, n. 6, et *Annales*, t. I, p. 196, note.

ma réputation qu'ils ne pouvoient tout-à-fait détruire. Pour ne point paroître faire un rôle odieux, ils ne m'accusoient pas de mauvaises actions vraies ou fausses, ou s'ils m'en accusoient, c'étoit en les imputant à ma mauvaise tête, de façon toutefois qu'on crût qu'à force de bonhomie ils prenoient le change, et qu'on fît honneur à leur cœur aux dépens du mien. Mais, en feignant d'excuser mes fautes, ils chargeoient sur mes sentimens, et paroissant me voir dans un jour favorable, ils savoyent m'exposer dans un jour bien différent.

Un ton si adroit devint commode à prendre. De l'air le plus débonnaire, on me noircissoit avec bonté ; par effusion d'amitié, l'on me rendoit haïssable ; en me [8] plaignant, on me déchiroit. C'est ainsi qu'épargné dans les faits je fus cruellement traité dans le caractère, et qu'on parvint à me rendre odieux en me louant. Rien n'étoit plus différent de moi que cette peinture : je n'étois pas meilleur, si l'on veut, mais j'étois autre. On ne me rendoit justice ni dans le bien ni dans le mal : en m'accordant des vertus que je n'avois pas, on me faisoit un méchant, et au contraire, avec des vices qui n'étoient connus de personne, je me sentois bon. A être mieux jugé, j'aurois pu perdre parmi le vulgaire, mais j'aurois gagné parmi les sages, et je n'aspirai jamais qu'aux suffrages de ces derniers.

Voilà non-seulement les motifs qui m'ont fait faire cette entreprise, mais les garants de ma fidélité à l'exécuter. Puisque mon nom doit durer parmi les hommes, je ne veux point qu'il y porte une réputation mensongère ; je ne veux point qu'on me donne des vertus ou des vices que je n'avois pas, ni qu'on me peigne sous des traits qui ne furent pas les miens. Si j'ai quelque

plaisir à penser que je vivrai dans la postérité, c'est par des choses qui me tiennent de plus près que les lettres de mon nom ; j'aime mieux qu'on me connoisse avec tous mes défauts et que ce soit moi-même, qu'avec des qualités controuvées, sous un personnage qui m'est étranger.

Peu d'hommes ont fait pis que je n'ai fait, et jamais [9] homme n'a dit de lui-même ce que j'ai à dire de moi. Il n'y a point de vice de caractère dont l'aveu ne soit plus facile à faire que celui d'une action noire ou basse, et l'on peut être assuré que celui qui ¹ ose avouer de telles actions avouera tout. Voilà la dure mais sûre preuve de ma sincérité. Je serai vrai ; je le serai sans réserve ; je dirai tout ; le bien, le mal, tout enfin. Je remplirai rigoureusement mon titre, et jamais la dévote la plus craintive ne fit un meilleur examen de conscience que celui auquel je me prépare ; jamais elle ne déploya plus scrupuleusement à son confesseur tous les replis de son ame que je vais déployer tous ceux de la mienne au public. Qu'on commence seulement à me lire sur ma parole ; on n'ira pas loin sans voir que je veux la tenir.

Il faudroit, pour ce que j'ai à dire, inventer un langage aussi nouveau que mon projet : car quel ton, quel style prendre pour débrouiller ce chaos immense de sentimens si divers, si contradictoires, souvent si vils et quelquefois si sublimes, dont je fus sans cesse agité ? Que de riens, que de misères ne faut-il point que j'expose, dans quels détails révoltans, indécens, puérils et souvent ridicules ne dois-je pas entrer pour suivre le fil de mes dispositions secrètes, pour montrer comment

¹ *s'accuse*. — Voy. p. 4, n. 6.

chaque impression qui a fait trace en mon ame y entra pour la première fois? Tandis [10] que je rougis seulement à penser aux choses qu'il faut que je dise, je sais que des hommes durs traiteront encore d'impudence l'humiliation des plus pénibles aveux; mais il faut faire ces aveux ou me déguiser; car, si je tais quelque chose, on ne me connoîtra sur rien, tant tout se tient, tant tout est un dans mon caractère, et tant ce bizarre et singulier ¹assemblage a besoin de toutes les circonstances de ma vie pour être bien dévoilé.

Si je veux faire un ouvrage écrit avec soin comme les autres, je ne me peindrai pas, je me farderai. ²C'est ici de mon portrait qu'il s'agit et non pas d'un livre. Je vais travailler pour ainsi dire dans la chambre obscure; il n'y faut point d'autre art que de suivre exactement les traits que je vois marqués. Je prends donc mon parti sur le style comme sur les choses. Je ne m'attacherai point à le rendre uniforme; j'aurai toujours celui qui me viendra, j'en changerai selon mon humeur sans scrupule, je dirai chaque chose comme je la sens, comme ³je la vois, sans recherche, ⁴sans gêne, sans m'embarrasser de la bigarrure. En me livrant à la fois au souvenir de l'impression reçue et au sentiment présent, je peindrai doublement l'état de mon ame, savoir au moment [11] où l'événement m'est arrivé et au moment où je l'ai décrit; mon style inégal et naturel, tantôt rapide et tantôt diffus, tantôt sage et tantôt fou, tantôt grave et tantôt gai, fera lui-même partie de mon

¹ caractère.

² Mais c'est.

³ elle me vient.

⁴ et sans.

histoire. ¹Enfin quoi qu'il en soit de la manière dont cet ouvrage ²peut être écrit, ce sera toujours par son objet un livre précieux pour les philosophes : c'est, je le répète, une pièce de comparaison pour ³l'étude du cœur humain, et c'est la seule qui existe.

Voilà ce que j'avois à dire sur l'esprit dans lequel j'écris ma vie, sur celui dans lequel on la doit lire, et sur l'usage qu'on en peut tirer. Les liaisons que j'ai eues avec plusieurs personnes me forcent d'en parler aussi librement que de moi. Je ne puis me bien faire connoître que je ne les fasse connoître aussi, et l'on ne doit pas s'attendre que, dissimulant dans cette occasion ce qui ne peut être tu sans nuire aux vérités que je dois dire, j'aurai pour ⁴d'autres des ménagemens que je n'ai pas pour ⁵moi-même. Je serois pourtant bien fâché de compromettre qui que ce fût, et la résolution que j'ai prise de ne ⁶point laisser paroître de mon vivant ces mémoires ⁷est un effet des égards que je veux avoir pour mes ennemis⁸, en tout ce qui n'intéresse pas l'exécution de mon dessein. Je prendrai même les mesures les plus certaines pour que cet écrit ne soit publié que quand les faits qu'il contient seront, par trait de ⁹temps, devenus indifférens à tout le monde, et je ne le ¹⁰dépo-

¹ La phrase qui suit (Enfin... existe) a été ajoutée après coup en interligne. — Voy. p. 4, n. 6.

² est écrit.

³ connoître (A) étudier (B) le cœur.

⁴ elles.

⁵ moi.

⁶ jamais.

⁷ *regarde plus* [ici deux ou trois mots trop biffés pour être lisibles n'est pas relative à moi-même.

⁸ mêmes.

⁹ du. *Schinz*.

¹⁰ les. *Schinz*.

serai qu'en des mains assez ¹ sûres pour qu'il n'en soit jamais fait aucun usage indiscret. [12] Pour moi je serois peu puni qu'il parût de mon vivant même, ²et je ne regretterois guères l'estime de quiconque pourroit me mépriser après l'avoir lu. J'y dis de moi des choses très-odieuses et dont j'aurois horreur de vouloir m'excuser; mais aussi c'est l'histoire la plus secrète de mon ame, ce sont mes confessions à toute rigueur. Il est juste que ma réputation expie le mal que le désir de la conserver m'a fait faire. Je m'attends aux discours publics, à la sévérité des jugemens prononcés tout haut, et je m'y sou mets³. Mais que chaque lecteur m'imite, qu'il rentre en lui-même ⁴comme j'ai fait, et qu'au fond de sa conscience il se dise, s'il l'ose : *Je suis meilleur que ne fut cet homme-là*⁵.

[13] Je suis né à Genève en 1712 d'Isaac Rousseau, Citoyen, et de Susanne Bernard, Citoyenne. Un bien très-médiocre à partager entre beaucoup d'enfans ayant réduit presque à rien la portion de mon père, il n'avoit pour vivre que son métier d'horloger, dans lequel il étoit à la vérité fort⁶ habile et qui étoit alors en honneur, surtout à Genève. Ma mère, fille du Ministre Bernard, étoit plus riche; elle avoit de l'esprit et de la beauté; ce n'étoit pas sans peine que mon père l'avoit obtenue.

¹ scrupuleuses.

² regrettant peu l'estime.

³ sans peine.

⁴ aussi sincèrement (A) aussi profondément (B) que j'ai. — Voy. p. 4, n. 6.

⁵ Cf. la lettre à Duclos du 13 janv. 1765, et aussi la fin de la lettre à Malesherbes, 4 janv. 1762 (*Œuvres*, t. XI, p. 198; t. X, p. 300).

⁶ très habile. *Schinz*.

Leurs amours avoient commencé presque avec leur vie. Dès l'âge de huit à neuf ans, ils se promenoient ensemble tous les soirs sur la Treille* ; à dix ans, ils ne pouvoient plus se quitter. La sympathie, l'accord des ames ne fit que confirmer en eux les sentimens¹ qu'avoit produit[s] l'habitude. Tous deux, nés tendres et sensibles, n'attendoient que le moment de trouver ailleurs le goût² qui les dominoit, ou plustôt ce moment les attendoit eux-mêmes, et chacun d'eux jeta son cœur dans le premier qui s'ouvrit pour le recevoir. Le sort contrarioit leur passion. Le jeune amant, ne pouvant obtenir sa maîtresse, se consumoit de douleur ; elle lui conseilla de voyager pour l'oublier.

Il voyagea sans fruit et revint plus amoureux que jamais : il retrouva celle qu'il aimoit tendre et fidelle. Après cette épreuve il ne restoit qu'à s'aimer toute la [14] vie ; ils le jurèrent et l'amour récompensa leur constance. Gabriel Bernard, frère de ma mère, devint amoureux d'une des sœurs de mon père ; mais elle ne consentit à épouser le frère qu'à condition que son frère épouserait la sœur. Les deux mariages se firent le même jour ; ainsi mon oncle étoit le mari de ma tante, et leurs enfans furent doublement mes cousins germains.

Après les mariages il fallut se séparer encore. Mon oncle Bernard étoit Ingénieur ; il alla servir dans l'Empire et en Hongrie sous le Prince Eugène : il se distingua au siège et à la bataille de Belgrade, et revint à la paix dans sa patrie travailler aux fortifications. Mon père, après la naissance de mon frère unique, partit

* Nom d'une promenade³ publique.

¹ le sentiment. *Schinγ*.

² qu'ils avoient.

³ de Genève.

pour Constantinople, où il devint Horloger du Sérail. Durant son absence, la beauté de ma mère, son esprit, ses talens*, lui attirèrent des hommages. M. de la Closure, Résident de France, fut des plus ardens à lui en offrir. Il falloit que sa passion fût vive, puisqu'au bout de quarante¹ ans je l'ai vu s'attendrir et pleurer en me parlant d'elle. Ma mère avoit plus que de la vertu pour s'en défendre; elle aimoit tendrement son époux; elle le pressa de revenir; il revint et ne vécut qu'une [15] année avec elle. Je fus le² fruit de ce retour, mais je coûtai la vie à la meilleure des mères, et ma naissance fut le premier de mes malheurs.

Ainsi mon père perdit la moitié de son être. Il ne s'en consola jamais. Il passa le reste de sa vie à la

* On pourra juger de ceux qu'elle avoit pour la poësie par les vers que je vais rapporter. Elle se promenoit souvent avec ma tante Bernard, menant chacune l'enfant qu'elle avoit eu avant le départ de leurs maris. Ces deux enfans leur donnèrent occasion de réciter à leurs amies cette espèce d'énigme, de la façon de ma mère :

Ces deux Messieurs, qui sont absens,
Nous sont chers de bien des manières:
Ce sont nos amis, nos amans,
Ce sont nos maris et nos frères,
Et les pères de ces enfans³.

¹ « Trente » dans la dernière rédaction (ms. Moultoy). Rousseau aurait dû dire « vingt-cinq », puisqu'il fut reçu par M. de la Closure en juillet 1737, « le plus gracieusement et le plus familièrement du monde » (*Œuvres*, t. X, p. 18). Il lui fit encore d'autres visites, si l'on doit prendre à la lettre ce qu'il écrit au livre V des *Confessions* (t. VIII, p. 153). Mais en racontant son voyage de Venise à Paris (1744), il s'exprime ainsi (*ibid.*, p. 229; livre VII): « A Sion, M. de Chaignon, chargé des affaires de France, me fit mille amitiés: à Genève, M. de la Closure m'en fit autant. » Ce dernier n'était plus résident depuis 1739, et Jean-Jacques n'a pu rencontrer son successeur, M. de Champeaux, qui fut absent de janvier 1744 à mai 1747. Peut-être a-t-il vu l'abbé Arnaud, aumônier du résident, avec lequel il avait été en rapport quelques années auparavant (*Œuvres*, t. X, p. 21, 29, 31).

² *triste*.

³ Sur cette note, voy. p. 4-5, n. 6.

pleurer, à parler d'elle. Il croyoit la revoir en moi, mais il ne pouvoit oublier que je la lui avois ôtée. Jamais il ne m'embrassa que je ne sentisse à ses soupirs, à ses étreintes convulsives, qu'un regret amer se mêloit à ses caresses. Elles n'en étoient que plus tendres par la tristesse qui s'y mêloit. Ah! disoit-il en gémissant, rends-la-moi, console-moi d'elle, remplis le vide qu'elle a laissé dans mon ¹ame; t'aimerois-je ainsi si tu n'étois que mon fils? Trente ² ans après l'avoir perdue, il est mort dans les bras d'une seconde épouse, mais le nom de la première à la bouche, et son image au fond du cœur.

Tels furent les Auteurs de mes jours. De tous les dons que le ciel leur avoit départis, un cœur tendre est le seul qu'ils ³m'ont laissé; mais il avoit fait leur bonheur, et fit toutes mes ⁴misères.

Je naquis infirme et presque mourant : on n'espéroit guères me conserver. J'apportai le germe du mal qui s'est renforcé par les ans, et qui maintenant ne me laisse que de très-courts relâches*. Une sœur de mon [16] père, fille aimable et sage, prit si grand soin de moi qu'elle me sauva. Au moment que j'écris ceci, elle est

¹ *cœur.*

² Ici la rédaction définitive (ms. Moultoy) porte « quarante ». La vérité est entre deux : Isaac Rousseau mourut à Nyon le 9 mars 1747, environ trente-cinq ans après Susanne Bernard (7 juillet 1712). Son fils n'avait guère la mémoire des dates et il semble quelquefois les mettre un peu au hasard, ou bien il préférerait arrondir les nombres. Cependant plus loin, deux indications, à propos de M^{lle} de Vulson (p. 37, 41), ont exactes : il avait effectivement « douze ans » quand il la connut, et c'est « près de vingt ans après » qu'il dut la revoir. Dans le ms. Moultoy, il s'est donné « onze ans ».

³ *me laissèrent.*

⁴ *afflictions.*

* Une rétention d'urine, provenant d'un vice de conformation dans l'urètre et dans la vessie.

encore en bonne santé, et soigne, à l'âge de quatre-vingts ans, un mari plus jeune qu'elle, mais usé par la boisson. Chère tante ! je vous pardonnerois de m'avoir fait vivre, si je pouvois vous rendre à la fin de vos jours les tendres soins¹ que vous m'avez prodigués au commencement des miens. J'ai aussi ma mie, Jaqueline Danet, ² vivante, saine et robuste. Les mains qui m'ouvrirent les yeux à ma naissance me les pourront fermer³ à ma mort.

Je sentis avant de penser ; c'est le sort commun de l'humanité, mais je l'éprouvai plus qu'un autre. J'ignore ce que je fis jusqu'à cinq ou six ans : je ne sais comment j'appris à lire ; il me semble de l'avoir toujours su. Je ne me souviens que de mes premières lectures et de leurs effets sur moi. C'est le temps d'où je date sans interruption la conscience de moi-même. Ma mère avoit laissé ⁴des romans. Nous nous mîmes à les lire après soupé, mon père et moi. D'abord il n'étoit question que de m'exercer à la lecture par des livres amusans ; mais bientôt l'intérêt devint si vif que nous lisions tour à tour sans relâche et passions les nuits à cette occupation. Nous ne pouvions jamais quitter qu'à la fin du volume. [17] Quelquefois mon père, entendant au point du jour les hirondelles, disoit tout honteux : Allons nous coucher ; je suis plus enfant que toi.

En peu de temps j'acquis, par cette dangereuse méthode, non-seulement une extrême facilité à lire, mais une intelligence unique à mon âge sur les passions. Je n'avois encore aucune idée des choses que tous les

¹ les soins. *Schinz*.

² encore.

³ encore.

⁴ d'anciens romans.

sentimens m'étoient déjà connus. Je n'avois rien conçu, j'avois tout senti. Les émotions confuses que j'éprouvois coup sur coup n'altéroient point la raison que je n'avois pas encore, mais m'en formèrent une d'une autre trempe, et me donnèrent de la vie humaine des notions bizarres et romanesques, que l'expérience et la réflexion n'ont jamais pu bien rectifier¹.

Les romans finirent avec l'été de 1719. L'hiver suivant, ce fut autre chose. La bibliothèque de ma mère épuisée, on eut recours à la portion de celle de son père qui nous étoit échue. Heureusement il s'y trouva de bons livres. L'Histoire de l'Église et de l'Empire par Le Sueur, le Discours de Bossuet sur l'histoire universelle, les Hommes illustres de Plutarque, l'Histoire de Venise par Nani, les Métamorphoses d'Ovide, les Mondes de Fontenelle, ses Dialogues des morts, et quelques tomes de Molière furent transportés dans le cabinet de mon père, et je les lui lisois tous [18] les jours durant son travail. C'est de ce petit recueil que se formèrent pour ainsi dire les premiers traits de mon ame, et ceux qui s'en sont le moins effacés. Plutarque surtout eut² la préférence. Le plaisir que je prenois à le relire sans cesse me guérit³ un peu des romans, le style d'Amyot me dégoûta de celui de La Calprenède, et je préfèrai bientôt Agesilas, Brutus, Aristide, à Orondate, Artamene et Juba⁴.

¹ dont l'expérience et la réflexion n'ont jamais bien pu me rectifier. *Schinz.*

² bientôt la.

³ bientôt des.

⁴ « Oroondate » (*sic*) est le principal personnage de *Cassandre*, 1642, et Juba (II), sous le nom romain de « Coriolan », le héros de *Cléopâtre*, 1647. Ces deux ouvrages sont de La Calprenède, tandis qu'*Artamène ou le Grand Cyrus*, 1649-1653, a pour auteurs Madeleine et Georges de Scudéry.

De ces intéressantes lectures, des entretiens qu'elles occasionnoient entre mon père et moi, se forma rapidement cet esprit libre et républicain, ce caractère indomptable et fier, impatient de joug et de servitude, qui m'a tourmenté tout le temps de ma vie dans les situations les moins propres à lui donner l'essor. Sans cesse occupé de Rome et d'Athènes, vivant, pour ainsi dire, avec leurs grands hommes, Citoyen moi-même d'une République et fils d'un père dont l'amour de la liberté étoit la plus forte passion, je m'en enflammois à son exemple, je devenois Grec ou Romain, je devenois le personnage dont je lisois la vie : le récit des traits de constance et d'intrépidité qui m'avoient frappé me rendoit les yeux étincelans et la voix plus forte. Un jour que mon père me faisoit raconter à table l'aventure de Scevola, tout le monde fut effrayé de me voir avancer et tenir la main sur un réchaud pour représenter avec plus [19] d'énergie l'action que je décrivais.

Ce train d'éducation finit par un accident dont les suites ont influé sur le reste de ma vie. Mon père eut un démêlé avec un M. Gautier, Capitaine en France et apparenté dans le Conseil. Ce Gautier, homme insolent et lâche, saigna du nez, et pour se venger accusa mon père d'avoir mis l'épée à la main dans la Ville. Mon père, qu'on voulut envoyer en prison, s'obstinoit à n'y vouloir point aller, que, selon la Loi, l'accusateur n'y entrât aussi. N'ayant pu l'obtenir, il aima mieux sortir de Genève¹ et s'expatrier pour le reste de sa vie, que de céder sur un point où l'honneur et la liberté lui sembloient compromis.

Je restai sous la tutelle de mon oncle Bernard. Il

¹ 11 octobre 1722. — La dispute avait eu lieu l'avant-veille, 9 octobre.

avoit un fils de même âge que moi. Nous fûmes mis ensemble à Bossey chez le Ministre Lambercier, pour apprendre avec le latin tout le menu fatras dont on l'accompagne, sous le nom d'éducation.

Deux ans passés au Village adoucirent ma fierté romaine et me ramenèrent à l'état d'enfant. A Genève, où l'on ne m'imposoit rien, j'aimois l'application, la lecture; c'étoit mon unique amusement. A Bossey, le travail assidu me fit aimer les jeux qui lui servoient de relâche. La campagne étoit pour moi si nouvelle que je ne pouvois me lasser d'en jouir : je pris pour elle un goût si vif qu'il n'a jamais pu [20] s'éteindre. Le souvenir des jours heureux que j'y ai passés m'a fait regretter son séjour et ses plaisirs dans tous les âges, jusqu'à celui qui m'y a ramené. M. Lambercier étoit un homme fort raisonnable, qui, sans négliger notre instruction, ne nous chargeoit point de devoirs excessifs. La preuve certaine qu'il s'y prenoit bien est que, malgré mon aversion pour la gêne, je ne me suis jamais rappelé avec dégoût mes heures d'étude, et que, si je n'appris pas de lui beaucoup de choses, ce que j'appris je l'appris sans peine et n'en ai ¹presque rien oublié.

La simplicité de cette vie champêtre me fit un bien d'un prix inestimable en ouvrant mon cœur à l'amitié. Jusqu'alors je n'avois connu que des sentimens élevés, mais chimériques : l'habitude de vivre ensemble dans un état paisible m'unit tendrement à mon cousin Bernard. C'étoit un grand garçon fort efflanqué, fort fluët, aussi débonnaire d'esprit que foible de corps, et qui n'abusoit pas trop de la prédilection qu'on avoit pour lui dans la maison, comme fils de mon tuteur. Nos travaux, nos

¹ *jamais* rien. — Voy. p. 4, n. 6.

goûts, nos amusemens étoient les mêmes; nous étions seuls de notre âge, chacun de nous avoit besoin d'un camarade; nous séparer étoit en quelque sorte nous anéantir. Quoique nous n'eussions aucune occasion de faire preuve de notre attachement l'un pour l'autre, il étoit extrême; nous ne pouvions vivre un instant séparés. Tous deux d'un esprit doux, complaisant, [21] facile à céder quand on ne vouloit pas nous contraindre, nous étions toujours d'accord sur tout. Si, par la faveur de ceux qui nous gouvernoient, il avoit sur moi sous leurs yeux quelque ascendant, loin d'eux j'en avois un sur lui qui rétablissoit l'équilibre. Dans nos études, je lui soufflois sa leçon, quand il hésitoit en la récitant. Quand mon thème étoit fait, je lui aidais à faire autrement le sien, et dans nos amusemens mon goût plus actif lui servoit toujours de guide. Enfin nos deux caractères se convenoient si bien et l'amitié qui nous unissoit étoit si vive que, dans plus de cinq ans¹ que nous fûmes presque inséparables, tant à Bossey qu'à Genève, nous nous battîmes quelquefois, je l'avoue, mais jamais personne n'eut besoin de nous séparer, nous finissions toujours par nous embrasser en pleurant à chaudes larmes, jamais aucune de nos querelles ne dura plus d'une demi-heure, et jamais une seule fois nous ne nous plaignîmes l'un de l'autre à ceux qui nous gouvernoient. Ces petites observations sont bien puériles, mais il en résulte un exemple peut-être unique au monde depuis qu'il existe des enfans.

La manière dont je vivois à Bossey convenoit si bien à ma constitution naturelle qu'il ne lui a manqué que de durer plus long-temps pour fixer absolument mon

¹ D'octobre 1722 à avril 1725, il n'y a que deux ans et demi.

caractère. Les sentimens tendres, [22] affectueux, paisibles, en faisoient le fond. Je crois que jamais individu de l'espèce humaine n'eut naturellement moins de vanité que moi. Je m'élevois par élans à des mouvemens sublimes, mais je retombois aussitôt dans ma langueur. Etre aimé de ce qui m'approchoit étoit le plus ardent de mes désirs; le jugement des indifférens ne m'affectoit guères. J'étois doux, mon cousin l'étoit, ceux qui nous gouvernoient l'étoient eux-mêmes. Pendant deux ans entiers je ne fus ni la victime ni le témoin d'un sentiment violent; tout nourrissoit dans mon cœur les dispositions qu'il avoit reçues de la nature; je ne connoissois rien d'aussi charmant que de voir tout le monde content et de moi et de toute chose. Je me souviendrai toujours qu'au Temple, répondant au catéchisme, rien ne me troubloit plus, quand il m'arrivoit d'hésiter, que de voir sur le visage de Mademoiselle Lamercier des marques d'inquiétude et de peine. Cela seul me peinoit plus moi-même que la honte de manquer en public, qui m'étoit pourtant fort sensible; et cette peine me venoit moins de la crainte de ses réprimandes que de celle de la chagriner.

Cependant elle ne manquoit pas, au besoin, de sévérité, non plus que son frère; mais comme cette sévérité, presque toujours juste, n'étoit jamais emportée, je m'en affligois et ne m'en mutinois point : j'étois plus fâché d'être disgracié que puni, et le mécontentement [23] m'étoit plus cruel que la peine afflictive. Qu'on changeroit bientôt de méthode avec la jeunesse, si l'on voyoit mieux les effets éloignés de celles qu'on emploie toujours indistinctement et souvent indiscrettement! La grande leçon qu'on peut tirer d'un exemple aussi

commun que funeste me fait résoudre à le donner.

Comme Mademoiselle Lamercier prenoit de nous les soins d'une mère, elle en exerçoit aussi l'autorité. Ce droit la mettoit dans le cas de nous infliger quelquefois l'ordinaire châtement des enfans. Je redoutois cette correction plus que la mort, avant de l'avoir reçue. A l'épreuve, je ne la trouvai pas si terrible, et quoiqu'il ne me soit jamais arrivé de rien faire à dessein de la mériter, j'avois plus de penchant à la désirer qu'à la craindre. La modeste Mademoiselle Lamercier, s'étant sans doute aperçue à quelque signe que ce châtement n'alloit pas à son but, déclara qu'elle y renonçoit parce qu'il la fatiguoit trop, et j'eus quelque regret, sans savoir pourquoi, de lui voir tenir sa parole.

Cette conduite dans une fille de trente ans, qui seule sait son motif, me paroît digne de remarque. Une autre chose qui l'est presque autant, c'est la date. Cela se passoit en 1721 et je n'avois pas encore neuf ans¹.

[24] J'ignore pourquoi cette sensualité précoce ; la lecture des romans l'avoit peut-être accélérée ; ce que je sais, c'est qu'elle influa sur le reste de ma vie, sur mes goûts, sur mes mœurs, sur ma conduite. Je vois le fil de tout cela, sa trace est utile à suivre, mais comment la marquer sur ces feuilles sans les salir ?

Cette première émotion des sens s'imprima tellement dans ma mémoire que, lorsqu'au bout de quelques années elle commença d'échauffer mon imagination, ce fut toujours sous la forme qui l'avoit produite, et quand

¹ Jean-Jacques avait plus de dix ans quand il partit pour Bossey (octobre 1722). A cette dernière date, Gabrielle Lamercier, née le 24 mars 1683, étoit dans sa quarantième année. Elle vécut jusqu'au 17 février 1753 et put ainsi connaître le succès du *Discours* couronné à Dijon.

l'aspect des jeunes et belles personnes me causoit de l'inquiétude, l'effet en étoit toujours de les mettre en idée à l'ouvrage et d'en faire autant de Demoiselles Lambercier.

L'obstination avec laquelle ces images revenoient à la moindre occasion, l'ardeur dont elles enflammoient mon sang, les actes extravagans auxquels m'emportoit le désir de les voir réalisées, n'étoient pas ce qui se passoit en moi de plus étrange. Une éducation modeste et sévère avoit rempli mon cœur des sentimens honnêtes et d'une horreur invincible pour la débauche ; toutes les idées qui s'y rapportoient m'inspiroient l'aversion, le dégoût, l'effroi. La seule pensée de l'union des sexes me paroissoit si infame qu'elle eût amorti mes imaginations lascives, si elle me fût venue en même temps.

De ce singulier contraste, qui séparoit dans mon esprit des choses si voisines, résulta¹ un effet non moins singulier. Ce qui devoit me perdre me sauva long-temps [25] de moi-même. Dans l'âge de puberté, l'objet dont j'étois occupé fit diversion à celui que j'avois à craindre. Une idée donnant le change à l'autre m'échauffoit sans me corrompre ; mes agitations n'aboutissant à rien n'en étoient que plus tourmentantes, mais elles ne m'inspiroient d'autre honte que celle de faire l'enfant si long-temps. Cette unique raison me rendoit discret sur mes fantaisies : je les trouvois puériles, mais non libertines. On ne pouvoit être plus pudiquement luxurieux.

C'est par cette bizarre diversion d'idées qu'avec une imagination enflammée d'amour, et un sang brûlant de

¹ résulte. *Schinz*.

sensualité presque dès l'enfance, j'échappai toutefois à l'égarement précoce qui épuise et perd la plupart des jeunes gens. Plus tard l'exemple de la souillure de mes camarades, loin de vaincre mon dégoût, l'augmentoît. Je n'envisageois des filles publiques qu'avec horreur, et, grâce aux soins des personnes sages qui m'avoient élevé, l'instinct de la nature se cachoit si bien dans mes fantaisies qu'après avoir fait déjà d'assez grands voyages et vécu parmi toutes sortes de gens, j'avois atteint ma dix-neuvième année avant que mon sexe me fût bien connu.

Plus instruit, je gardai toujours ma première retenue¹ auprès des femmes. L'amour seul m'égara, jamais la débauche; mes sens furent toujours dirigés par mon cœur : la honte, conservatrice des mœurs, [26] ne m'abandonna jamais, et autant que je puis aller aux germes les plus profonds² de mes passions secrètes, cette honte fut encore en partie l'ouvrage de mes premiers goûts, toujours subsistans. A quoi bon devenir entreprenant pour n'obtenir qu'à demi les plaisirs désirés? Ceux dont je n'osois parler pouvoient seuls donner tout leur prix aux autres. Ceux qu'on devoit partager étoient proposables; mais qui n'eût dédaigné de ridicules soins qui, pour trop plaire à celui qui les reçoit, nuisoient souvent à celle qui les daignoit prendre?

N'avois-je donc des mœurs réglées que parce que j'avois des goûts dépravés? Cette conséquence seroit injuste et outrée. Un naturel timide, un cœur tendre, une imagination romanesque mêloient l'amour et la retenue à tous mes désirs : un goût constant pour l'hon-

¹ avec le sexe.

² germes profonds. *Schinz*.

nêteté, la décence, une aversion pour l'impudence, pour la débauche, pour tous les excès, furent en moi les fruits d'une éducation toujours modeste et saine, quoique d'ailleurs fort mêlée et fort peu suivie; mais, dans un caractère doux et sensible à la honte, les désirs qu'elle cachoit laissèrent moins de force aux autres. Déjà disposé à m'attacher aux personnes plus qu'à leur sexe, déjà craintif par le danger de déplaire, je m'affectionnois aux actes de soumission; je trouvois ainsi le moyen de me rapprocher par¹ quelque côté de [27] l'objet de ma convoitise, en confondant l'attitude d'un amant suppliant avec celle d'un écolier pénitent. Etre aux genoux d'une maîtresse impérieuse étoit pour moi la plus douce des faveurs. On sent que cette manière de faire l'amour n'amenoit pas des progrès bien rapides, et ne mettoit pas en grand péril la vertu de celles qui en étoient l'objet.

Si je ne sentois la difficulté de faire supporter tant de détails puérils, que d'exemples ne donnerois-je pas de la force qu'ont souvent les moindres faits de l'enfance pour marquer les plus grands traits du caractère des hommes. J'ose dire qu'un des plus profondément gravés dans le mien est une indomptable aversion pour l'injustice. La vue d'une action inique, même sans que j'y prenne aucun intérêt personnel, m'indigne jusqu'à la fureur, à tel point que jamais, en pareil cas, je n'ai connu ni grandeur ni puissance qui pût m'empêcher de marquer cette indignation. J'ose ajouter qu'elle est si désintéressée et si noble qu'elle agit moins contre les injustices dont je suis la victime que contre celles dont je

¹ de. *Schinz*.

suis le témoin. Qui croiroit que ce sentiment invincible me vient originairement d'un peigne cassé ?

[28] J'étudiois un jour seul ma leçon dans la ¹ chambre contigüe à la cuisine. La servante avoit mis sécher à la plaque les peignes de M^{lle} Lamercier ; quand elle revint les ² chercher, il s'en trouva un dont tout un côté de dents étoit ³ brisé. A qui s'en prendre de ce dégât ? Personne autre que moi n'étoit entré dans la chambre. On m'interroge : je nie d'avoir touché le peigne. M. et M^{lle} Lamercier se réunissent, m'exhortent, me menacent, me pressent ; je persiste avec obstination ; mais la conviction étoit trop forte : elle l'emporta sur toutes mes protestations, quoique ce fût la première fois qu'on m'eût trouvé tant d'audace à mentir.

La chose fut prise au sérieux : elle méritoit de l'être. La méchanceté, le mensonge, l'opiniâtreté parurent également dignes de punition, mais pour le coup ce ne fut pas par M^{lle} Lamercier qu'elle me fut infligée. On écrivit à mon oncle Bernard ; il vint. Mon pauvre cousin étoit chargé d'un autre délit non moins grave. Nous fûmes soumis l'un et l'autre à la même exécution : elle fut terrible. Quand, cherchant le remède ⁴ dans le mal même, on eût voulu pour jamais amortir mes sens excités, on n'auroit pas pu mieux s'y prendre ; aussi me laissèrent-ils en repos pour long-temps.

Rien ne put m'arracher l'aveu que l'on exigeoit. Repris à plusieurs fois et mis dans le plus ⁵ affreux état, je fus inébranlable. J'aurois souffert la mort, s'il eût [29]

¹ une. *Schinz*

² *prendre.*

³ *cassé.*

⁴ *au mal*

⁵ *cruel.*

été nécessaire, et j'y étois tout résolu. Il fallut que la force elle-même cédât au diabolique entêtement d'un enfant, car on n'appela pas autrement ma constance. Enfin, je sortis de cette cruelle épreuve en pièces, mais triomphant.

Il y a maintenant près de cinquante ans de cette aventure, et je n'ai pas peur aujourd'hui d'être puni pour le même fait. Hé bien je déclare à la face du ciel que j'en étois innocent, que je n'avois ni cassé les dents, ni touché ¹le peigne, que je n'avois pas approché de la plaque et que je n'y avois pas même songé. Qu'on ne me demande pas comment ce dégât se fit ; je l'ignore et n'ai jamais pu l'imaginer. La seule chose que je sais avec certitude, c'est que je n'y avois aucune part.

Qu'on se figure un caractère tendre, aimant, facile dans la vie ordinaire, mais ardent, fier, indomptable dans les passions ; un enfant toujours gouverné par la raison, toujours [traité] avec douceur, équité, complaisance ; qui n'avoit pas même l'idée de l'injustice, et qui, pour la première fois, en éprouve une si ²cruelle, de la part précisément des gens qu'il honore et qu'il respecte le plus. Quelle révolution d'idées ! quel désordre de sentimens, quel bouleversement terrible dans son cœur, dans sa cervelle, dans tout son petit être intelligent et moral ! Qu'on s'imagine tout cela, s'il est possible, car pour moi je ne me sens pas capable de démêler, de suivre la moindre trace de ce qui se passoit alors en moi.

Je n'avois pas encore assez de raison pour sentir combien les apparences me condamnoient et pour me met-

¹ *de* peigne.

² *terrible*. — Voy. p. 4, n. 6.

tre à la place des autres ; je me tenois à la mienne, et tout ce que je sentois, c'étoit la rigueur d'un châtimement effroyable pour un mal que je n'avois pas commis. La douleur du [30] corps m'étoit peu sensible ; je ne sentois que l'indignation, la rage, le désespoir. Mon cousin, dans un cas à peu près semblable, et qu'on avoit puni d'une faute involontaire comme d'un crime prémédité, se mettoit en fureur à mon exemple et se montoit, pour ainsi dire, à mon unisson. Tous deux dans le même lit, nous nous embrassions quelquefois avec des transports convulsifs, nous étouffions ; et quand nos jeunes cœurs un peu soulagés pouvoient exhaler leur colère, nous nous levions sur notre séant, et nous nous mettions tous deux à crier cent fois de toute notre force : *Carnifex! Carnifex! Carnifex!*

Je sens en écrivant ceci que mon pouls s'élève encore. Ces momens me seront toujours présens quand je vivrois cent mille ans. Ce premier sentiment de la violence et de l'injustice est resté si profondément gravé dans mon ame, que toutes les idées qui s'y rapportent me rendent ma première émotion ; ce sentiment, relatif à moi dans son origine, a pris une telle consistance en lui-même et s'est tellement détaché de l'intérêt personnel, que mon cœur s'enflamme au spectacle ou au récit de toute action injuste, quel qu'en soit l'objet et en quelque lieu qu'elle se commette, comme si l'effet en retomboit sur moi. Quand je lis les cruautés d'un tyran féroce, les subtiles noirceurs d'un fourbe de Ministre, je partirois volontiers, si je pouvois rétrograder dans un autre siècle, pour aller poignarder ces misérables, dussé-je cent fois y périr. Je me suis souvent mis en nage

à poursuivre à la course ou à coups de pierre¹ un coq, [31] un bœuf, un chien, quelque animal que j'en voyois tourmenter un autre, uniquement parce qu'il se sentoit le plus fort. Ce mouvement peut m'être naturel, je le veux croire : mais le souvenir profond de la première injustice que j'ai soufferte y fut trop long-temps et trop fortement lié pour ne l'avoir pas puissamment renforcé.

Là fut le terme de la sérénité de mon ame. Dès ce moment je cessai de jouir d'un bonheur pur, et je sens aujourd'hui même que le souvenir des charmes de mon enfance s'arrête là. Nous restâmes encore à Bossey quelques mois. Nous y fûmes comme on nous représente le premier homme après sa chute, encore dans le Paradis terrestre, mais ayant cessé d'en jouir. C'étoit en apparence la même situation et en effet une toute autre manière d'être. L'attachement, le respect, l'intimité, la confiance ne lioient plus les élèves à leurs guides; nous ne les regardions plus comme des Dieux qui lisoient dans nos cœurs. Nous étions moins honteux de mal faire et plus craintifs d'être accusés. Nous commençâmes à nous cacher, à nous mutiner, à mentir. Tous les vices de notre âge corrompoient notre innocence et enlaidissoient nos jeux. La campagne même perdoit à nos yeux cet attrait de douceur et de simplicité qui va au cœur. Elle nous sembloit déserte et sombre : elle s'étoit comme couverte d'un voile qui nous en cachoit les beautés. Nous cessâmes de cultiver nos petits jardins, nos herbes, [32] nos plantes. Nous n'allions plus gratter légèrement la terre pour voir naître et croître le germe

¹ Ms. : pierres.

des pois que nous avions semés. Nous nous dégoûtâmes de cette vie simple, on se dégoûta de nous. Mon oncle nous retira, et nous nous séparâmes de M. et Mad^{lle} Lambercier, rassasiés les uns des autres et regrettant peu de nous quitter.

Près de trente ans se sont passés depuis ma sortie de Bossey, sans que je m'en sois rappelé le séjour d'une manière agréable par des souvenirs un peu liés. Mais depuis qu'ayant passé l'âge mûr je décline vers la vieillesse, je sens que ces mêmes souvenirs renaissent et se gravent dans ma mémoire avec des traits dont la force et le charme s'augmentent de jour en jour, comme si, sentant déjà la vie qui s'échappe, mon cœur cherchoit à la ressaisir par ses ¹commencemens. Les moindres faits de ce temps-là me plaisent par cela seul qu'ils sont de ce temps-là. Je me rappelle toutes les circonstances des lieux, des gens, des heures. Je vois la servante ou le valet agissant dans la chambre, une hirondelle entrant par la fenêtre, une mouche se posant sur ma main tandis que je récitais ma leçon. Je vois tout l'arrangement de la chambre que nous occupions sur le derrière; le cabinet de M. Lambercier, au devant à main droite; une estampe représentant la suite des Papes, un baromètre, un ²Almanach, des framboisiers, qui, d'un jardin fort élevé derrière la [33] maison, venoient ombrager nos fenêtres et nous amusoient souvent délicieusement. Je ³sens bien que le lecteur n'a pas grand besoin de savoir tout cela, mais moi j'ai besoin de le lui dire, comme beaucoup d'autres choses

¹ premiers.

² un grand. *Schinx*.

³ sais.

dont il se passeroit aussi volontiers. Que n'osé-je lui conter de même les précieuses anecdotes de cet heureux âge, qui me font encore tressaillir de plaisir quand je me les rappelle ! Cinq ou six surtout... Composons. Je vous fais grâce des autres, mais j'en veux une, une seule, pourvu qu'on me la laisse conter aussi longuement qu'il me sera possible, pour prolonger mon plaisir. Si je ne cherchois que le vôtre, je pourrois choisir celle du derrière de Mademoiselle Lamercier, qui, par une malheureuse culbute au bas du pré, fut étalé tout en plein devant le Roi de Sardaigne à son passage ; mais celle du noyer de la terrasse est la plus amusante pour moi, qui fus acteur, au lieu que je ne fus qu'oisif spectateur de la culbute : et j'avoue que je ne trouvai pas le mot pour rire à un accident qui, bien que comique en lui-même, m'alarmoit pour une personne que j'aimois comme une mère, et peut-être plus.

O vous, lecteurs curieux de l'histoire du noyer de la terrasse, écoutez-en l'horrible Tragédie et vous abstenez de frémir, si vous pouvez.

[34] Il y avoit, hors la grande porte de la cour, une terrasse, à main droite en sortant, sur laquelle on alloit souvent s'asseoir l'après-midi pour voir les passans¹, mais qui n'avoit point d'ombre. Pour lui en donner, M. Lamercier y fit planter un noyer. La plantation de cet arbre se fit avec solennité : les deux pensionnaires en furent les parrains, et, tandis qu'on combloit le creux, nous tenions l'arbre chacun d'une main avec des chants de triomphe. On fit une espèce de bassin autour de l'arbre pour l'arroser : chaque jour, ardens spectateurs

¹ Ces quatre derniers mots sont ajoutés dans l'interligne. — Voy. p. 4, n. 6

de ces arrosemens, nous nous confirmions, mon cousin et moi, dans l'idée qu'il étoit plus beau de planter un arbre sur la terrasse qu'un drapeau sur la brèche. Nous résolûmes enfin de nous procurer cette gloire sans la partager avec qui que ce fût.

Pour cela, nous allâmes couper une bouture d'un jeune saule et nous la plantâmes sur la terrasse, à huit ou dix pieds de l'auguste noyer. Nous n'oublîâmes pas de faire aussi un creux autour de notre arbre : la difficulté étoit d'avoir de quoi le remplir, car l'eau venoit d'assez loin et on ne nous laissoit pas courir pour en aller prendre. Cependant il en falloit absolument pour notre saule, quand ce n'eût été que par imitation. Nous employâmes toutes sortes de ruses pour lui en fournir durant quelques jours, et cela nous réussit si bien que nous le vîmes bourgeonner et pousser de petites feuilles, dont nous mesurions l'accroissement d'heure en heure, persuadés, quoiqu'il ne fût pas à un pied de terre, qu'il ne tarderoit pas à nous ombrager.

[35] Comme notre arbre, nous occupant tout entiers, nous rendoit incapables de toute application, de toute étude, qu'il nous faisoit ¹raffoler, et que, ne sachant à qui nous en avions, on nous tenoit de plus court qu'au-paravant, nous vîmes l'instant fatal où l'eau nous alloit manquer, et nous nous désolions dans l'attente de voir notre cher arbre périr de sécheresse. La nécessité, mère de l'industrie, nous fournit ²une invention pour garantir ³l'arbre et nous d'une mort certaine. Ce fut de faire une rigole par-dessous terre qui conduisît ⁴furtivement

¹ *presque extravaguer.*

² *un moyen.*

³ *notre arbre.*

⁴ *secrètement.*

au saule une partie de l'eau dont on arrosoit le noyer. Cette entreprise, exécutée avec ardeur, ne réussit pas d'abord. Nous avions si mal pris la pente que l'eau ne couloit point : la terre s'ébouloit et bouchoit la rigole ; l'entrée ¹s'emplissoit d'ordures ; tout alloit de travers. Rien ne nous rebuta : *omnia vincit labor improbus*. Nous creusâmes davantage et la terre et notre bassin, pour donner à l'eau son écoulement ; nous fendîmes des ²fonds de boîtes en petites planches étroites et minces, dont les unes mises de plat à la file, et d'autres des deux côtés posées de champ et ³obliquement sur celles-là, nous firent ⁴un conduit triangulaire, dont nous enduisîmes soigneusement les joints de terre glaise, et à l'entrée duquel nous plantâmes de petits bouts de bois minces et parallèles, qui, formant une espèce de grillage ou de crapaudine, retenoient ⁵le limon et les pierres, sans boucher le passage à l'eau. Enfin nous recouvrimmes [36] soigneusement notre ouvrage de terre bien égalisée et de gazon, et, le jour où tout fut fait, nous attendîmes dans des transes incroyables l'heure de l'arrosement. Après des siècles d'attente, cette heure fatale vint enfin. M. Lamercier vint aussi à son ordinaire assister à l'opération. Nous nous tenions tous deux derrière lui pour cacher notre arbre, auquel par bonheur il tournoit le dos.

A peine achevoit-on de verser le premier seau d'eau, que nous commençâmes d'en voir couler dans notre

¹ *se remplissoit.*

² *bouts.*

³ *en angle.* — La correction « obliquement », d'abord faite au crayon, a été ensuite repassée à l'encre.

⁴ *une espèce de conduit.*

⁵ *les pierres et le limon.*

bassin. A cet aspect la prudence et la crainte nous abandonnèrent : nous nous mîmes à pousser des cris de joie qui firent retourner M. Lamercier, et ce fut dommage, car il prenoit grand plaisir à voir combien la terre du noyer étoit bonne et buvoit avidement son eau.

Frappé de la voir se partager entre deux bassins, il s'écrie à son tour, examine, voit la friponnerie, se fait aussitôt apporter une pioche, donne un coup, fait voler deux ou trois de nos planches, et criant à pleine tête, *Un aqueduc ! un aqueduc !* il frappe des coups impitoyables, dont chacun portoit au fond de nos cœurs. En un moment les planches, le conduit, le bassin, le saule, tout fut détruit, tout fut labouré, sans qu'il y eût, durant cette expédition terrible, aucun autre mot prononcé, si ce n'est l'exclamation de M. Lamercier souvent répétée. *Un aqueduc !* s'écrioit-il en brisant tout, *un aqueduc ! un aqueduc !*

¹Le lecteur croit sans doute que l'aventure au sur-plus finit mal pour ²nous ; ³il se trompe : tout finit là. M. Lamercier [37] ne nous dit pas un mot de reproche, ne nous fit pas plus mauvais visage ; nous l'entendîmes même, ⁴un quart d'heure après, rire auprès de sa sœur à pleine gorge, car le rire de M. Lamercier s'entendoit de loin. Ce qu'il y eut de plus étonnant fut que, passé le premier saisissement, nous ne fûmes pas nous-mêmes fort affligés. Nous replantâmes ailleurs un autre arbre, et nous nous rappelions souvent la catastrophe du premier, en répétant entre nous d'un ton de triomphe : *Un aqueduc ! un aqueduc !* Jusque-là j'avois eu des

¹ On croira.

² les petits architectes.

³ on se trompera.

⁴ une heure.

accès d'orgueil par intervalles, quand j'étois Aristide ou Brutus, mais ce fut ici mon premier mouvement de vanité bien marquée. Avoir été l'Architecte d'un aqueduc, avoir su mettre une bouture en concurrence avec un grand arbre, me paroissoit le suprême degré de la gloire ; j'en jugeois mieux à dix ans que César à trente.

L'idée de ce noyer que j'ai vu planter et de la petite histoire qui s'y rapporte m'est si bien restée qu'un de mes plus agréables projets, dans mon dernier voyage de Genève¹, étoit d'aller à Bossey revoir les monumens des jeux de mon enfance et surtout le cher noyer, qui devoit alors avoir plus de trente ans. Je fus si continuellement obsédé, si peu maître de moi-même, que je ne pus trouver le [38] moment de me satisfaire. Il n'y a pas d'apparence que cette occasion renaisse jamais pour moi ; cependant je n'en ai pas perdu le désir avec l'espérance, et je suis presque sûr que si jamais, retournant dans ces lieux aimés, j'y retrouvois mon cher noyer encore en être, je l'arroserois de mes pleurs.

De retour à Genève, je passai deux ou trois ans² chez mon oncle, en attendant qu'on résolût ce qu'on feroit de moi. Comme il destinoit son fils au génie, il lui fit apprendre un peu de dessein et lui enseignoit les Éléments d'Euclide. J'apprenois tout cela par compagnie, et j'y pris goût, surtout au dessein, car ma raison n'étoit pas assez formée pour la Géométrie ; j'apprenois les

¹ En 1754.

² Ces « deux ou trois ans » paraissent se réduire à quelques mois de l'hiver 1724-25, à moins que, lors du passage de Victor-Amédée II (23 août 1724 ; ci-dessus p. 31), Jean-Jacques n'habitât plus chez M. Lamercier et fût seulement venu ce jour-là voir le cortège royal. Dans ce cas, il ne serait pas resté « deux ans » (p. 19), « deux ans entiers » (p. 21), à Bossey.

démonstrations par cœur, mon cousin faisoit de même ; nous n'apprenions rien de plus, mais nous ne laissions pas d'avancer toujours.

Mon oncle, homme de plaisir, s'occupoit assez peu de nous ; ma tante, pour se consoler des infidélités de son mari, se fit dévote et devint une espèce de Piétiste, qui aimoit mieux chanter les pseumes que de veiller à notre éducation. On nous laissoit presque une entière liberté, dont nous n'abusâmes jamais. Toujours inséparables, nous nous suffisions l'un à l'autre, et n'étant point tentés de fréquenter des polissons de notre âge, nous ne prîmes aucune habitude libertine. Quand [39] nous allions nous promener, nous regardions leurs jeux avec indifférence et sans désirer d'y prendre part. L'amitié nourrissoit si bien nos cœurs que les plus simples goûts faisoient nos délices.

A force de nous voir ensemble, on prit garde à nous. La longue figure effilée de mon cousin, son petit visage de pomme cuite, son air mou, sa démarche indolente excitoient les enfans à se moquer de lui. On lui donna dans le patois du pays le surnom de *Barnâ bredanna*, et, si tôt que nous sortions, nous n'entendions que *Barnâ bredanna* résonner tout autour de nous ; il enduroit cela plus tranquillement que moi ; je me fâchai, je voulus me battre ; c'étoit ce que les petits coquins demandoient. Je donnai des coups, j'en reçus davantage ; mon pauvre cousin me soutenoit de son mieux, mais d'une chique-naude on le renversoît par terre ; je devenois furieux. Cependant, quoique j'attrapasse force horions, ce n'étoit pas à moi qu'on en vouloit, c'étoit à *Barnâ bredanna* ; mais j'augmentai tellement leur acharnement par ma colère que nous n'osions plus sortir qu'aux heures

qu'on étoit en classe, de peur d'être hués et poursuivis par les écoliers.

Me voilà déjà redresseur des torts ; pour être un Paladin dans toutes les formes, il ne me manquoit plus que d'être amoureux : je le devins¹.

J'allois de temps en [40] temps voir mon père à Nion, petite Ville du pays de Vaud où il s'étoit établi. Mon père étoit fort aimé, surtout des femmes, et son fils se sentoît de cette bienveillance. Pendant les courts séjours que je faisois près de lui, c'étoit à qui me fêteroît ; une Mad^e de Wulson me faisoit cent caresses, et pour y mettre le comble, sa fille me prit pour son galant. On sent ce que c'est qu'un galant de douze ans près d'une fille de vingt-deux. Mais toutes ces friponnes sont si aisées de mettre ainsi de petites poupées en avant pour cacher les grandes, ou pour les tenter par l'image d'un jeu qu'elles savent rendre attirant. Pour moi qui ne voyois point entre elle et moi de disconvenance, je pris la chose au sérieux ; je me livrai de tout mon cœur, ou plutôt de toute ma tête, car je n'étois guère amoureux que par là, quoique je le fusse à la folie, et que mes transports, mes agitations, mes ²fureurs donnassent des scènes à pâmer de rire.

Je connois deux sortes d'amours très-distincts³ et qui n'ont presque rien de commun, quoique tous deux très-violens : l'un sensuel ou de tempérament, et l'autre platonique ou d'opinion. Tout le cours de ma vie s'est partagé entre l'un et l'autre, et même je les ai quelque-

¹ Il n'y avoit pas d'alinéa ici, mais, plus tard, Rousseau en a indiqué un par le signe usuel, mis devant « J'allois ». — Voy. p. 4, n. 6.

² *furies*.

³ Ms. : d'amour très-distinctes.

fois sentis tous deux à la fois, comme au moment dont je parle; car, en même temps que je m'emparois de Mademoiselle de Wulson si tyranniquement et si publiquement que je ne pouvois souffrir qu'aucun autre homme approchât d'elle, j'avois avec une Mademoiselle Goton, fille de mon [41] âge, de courts tête à tête, dans lesquels elle daignoit faire la maîtresse d'école, et c'étoit tout; mais le secret fut découvert, ou moins bien gardé de sa part que de la mienne, car bientôt on nous sépara, et quelque temps après, de retour à Genève, j'entendis, en passant à Coutance, de petites filles me crier à demi-voix : *Goton tic-tac Rousseau.*

J'étois, pour ainsi dire, tout entier à chacune de ces deux personnes, et si parfaitement, qu'avec l'une il ne m'arriva jamais de penser à l'autre; mais du reste, rien de semblable en ce qu'elles me faisoient éprouver. En abordant Mademoiselle de Wulson, j'étois charmé sans être ému; j'aurois passé ma vie entière avec elle sans songer à la quitter, mais le besoin de la voir ne me prenoit que par ennui, lorsque je n'avois rien de mieux à faire. Je l'aimois surtout en grande compagnie; les plaisanteries, les agaceries, les jalousies mêmes¹ m'atta-

¹ La leçon « mêmes » se trouve aussi dans le ms. Moulton et les premières éditions l'ont conservée. Mais toutes les autres ont eu soin de supprimer la lettre s, puisqu'on admet que *même*, en pareil cas, est pris adverbialement et demeure invariable. Constatons, en passant, que la *Grammaire des grammaires* de Ch.-P. Girault-Duvivier, 21^e édit., 1879, t. I, p. 422, cite précisément cette phrase de Rousseau pour prouver qu'il écrivait *même*, sans s. De son côté, Littré invoque un passage analogue d'*Émile*, livre I : « D'autres femmes, des bêtes *même* pourront lui donner le lait qu'elle lui refuse. » Encore ici, Rousseau a adopté la forme *mêmes* dans son manuscrit et dans l'édition originale. Beaucoup d'exemples énumérés par les lexiques et les grammairiens doivent également représenter, non l'orthographe originale et authentique d'un écrivain, mais seulement celle de son imprimeur ou de son éditeur.

choient, m'intéressoient; je triomphois avec orgueil des grands rivaux qu'elle maltraitoit en apparence, et auxquels j'avois la bêtise de me croire tout de bon préféré. J'étois tourmenté, mais j'aimois ce tourment. Les applaudissemens, les ris m'échauffoient l'ame; j'avois des emportemens, des saillies, une énergie d'expression qui n'étoit pas de mon âge et que le sentiment le plus vif paroissoit dicter. En effet j'étois transporté d'amour dans un cercle : tête à tête, j'aurois été contraint, froid, peut-être ennuyé. Cependant je m'intéressois tendrement à elle; je n'en aurois pas ouï mal parler sans fureur; quand elle étoit malade, j'étois sincèrement affligé; absent d'elle, je l'invoquois en quelque façon dans mes peines; je m'attendrissois en pensant combien [42] j'étois toujours heureux auprès d'elle; il me sembloit que le chagrin ne pouvoit souffrir son aspect. Présent, ses caresses m'étoient douces au cœur, non aux sens; j'étois innocemment familier avec elle; mon imagination ne me demandoit rien. Cependant je n'aurois pu supporter de lui en voir faire autant à d'autres. Je l'aimois en frère, mais j'en étois jaloux en amant.

Je l'eusse été de Mademoiselle Goton comme un tigre, si elle m'en eût donné l'occasion. Rien n'étoit modéré de ce qui me venoit d'elle. Ses moindres délais me mettoient en furie, mais paroissoit-elle, à l'instant sa vue m'allumoit le sang d'une ardeur inconcevable, et tout étoit oublié. J'étois familier avec la première, sans avoir de familiarité; j'étois au contraire aussi tremblant qu'agité devant la seconde, même au milieu des plus grandes privautés.¹ Si, dans mes momens de tristesse, je

¹ La phrase qui suit (jusqu'à « M^{lle} Goton ») est au bas de la page, accompagnée d'un signe de renvoi. Il en est de même, plus loin, des

pensois, pour me consoler, à M^{lle} de Vulson, dans ceux d'épanouissement, où mon cœur étoit plein de vie, je la consacrais à M^{lle} Goton. J'aurois passé ¹mes jours avec l'une; une heure avec l'autre étoit déjà trop; je tombois dans l'épuisement sans avoir goûté la jouissance, et alors ennuyé d'elle, je la fuyois de peur de la haïr. Je craignois également de leur déplaire; mais j'étois plus complaisant pour l'une et plus obéissant pour l'autre. Pour rien au monde je n'aurois voulu fâcher Mademoiselle de Vulson; mais si, dans mes transports, Mademoiselle Goton m'eût ordonné de me jeter dans les flammes, je crois que j'aurois obéi.

C'étoit en vérité une personne bien séduisante et bien singulière que cette Mademoiselle Goton. Elle avoit un mélange d'audace et de réserve qu'on ne sauroit concevoir. Elle se ²donnoit avec moi les plus grandes privautés, sans m'en permettre aucune avec elle : elle me traitoit exactement en enfant, ce qui prouve qu'elle l'étoit encore assez elle-même pour ne ³se faire [43] qu'un jeu du danger auquel elle s'exposoit. ⁴En voilà bien assez, ⁵peut-être trop, sur Mademoiselle Goton. Un enfant de cet âge n'est assurément pas intéressant pour le mien.

incises « avec un M. Christin, fort maltraité durant mes triomphes » (p. 41); — « qui d'ailleurs y avoit mis bon ordre » (p. 56); — « on ne vit de la vie un pareil étonnement » (p. 120 du ms.); — ainsi que des mots, ensuite biffés, « Tout cela ne me rebuta point. Au contraire » (p. 55). — Aux p. (du ms.) 99, « pour un courtaud », — 108, « ou que je n'étois pas assez fort », — 158, « j'y restai », ont été ajoutés en marge, avec un renvoi.

Ce sont là ou des omissions remontant à la transcription des minutes et aussitôt réparées, ou des additions postérieures.

¹ *ma vie.*

² *permettoit.*

³ *pas voir le d[anger].*

⁴ *Mais en.*

⁵ *ou peut-être.*

Mais je ne voudrois pour rien au monde revoir celui-là malgré son enfance, ni même y penser trop long-temps.

De retour à Genève, j'oubliai bientôt M^{lle} Goton, quoique les filles de S^t Gervais me l'eussent rappelée ¹quelquefois. Mais, pour M^{lle} de Vulson, je m'en ressouvins d'autant mieux que je recevois ²souvent de ses nouvelles, sans compter l'éternelle fidélité que nous nous étions jurée en nous séparant. Pour ratifier ce serment en personne, elle vint elle-même à Genève : nous nous vîmes deux fois chez ma tante Bernard. Rien de si tendre que les caresses de ma maîtresse, rien de si vif que ses protestations ; nous nous séparâmes en fondant en larmes. Quelques jours après, j'appris qu'elle étoit mariée avec un M. Christin, fort maltraité durant mes triomphes³, et que son voyage de Genève, dont elle avoit eu la bonté de me faire honneur, étoit pour acheter ses habits de noces. Tout jeune que j'étois, l'aventure me parut plus plaisante que tragique ; mon amour s'en alla comme il étoit venu, et la vanité qui l'avoit allumé l'éteignit sans peine. Je n'écrivis point d'injures à la perfide, je n'allai point lui reprocher son infidélité, mais je jurai de ne lui reparler de ma vie, et j'ai si bien tenu ce serment que, près de ⁴vingt [ans] après⁵, étant allé voir mon père et me promenant sur le lac avec lui, je vis des Dames dans un bateau près du nôtre. Je demandai⁶ qui elles étoient. Quoi, me dit⁷ mon père en riant et me montrant une d'entre elles, le cœur ne te le

¹ *deux ou trois fois.*

² *quelquefois.*

³ Voy. p. 39-40, n. 1.

⁴ *trente.*

⁵ En 1744, au retour de Venise. — Cf. p. 15, n. 2.

⁶ *à mon père.*

⁷ *dit-il en.*

dit-il pas ? [44] C'est Madame Christin, ton ancienne maîtresse, c'est Mademoiselle de Vulson. Je jugeai que ce n'étoit pas la peine de renouveler la querelle avec une femme de quarante ans, et, faisant signe à nos bateliers de s'éloigner, je lui tournai le dos sans rien dire. Ainsi finirent mes premières amours.

Cependant on délibéroit si l'on me feroit artisan, Procureur ou Ministre. J'avois assez de goût pour le ministère, comme l'ont tous les enfans, qui trouvent qu'il est beau de prêcher, mais le petit revenu du bien de ma mère, à partager entre mon frère et moi, ne suffisoit pas pour pousser mes études. On prit le parti de¹ me mettre chez Masseron, Greffier à l'Hôtel de Ville, pour apprendre, comme disoit M. Bernard, le métier de grapignan. Ce surnom ne me plaisoit point du tout : je trouvois l'occupation très-désagréable, et l'assiduité acheva de m'en rebuter. M. Masseron, de son côté, peu content de moi, me reprochoit sans cesse que mon oncle² lui avoit assuré *que je savois, que je savois*, tandis que réellement je ne savois rien ; qu'il lui avoit promis un joli garçon et qu'il ne lui avoit donné qu'un âne. Enfin je fus renvoyé du Greffe ignominieusement pour mon ineptie, et il fut décidé que je n'étois bon qu'à mener la lime.

³Ma vocation étant ainsi déterminée, je fus mis en apprentissage⁴, non toutefois chez un Horloger, mais chez un Graveur. Mon maître, appelé Du Commun, étoit un jeune homme rustre et violent, qui vint à bout très-promptement d'abrutir mon caractère ouvert, con-

¹ pour. *Schin*.

² l'avoit.

³ Rousseau a écrit en marge, au crayon : « Repris ici à Wootton. »

⁴ 1^{er} mai 1725, selon convention du 26 avril.

fiant et vif, de ternir tout l'éclat de mon enfance, et de me réduire, par l'esprit ainsi que par la fortune, à mon véritable état d'apprenti. Mon latin, mon histoire, tout [45] fut oublié, du moins pour un temps; je ne 'songeois pas même qu'il y eût eu des Romains au monde. Mon père, quand je l'allois voir, ne trouvoit plus en moi son idole, et je sentoisi si bien moi-même que M. et M^{lle} Lambercier n'auroient plus reconnu leur élève, que j'eus honte de me présenter à eux et ne les ai plus revus depuis ce temps-là. Les goûts les plus vils, la plus basse polissonnerie succédèrent à mes aimables amusemens, sans m'en laisser même la moindre idée. Il faut que, malgré l'éducation la plus honnête, j'eusse un grand penchant à dégénérer, car cela se fit très-rapidement, sans la moindre peine, et jamais César si précoc ne devint si promptement Laridon².

Le métier ne me déplaisoit pourtant pas en lui-même. J'avois un goût vif pour le dessein, le jeu du burin m'amusoit assez, et, comme l'art du Graveur pour l'horlogerie est très-borné, j'avois l'espoir d'en atteindre la perfection; ³ j'y serois parvenu peut-être, si la brutalité de mon maître et la gêne excessive ne m'avoient rebuté du travail. Je lui dérobois mon temps pour l'employer en occupations du même genre, mais qui avoient pour moi le goût de la liberté. Je gravois des espèces de médailles pour nous servir, à mes camarades et à moi, d'Ordres de Chevalerie, car l'esprit romanesque mêloit encore un peu de sa teinte à mes jeux. Mon maître me surprit à ce travail de contrebande et me roua de coups,

¹ *me souvenois pas.*

² Voy. La Fontaine, *Fables*, VIII, 24.

³ *et j'y.*

disant que je m'exerçois à faire de la fausse monnoie, parce que nos médailles avoient les armes de la République. Je puis bien jurer que je n'avois aucune idée de la fausse [46] monnoie, et très-peu de la véritable. J'aurois plustôt su comment se faisoient les as romains que nos pièces de trois sols.

La tyrannie de mon maître finit par me rendre insupportable le travail que j'aurois aimé, et par me donner des vices que j'aurois haïs, tels que le mensonge, le vol, la fainéantise. Rien ne m'a mieux appris la différence de la dépendance filiale à la dépendance servile que le souvenir des changemens que cette époque produisit en moi. Naturellement timide et honteux, je n'eus jamais tant d'éloignement pour aucun défaut que pour l'effronterie; mais j'étois accoutumé à une liberté honnête, qui seulement s'étoit jusque-là restreinte par degrés et qui s'évanouit alors tout-à-fait. J'étois hardi chez mon père, libre chez M. Lamercier, discret chez mon oncle: je devins craintif chez mon maître, et dès lors je fus un enfant perdu. Accoutumé à une égalité parfaite avec mes supérieurs dans la manière de vivre, à ne pas connoître un plaisir qui ne fût à ma portée, à ne pas voir un mets dont je n'eusse ma part, à n'avoir pas un désir sans le témoigner, à mettre enfin tous les mouvemens de mon cœur sur mes lèvres, qu'on juge de ce que je dus devenir dans une maison où je n'osois ouvrir la bouche, où il falloit sortir de table au tiers du repas, où, sans cesse enchaîné à mon travail, je ne voyois qu'objets de jouissance pour d'autres et de privation pour moi seul, où l'image de la liberté des compagnons et du maître augmentoit le poids de mon [47] asservissement, où, les entendant disputer sur ce que

je savois le mieux, il m'étoit défendu d'ouvrir la bouche, où tout enfin ce que je voyois devenoit pour mon jeune cœur objet de convoitise, uniquement parce que j'étois privé de tout. Adieu l'aisance, la gaieté, les mots heureux qui tant de fois jadis dans mes fautes m'avoient fait échapper au châtiment. Je ne puis me rappeler sans rire qu'un soir, chez mon père, ayant été pour quelque espièglerie condamné à m'aller coucher sans souper, ¹ je passai par la cuisine; la broche tournoit, on étoit autour du feu; il fallut, en passant, saluer tout le monde; quand la ronde fut faite, lorgnant du coin de l'œil ce rôti qui avoit si bonne mine et qui sentoit si bon, je ne pus m'empêcher de lui faire aussi la révérence et de lui dire tout haut d'un ton fort piteux : *Adieu, rôti*. Cette saillie de naïveté plut à mon père; il me fit rester à souper. Peut-être eût-elle eu le même bonheur chez mon maître, mais il est certain qu'elle ne m'y fût pas venue, ou que je n'eusse osé m'y livrer.

Voilà comment j'appris à convoiter en silence, à me cacher, à dissimuler, à mentir, et à dérober enfin, fantaisie qui jusque-là ne m'étoit jamais venue, et dont je n'ai jamais bien pu me guérir. La convoitise et l'impuissance mènent toujours là : voilà pourquoi tous les laquais sont fripons, et pourquoi tous les apprentis doivent l'être; mais dans un état égal et tranquille, où tout ce qui les tente est à leur portée, ils perdent en grandissant ce penchant. N'ayant pas eu le même avantage, je n'en ² ai pu tirer le même profit.

[48] Ce sont presque toujours des sentimens honnêtes mal dirigés qui font faire aux enfans le premier pas

¹ *il falloit passer par.*

² *pus tirer.*

vers le mal. Malgré les privations et les tentations, j'évois demeuré plus d'un an chez mon maître sans me déterminer à rien prendre en cachette, pas même des choses à manger. Mon premier vol fut purement une affaire de complaisance et d'amitié, mais il ouvrit la porte à ceux de friponnerie.

Il y avoit chez mon maître un compagnon appelé M. Verrat, dont la maison, dans le voisinage, avoit un jardin assez éloigné, qui produisoit de très-belles asperges. Il prit envie à M. Verrat, mieux pourvu d'appétit que d'argent, de voler à sa mère des asperges dans leur primeur et de les vendre, pour faire quelques bons déjeunés. Comme il ne vouloit pas s'exposer lui-même, il me choisit pour cette expédition, et après quelques cajoleries préliminaires, qui me gagnèrent d'autant mieux que je n'en voyois pas le but, il me la proposa comme une idée qui lui venoit sur le champ. Je résistai beaucoup : il insista ; je suis facile et je voulois lui complaire : je me rendis. J'allois tous les matins moissonner les plus belles asperges ; je les portois au Molard, où quelques bonnes femmes, qui voyoient très-bien que je venois de les voler, me le disoient pour les avoir à meilleur compte. Dans ma frayeur je ne marchandais guères, et prenant ce qu'elles vouloient bien me donner, je m'enfuyois à toutes jambes et le portois à M. Verrat. Cela se changeoit promptement en un déjeuné, dont j'étois le pourvoyeur et qu'il partageoit avec d'autres camarades, élevés comme [49] lui au grade de compagnon : car pour moi, chétif apprenti, content d'en avoir quelques bribes, je ne goûtois pas même à leur vin.

Ce petit manège dura plusieurs jours sans qu'il me vint même à l'esprit de dixmer sur M. Verrat le produit

de ses asperges. J'exerçois avec la plus grande fidélité ma friponnerie, tandis que celui qui me la faisoit faire corrompoit un enfant pour le plus vil intérêt. Cependant si j'eusse été surpris, que de coups, que d'ignominie, quel traitement n'eussé-je point essuyé, tandis que le ¹misérable en eût été cru sur sa parole, et moi doublement puni pour avoir osé le charger, attendu qu'il étoit compagnon et que je n'étois qu'apprenti. Voilà comment en tout état le fort coupable se sauve aux dépens du foible innocent.

J'appris ainsi qu'il n'étoit pas si pénible de voler que je l'avois cru, et je tirai si bon parti de ma science, que rien de ce que je convoitois n'étoit à ma portée en surêté. Je n'étois pas absolument mal nourri chez mon maître, et la sobriété ne m'étoit pénible qu'en la lui voyant si mal garder : l'usage de faire sortir les enfans de table quand on y sert ce qui les tente le plus me paroît très-bien entendu pour les rendre aussi friands que fripons. Je devins rapidement l'un et l'autre, et je m'en trouvois assez bien pour l'ordinaire, quelquefois fort mal quand j'étois surpris.

Un souvenir qui me fait frémir encore et rire tout à [50] [la] fois est celui d'une chasse aux pommes qui me coûta cher. Ces pommes étoient au fond d'une dépense, qui, par une jalousie élevée, tiroit du jour de la cuisine. Un jour que j'étois seul dans la maison, je montai sur la may² pour regarder dans le jardin des Hespérides ce précieux fruit dont je ne pouvois approcher. J'allai chercher la broche pour voir si elle y pouvoit atteindre à travers les trous : elle étoit trop courte. Je l'alongeai

¹ coupable.

² maie, transformé ensuite en « may ».

par une autre petite broche qui servoit pour le menu gibier. Je piquai plusieurs fois sans succès ; enfin je sentis avec transport que j'amenois une pomme. Je tirai doucement ; déjà la pomme touchoit à la jalousie ; j'étois prêt à la saisir...¹ La pomme étoit trop grosse : elle ne put passer par le trou. Que d'inventions ne mis-je point en usage pour la tirer ! Il fallut trouver des soutiens pour tenir la pomme en état, un couteau assez long pour la fendre, une latte pour la soutenir ; à force d'adresse, je parvins à la partager, espérant tirer ensuite les pièces l'une après l'autre. Mais à peine furent-elles séparées qu'elles tombèrent toutes deux dans la dépense. Lecteur pitoyable, partagez mon affliction.

Je ne perdis point courage, mais j'avois perdu beaucoup de temps ; je craignois d'être surpris ; je renvoie au lendemain une tentative plus heureuse et me remets à l'ouvrage, tout aussi tranquillement que si je n'avois rien fait, et sans songer même [51] aux deux témoins indiscrets qui déposeroient contre moi dans la dépense.

Le lendemain, je tente un nouvel essai : je monte sur mes treteaux, j'allonge la broche, je l'ajuste, j'étois prêt à piquer ; ² par malheur le dragon ne dormoit pas. Tout à coup la dépense s'ouvre, mon maître en sort, croise les bras, me regarde, et me dit : *Courage!*... Je n'ai pas celui d'achever.

Bientôt, à force d'essuyer de mauvais traitemens, j'y devins moins sensible. Ils me parurent enfin une sorte de compensation du vol, qui me mettoit en droit de le continuer. Au lieu de tourner les yeux en arrière et de regarder la punition, je les ³ jetois en avant et je

¹ *Qui dira ma douleur ?*

² *pour le coup.*

³ *tournois.*

regardois la vengeance : je jugeois que me battre comme fripon, c'étoit m'autoriser à l'être. Je trouvois que voler et être battu alloient ensemble, constituoient en quelque sorte un état, et qu'en remplissant la partie de cet état qui dépendoit de moi, je pouvois laisser le soin de l'autre à mon maître. Sur cette idée, je me mis à voler plus tranquillement qu'auparavant. Je me disois : Qu'en arrivera-t-il, enfin ? Je serai battu. Soit : je suis fait pour l'être.

J'aime à manger sans être avide ; je suis sensuel et non pas gourmand. Trop d'autres goûts me détournent de celui-là. Je ne me suis jamais occupé de ma bouche que quand mon cœur étoit oisif, et cela m'est arrivé si rarement dans ma vie que je n'ai guère eu le [52] temps de songer aux bons morceaux. Voilà pourquoi je ne bornai pas long-temps ma friponnerie au comestible ; je l'étendis bientôt à tout ce qui me tentoit, et si je ne devins pas un voleur en forme, c'est que je n'ai jamais été beaucoup tenté d'argent. Dans le cabinet commun, mon maître avoit un autre petit cabinet à part qui fermoit à clef. Je trouvai le moyen d'en ouvrir la porte et de la refermer sans qu'on s'en aperçût. Là je mettois à contribution ses bons outils, ses beaux desseins, ses empreintes, tout ce qui me faisoit envie et qu'il affectoit d'éloigner de moi. Dans le fond ces vols étoient bien innocens en eux-mêmes, puisqu'ils n'étoient faits que pour être employés à son service : mais j'étois transporté de joie d'avoir ces bagatelles en ma possession ; je croyois voler le talent avec ses productions. Du reste, il y avoit dans ce même cabinet des recoupes d'or et d'argent, de petits bijoux, même de la monnoie dans des boîtes. Quand j'avois cinq ou six sols dans ma

poche, c'étoit beaucoup ; cependant, loin de toucher à rien de tout cela, je ne me souviens pas d'y avoir jeté de ma vie un œil de convoitise : je le regardois avec plus d'effroi que de plaisir.

Je crois bien que cette horreur du vol de l'argent et de ce qui en produit me venoit en grande partie de mon éducation. Il se mêloit à cela des idées secrètes d'infamie, de prison, de châtiment, de potence, qui m'auroient fait frémir si j'avois été tenté ; au lieu que mes tours ne paroissent à mes yeux que des espiègleries, et n'étoient pas autre chose en effet. Tout cela ne pouvoit valoir que d'être bien étrillé par mon maître, et d'avance je m'arrangeois là-dessus.

[53] Mais, encore une fois, je ne convoitois pas même assez pour m'abstenir ; je n'avois rien à combattre. Une seule feuille de beau papier à dessiner me tentoit plus que l'argent pour en avoir une rame. Cette bizarrerie tient à une des plus grandes singularités de mon caractère. Elle a eu tant d'influence sur toute ma conduite qu'il importe de l'expliquer.

J'ai des passions très-ardentes, et, tandis qu'elles m'agitent, rien n'égale mon impétuosité : je ne connois plus ni ménagement, ni respect, ni crainte, ni bienséance ; je suis effronté, violent, cynique, intrépide ; il n'y a ni danger, ni honte qui me retienne ; auprès du seul objet qui m'occupe, l'univers entier disparoît devant moi. Prenez-moi dans le calme, je suis l'indolence et la timidité même ; tout m'effarouche, tout me rebute ; une mouche en volant me fait peur, un mot à dire, un geste à faire, épouvantent ma paresse ; la crainte et la honte me subjuguent à tel point que je voudrois m'éclipser aux yeux de tous les mortels. S'il faut agir,

je ne sais que faire ; s'il faut parler, je ne sais que dire ; si l'on me regarde, je suis décontenancé. Quand je me passionne, je trouve ordinairement ce que j'ai à dire ; mais dans les entretiens ordinaires je ne trouve rien, rien du tout ; ils me sont insupportables par la seule raison que je suis forcé de parler.

Ajoutez qu'aucun de mes goûts dominans ne consiste en choses qui s'achètent. J'aime beaucoup les plaisirs de la table, mais, ne pouvant souffrir ni la gêne de la bonne [54] compagnie, ni la crapule du cabaret, il ne me reste qu'à les goûter avec un ami, car, seul, cela ne m'est pas possible ; mon imagination s'occupe alors d'autre chose, et je n'ai pas le plaisir de manger. Si mon sang allumé me demande des femmes, mon cœur me demande encore plus de l'amour : des faveurs à prix d'argent perdroient pour moi tous leurs charmes ; je doute même s'il seroit en mon pouvoir d'en profiter. Il en est ainsi de tous les plaisirs à ma portée ; s'ils ne sont gratuits, je les trouve insipides. J'aime les seuls biens qui ne sont à personne qu'au premier qui sait les goûter.

Jamais l'argent ne me parut une chose aussi utile qu'on la trouve. Bien plus, il ne m'a jamais paru fort commode, car, n'étant bon à rien par lui-même, il faut le transformer pour en jouir ; il faut acheter, il faut marchander, souvent être dupe, bien payant et mal servi. Je voudrois une chose bonne dans sa qualité : avec mon argent je suis sûr de l'avoir mauvaise. J'achète cher un œuf frais, il est vieux ; un beau fruit, il est vert. J'aime le bon vin, mais où en prendre ? Chez un marchand de vin, ¹plus je paye et plus je suis empoisonné. Veux-je

¹ comme que je fasse, il m'empoisonnera.

absolument être bien servi ? Que de soins, que d'embarras ! Avoir des amis, des correspondans, donner des commissions, écrire, aller, venir, escorter, attendre, et souvent au bout être encore trompé. Que de peine avec mon argent ! Je la crains plus que je n'aime le bon vin.

[55] Mille fois, durant mon apprentissage et depuis, je suis sorti dans le dessein d'acheter quelque friandise. J'approche de la boutique d'un pâtissier : j'aperçois des femmes au comptoir ; je crois déjà les voir rire et se moquer entre elles du petit gourmand. Je passe devant une fruitière : je lorgne du coin de l'œil de belles poires, leur parfum me tente ; deux ou trois jeunes gens tout près de là me regardent, un homme qui me connoît est devant sa boutique ; je vois de loin venir une fille en casaquin : n'est-ce point la servante de la maison ? Ma vue courte et ma crainte me font mille illusions, je prends tous ¹ les passans pour des gens de ma connoissance ; par tout je suis intimidé, retenu par quelque obstacle ; mon désir croît avec ma honte, et je rentre enfin comme un sot, dévoré de convoitise, ayant dans ma poche de quoi la satisfaire, et sans avoir osé rien acheter.

J'entrerois dans les plus ennuyeux détails, si je suivais dans l'emploi de mon argent, soit par moi, soit par d'autres, l'embarras, la honte, la répugnance, les inconvéniens, les dégoûts de toute espèce que j'ai toujours éprouvés. A mesure qu'avancant dans ma vie le lecteur fera connoissance avec mon humeur, il sentira tout cela, sans que je m'appesantisse à le lui dire.

Cela compris, on comprendra sans peine une de mes

¹ *ceux qui passent.*

contradictions apparentes : c'est d'allier une avarice presque sordide avec le plus grand mépris pour l'argent. [56] C'est un meuble pour moi si peu commode que je ne m'avise pas même de désirer celui que je n'ai pas, et que, quand j'en ai, je le garde long-temps sans le dépenser, faute de savoir l'employer à ma fantaisie ; mais l'occasion commode et agréable pour moi se présente-t-elle ? j'en profite si bien que ma bourse se vide avant que je m'en sois aperçu. Du reste, ne cherchez pas en moi le tic des avares, qui est de dépenser pour l'ostentation ; tout au contraire, je dépense en secret et pour le plaisir. Loin de me faire gloire de dépenser, je m'en cache. Je sens si bien que l'argent n'est pas à mon usage que je suis presque honteux d'en avoir, et encore plus de m'en servir.

Mon désintéressement n'est donc que paresse : le plaisir d'avoir ne vaut pas la peine d'acquérir. Ma dissipation n'est que paresse encore, ainsi que mon avarice. La peine de garder mon argent me coûte moins que celle de l'employer¹. Je ²ne suis pas tenté de l'argent comme des choses, parce qu'entre l'argent et la chose désirée il y a toujours un intermédiaire, au lieu qu'entre la chose même et sa jouissance il n'y en a point. Si je vois la chose, elle me tente ; si je ne vois que le moyen de l'acquérir, il ne me tente pas. J'ai donc été fripon, et quelquefois je le suis encore pour des bagatelles, qui me plaisent et que j'aime mieux prendre que demander. Mais, petit [57] ou grand, je ne me souviens pas d'avoir volé de ma vie un liard à personne, hors une seule fois,

¹ mais quand l'occasion de dissiper commodément se présente, j'ai soin de la mettre à profit.

² suis moins tenté de l'argent que des choses.

il n'y a pas quinze ans, que je volai sept livres dix sous. Le fait vaut la peine d'être conté, car il s'y trouve un mélange impayable d'effronterie et de bêtise, que j'aurais peine moi-même à croire, s'il regardoit un autre que moi.

C'étoit à Paris; je me promenois avec M. de Francueil au Palais Royal, sur les cinq heures; il tire sa montre et me dit: Allons à l'Opéra. Je le veux bien. Nous allons; il prend deux billets d'amphithéâtre, m'en donne un, passe le premier avec l'autre; je le suis, il entre. En entrant après lui, je trouve la porte de l'amphithéâtre embarrassée; je regarde, je vois tout le monde debout; je juge que je pourrai bien me perdre dans cette foule, ou du moins laisser croire à M. de Francueil que j'y suis perdu; je reprends ma contre-marque, puis mon argent, et je m'en vais, sans songer qu'à peine avois-je atteint la porte que tout le monde étoit assis, et qu'alors M. de Francueil voyoit clairement que je n'y étois plus.

Comme jamais rien ne fut plus éloigné de mon humeur que ce trait-là, je le note, pour montrer qu'il y a des momens d'une espèce de délire où il ne faut point juger des hommes par leurs actions. Ce n'étoit pas précisément voler cet argent, c'étoit seulement en voler l'emploi; moins c'étoit un vol, plus c'étoit une infamie.

[58] Je ne finirois pas s'il falloit reprendre toutes les routes par lesquelles je passai de mon premier héroïsme à la bassesse d'un vaurien. Cependant, en prenant les vices de mon état, je ne pus jamais en prendre les goûts. Je m'ennuyois des amusemens de mes camarades, et quand la trop grande gêne m'eut aussi rebuté du

travail, je m'ennuyai de tout. Cela me rendit le goût de la lecture. Ces lectures, prises sur mon temps, devinrent un nouveau crime, qui m'attira de nouveaux châtimens : ce goût, irrité par la contrainte, devint passion, bientôt fureur. La Tribu, fameuse loueuse de livres, m'en louoit de toute espèce. Bon et mauvais, tout passoit : je ne choisissois point, je lisois tout avec la même avidité ; je lisois à l'établi, je lisois en allant faire mes messages, je lisois à la garde-robe et m'y oublois des heures entières ; la tête me tournoit de la lecture, je ne faisois plus rien que lire ; mon maître m'épioit, me surprenoit, me battoit, me prenoit mes livres. Que de volumes furent déchirés, brûlés, jetés par les fenêtres ! Que d'ouvrages restèrent chez la Tribu dépareillés !¹ Quand je n'avois plus de quoi la payer, je lui donnois mes chemises, mes cravates, mes mouchoirs, mes hardes ; tout lui étoit bon ; mes trois sols d'étrennes tous les Dimanches lui étoient régulièrement portés. A force de querelles, de coups, de lectures dérobées et mal choisies, mon humeur devint sauvage, ma tête commençoit à s'altérer, et je vivois en vrai loup-garou. [59] Cependant si mon goût ne me préserva pas des livres plats et fades, mon bonheur me préserva des livres déshonnêtes ; non que la Tribu se fît un scrupule de m'en prêter ; mais, pour les faire valoir, elle me les nommoit avec un air de mystère qui me forçoit précisément à les refuser, tant par dégoût que par honte, et le hasard seconda si bien mon humeur pudique que j'avois plus de trente ans avant que j'eusse jeté les yeux sur aucun de ces pernicieux livres qu'une belle Dame

¹ *Tout cela ne me rebuta point. Au contraire. — Voy. p. 39-40, n. 1.*

de par le monde trouve incommodes, en ce qu'on ne peut les lire que d'une main.

Voilà donc, me dira-t-on, l'argent devenu nécessaire ? Il est vrai, mais ce fut quand la lecture m'eut ôté toute activité. Livré tout entier à mon nouveau goût, je ne faisais plus que lire, je ne voloïs plus. C'est encore ici une de mes différences caractéristiques. Au milieu d'une certaine habitude d'être, un rien me distrait, me change, m'attache, enfin me passionne ; et alors tout est oublié, je ne songe plus qu'au nouvel objet qui m'occupe. Le cœur me battoit d'impatience de feuilleter le livre que j'avois dans ma poche ; je le tirois aussitôt que j'étois seul, et ne songeois plus à fouiller le cabinet de mon maître, qui d'ailleurs y avoit mis bon ordre¹. J'ai même peine à croire que, quand j'aurois eu une passion plus coûteuse, j'eusse volé pour cela. Borné toujours au moment présent, il n'étoit pas dans mon tour d'esprit de m'arranger ainsi pour le plaisir à venir. La Tribu me faisoit [60] crédit, les avances étoient petites, et, quand j'avois empoché mon livre, je ne ²songeois plus à rien. L'argent qui tomboit dans mes poches alloit naturellement à cette femme, et, quand elle étoit pressante, rien n'étoit plustôt sous ma main que mes propres effets : voler par avance étoit trop de prévoyance, et voler pour payer n'étoit pas même une tentation.

En moins d'un an j'épuisai la mince boutique de la Tribu, et alors je me trouvai dans mes loisirs cruellement désœuvré. Guéri de mes goûts d'enfant et de polisson par celui de la lecture, et même par mes lectures,

¹ Voy. p. 39-40, n. 1.

² *pensois*.

qui, bien que mal choisies et souvent mauvaises, rame-
noient pourtant mon cœur à des sentimens plus nobles
que ceux que m'avoit donné[s] mon état, dégoûté de
tout ce qui étoit à ma portée, et sentant trop loin de
moi tout ce qui m'auroit tenté, je ne voyois rien de
possible qui pût contenter mon cœur. Mes sens, émus
depuis long-temps, me demandoient une jouissance dont
je ne savois pas même imaginer l'objet. J'étois aussi
loin du véritable que si je n'avois point eu de sexe, et
déjà pubère et sensible, je pensois quelquefois à mes
folies, mais je n'imaginois rien au delà.

Dans cette étrange situation, mon inquiète imagina-
tion prit un parti qui me sauva de moi-même et donna
le change à la nature. Ce fut de se nourrir des situa-
tions qui m'avoient intéressé dans mes lectures, de les
rappeler, de les varier, de les combiner, de me les ap-
proprier tellement que [61] je devinsse un des person-
nages que j'imaginois, que je me visse toujours dans les
positions les plus agréables ou les plus brillantes selon
mon goût, enfin que l'état fictif où je venois à bout de
me mettre me fît oublier mon état réel dont j'étois si
mécontent. Cet amour des objets imaginaires et cette fa-
cilité de m'occuper à leur contemplation formèrent, par
trait de temps, mon principal caractère et déterminè-
rent mon goût pour la solitude. On verra plus d'une fois
dans la suite les bizarres effets de cette disposition, si
sauvage en apparence, mais qui vient en effet d'un cœur
trop affectueux, trop aimant, trop tendre, qui, faute
d'en trouver d'existans qui lui ressemblent, est forcé de
se nourrir de fictions. Il me suffit, quant à présent, d'a-
voir marqué l'origine et le premier jeu d'une fantaisie
qui a modifié toutes mes passions, et qui, les conte-

nant par elles-mêmes, m'a rendu toujours paresseux à faire, par trop d'ardeur à désirer.

J'atteignis ainsi ma seizième année, inquiet, mécontent de tout et de moi, sans goûts de mon état, sans plaisirs de mon âge, dévoré de désirs dont j'ignorois l'objet, soupirant sans motifs de tristesse, pleurant sans savoir de quoi, enfin caressant tendrement mes chimères, faute de rien voir autour de moi qui les valût. Les Dimanches, mes camarades venoient me chercher après le prêche pour aller promener et m'ébattre avec eux. Je leur aurois volontiers échappé, si j'avois pu ; mais une fois en train dans leurs jeux, j'étois plus ardent et [62] j'allois plus loin que les autres. Difficile à ¹émouvoir et à retenir, j'étois comme ces lourdes masses que rien n'arrête plus quand une fois elles sont ébranlées. Dans nos promenades hors de la ville, j'allois toujours en avant sans songer au retour. J'y fus pris deux fois ; les portes furent fermées avant que je pusse rentrer. Le lendemain mon maître me traita comme on s'imagine, et la seconde fois il me promit un tel accueil pour la troisième que je résolus de ne m'y pas exposer. Cette troisième fois si redoutable vint pourtant. Ma vigilance fut mise en défaut par un maudit Capitaine, appelé M. Minutoli, qui fermoit toujours la porte où il étoit de garde une demi-heure avant les autres ; il s'amusoit à faire coucher dehors les promeneurs ; on le savoit, mais on ne savoit pas toujours le jour et la porte où il ²les attendoit. Un malheureux Dimanche ³, au commencement du printemps, séduits par le beau

¹ ébranler.

² étoit de garde.

³ 14 mars 1728.

temps, nous avions un peu prolongé nos courses et nous revenions à peu près à l'heure, deux de mes camarades et moi. A demi-lieue de la ville, j'entends sonner la retraite, je double le pas; j'entends battre la caisse, le cœur me bat, je cours à toutes jambes, j'arrive essoufflé; je vois de loin les soldats à leurs postes, j'accours, je crie dans mon désespoir; à vingt pas de l'avancée, je vois lever le premier pont: je frémis en voyant [63] en l'air ces cornes terribles, sinistre et fatal augure du sort inévitable que ce moment commençoit pour moi.

Dans le premier transport de ma douleur, je me jetai sur le glacié en mordant la terre. Mes camarades, riant de leur malheur, prirent à l'instant leur parti. Je pris aussi le mien, mais ce fut d'une autre manière. Sur le lieu même, je jurai de ne rentrer jamais chez mon maître. Le lendemain, quand, à l'heure de la découverte, ils rentrèrent en ville, je leur fis mes adieux, les priant seulement d'avertir mon cousin Bernard de la résolution que j'avois prise et du lieu où il pourroit me trouver.

A mon entrée en apprentissage, étant séparé de lui, je le vis moins. Toutefois, durant quelque temps, nous nous rassemblions les Dimanches; mais insensiblement chacun prit d'autres habitudes et nous nous vîmes ¹très-rarement; je suis persuadé que sa mère contribua beaucoup à ce changement. Il étoit, lui, un garçon du haut; moi, chétif apprenti, je n'étois plus qu'un enfant de S^t Gervais; il n'y avoit plus entre nous d'égalité, malgré la naissance: c'étoit se commettre que me fréquenter. Cependant les liaisons ne cessèrent pas tout-à-fait entre nous, et, comme il étoit d'un bon naturel, il

¹ plus.

suivoit quelquefois son penchant, malgré les leçons de sa mère.

Instruit de mon projet, il accourut, non pour y entrer, ou pour m'en faire changer, mais pour me faire ses [64] adieux et jeter, par de petits présens, quelque agrément dans ma fuite, car mes propres ressources ne pouvoient me mener fort loin; il me donna, entre autres, une petite épée dont j'étois fort épris et que j'ai portée jusqu'à Turin, où elle me fut enlevée, comme il sera dit ci-après. Plus j'ai réfléchi depuis à la manière dont il se conduisit avec moi dans ce moment critique, plus je me suis persuadé qu'il suivit les instructions de sa mère et peut-être de son père; car il n'est pas possible que, de lui-même, il n'eût fait quelque effort pour me retenir, ou qu'il n'eût été tenté de me suivre, comme je l'y invitois : mais point. Il m'encouragea dans mon dessein plutôt qu'il ne m'en détourna; puis, quand il me vit bien résolu, il me quitta sans beaucoup de larmes. Nous ne nous sommes jamais écrit ni revus; c'est dommage; c'étoit un garçon essentiellement bon : nous étions faits pour nous aimer.

Avant de m'abandonner à la fatalité de ma destinée, qu'on me permette de tourner un moment les yeux sur celle qui m'attendoit naturellement, si je fusse tombé dans les mains d'un meilleur maître. Rien n'étoit plus convenable à mon humeur, rien n'étoit plus propre à me rendre heureux que l'état tranquille et peu pénible d'un bon artisan dans certaines classes, telles qu'est à Genève celle des Graveurs. Cet état, [65] assez lucratif pour donner une subsistance aisée et pas assez pour mener à la fortune, eût borné mon ambition tout le reste de mes jours, et me laissant un loisir honnête pour cul-



SUZANNE GONCERUT, NEE ROUSSEAU

1682-1774

Collection Georges Fazy.

tiver des goûts modérés, il ne m'eût ni permis d'en avoir d'autres, ni donné ces inquiétudes qui troublent le repos de la vie par le désir de changer d'état. Ayant une imagination assez riche pour orner le mien, quel qu'il fût, de ses chimères, assez puissante pour me ¹ faire passer à mon gré de l'un à l'autre, il m'importoit peu dans lequel je fusse en effet : il ne pouvoit y avoir si loin du lieu où j'étois au premier Château en Espagne qu'il ne me fût aisé de m'y transporter. De cela seul il suivoit que l'état le plus simple, celui qui donnoit le moins de tracas et de soins, celui qui laissoit l'esprit le plus libre, étoit celui qui me convenoit le mieux, et c'étoit précisément le mien. En y restant j'aurois passé dans le sein de ma religion, de ma patrie, de ma famille et de mes amis, une vie ² égale et douce, telle exactement qu'il la falloir à mon caractère, dans l'uniformité d'un travail de mon goût et d'une société selon mon cœur. J'aurois été bon chrétien, bon Citoyen, bon ami, bon mari, bon père, bon ouvrier : j'aurois aimé mon état, je l'aurois honoré par mes [66] mœurs, par ma conduite, et après avoir ³ vieilli dans l'obscurité, mais dans le repos, je serois mort paisiblement dans le sein des miens. Bientôt oublié, sans doute, j'aurois été regretté, du moins aussi long-temps qu'on se seroit souvenu de moi.

Au lieu de cela... Quel tableau vais-je faire... Ah ! n'anticipons point sur les misères de ma vie ! Je n'occuperai que trop mes lecteurs de ce triste sujet.

¹ transporter à mon gré.

² paisible et douce.

³ passé une vie obscure et simple, mais égale et douce, je serois.

[67]

LIVRE II.

Autant le moment où l'effroi me suggéra le projet de fuir m'avoit paru triste, autant celui où je l'exécutai me parut délicieux. Encore enfant, quitter mon pays, mes parens, mes appuis, mes ressources ; laisser un apprentissage à moitié fait, sans savoir mon métier assez pour en vivre ; me livrer aux horreurs de la misère, sans voir aucun moyen d'en sortir ; dans l'âge de l'innocence et de la foiblesse, m'exposer à toutes les tentations du vice et du désespoir ; chercher au loin les maux, les crimes, ¹l'opprobre et la mort, sous un joug cent fois plus ²dur et plus inflexible que celui que je n'avois pu supporter : c'étoit là ce que j'allois faire, c'étoit la perspective effrayante que j'aurois dû envisager. Que celle que j'envisageois étoit différente ! L'indépendance que j'avois acquise étoit le seul sentiment qui m'affectoit. Libre et maître de moi-même, je croyois pouvoir tout faire, atteindre à tout, je n'avois qu'à m'élancer pour m'élever et voler dans les airs. J'entrois avec sécurité dans le vaste espace du monde ; mon mérite alloit le remplir ; à chaque pas j'allois trouver de brillantes aventures, des amis prêts à me servir, des maîtresses empressées à me plaire ; en me montrant, j'allois occuper de moi la terre [68] entière ; non pas la terre, car je me trompe, une société charmante me suffisoit sans m'embarrasser du reste. Ma modération m'inscrivoit dans une sphère étroite, mais délicieusement formée, ³et c'étoit assez pour

¹ l'esclavage.

² cruel.

³ où j'étois assuré de régner (A) où je me bernois maintenant à régner (B).

moi d'y régner. Un seul Château bornoit mon ambition : favori du Seigneur et de la Dame, amant de la Demoiselle, ami du frère, protecteur des voisins, j'étois content ; il ne m'en falloit pas davantage.

J'errai quelques jours autour de la Ville, logeant chez des paysans de ma connoissance, qui tous me reçurent avec plus de bonté que n'auroient fait des bourgeois. Ils m'accueilloient, me logeoient, me nourrissoient de trop bon cœur pour en avoir le mérite. Cela ne pouvoit pas s'appeler faire l'aumône ; ils n'y mettoient pas assez l'air de la supériorité.

A force d'errer et de parcourir le monde, j'allai jusqu'à Confignon, à deux lieues de Genève. Le Curé s'appeloit M. de Pontverre. Ce nom fameux dans l'histoire de Genève me frappa beaucoup : j'étois curieux de voir comment étoient faits les descendans des Gentilshommes de la Cuiller. J'allai voir M. de Pontverre : il me reçut bien, me parla de l'hérésie de Genève, de l'autorité de la sainte mère Église, et me donna à dîner. Je trouvai peu de chose à répondre à des argumens qui finissoient ainsi ; j'avois grand appétit, le repas fut abondant, et je trouvai que des Curés chez qui l'on dînoit si bien valaient tout au moins nos Ministres. Sans avoir étudié comme M. de Pontverre, j'étois moins mais mieux instruit que lui. Mais quoiqu'il ne me dît rien à quoi je ne crusse ¹avoir une solide réponse, j'étois trop bon [69] convive pour être si bon théologien, et son vin, que je trouvois excellent, argumentoit si victorieusement pour lui que j'aurois eu honte ²de fermer la bouche à un homme qui traitoit si bien la mienne. Je cédois donc, ou du

¹ *apercevoir* une bonne réponse.

² j'aurois rougi. *Schinz*.

moins je ne résistois pas en face ; on m'auroit cru faux, on se fût trompé ; je n'étois qu'honnête, cela est certain. La flatterie, ou du moins la condescendance, n'est pas toujours un vice, elle est quelquefois une vertu, surtout dans les jeunes gens. La bonté avec laquelle un homme nous traite nous attache à lui ; ce n'est pas pour l'abuser qu'on lui cède, c'est pour ne pas l'attrister, pour ne pas lui rendre le mal pour le bien. Quel intérêt avoit M. de Pontverre à m'accueillir, à me bien traiter, à vouloir me convaincre ? Aucun autre que le mien propre. Mon jeune cœur me disoit cela ; j'étois touché de gratitude et de respect pour le bon homme ; je sentoisi ou je croyois sentir la supériorité de ma cause, je ne voulus pas l'en accabler pour prix de son hospitalité. Il n'y avoit point d'intérêt hypocrite à cette conduite ; je ne songeoiis point à changer de religion, et bien éloigné de me familiariser avec cette idée, je ne l'envisageois qu'avec une horreur qui devoit m'en garantir pour long-temps. Je voulois seulement ne point fâcher ceux qui me caressoient dans cette vue, je voulois cultiver leur bienveillance et leur laisser espérer la victoire¹, en paroissant moins armé que je ne l'étois en effet.

La raison, la pitié, l'amour de l'ordre exigeoient [70] que, loin de se prêter à ma folie, on m'arrachât aux périls qui m'environnoient, en me renvoyant dans le sein de ma famille. C'est là ce qu'auroit fait ou tâché de faire tout homme vraiment charitable et vertueux. Mais quoique M. de Pontverre fût un bon homme, ce n'étoit assurément pas un homme vertueux. Au contraire, c'étoit un dévot, pour qui les plus grandes vertus étoient d'adorer les images et de dire le rosaire, une espèce de

¹ laisser l'espoir du succès, en. *Schinç*.

Missionnaire, dont le zèle pour la foi s'exerçoit saintement à faire des libelles contre nos Ministres. Loin de penser à me renvoyer chez moi, il se fit un devoir cruel de profiter du désir que j'avois de m'en éloigner pour me mettre hors d'état d'y retourner, quand même j'en aurois ¹envie. Il y avoit tout à parier qu'il m'envoyoit périr de misère ou devenir un bandit. Ce n'étoit point là ce qu'il voyoit. Il voyoit une ame ôtée à l'hérésie et rendue à l'Église. Honnête homme ou vaurien, qu'importoit cela, pourvu que j'allasse à la messe? Il ne faut pas croire, au reste, que cette façon de penser soit particulière aux Catholiques; elle est celle de toute religion dogmatique dont on fait l'essentiel de croire ceci ou cela.

Dieu vous appelle, me dit M. de Pontverre; allez à Annecy : vous y trouverez une bonne Dame bien charitable, que les bienfaits du Roi mettent en état de retirer d'autres ames de l'erreur dont elle est sortie elle-même. Il s'agissoit de Mad^e de Warens, nouvelle convertie, que les Prêtres [71] forçoient en effet de partager, avec la canaille qui venoit se faire catholique, une pension de deux mille francs que lui donnoit le Roi de Sardaigne.

J'étois un peu mortifié d'avoir besoin d'une bonne Dame bien charitable. J'aimois fort qu'on me donnât mon nécessaire, mais non pas qu'on me fît la charité, et une dévote n'avoit rien d'attirant pour moi. Toutefois pressé par M. de Pontverre, par la faim ²qui me talonnoit, bien aise d'ailleurs de faire un voyage et d'avoir

¹ l'envie.

² que je prévoyois.

un but, je prends mon parti, quoique¹ avec peine, et je pars pour Annecy. J'y pouvois être aisément en un jour, j'en mis trois. Je ne voyois pas un Château à droite ou à gauche sans aller chercher l'aventure que j'étois sûr qui m'y attendoit. Je n'osois pourtant entrer dans le Château, car j'étois fort timide. Mais j'allois chanter sous la fenêtre qui avoit le plus d'apparence, fort surpris, après m'être long-temps époumonné, de ne voir paroître ni Dame ni Demoiselle qu'attirât la beauté de mon chant ou le sel de mes chansons; car j'en savois d'admirables, que mes camarades m'avoient apprises et que je chantois² admirablement.

J'arrive enfin, je vois Madame de Warens. Cette époque de ma vie a décidé de mon caractère; je ne puis me résoudre à la passer légèrement. J'étois au milieu de ma seizième année. Sans être ce qu'on appelle un beau garçon, j'étois bien fait dans ma taille; j'avois la jambe fine, un joli pied, l'air dégagé, la [72] physionomie animée, la bouche mignonne, les dents vilaines, les sourcils et les cheveux noirs, les yeux petits et même enfoncés, mais animés par une ame ardente et qui en lançoient le feu. Malheureusement je ne savois rien de tout ce qu'il y avoit là d'avantageux pour moi, et de ma vie il ne m'est arrivé de songer à ma figure que lorsqu'il n'étoit plus temps d'en tirer parti. Ainsi j'avois toute la timidité de mon âge et celle d'un naturel aimant, toujours troublé par la crainte de déplaire. D'ailleurs, quoique j'eusse l'esprit orné, n'ayant jamais vu le monde,

¹ Ms. (ici et plus loin, p. 87, note) : quoiqu'avec. — De même : quoiqu'homme, p. 86, 87; quoiqu'italienne, p. 104; quoiqu'assez, p. 105; Quoiqu'alors, p. 131.

² très-dig[nement].

je manquois totalement de manières, et mes connoissances, loin d'y suppléer, ne servoient qu'à m'intimider davantage, en me faisant sentir combien j'en manquois.

Craignant donc que mon abord ne prévînt pas en ma faveur, je pris autrement mes avantages, et je fis une belle lettre en style d'orateur, où, cousant des phrases des livres avec des locutions d'apprenti, je déployois toute mon éloquence pour exciter la commisération de Mad^e de Warens. J'enfermai la lettre de M. de Pontverre dans la mienne, et je partis pour cette terrible audience. Je ne trouvai point Mad^e de Warens ; on me dit qu'elle venoit de sortir pour aller à l'Église. C'étoit le jour des Rameaux¹ de l'année 1728. Je cours pour la suivre, je la vois, je l'atteins, je lui parle... Je dois me souvenir du lieu, je l'ai souvent depuis mouillé de mes larmes et couvert de mes baisers : la situation m'en est encore aussi présente que s'il étoit actuellement sous mes yeux. Je le vois, entre un ruisseau qui le séparoit du jardin, d'un côté, et le mur de la cour, de [73] l'autre, ²conduisant à une porte de derrière par laquelle on entroit dans l'Église des Cordeliers. Que ne puis-je entourer d'un balustre d'or cette heureuse place ! que n'y puis-je attirer les vœux de ³tous les mortels ! Quiconque aime à honorer les monumens du salut d'une ame n'en devoit approcher qu'à genoux.

Prête à entrer dans cette porte, Mad^e de Warens se retourne à ma voix. Que devins-je à cette vue ? Je m'étois figuré une vieille dévote bien rechignée ; la bonne Dame de M. de Pontverre ne pouvoit être autre chose à

¹ 21 mars.

² *et* conduisant.

³ *toute la terre !* — La correction « tous les mortels » est d'une encre pâle. Cf. ci-dessus p. 4, n. 6.

mon avis. Je vois une figure charmante, un visage pétri de grâces, de beaux yeux bleus pleins de douceur, un teint éblouissant, le contour marqué d'une gorge enchantresse. Rien n'échappa au rapide coup d'œil du jeune prosélyte, car je devins à l'instant le sien, bien sûr qu'une religion prêchée par de tels Missionnaires ne pouvoit manquer de mener en Paradis. Je lui présente d'une main tremblante ma lettre ; elle la prend en me souriant, l'ouvre, jette un coup d'œil sur celle de M. de Pontverre, revient à la mienne, qu'elle lit toute entière et qu'elle eût relue encore, si son laquais ne l'eût avertie que la messe alloit commencer : *Eh ! mon enfant*, me dit-elle d'un ton de voix qui me fit tressaillir, *vous voilà courant le pays bien jeune ; c'est dommage en vérité*. Puis, sans attendre ma réponse, elle ajouta : *Allez chez moi m'attendre, et dites qu'on vous donne à déjeuner ; après la messe j'aurai le temps de causer avec vous*.

Louise Eleonor de Warens étoit une Demoiselle de la Tour-de-Pil, proche de Vevai, au pays de Vaud ; elle avoit épousé fort jeune ¹ M. de Warens, de la maison de Loys, [74] fils aîné de M. [de] Villardin, de Lausanne. Ce mariage, qui ne produisit point d'enfans, n'ayant pas trop réussi, Mad^e de Warens, poussée par quelque mécontentement domestique, prit le temps que Victor Amedée, Roi de Sardaigne, étoit à Evian pour passer le lac et venir se jeter aux pieds de ce Prince, abandonnant ainsi pour jamais son mari, sa famille et son pays, par une étourderie assez semblable à la mienne et qu'elle a eu tout le temps de pleurer aussi. Le Roi, qui aimoit à faire le zélé Catholique, la prit sous sa protection, lui

¹ A quatorze ans et demi (22 septembre 1713).

donna une pension de quinze cents livres de Piémont, ce qui étoit beaucoup pour un Prince aussi avare, et voyant que sur cet accueil on l'en croyoit amoureux, il l'envoya à Annecy, escortée par un détachement de ses Gardes; là, sous la direction de Michel Gabriel de Bernex, Évêque titulaire de Genève, elle fit abjuration¹ au Couvent de la Visitation.

Il y avoit six ans² qu'elle y étoit quand j'y vins, et elle en avoit alors vingt-huit³, étant née avec le siècle. Elle avoit de ces beautés qui se conservent et qui sont autant dans la physionomie que dans les traits; aussi la sienne étoit-elle encore dans tout son éclat, et même étant vieille, elle étoit toujours belle. Elle avoit un air caressant et tendre, un regard doux, un sourire angélique, une bouche à la mesure de la mienne, des cheveux cendrés d'une beauté peu commune et auxquels elle donnoit un tour négligé qui la rendoit très-piquante. Elle étoit petite de stature, courte et ramassée un peu dans sa taille, quoique [75] sans difformité, mais il étoit impossible de voir une plus belle tête, un plus beau sein, de plus beaux bras et de plus belles mains.

Son éducation avoit été fort mêlée; elle avoit ainsi que moi perdu sa mère en naissant⁴, et, recevant des instructions comme elles s'étoient présentées, elle avoit appris indifféremment un peu de sa gouvernante, un peu de ses maîtres, un peu de son père, un peu de son mari, et beaucoup de ses amans, surtout d'un M. de

¹ 8 septembre 1726.

² Moins de deux ans.

³ Plus exactement vingt-neuf, étant née le 31 mars 1699.

⁴ Un an après. Jeanne-Louise Warnery (née à Morges en décembre 1666), veuve de Samuel Blanchenay et femme de « Noble et vertueux Jean-Baptiste de la Tour, bourgeois de Vevey, » mourut en couches lors de la naissance de sa fille Anne, baptisée le 22 avril 1700.

Tavel, qui, ayant du goût et des connoissances, en orna la personne qu'il aimoit. Mais tant de genres différens se nuisirent les uns aux autres, et le peu d'ordre qu'elle mit à ses études, d'ailleurs assez bonnes, empêcha qu'elles n'étendissent la justesse naturelle de son esprit. Ainsi, quoiqu'elle eût ¹quelques principes de philosophie et de physique, elle ne laissa pas de prendre le goût que son père avoit pour la médecine Empirique et pour la Chimie. Elle faisoit des teintures, des élixirs, des baumes. des magisteres; elle prétendoit avoir des secrets. Les Charlatans, profitant de son foible, l'obsédèrent, la ruinèrent, consumèrent, avec leurs drogues et leurs fourneaux, ses talens, sa vie et ses charmes, et desséchèrent son esprit dont elle eût pu faire les délices des meilleures sociétés.

Mais, si de vils fripons profitèrent de son éducation mal digérée ² pour obscurcir les lumières de sa raison, son excellent cœur fut à l'épreuve et demeura toujours le même; son caractère aimant et doux, sa sensibilité pour [76] les malheureux, son inépuisable charité, son humeur gaie, ouverte et franche, ne s'altérèrent jamais; et même aux approches de la vieillesse et dans le sein de l'indigence, des maux, des calamités de toute espèce, son ame toujours égale lui conserva jusqu'à la fin de sa vie toute la ³gaieté de ses plus beaux jours.

Ses erreurs lui vinrent d'un fond[s] d'activité inépuisable qui vouloit sans cesse de l'occupation. Ce n'étoi[en]t pas des ⁴intrigues de femmes qu'il lui falloit, c'étoi[en]t des entreprises à faire ou à diriger. Je suis sûr que, vis-à-vis

¹ *quelque teinture* de philosophie.

² Le ms. Moulou porte : mal dirigée.

³ *sérénité*.

⁴ *tracasseries* de femmes.

d'elle et en même passe, Madame de Longueville n'eût paru qu'une tracassière. Madame de Warens étoit née pour les grandes ¹affaires; j'ose dire qu'elle étoit faite pour être Ministre d'État; ses talens ont été déplacés par la fortune, et ce qui eût fait sa gloire dans une situation plus élevée a fait sa perte dans celle où elle a vécu. Dans les choses qui étoient à sa portée, elle étendoit toujours son plan dans sa tête et voyoit toujours son objet en grand. Cela faisoit qu'employant des moyens proportionnés à ses vues plus qu'à ses forces, elle ²échouoit faute de ressources, mais non pas faute de justesse. Ce goût des affaires, qui lui causa tant de maux, lui fit du moins un grand bien dans son asile monastique, ce fut de l'empêcher de s'y fixer *. La vie uniforme et simple des Religieuses, leurs dévotions puériles, leur petit cailletage de parloir, tout cela ne pouvoit tenter un esprit toujours en mouvement, qui, formant chaque jour de nouveaux systèmes, avoit besoin de liberté pour s'y livrer. Le bon Évêque de Bernex, [77] avec moins d'esprit que François de Sales, lui ressembloit en bien des points, et Mad^e de Warens, qu'il appeloit sa fille et qui ressembloit de même à Madame de Chantal en beaucoup d'autres, eût pu lui ressembler encore dans sa retraite, si son goût ne l'eût détournée de l'oisiveté d'un Couvent. Ce ne fut point faute de zèle que cette aimable femme ne se livra pas aux menues pratiques de dévotion qui sembloient convenir à une nou-

¹ *affaires* (A) — *choses* (B). — Puis, pour éviter la répétition de ce dernier mot, Rousseau a repris le premier.

² *manquoit ses projets*.

* Non pour s'y faire Religieuse, puisqu'elle avoit un mari vivant, mais pour s'y abonner à vie, comme il en fut question³.

³ Voy. p. 4-5, n. 6.

velle convertie, vivant sous la direction d'un Prélat. Quel qu'eût été le vrai motif de son changement de religion, elle fut constante et sincère dans celle qu'elle avoit embrassée. Elle a pu se repentir d'avoir commis la faute, mais non pas désirer d'en revenir : elle n'est pas seulement morte bonne Catholique, mais elle a vécu telle de bonne foi, et j'ose affirmer, moi qui crois avoir lu dans toute l'intimité de son ame, que c'étoit uniquement par aversion pour les simagrées qu'elle ne faisoit point en public la dévote ; elle avoit une piété trop solide pour affecter de la dévotion. Mais ce n'est pas ici le lieu de m'étendre sur ses principes ; j'aurai d'autres occasions d'en parler.

Que ceux qui nient la sympathie des ames expliquent, s'ils peuvent, comment de la première entrevue, du premier moment, du premier regard, Mad^e de Warens m'inspira non-seulement le plus vif attachement, mais une confiance parfaite qui ne s'est jamais démentie. Supposons que ce que j'ai senti pour elle fût véritablement de l'amour, ce qui paroîtra douteux, tout au moins, à [78] qui suivra l'histoire de ¹nos liaisons ; comment cette passion se trouva-t-elle accompagnée dès sa naissance des sentimens qu'elle inspire le moins, la paix du cœur, la familiarité, la sécurité, la confiance ? Comment, en approchant pour la première fois d'une femme aimable, belle, éblouissante, d'une Dame d'un état supérieur au mien, de celle dont mon sort dépendoit en quelque sorte, par l'intérêt plus ou moins grand qu'elle y prendroit, me trouvai-je à l'instant aussi libre, aussi à mon aise que si j'eusse été parfaitement sûr de lui plaire ? Comment n'eus-je pas un moment d'embarras,

¹ *mes liaisons avec elle.*

de timidité, de gêne? Naturellement honteux, décontenancé, n'ayant jamais vu le monde, comment pris-je avec elle, dès le premier jour, les manières faciles, le langage tendre, le même ton familier que j'avois dix ans après, lorsque la plus grande intimité l'eut rendu naturel? A-t-on de l'amour, je ne dis pas sans désirs, car j'en avois d'inconnus, mais sans inquiétude, sans jalousie? Ne veut-on pas au moins apprendre de l'objet qu'on aime si l'on est aimé? C'est une question qu'il ne m'est pas plus venu dans l'esprit de lui faire une seule fois en ma vie, que de me demander à moi-même si je m'aimois, et elle n'a pas été plus curieuse avec moi. Il y eut certainement quelque chose d'extraordinaire dans mes sentimens pour cette charmante femme, et l'on y trouvera dans la suite des bizarreries auxquelles on ne s'attend pas.

Il fut question de ce que je deviendrois, et, pour en causer plus à loisir, elle me retint à dîner. Ce fut le premier repas de ma vie où j'eusse manqué d'appétit, et sa femme de chambre, qui nous servoit, dit aussi que j'étois le premier voyageur de mon âge et de mon espèce qu'elle en eût vu manquer. Cette remarque, qui ne me nuisit pas dans l'esprit de sa maîtresse, tomboit un peu sur un gros manant qui dînoit avec nous, et qui dévora lui tout seul un repas honnête pour six personnes. Pour moi, j'étois dans un ravissement qui ne me permettoit pas de manger. Mon cœur se nourrissoit d'un sentiment nouveau dont il occupoit tout mon être; il ne me laissoit des esprits pour nulle autre fonction.

Mad^e de Warens voulut savoir les détails de ma petite histoire. Je retrouvai pour la lui conter tout le feu de mon enfance, que j'avois perdu chez mon maître.

Plus j'intéressois cette aimable femme en ma faveur, plus elle plaignoit le sort auquel j'allois m'exposer. Sa tendre compassion se marquoit dans son air, dans ses regards, dans ses gestes. Elle n'osoit m'exhorter de retourner à Genève. Dans sa position, c'eût été un [79] crime de Lèse-Catholicité, et elle n'ignoroit pas combien elle étoit surveillée, ni combien ses discours étoient pesés. Mais elle me parloit d'un ton si touchant de l'affliction de mon père, qu'on voyoit bien qu'elle eût approuvé que j'allasse le consoler. Elle ne savoit pas combien, sans y songer, elle apportoit elle-même d'obstacle à ce qu'elle sembloit désirer. Outre que ma résolution étoit prise, comme je l'ai déjà dit, plus je la trouvois éloquente et persuasive, plus ses discours m'alloient au cœur, et moins je pouvois me résoudre à me détacher d'elle. Je sentoís que retourner à Genève étoit mettre entre elle et moi une barrière presque insurmontable, à moins de revenir à la démarche que j'avois faite et à laquelle il valoit mieux me tenir tout d'un coup. Je m'y tins. Mad^e de Warens, voyant ses efforts inutiles, ne les poussa pas jusqu'à se compromettre, mais elle me dit avec un regard de commisération : *Pauvre petit, tu dois aller où Dieu t'appelle, mais, quelque jour, tu te souviendras de moi.* Je crois qu'elle ne pensoit pas elle-même que cette espèce de prédiction s'accompliroit si cruellement.

La difficulté restoit toute entière. Comment subsister si jeune hors de mon pays? A peine à la moitié de mon apprentissage, j'étois bien loin de savoir mon métier. Quand je l'aurois su, je n'en aurois pu vivre en Savoye, pays trop pauvre pour avoir des arts. Le manant qui dînoit avec nous, forcé de faire une pause pour

reposer sa mâchoire, ouvrit un avis qu'il disoit partir du ciel, et qui, à juger par l'événement, venoit bien plutôt du côté contraire. C'étoit que j'allasse à Turin, où, dans un hospice établi pour l'instruction des catéchumènes, j'aurois, dit-il, la vie temporelle et céleste, jusqu'à ce qu'entré dans le sein de l'Église je trouvasse, par la charité des bonnes âmes, une place qui me convînt. A l'égard des frais du voyage, continua gravement mon homme, sa Grandeur Monseigneur l'Évêque ne manquera pas, si Madame lui propose cette sainte œuvre, de vouloir charitablement y pourvoir, et Madame la Baronne, qui est si charitable, ajouta-t-il¹ en se baissant, s'empressera surement d'y contribuer aussi.

Je trouvois toutes ces charités bien dures ; j'avois le cœur un peu serré, je ne disois rien, et Madame de Warens, sans saisir ce projet avec [80] autant d'empressement qu'il étoit offert, n'osant aussi le rejeter ouvertement, se contenta de dire que chacun devoit en toute chose contribuer au bien selon son pouvoir, et qu'elle en parleroit à Monseigneur. Mais mon diable d'homme, qui craignit qu'elle n'en parlât pas à son gré et qui avoit son petit intérêt dans cette affaire, courut prévenir les Aumôniers et emboucha si bien les bons Prêtres, que, quand Mad^e de Warens, qui craignoit pour moi ce voyage, en voulut parler à l'Évêque, elle trouva que c'étoit une affaire réglée, et il lui remit à l'instant l'argent destiné pour mon petit viatique. Mad^e de Warens n'osa insister pour me faire rester : j'approchois de l'âge où une femme du sien ne pouvoit décemment vouloir retenir un jeune homme auprès d'elle.

¹ dit-il. *Schinç.*

² *faisant une révérence.*

Mon voyage étant ainsi résolu par ceux qui vouloient prendre soin de moi, il fallut me soumettre, et c'est même ce que je fis sans beaucoup de répugnance. Quoique Turin fût plus loin que Genève, je jugeai bien qu'étant la capitale, il avoit avec Annecy des relations plus étroites qu'une ville étrangère d'État et de religion, et puis, partant pour obéir à Mad^e de Warens, je me regardois comme vivant toujours sous sa direction ; c'étoit plus que de vivre à son voisinage. Enfin l'idée d'un grand voyage flattoit ma manie ambulante, qui commençoit à se déclarer ; il me paroissoit beau de passer les monts à mon âge, de faire pour ainsi dire le petit Annibal, et de m'élever au-dessus de mes camarades de toute la hauteur des Alpes. Voir du pays est un appât auquel un Genevois¹ ne résiste guère. Je donnai donc mon consentement. Mon manant devant partir dans deux jours avec sa femme, je leur fus confié et recommandé ; ma bourse leur fut remise, renforcée par les soins de Mad^e de Warens, qui, de plus, me donna secrètement un petit pécule, auquel elle joignit d'amples instructions, et nous partîmes le Mercredi Saint².

Le lendemain de mon départ d'Annecy, mon père y arriva courant à ma piste, avec un M. Rival, son ami, Horloger comme lui, homme d'esprit, bel esprit même, qui faisoit des vers mieux que La Motte et parloit presque aussi bien que lui, au surplus parfaitement honnête homme, mais dont la littérature déplacée n'aboutit qu'à faire un de ses fils comédien.

[81] Ces Messieurs virent Mad^e de Warens et se con-

¹ Ms. : Gènevois. — Les deux graphies « Gènevois » et « Genevois » se rencontrent p. 124 du ms.

² 24 mars.

tentèrent de pleurer mon sort avec elle, au lieu de me suivre et de m'atteindre, comme ils l'auroient pu facilement, étant à cheval et moi à pied. La même chose étoit arrivée à mon oncle Bernard : il étoit venu à Confignon, et de là, sachant que j'étois à Annecy, au lieu d'y venir, il s'en retourna à Genève. Il sembloit que mes proches conspirassent avec mon étoile pour me livrer au destin qui m'attendoit. Mon frère s'étoit perdu, quelques années auparavant, par une semblable négligence, et si bien perdu qu'on n'a plus eu de ses nouvelles depuis ce temps-là.

Mon père n'étoit pas seulement un homme d'honneur, c'étoit un homme d'une probité sûre, et il avoit une de ces ames fortes qui font les grandes vertus. De plus, il étoit bon père, surtout pour moi qui lui représentois ¹une épouse chérie. Il m'aimoit très-tendrement, mais il aimoit aussi le plaisir, et d'autres goûts avoient un peu attiédi l'affection paternelle, depuis que je vivois loin de lui. Il s'étoit remarié ²à Nion, et, quoique sa femme ne fût plus en âge de me donner des frères, elle avoit des parens; cela faisoit une autre famille, d'autres besoins, un nouveau ménage, qui ne rappeloit plus mon souvenir. Mon père vieillissoit insensiblement et n'avoit aucun bien pour soutenir sa vieillesse. Nous avions, mon frère et moi, quelque bien de ma mère, dont le revenu devoit appartenir à mon père durant notre éloignement.

Cette idée ne se présentait pas ainsi à mon père et

¹ *la plus chérie des femmes.*

² Le 5 mars 1726. — Jean-Jacques demeurait alors chez Abel Du Commun, et on peut supposer qu'il obtint la permission d'assister au mariage de son père, célébré à Prangins. C'est aussi pendant cet apprentissage que son maître se maria (17 novembre 1726).

ne l'empêchoit pas de faire son devoir ; mais elle agissoit sans qu'il s'en aperçut lui-même, et ralentissoit quelquefois son zèle, qu'il eût poussé plus loin sans cela. Voilà, je crois, pourquoi venu d'abord vivement jusqu'à Annecy sur mes traces, il ne me suivit pas pourtant jusqu'à Chambéri, où il étoit moralement sûr de m'atteindre. Voilà encore pourquoi, l'étant allé voir un grand nombre de fois depuis ma fuite, je reçus toujours de lui des caresses de père, sans éprouver de grands efforts pour me retenir.

Cette conduite d'un père dont j'ai si bien connu la tendresse [82] et la vertu m'a souvent fait faire des réflexions sur moi-même, qui n'ont pas peu contribué à me maintenir le cœur sain. J'en ai tiré cette grande maxime de morale, la seule peut-être utile dans la pratique, d'éviter les situations qui mettent nos devoirs en opposition avec nos intérêts et qui nous montrent notre bien dans le mal d'autrui ; sûr que, dans de telles situations, quelque sincère amour du bien qu'on y porte, on foiblit tôt ou tard sans s'en apercevoir, et l'on devient injuste et méchant dans le fait, sans avoir cessé d'être juste et bon dans l'ame.

Cette maxime, fortement imprimée au fond de mon cœur et mise en pratique, quoiqu'un peu tard, dans ma conduite, est une de celles qui m'ont donné l'air le plus bizarre et le plus fou dans le public et parmi mes connoissances. On m'a imputé de vouloir être original et faire autrement que les autres : en vérité, je ne songeais, le plus souvent, à faire ni comme les autres ni autrement que les autres. Je désirois sincèrement de faire ce qui étoit bien. Je me dérobois de toute ma force à des situations qui me donnassent un intérêt contraire à

celui d'un autre homme, et par conséquent un désir secret de nuire à cet homme-là.

Il y a deux ans que Milord Maréchal me voulut mettre dans son testament. Je m'y opposai de toute ma force. Je lui marquai que je ne voudrois pour rien au monde me savoir dans le testament de qui que ce fût, et beaucoup moins dans le sien ¹. Il se rendit. Maintenant il veut me faire une pension viagère ², et je ne m'y oppose point. On dira que je trouve mon compte à ce changement. Cela peut être : il n'importe. Mais, ô mon bienfaiteur et mon père, si j'ai le malheur de vous survivre, je sais qu'en vous perdant j'ai tout à perdre, et que je n'ai rien à gagner.

C'est là, selon moi, la bonne philosophie, la seule vraiment assortie au cœur humain. Je me pénétre chaque jour davantage de sa profonde vérité, et je l'ai retournée de différentes manières dans mes derniers écrits, mais le public est trop frivole pour l'y avoir su remarquer. Si je survis assez à cette entreprise consommée pour en achever une autre, je me propose de donner dans la suite de l'Émile un exemple si charmant de cette même ³ maxime que mon lecteur soit [83] forcé d'y faire attention. Mais c'est assez de réflexions pour un voyageur : il est temps de reprendre ma route.

Je la fis plus agréablement que je n'aurois dû m'y attendre, et mon manant fut moins bourru qu'il n'en avoit l'air. C'étoit un homme entre deux âges, portant en queue ses cheveux noirs grisonnans, l'air grenadier,

¹ *Œuvres*, t. XI, p. 127 ; lettre du 31 mars 1764.

² G. Streckeisen, *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, t. II, p. 99, 126, 130, 133, 134, 144 ; lettres de 1764-1766.

³ *vérité*.

la voix forte, assez gai, marchant bien, mangeant mieux, et qui faisoit toutes sortes de métiers, faute d'en savoir aucun. Il avoit proposé, je crois, d'établir à Annecy je ne sais quelle manufacture ; Mad^e de Warens n'avoit pas manqué de donner dans le projet, et c'étoit pour tâcher de le faire agréer au Ministre qu'il faisoit, aux frais d'autrui, le voyage de Turin. Notre homme avoit le talent d'intriguer en se fourrant toujours avec les Prêtres, et faisant l'empressé pour les servir. Il avoit pris, pour leur plaire, un certain jargon dévot dont il usoit sans cesse, se piquant surtout d'être un grand prédicateur. Il savoit même un passage latin de la Bible, et c'étoit comme s'il en avoit su mille, parce qu'il le répétoit mille fois le jour. Du reste, ne manquant guères d'argent, quand il en savoit dans la bourse des autres, plus adroit pourtant que fripon, et qui, débitant d'un ton de racoleur ses capucinades, ressembloit à l'Ermite Pierre prêchant la croisade le sabre au côté.

Pour Madame Sabran, son épouse, c'étoit une assez bonne femme, plus tranquille le jour que la nuit. Comme je couchois toujours dans leur chambre, ses bruyantes insomnies m'éveilloient souvent et m'auroient éveillé bien davantage, si j'en avois compris le sujet. Mais je ne m'en doutois pas même, et, avec assez d'esprit, j'étois sur ce chapitre d'une bêtise qui a laissé à la seule nature tout le soin de mon instruction.

Je m'acheminois gaïement avec mon dévot guide et sa semillante compagne. Nul accident ne troubla notre voyage ; j'étois dans la plus heureuse situation de corps et d'esprit où j'aye été de mes jours. Jeune, vigoureux, plein de santé, de ¹ sécurité, de confiance en moi et aux

¹ *gaieté.*

autres, j'étois dans ces ¹ précieux momens de la vie où sa plénitude expansive étend, pour ainsi dire, notre être par toutes nos sensations, et embellit toute la nature du charme de notre existence. Ma douce inquiétude avoit un objet qui la [84] rendoit plus agréable, en fixant mon imagination. Je me regardois comme l'ouvrage, la créature, l'ami, presque l'amant de Mad^e de Warens. Les choses obligeantes qu'elle m'avoit dites, les aimables caresses qu'elle m'avoit faites, l'intérêt si tendre qu'elle avoit paru prendre à moi, ses regards charmans, qui me sembloient pleins d'amour parce qu'ils m'en inspiroient, tout cela nourrissoit mes idées durant la marche et me faisoit rêver très-voluptueusement. Nulle crainte, nul doute sur mon sort ne troubloit ² ces rêveries. M'envoyer à Turin, c'étoit, selon moi, s'engager à m'y faire vivre, à m'y placer convenablement : je n'avois plus de souci sur moi-même ; d'autres s'étoient chargés de ce soin. Ainsi je marchois légèrement, allégé de ce poids ; les jeunes désirs, l'espoir, les projets enchanteurs remplissoient mon ame ; tous les objets que je voyois me sembloient être les garants de ma félicité future. Dans les maisons, j'imaginois des festins rustiques ; dans les prés, de folâtres jeux ; le long des eaux, des promenades, des bains, la pêche ; sur les arbres, des fruits délicieux ; sous leurs ombrages, des stations sensuelles à ma manière ; sur les montagnes, le lait, la crème, la simplicité, la paix, une oisiveté charmante. Enfin rien ne frappoit mes yeux sans porter à mon cœur une image du plaisir. La grandeur, la variété, la beauté réelle du spectacle rendoi[en]t ce plaisir digne de

¹ *doux momens.*

² *mes.*

la raison. Joignez à cela des ¹haltes fréquentes et bonnes, l'appétit le plus dévorant et de quoi le contenter, car en vérité ce n'étoit pas la peine de m'en faire faute, et sur le dîner de M. Sabran le mien ne paroissoit pas.

Je ne me souviens pas d'avoir eu, dans tout le cours de ma vie, d'existence plus purement agréable, sans le moindre mélange d'aucune peine, que durant les sept ou huit jours ² que nous mîmes à ce voyage, ³dont le pas de Mad^e Sabran, sur lequel il falloit régler le nôtre, ne fit qu'une promenade continuelle. Ce souvenir m'a laissé le goût le plus vif pour tout ce qui s'y rapporte, surtout pour les montagnes et pour les voyages pédestres. Je n'ai voyagé à pied que dans mes beaux jours, et toujours avec délices ; mais bientôt les devoirs, les affaires, un bagage à porter m'ont forcé de faire le Monsieur et de prendre des voitures ; les soucis, la gêne, les embarras y sont montés avec moi, et dès-lors je n'ai plus senti dans mes voyages que le besoin d'arriver, au lieu qu'auparavant je ne sentoie que le plaisir d'aller. J'ai cherché long-temps à Paris deux camarades du même goût que moi, qui voulussent consacrer chacun cinquante louis de sa bourse et un an de son temps à faire [85] ensemble à pied le tour de l'Italie, sans autre équipage qu'un garçon qui portât avec nous un sac de nuit. Beaucoup de gens se sont présentés, enchantés de ce projet en apparence, mais au fond le prenant tous pour un pur Château en Espagne, dont on cause en conversation sans songer à l'exécuter réellement. Je me souviens que, parlant avec passion de ce projet avec Diderot

¹ stations.

² Vingt jours (24 mars-12 avril).

³ car le pas..... n'en fit.

et Grimm, je leur en donnai enfin la fantaisie. Je crus une fois l'affaire faite; mais le tout se réduisit à vouloir faire un voyage par écrit, dans lequel Grimm ne trouvoit rien de si plaisant que de faire faire à Diderot beaucoup d'impiétés, et de me faire fourrer à l'Inquisition à sa place¹.

Mon regret d'arriver si vite à Turin fut tempéré par le plaisir de voir une grande Ville et par l'espoir d'y faire bientôt une figure digne de moi : car déjà les fumées de l'ambition me montoient à la tête, déjà je me regardois comme infiniment au-dessus de mon ancien état d'apprenti; j'étois bien éloigné de prévoir que dans peu j'allois être fort au-dessous.

Avant que d'aller plus loin, je dois au lecteur mon excuse ou ma justification, tant sur les menus détails où je viens d'entrer que sur ceux où j'entrerais dans la suite, et qui n'ont rien d'intéressant à ses yeux. Dans l'entreprise que j'ai faite de me montrer tout entier au public, il faut que rien de moi ne lui reste obscur ou caché. Il faut que je me tienne incessamment sous ses yeux, qu'il me suive dans mes retraites les plus secrètes, dans tous les égaremens de mon cœur, dans toutes les misères de ma vie, qu'il ne me perde pas de vue un seul instant, de peur que, trouvant dans mon récit la moindre lacune, le moindre vide, et se demandant à lui-même : qu'a-t-il fait durant ce temps-là ? il ne m'ac-

¹ Dans l'article déjà cité (*Correspond. littér.*, juillet 1782), Meister a donné, de ce « voyage par écrit, » une version différente, qui serait, dit-il, « la seule véritable, » et qui doit provenir de Grimm ou de Diderot. Il affirme avoir fait des recherches « pour la rétablir dans toute son intégrité. » — Cf. D.-J. Garat, *Mémoires histor. sur la vie de M. Suard, sur ses écrits et sur le XVIII^e siècle*, 1820, t. II, p. 14-15; — Musset-Pathay, *Hist. de la vie et des ouvr. de J.-J. Rousseau*, 1821, t. II, p. 548.

cuse de n'avoir pas voulu tout dire. J'offre assez de prise à la malignité des hommes par mes récits, sans lui en donner encore par mon silence.

Outre l'argent destiné pour notre voyage et dont je ne vis jamais rien, mon petit pécule étoit parti. J'avois jasé, et mes conducteurs surent tirer parti de mon indiscretion. Mad^e Sabran trouva le secret de m'arracher jusqu'à un ruban rose, glacé d'argent, que Mad^e de Warens m'avoit donné pour ma petite épée, et que je regrettai plus que tout le reste ; l'épée même resta dans leurs mains¹ ; ils m'avoient fidèlement défrayé dans la route, mais ils ne me laissèrent rien en arrivant. J'arrive à Turin sans argent, sans habits, sans linge, et laissant très-exactement à mon seul mérite tout l'honneur de la fortune que j'allois faire.

[86] J'avois des lettres, je les portai, et tout de suite je fus mené à l'hospice des catéchumenes, où j'étois attendu, pour y être instruit dans la religion pour laquelle ou me vendoit ma subsistance. En entrant, je vis une grosse porte à barreaux de fer, qui, dès que je fus entré, fut fermée à triple tour sur mes talons. Ce début² me parut plus imposant qu'agréable et commençoit à me donner à penser, quand on me fit entrer dans une assez grande pièce. J'y vis pour tout meuble un Autel de bois surmonté d'un grand crucifix, au fond de la chambre, et autour, ³ cinq ou six chaises aussi de

¹ Cf. ci-dessus p. 60. — La seconde rédaction (ms. Moulou) dit le contraire : « l'épée même eût resté dans leurs mains, si je m'étois moins obstiné. » Et à la fin du livre I : « une petite épée, dont j'étois fort épris, et que j'ai portée jusqu'à Turin, où le besoin m'en fit défaire, et où je me la passai, comme on dit, au travers du corps. » (*Œuvres*, t. VIII, p. 41, 29).

² *inattendu*.

³ *quatre ou cinq*.

bois, qui paroisoient avoir été cirées, mais qui seulement étoient luisantes à force de s'en servir et de les frotter. Dans cette salle ¹d'assemblée étoient quatre ou cinq affreux bandits, mes camarades d'instruction, et qui sembloient plustôt des Archers du Diable que des aspirans à se faire enfans de Dieu. Deux de ces coquins étoient des Esclavons, qui se disoient Juifs et Maures, et qui, comme ils me l'avouèrent, passaient leur vie à courir l'Espagne et l'Italie, embrassant le Christianisme et se faisant baptiser par tout où le produit en valoit la peine. On ouvrit une autre porte de fer qui coupoit en deux un grand balcon régnant sur la cour. Par cette porte entrèrent nos sœurs les catéchumenes, ²lesquelles s'alloient régénérer comme moi, non par le baptême, mais par une solennelle abjuration. C'étoient bien les plus grandes salopes et les plus vilaines coureuses qui jamais aient empuanti le bercail du Seigneur. Une seule me parut jolie et assez intéressante. Elle étoit à peu près de mon âge, peut-être un ou deux ans de plus. Elle avoit des yeux fripons qui rencontroient quelquefois les miens; cela m'inspira quelque désir de faire connoissance avec elle; mais, pendant près de deux mois qu'elle demeura encore dans cette maison, où elle étoit depuis trois, il me fut absolument impossible de l'accoster, tant elle étoit recommandée à notre vieille Geolière et obsédée par le saint Missionnaire, qui travailloit à sa conversion avec plus d'assiduité que de succès. Il falloit qu'elle fût extrêmement stupide, quoiqu'elle n'en eût point du tout l'air, car jamais instruction ne fut plus longue. Le saint homme ne la trouvoit

¹ d'instruction.

² qui, comme moi, s'alloient régénérer.

toujours point assez en état ; mais elle s'ennuya de la clôture et dit qu'elle vouloit sortir, chrétienne ou non. Il fallut la prendre au mot tandis qu'elle consentoit à l'être, de peur qu'elle ne se mutinât et qu'elle ne le voulût plus.

[87] La petite Communauté fut assemblée en l'honneur du nouveau venu. On nous fit une courte exhortation : à moi, pour ¹ m'engager à répondre à la grâce que Dieu me faisoit, à mes camarades, pour les inviter à m'accorder leurs prières et à m'édifier par leurs exemples ; après quoi, nos Vierges étant rentrées dans leur clôture, j'eus le temps de m'étonner à mon aise de me voir dans une pareille maison.

Le lendemain matin, on nous assembla de nouveau pour l'instruction, et ce fut alors que je commençai à réfléchir pour la première fois sur le pas que j'allois faire et sur les démarches qui m'y avoient entraîné.

J'ai dit, je répète, et je répéterai peut-être encore une chose dont je suis tous les jours plus pénétré : c'est que si jamais enfant reçut une éducation raisonnable et saine, ce fut moi. Né dans une famille que ses mœurs distinguoient du peuple, je n'avois eu que des leçons de sagesse et des exemples d'honneur de tous mes parens. Mon père, quoique homme de plaisir, avoit non-seulement une probité sûre, mais beaucoup de religion ; galant homme dans le monde et chrétien dans l'intérieur, il m'avoit de bonne heure inspiré les sentimens dont il étoit pénétré. De mes trois tantes, toutes sages et vertueuses, les deux aînées étoient dévotes, et la troisième, fille pleine d'esprit et de sens, l'étoit peut-

¹ m'exhorter.

être plus qu'elles, ¹mais avec moins d'affectation. Du sein de cette estimable famille, je passai chez M. Lambercier, qui, quoique homme d'Église et prédicateur, faisoit presque aussi bien qu'il disoit. Sa sœur et lui cultivèrent, par des instructions judicieuses, les principes de piété qu'ils trouvoient dans mon cœur. Ces dignes gens employèrent pour cela des moyens si vrais, si discrets, si raisonnables, que, loin de m'ennuyer au sermon, je n'en sortois jamais sans être intérieurement touché et sans faire des résolutions de bien vivre, auxquelles je manquois rarement en y pensant. Chez ma tante Bernard, la dévotion m'ennuyoit un peu plus, parce qu'elle en faisoit une affaire de formule et de gêne ; mais mes sentimens ne changèrent point. Chez mon maître, je n'y pensois plus guères, sans pourtant penser différemment ; je ne trouvai point de jeunes gens qui me corrompissent ; je devins polisson, mais non libertin.

J'avois donc, de la religion, tout ce qu'un enfant de mon âge en pouvoit avoir. J'en avois même davantage, car pourquoi dissimuler ma pensée ? Mon enfance ne fut point d'un enfant. Je sentis, je pensai toujours comme un homme. En grandissant, je suis rentré dans [88] la classe ordinaire, mais, en naissant, j'en étois sorti. L'on rira de me voir me donner pour un prodige : mais, quand on aura bien ri, qu'on cherche un petit enfant que les romans intéressent, attachent, transportent, au point d'en pleurer à six ans à chaudes larmes. Alors je sentirai ma vanité ridicule et je conviendrai que j'ai tort.

¹ *quoiqu'avec.*

Ainsi, quand j'ai dit qu'il ne falloit point parler de religion aux enfans si l'on vouloit ¹qu'un jour ils en eussent une, et qu'ils étoient incapables de connoître Dieu, même à notre manière, j'ai tiré mon sentiment de mes observations et non de ma propre expérience : je savois trop qu'elle ne concluoit rien pour les autres. Trouvez des Jean Jaques Rousseau à six ans et parlez-leur de Dieu à sept, je vous répons que vous ne courez aucun risque.

On sent, je crois, qu'avoir de la religion, pour un enfant et même pour un homme, c'est suivre celle où il est né. Quelquefois on en ôte, jamais on n'y ajoute, ou cette addition, si on la fait, n'est que pour les autres; la vanité seule ou l'intérêt est ce qui la dicte; elle ne pénètre point en dedans. La foi dogmatique n'est qu'un fruit de l'éducation. Outre ce principe commun, qui m'attachoit au culte de mes pères, j'avois l'aversion particulière à notre Ville pour le Catholicisme, qu'on nous donnoit pour une affreuse idolâtrie et dont on nous peignoit les ministres sous les plus noires couleurs. Ce sentiment alloit si loin chez moi qu'au commencement je n'entrevois jamais le dedans d'une Église, je n'apercevois jamais un Prêtre en surplis, je n'entendois jamais la sonnette d'une procession, sans un frémissement de terreur, qui me quitta bientôt dans les Villes, mais qui m'a souvent repris dans les paroisses de campagne, plus semblables à celles où je l'avois d'abord senti. Il est vrai que cet effroi étoit singulièrement tempéré par le souvenir des caresses que les Curés des environs de Genève font volontiers aux jeunes enfans de

¹ qu'ils.

la Ville ; ce n'étoit qu'à l'Église qu'ils me faisoient peur : j'aimois fort à les voir au Presbytère. En même temps que la sonnette des processions m'épouvantoit, la cloche de la messe ou de Vêpres me rappeloit un déjeûner, un goûter, du beurre frais, du fruit, du laitage, et le bon diné de M. de Pontverre avoit produit encore un grand effet. Ainsi je m'étois aisément étourdi sur tout cela, et n'envisageant le papisme que par ses liaisons avec le bien-être et la gourmandise, je m'étois familiarisé sans peine avec l'idée d'y vivre. Mais celle d'y entrer solennellement ne s'étoit jamais présentée à moi qu'en fuyant et dans un avenir [89] éloigné, qui m'en déguisoit l'horreur. En ce moment il n'y eut plus moyen de prendre le change : je vis avec effroi l'espèce d'engagement que j'avois pris et la démarche presque inévitable où il m'alloit entraîner. Les futurs Néophytes que j'avois autour de moi n'étoient pas propres à la relever dans mon estime, et je ne pus me dissimuler que la sainte œuvre que j'allois faire n'étoit au fond qu'une action de bandit. Tout jeune encore, je sentis que, quelque religion qui fût la véritable, j'allois vendre la mienne, et que, quand même je choisirois mieux, j'allois au fond de mon cœur mentir à Dieu et mériter le mépris des hommes. Plus j'y pensois, plus je m'indignois contre moi-même, et je gémissois du sort qui m'avoit conduit là, comme si ce sort n'eût pas été mon ouvrage. Il y eut des momens où ces réflexions devinrent si fortes que, si j'avois un instant trouvé la porte ouverte, je me serois évadé ; mais il ne me fut pas possible, et cette résolution non plus ne tint jamais fortement.

Trop de désirs secrets la combattoient pour lui lais-

ser une certaine consistance. D'ailleurs l'obstination du dessein formé de ne ¹point retourner à Genève, la honte, la difficulté même de repasser les monts, l'embarras de me voir loin de mon pays sans appuis, sans ressources, tout cela concouroit à me faire regarder les terreurs de ma conscience comme un repentir trop tardif. J'affectois de me reprocher ce que j'avois fait, pour excuser ce que j'allois faire : en aggravant les torts du passé, j'en regardois l'avenir comme une suite inévitable. Je ne me disois pas : Rien n'est fait encore et tu peux être innocent, si tu veux ; mais je me disois : Gémiss du crime dont tu t'es rendu coupable et que tu t'es mis dans la nécessité d'achever.

En effet, quelle rare force d'ame ne m'eût point été nécessaire à mon âge pour révoquer tout ce que jusque-là j'avois paru promettre, pour rompre les liens que je m'étois donnés, pour déclarer ouvertement et avec intrépidité que je voulois rester dans la religion de mes pères, au risque de tout ce qui en pourroit arriver ! Cette vigueur n'étoit pas de mon âge, et il est peu probable qu'elle eût eu un heureux succès. Les choses étoient trop avancées pour qu'on voulût en avoir le démenti ; et plus ma résistance eût été grande, plus, de manière ou d'autre, on se fût fait une loi de la surmonter.

Le sophisme qui me séduisit est celui de la plupart des hommes, qui se plaignent de manquer de forces, quand il est déjà trop tard pour en user. La vertu ne nous coûte que par notre faute, et, si nous voulions être toujours sages, nous aurions rarement besoin d'être vertueux. Mais [90] des penchans faciles à surmonter

¹ *pas.*

nous entraînent sans résistance, nous cédon's à des tentations légères dont nous méprisons le danger. Insensiblement nous tombons dans des situations périlleuses, dont nous pouvions aisément nous garantir, mais dont nous ne pouvons plus nous tirer sans des efforts héroïques que nous ne voulons pas faire, et nous restons dans le gouffre du crime où nous nous sommes précipités, en disant à Dieu : Pourquoi m'as-tu fait si foible ? Mais, malgré nous, il répond à nos consciences : Je t'ai fait trop foible pour sortir du gouffre, parce que je t'ai fait assez fort pour n'y pas tomber.

Je ne pris pas la résolution de me faire Catholique, mais, voyant le terme encore éloigné, je pris du temps pour m'appriivoiser à cette idée, et en attendant je me figurois quelque événement imprévu qui me tireroit d'embarras. Je résolus, pour le laisser venir, de faire la plus belle défense qu'il me seroit possible. Bientôt ma vanité me dispensa de songer à ma résolution, et dès que j'aperçus que j'embarrassois quelquefois ceux qui vouloient m'instruire, il ne m'en fallut pas davantage pour chercher à les embarrasser tout-à-fait. Je mis même à cette entreprise un zèle très-ridicule, car, tandis qu'ils travailloient sur moi, je voulus travailler sur eux. Je croyois bonnement qu'il ne falloit que les convaincre pour les engager à se faire Protestans.

Ils ne trouvèrent donc pas en moi tout-à-fait autant de facilité qu'ils en attendoient, ni du côté des lumières ni du côté de la volonté. Les Protestans sont généralement mieux instruits que les Catholiques. Cela doit être. La doctrine des uns exige ¹la discussion, celle des autres ²la soumission : le Catholique doit admettre les

^{1.2} de la.

décisions qu'on lui donne, le Protestant doit apprendre à se décider. On savoit cela, mais on n'attendoit ni de mon état ni de mon âge de grandes difficultés pour des gens exercés. D'ailleurs je n'avois point encore fait ma première Communion, ni reçu les instructions qui s'y rapportent ; on le savoit encore. Mais on ne savoit pas qu'en revanche j'avois été bien instruit chez M. Lam-bercier, et que de plus j'avois par-devers moi un petit magasin, fort incommode à ces Messieurs, dans l'Histoire de l'Église et de l'Empire, que j'avois apprise presque par cœur chez mon père, et depuis à peu près oubliée, mais que je me rappelai très-bien dans l'occasion.

Un vieux Prêtre, petit, mais assez vénérable, nous fit en commun la première conférence : cette conférence étoit pour mes camarades plutôt un catéchisme qu'une controverse, et il avoit plus à faire à les [91] instruire qu'à résoudre leurs objections. Il n'en fut pas de même avec moi. Quand mon tour vint, je l'arrêtai sur tout ce qui me parut sujet à dispute, et je ne lui sauvai pas une des difficultés que je pus lui faire. Cela rendit la conférence fort longue, et fort ennuyeuse pour les assistans. Mon vieux Prêtre parloit beaucoup, s'échauffoit, battoit la campagne, et très-heureusement se tiroit d'affaire en disant qu'il n'entendoit pas bien le François. Le lendemain, de peur que mes indiscrettes objections ne scandalisassent mes camarades, on me mit en conférence particulière dans une autre chambre avec un autre Prêtre, plus jeune, beau parleur, c'est-à-dire faiseur de grandes phrases, et content de lui-même si jamais Docteur le fut. Je ne me laissai pourtant pas subjuguier à sa mine imposante, et sentant qu'après tout je faisois

ma tâche, je me mis à lui répondre avec assurance et à le bourrer par-ci par-là du mieux que je ¹pus. Il croyoit m'assommer avec saint Augustin, saint Grégoire et les autres Pères, et il trouvoit avec une surprise incroyable que je les lui renvoyois tout aussi durement. Ce n'étoit pas que je les eusse jamais lus, mais j'en avois retenu beaucoup de passages, tirés de mon *Le Sueur*, et si tôt qu'il m'en citoit un, sans disputer sur sa citation, je lui décochois aussitôt la mienne, qui quelquefois l'embarrassoit beaucoup. Il l'emportoit pourtant à la fin par deux raisons. L'une, qu'il étoit le plus fort et que me sentant, pour ainsi dire, à sa merci, je jugeois très-bien, quelque jeune que je fusse, qu'il ne falloit pas le pousser à bout. L'autre raison étoit qu'il avoit de l'étude et que je n'en avois point. Cela faisoit qu'il mettoit dans sa manière d'argumenter une méthode que je ne pouvois pas suivre, et que, si tôt qu'il se sentoit pressé d'une objection imprévue, il la remettait à une autre séance, disant que je sortois du sujet présent. Il rejetait même quelquefois toutes mes citations, soutenant qu'elles étoient fausses, et s'offroit de m'aller chercher le livre, me défiant de les y trouver. Il sentoit qu'il ne risquoit pas grand'chose, et qu'avec toute mon érudition d'emprunt, j'étois trop peu exercé à manier des livres, trop peu latiniste pour trouver un passage dans un gros ² volume, quand même je serois sûr qu'il y est. Je le soupçonne même d'avoir usé quelquefois de la ruse dont il accusoit nos Ministres, et d'avoir fabriqué des passages pour se tirer d'une objection [92] qui l'incommodoit.

¹ *pus.*

² *livre.*

Tandis que duroient ces petites ergoteries et que les jours se passoient à disputer, à marmotter des prières et à faire le vaurien, il m'arriva une petite vilaine aventure, assez dégoûtante et qui faillit même à finir fort mal pour moi.

Il n'y a point d'ame si vile et de cœur si barbare qui ne soit susceptible de quelque sorte d'attachement. L'un de ces deux bandits qui se disoient Maures me prit en affection. Il m'accostoit volontiers, causoit avec moi dans son baragouin franc, me rendoit de petits services, me faisoit part de sa portion de vin à table, et me donnoit de fréquens baisers, avec une ardeur qui m'étoit fort incommode, mais qui me touchoit beaucoup. Quelque frayeur que j'eusse naturellement de ce visage de pain d'épice, balafré d'une longue cicatrice, et de ce regard allumé, qui sembloit plutôt furieux que tendre, j'endurois ces baisers en me disant en moi-même : Le pauvre homme a conçu pour moi une amitié bien vive, j'aurois tort de le rebuter. Il passoit par degrés à des manières plus familières, et me tenoit des propos si étranges que je croyois quelquefois que la tête lui avoit tourné. Un soir il voulut venir coucher avec moi : je m'y opposai, parce que mon lit étoit trop petit ; il me pressa de venir dans le sien : je le refusai encore, car ce misérable étoit si mal-propre et puoit si fort le tabac qu'il mâchoit, qu'il me faisoit mal au cœur.

Le lendemain, d'assez bon matin, nous étions tous deux seuls dans la salle d'assemblée : il recommença ses caresses, mais avec des mouvemens si violens qu'il en étoit effrayant. Enfin il voulut passer par degrés aux privautés les plus mal-propres et me forcer, en dispo-

sant de ma main, à l'imiter. Je me dégageai impétueusement, en faisant un saut en arrière, et, sans 'montrer ni indignation ni colère, car je n'avois pas la moindre idée de ce dont il s'agissoit, je marquai ma surprise et mon dégoût avec tant d'énergie qu'il me laissa là; mais tandis qu'il achevoit de se démener, sans respect de l'Autel et du crucifix qui étoient devant lui, je vis partir vers la cheminée et tomber à terre je ne sais quoi de gluant et de blanchâtre qui me fit soulever le cœur. Je m'élançai sur le balcon, tout prêt à me trouver mal, et plus ému, plus troublé, plus effrayé même que je ne l'avois été de ma vie.

[93] Je ne pouvois comprendre ce qu'avoit ce malheureux. Je le crus attaqué d'épilepsie ou de quelque frénésie encore plus terrible, et véritablement je ne sache rien de plus hideux à imaginer que cet obscène et sale maintien, et ce visage affreux, enflammé de la plus brutale concupiscence. Je n'ai jamais vu d'autre homme dans cet état; mais, si nous sommes ainsi dans nos transports près des femmes, il faut qu'elles ayent les yeux bien fascinés pour ne pas nous prendre en horreur.

Je n'eus rien de plus pressé que d'aller conter à tout le monde ce qui venoit de m'arriver. Notre vieille Intendante me dit de me taire, mais je vis que ce récit l'avoit fort affectée, et je l'entendois grommeler entre ses dents : *Can maledet, brutta bestia*. Comme je ne comprenois pas pourquoi je devois me taire, j'allai toujours mon train, et je bavardai tant que le lendemain un des Administrateurs de l'hospice vint de bon matin

¹ *marquer.*

m'adresser une assez vive mercuriale, m'accusant de faire beaucoup de bruit pour peu de mal et de compromettre l'honneur d'une maison sainte.

Il prolongea sa censure en m'expliquant beaucoup de choses que j'ignorois, mais qu'il ne croyoit pas m'apprendre, persuadé que je m'étois défendu sachant bien ce qu'on me vouloit, ¹ et n'y voulant pas consentir. Il me dit gravement que c'étoit une œuvre que Dieu défendoit aussi bien que la paillardise, mais dont au reste l'intention n'étoit pas plus offensante pour la personne qui en étoit l'objet, et qu'il n'y avoit pas de quoi s'irriter si fort pour avoir été trouvé aimable. Il ²ajouta sans détour que lui-même, dans sa jeunesse, avoit eu le même honneur, et qu'ayant été surpris n'étant guère en état de ³se défendre, il n'avoit rien trouvé là de si cruel. Il poussa l'impudence jusqu'à se servir des propres termes, et s'imaginant que la seule cause de ma résistance étoit la crainte de la douleur, il m'assura que cette crainte étoit vaine et qu'il ne falloit pas s'alarmer de rien.

J'écoutois cet infame avec un étonnement d'autant plus grand qu'il ne parloit point pour lui-même : il sembloit ne m'instruire que pour mon bien. Son discours lui paroissoit si simple qu'il n'avoit [94] pas même cherché le secret du tête à tête, et nous avions en tiers un Ecclésiastique que tout cela n'effarouchoit pas plus que lui. Cet air naturel m'en imposa tellement que j'en vins à croire que c'étoit sans doute un usage admis dans le monde, et dont je n'avois pas eu plustôt occa-

¹ *mais n'y.*

² *me dit sans détour.*

³ *faire résistance, il.*

sion d'être instruit. Cela fit que je l'écoutai sans indignation, mais non sans le plus mortel dégoût. L'image de ce qui m'étoit arrivé, et surtout de ce que j'avois vu, restoit si fortement imprimée dans ma mémoire qu'en y pensant mon cœur se soulevoit encore. Sans que j'en susse davantage, l'aversion de la chose s'étendit à l'Apologiste, et je ne pus me déguiser assez pour qu'il ne s'aperçût pas du mauvais effet de ses leçons. Il me lança un regard peu caressant, et depuis ce temps il n'épargna rien pour me rendre le séjour de l'hospice ¹désagréable : il y parvint à tel point que, n'apercevant pour en sortir aisément qu'une seule voie, je m'empressai de la prendre, autant que je m'étois appliqué jusqu'alors à l'éloigner.

Cette aventure me mit pour toujours à couvert des entreprises des Chevaliers de la manchette, et la vue des gens qui passoient pour en être, me rappelant l'air et les gestes de mon effroyable Maure, m'a toujours inspiré une horreur que j'avois peine à cacher. Au contraire les femmes gagnèrent beaucoup dans mon esprit à cette comparaison. Les idées qu'elle me fit naître changèrent en désir et en charme le dégoût que j'avois eu jusqu'alors pour leur jouissance. Il me sembloit que je leur devois en tendresse de sentimens, en hommages de ma personne, la réparation des offenses de mon sexe, et la plus laide guenon devenoit pour moi un objet adorable, par le souvenir de ce vilain ²Africain.

Pour lui, je ne sais ³ce qu'on put lui dire. Il ne me parut pas qu'excepté la Dame Lorenza, personne le vît

¹ *peu agréable.*

² faux. *Schinz.*

³ *pas.*

de plus mauvais œil qu'auparavant. Cependant il ne m'accosta ni ne me parla plus. Huit jours après, il fut baptisé en grande cérémonie, habillé de blanc de la tête aux pieds pour représenter la candeur de son ame régénérée. Le lendemain il sortit de l'hospice, et je ne l'ai jamais revu.

Mon tour vint un mois après lui, car il fallut tout ce temps-là pour donner à mes directeurs l'honneur d'une conversion difficile, et l'on me fit passer en revue tous les dogmes pour triompher [95] authentiquement de ma nouvelle docilité.

Enfin, suffisamment instruit et suffisamment disposé au gré de mes maîtres, je fus mené processionnellement à l'Église Métropolitaine de S^t Jean pour y faire une abjuration solennelle¹, et recevoir les cérémonies du baptême², quoiqu'on ne me rebaptisât pas réellement. J'étois revêtu d'une certaine robe grise, avec des brandebourgs blancs, destinée à ces sortes d'occasions. Deux hommes portoient, devant et derrière moi, des bassins de cuivre sur lesquels on frappoit avec une clef, et où chacun mettoit son aumône, au gré de sa dévotion ou de l'intérêt qu'il prenoit au nouveau Néophyte. Enfin rien du faste catholique ne fut omis pour rendre la solennité plus édifiante pour le public et plus humiliante pour moi. Il n'y eut que l'habit blanc, qui m'eût été fort utile et qu'on ne me donna pas comme au Maure, attendu que je n'avois pas l'honneur d'être Juif.

Ce ne fut pas tout. Il fallut ensuite aller à l'Inquisition recevoir de l'Inquisiteur l'absolution du crime d'hérésie, et rentrer dans l'Église avec la même céré-

¹ 21 août.

² 23 août.

monie à laquelle Henri IV se soumit autrefois par son Ambassadeur. L'air et les manières de ce Moine n'étoient pas fort propres à dissiper la terreur funeste qui m'avoit saisi en entrant dans cette maison. Après plusieurs questions sur ma foi, sur mon état, sur ma famille, il me demanda brusquement si ma mère étoit damnée. L'effroi me fit réprimer le premier mouvement de mon indignation, et je me contentai de répondre que je voulois espérer qu'elle ne l'étoit pas, et que Dieu avoit pu l'éclairer à sa dernière heure. Le Moine ne répliqua rien, mais je l'entendis grommeler je ne sais quoi entre ses dents, d'un air fort peu satisfait.

Toutes les cérémonies achevées, au moment où je pensois être enfin placé selon mes espérances, on me mit à la porte avec vingt francs de petite monnoie qu'avoit produit[s] ma quête; on me recommanda de vivre en bon Chrétien, d'être fidelle à la grâce; on me souhaita bonne fortune, on ferma sur moi la porte, et tout disparut.

Ainsi s'éclipsèrent en un instant mes espérances, et il ne me resta de la démarche intéressée que je venois de faire que le souvenir [96] d'avoir été apostat et dupe tout à la fois. Il est aisé d'imaginer quelle brusque révolution dut se faire dans mes idées, lorsque de mes brillans projets de fortune je me vis tombé dans la plus complète misère, et qu'après avoir délibéré le matin sur le choix du palais que j'habiterois, je fus réduit le soir à coucher dans la rue. On croira que je commençai par me livrer à un désespoir d'autant plus cruel que le regret de mes fautes devoit l'irriter en me reprochant que mon malheur étoit mon ouvrage. Rien de tout cela. Je venois pour la première fois de ma vie d'être enfermé

pendant ¹près de trois mois². Le premier sentiment que je goûtai fut celui de la liberté que j'avois recouvrée. Après un long esclavage, redevenu maître de moi-même et de mes actions, je me voyois au milieu d'une grande Ville, abondante en ressources, pleine de gens de condition, dont mes talens et mon mérite ne pouvoient manquer de me faire accueillir, si tôt que j'en serois connu. J'avois de plus tout le temps d'attendre, de chercher les occasions, et les vingt francs que j'avois dans ma poche me sembloient un trésor qui ne devoit jamais s'épuiser : j'en pouvois disposer à mon gré sans rendre compte à personne ; c'étoit la première fois que je m'étois vu si riche. Loin de me livrer au découragement et à la douleur, je ne fis que changer d'espérances, et mon amour propre n'y perdit rien. Jamais je ne me sentis tant de confiance et de sécurité ; je croyois déjà ma fortune faite et je trouvois ³grand de n'en avoir l'obligation qu'à moi seul.

La première chose que je fis fut de me livrer à ma curiosité, en parcourant toute la Ville, quand ce n'eût été que pour m'assurer qu'il étoit bien vrai que j'étois ⁴libre. J'allai voir monter la garde : les instrumens militaires me plaisoient beaucoup. Je suivis des processions : j'aimois le faux-bourdon des Prêtres. J'allai voir le palais du Roi ; j'en approchois avec crainte, mais, voyant entrer d'autres gens de mon étoffe, je fis comme eux ; on me laissa faire. Peut-être dus-je cette grâce au petit paquet que j'avois sous mon bras. Quoi qu'il en soit,

¹ *plus de deux* mois.

² Près de quatre mois et demi (12 avril-23 août).

³ *beau*.

⁴ *en liberté*.

je conçus une grande opinion de moi-même en me trouvant dans ce palais ; je m'en regardois déjà, sinon tout à fait comme le maître, au moins comme l'un des habitans, et cela me paroissoit extrêmement beau.

[97] Enfin, à force de courir, je m'épuisai, je me lassai. J'avois faim, il faisoit chaud ; j'entrai chez une marchande de laitage : on me donna du lait caillé, de la giuncà, et, avec deux grisses de cet excellent pain de Piémont que j'aime plus qu'aucun autre, je fis pour mes cinq ou six sols un des meilleurs dinés que j'aye faits de mes jours.

Le soir, il fallut chercher un gîte. Comme je savois déjà assez de Piémontois pour me faire entendre, il ne fut pas difficile à trouver, et j'eus la prudence de le choisir plus selon ma bourse que selon mon goût. On m'enseigna dans la rue de Pò la femme d'un soldat qui retiroit, à un sol par nuit, des domestiques hors de service. Je trouvai chez elle un grabat vide, et je m'y établis. Elle étoit jeune et nouvellement mariée, quoiqu'elle eût déjà cinq ou six enfans. Nous couchâmes tous dans la même chambre, la mère, les enfans et les hôtes, et cela dura de cette façon tant que je restai chez elle. Au demeurant c'étoit une bonne femme, jurant comme un charretier, mais douce, officieuse, qui me prit en amitié et qui même me fut utile.

Je passai plusieurs jours à me livrer uniquement au plaisir de l'indépendance et de la curiosité. J'allois errant dedans et dehors la Ville, visitant, furetant tout ce qui me paroissoit curieux et nouveau, et tout l'étoit pour un jeune homme sortant de sa niche, qui n'avoit jamais vu de capitale. J'étois surtout fort exact à faire ma Cour, et j'assistois tous les matins régulièrement à la messe

du Roi, tout fier de me voir dans la même Chapelle avec ce Prince et sa suite ; mais ma passion pour la musique, qui commençoit à se déclarer, avoit plus de part à mon assiduité que la pompe de la Cour. Le Roi de Sardaigne avoit alors la plus excellente symphonie de l'Europe : Somis, les Besuzzi, Desjardins y brilloient alternativement¹. Il n'en falloit pas tant pour attirer un jeune homme que le jeu du moindre instrument, pourvu qu'il fût juste, transportoit de joie. Du reste, je n'avois pour la magnificence qui frappoit mes yeux qu'une admiration stupide et sans convoitise. La seule chose qui m'intéressât, dans tout l'éclat de la Cour, étoit de voir s'il n'y avoit point là quelque jolie Princesse qui fût digne de mes hommages, et avec qui je pusse faire un roman.

Je faillis en ébaucher un dans un état moins brillant, mais où, si je l'eusse pu mettre à fin, j'aurois trouvé des plaisirs mille fois plus délicieux.

[98] Quoique je vécusse avec beaucoup d'économie, ma bourse insensiblement s'épuisait, et même cette économie étoit moins l'effet de la prudence que celui

¹ En 1728, les deux frères Bezzozzi, hautboïstes, n'appartenaient pas encore à la chapelle royale : Alexandre, qui était l'aîné, n'y entra que le 20 avril 1731 (A. Bertolotti, *Gaetano Pugnani e altri musici alla Corte di Torino nel secolo XVIII*, dans la *Gazzetta musicale di Milano*, 1891), et Jérôme, plus tard.

Jean-Baptiste Somis, violoniste et maître de chapelle, mourut à Turin le 14 août 1763. — Le *Mercure de France* rapporte qu'aux concerts spirituels des Tuileries, d'avril 1733, « le sieur Sommis, fameux joueur de violon du Roy de Sardaigne, a executé différentes sonates et des concerto dans la dernière perfection ; il a été très applaudi par de nombreuses assemblées, que la justesse et la brillante execution de ce grand maître y a attirées. » (Avril 1733, p. 816-817). — Piémontais, selon les dictionnaires de Fétis et d'Eitner, cet artiste serait « originaire de Marseille, » s'il faut en croire l'auteur anonyme d'un article intitulé « Mémoires pour servir à l'histoire de la musique vocale et instrumentale » (*Mercure de France*, juin 1738, p. 1110-1118).

d'une simplicité de goût que, même aujourd'hui, l'usage des grandes tables n'a point altéré. Je ne connoissois pas et je ne connois pas encore de meilleure chère que celle d'un repas rustique : avec des laitages, des œufs frais, du fromage, du pain bis, du vin passable et la liberté, l'on est toujours sûr de me bien régaler ; mon grand appétit fera le reste, quand un Maître d'Hôtel et des laquais autour de moi ne me rassasieront pas de leurs importuns regards. Je faisois alors de beaucoup meilleurs repas avec cinq ou six sous de dépense, que je ne les ai faits depuis à cinq ou six francs. J'étois donc sobre dans mes repas, faute d'être tenté de ne pas l'être ; encore ai-je tort d'appeler cela sobriété, car j'y mettois toute la sensualité possible. Mes poires, ma giuncà, mon fromage, mes grisses, et quelques verres d'un gros vin de Montferrat me rendoient le plus heureux des gourmands. Mais encore avec tout cela pouvoit-on voir la fin de vingt livres. C'étoit ce que j'aperçus plus sensiblement de jour en jour, et malgré l'étourderie de mon âge, mon inquiétude sur l'avenir alla bientôt jusqu'à l'effroi. De tant de Châteaux en Espagne, il ne me resta que celui de chercher quelque occupation qui me fit vivre ; encore n'étoit-il point facile à réaliser. Je songeai à mon ancien métier, mais je ne le savois pas assez pour aller travailler chez un maître, et les maîtres même n'abondoient pas à Turin. Je pris donc, en attendant mieux, le parti d'aller m'offrir, de boutique en boutique, pour graver un chiffre ou des armes sur de la vaisselle, espérant tenter les gens par le bon marché en me mettant à leur discrétion. Cet expédient ne fut pas fort heureux ; je fus presque par tout éconduit, et ce que je trouvai à faire étoit si peu

de chose qu'à peine y gagnai-je le prix de quelques repas.

Un jour, cependant, passant d'assez bon matin dans la *Contrà nova*, je vis, à travers les vitres d'un comptoir, une jeune marchande de si bonne grâce et d'un air si attirant que, malgré ma timidité près des Dames, je n'hésitai pas d'entrer et de lui offrir mon petit talent. Elle ne me rebuta point, me fit asseoir, conter ma petite histoire, me plaignit, me dit d'avoir bon courage, [99] et que les bons Chrétiens ne m'abandonneroient pas. Puis, tandis qu'elle envoyoit chercher chez un Orfèvre du voisinage les outils dont j'avois dit avoir besoin, elle monta dans sa cuisine et m'apporta elle-même à déjeuner. Ce début me parut de bon augure : la suite ne le démentit pas. Elle fut contente de mon petit travail, encore plus de mon petit babil quand je me fus un peu rassuré ; car elle étoit brillante et parée, et, malgré son air gracieux, cet éclat m'en avoit imposé. Mais son accueil plein de bonté, son ton compatissant, ses manières douces et caressantes me mirent bientôt à mon aise. Je vis que je réussissois, et cela me fit réussir davantage. En un mot, je plus assez à cette jeune Dame pour revenir chez elle avec une sorte de familiarité, qu'il ne tint pas à mon goût, ni peut-être au sien, qui n'augmentât davantage. Mais, quoique Italienne et trop jolie pour n'être pas un peu coquette, elle étoit pourtant si modeste et moi si timide, qu'il étoit difficile que tout cela vînt si tôt à bien. On ne nous laissa pas le temps d'achever l'aventure : je ne m'en rappelle qu'avec plus de charmes les courts momens que j'ai passés auprès d'elle, et je puis dire y avoir goûté dans leurs prémices les plus doux ainsi que les plus purs plaisirs de l'amour.

C'étoit une brune extrêmement piquante, mais dont le bon naturel peint sur son joli visage rendoit la vivacité touchante ; son air étoit caressant, sans être tendre ; au premier abord il sembloit que l'amitié fût déjà faite, et qu'il ne pût rien venir de plus. Elle s'appeloit Madame Basile. Son mari, plus âgé qu'elle et passablement jaloux, la laissoit, dans ses voyages, sous la garde d'un Commis trop maussade pour être séduisant, et qui ne laissoit pas d'avoir pour son compte des prétentions, qu'il ne montroit guères que par sa mauvaise humeur. Il en prit beaucoup contre moi, quoique j'aimasse à l'entendre jouer de la flûte, dont il jouoit ¹ passablement pour un courtaud². Ce nouvel Egiste grognoit toujours quand il me voyoit entrer chez sa Dame ; il me traitoit avec un dédain qu'elle lui rendoit bien. Il sembloit même qu'elle ³ affectât, pour le tourmenter, de me caresser en sa présence, et cette sorte de vengeance, quoique assez de mon goût, l'eût été beaucoup plus dans le tête à tête : Mais elle ne la pousoit pas jusque-là, ou du moins ce n'étoit pas de la même manière. Soit qu'elle me trouvât trop jeune, soit qu'elle [100] ne sût point faire les avances, soit qu'elle voulût sérieusement être sage, elle avoit alors une sorte de réserve qui n'étoit pas repoussante, mais qui m'intimidoit, sans que je susse pourquoi. Quoique je ne me sentisse pas pour elle ce respect, aussi profond que tendre, que j'avois pour Mad^e de Warens, je me sentois plus de crainte et bien moins de familiarité. J'étois embarrassé, tremblant ; je n'osois la regarder, je n'osois respirer auprès d'elle. Cependant je

¹ assez bien.

² Voy. p. 39-40, n. 1.

³ se plût... à me caresser.

craignois plus que la mort de m'en éloigner. Je devois d'un œil avide tout ce que je pouvois voir d'elle sans être aperçu, les fleurs de sa robe, le bout de son joli pied, ses cheveux, sa coiffure, l'intervalle d'un bras blanc et rond qui paroissoit entre son gant et sa manchette, ¹celui qui se faisoit quelquefois entre son tour de gorge et son mouchoir. Chaque objet ajoutoit à l'impression des autres; à force de regarder ce que je pouvois voir, et même au delà, mes yeux se troubloient, ²mon sein s'oppressoit, ma respiration, d'instant en instant plus embarrassée, me donnoit beaucoup de peine à gouverner, et tout ce que je pouvois faire étoit de filer sans bruit des soupirs très-incommodes dans le silence où nous étions. Madame Basile, occupée à son ouvrage, ne s'en apercevoit pas, à ce qu'il me sembloit. Cependant je voyois quelquefois, par une sorte de sympathie, son fichu se renfler assez fréquemment. Ce dangereux objet achevoit de me perdre, ma tête s'en alloit, et quand j'étois prêt à céder à mon transport, elle m'adressoit quelques mots d'un ton tranquille, qui me faisoient rentrer en moi-même à l'instant.

Je la vis plusieurs fois seule de cette manière, sans que jamais un mot, un geste, un regard même trop expressif marquât entre nous la moindre intelligence. Cet état étoit très-tourmentant pour moi; cependant il faisoit mes délices, et à peine dans la simplicité de mon cœur pouvois-je imaginer pourquoi j'étois si tourmenté. Il paroissoit que ces petits tête à tête ³ ne lui déplaisoient

¹ celui qui (A) un autre, bien plus intéressant encore, qui (B). — Finalement, Rousseau est revenu à « celui qui ».

² ma poitrine.

³ Ms. : tête-à-têtes. — La même orthographe, pour le pluriel, se retrouve p. 131 du ms. (« nos tête-à-têtes »), et aussi dans l'édition originale de la

pas non plus ; du moins elle en rendoit les occasions assez fréquentes, ce qui étoit assurément fort gratuit de sa part, pour l'usage que nous en faisons l'un et l'autre.

Un jour qu'ennuyée des sots colloques du Commis, elle étoit montée dans sa chambre, je me hâtai, de l'arrière-boutique où j'étois, d'achever ma petite tâche, et je la suivis. Sa chambre étoit entr'ouverte ; j'y entrai sans être aperçu ; regardant le côté [101] opposé à la porte, elle ne pouvoit me voir entrer, ni m'entendre, à cause du bruit que des chariots faisoient dans la rue. Elle se mettoit toujours bien : ce jour-là sa parure alloit jusqu'à la coquetterie ; son attitude étoit gracieuse, sa tête un peu baissée laissoit ¹voir la blancheur de son cou, ses cheveux relevés avec élégance étoient ornés de fleurs. Il régnoit dans toute sa figure je ne sais quel charme que j'eus le temps de considérer et qui me transporta. Je me jetai à genoux à l'entrée de la chambre en tendant les deux bras vers elle d'un mouvement passionné, bien sûr qu'elle ne m'entendoit pas, et n'imaginant pas qu'elle pût me voir ; mais il y avoit à la cheminée une glace à laquelle je ne songeois ²pas et qui me trahit. Je ne sais quel effet ce transport fit sur elle ; elle ne me regarda point, ne me parla point : mais, tournant à demi la tête, d'un simple mouvement de doigt elle me montra le parquet à ses pieds. Tressaillir, pousser un cri, me lever, m'élançer à ses genoux ne fut pour moi qu'une même chose. Mais ce qu'on aura peine

Nouvelle Héloïse (t. IV, lettre 13, p. 283. — Cf. Littré, *Dict.*) : « Interromps ou préviens les trop longs tête-à-têtes. » Cependant, au livre I, Rousseau a écrit « de courts tête-à-tête » (ci-dessus, p. 38).

¹ *apercevoir.*

² *point.*

à croire est que dans cet état je n'osai rien entreprendre au delà, ni dire un seul mot, ni lever les yeux sur les siens, ni la toucher même, dans une attitude aussi contrainte, pour m'appuyer un instant sur ses genoux. J'étois muet, immobile, mais non pas tranquille assurément : tout déceloit en moi l'agitation, la joie, la tendre reconnaissance, les ardens désirs, incertains dans leur objet et contenus par la crainte d'offenser et de déplaire, sur laquelle mon jeune cœur ne pouvoit se rassurer.

Elle ne paroissoit ni plus tranquille ni moins timide que moi. Troublée de me voir là, interdite de m'y avoir attiré, et commençant à sentir, sans doute, toute la conséquence d'un signe parti avant la réflexion, elle ne m'accueilloit ni ne me repoussoit ; elle n'ôtoit pas les yeux de dessus son ouvrage, elle tâchoit de faire comme si elle ne m'eût pas aperçu à ses pieds ; mais toute ma bêtise ne m'empêchoit pas de voir qu'elle partageoit mon embarras, peut-être mes désirs, et qu'elle étoit retenue par une honte semblable à la mienne, sans que cette persuasion me donnât la force de la surmonter. Un reste d'incertitude me faisoit trembler d'encourir son indignation et de me faire chasser de chez elle ; son état de femme et cinq ou six ans qu'elle avoit de plus que moi devoient, selon moi, mettre de son côté toute la hardiesse, et je me disois que, puisqu'elle ne faisoit rien pour exciter la mienne, elle ne vouloit pas que j'en eusse. Même encore aujourd'hui je trouve que je pensois juste, et surement elle avoit trop d'esprit pour ne pas voir qu'un novice aussi sot avoit besoin [102] non-seulement d'être encouragé, mais d'être instruit.

Je ne sais comment eût fini cette scène vive et muette,

ni combien de temps j'aurois resté immobile dans cet état ridicule et délicieux, si nous n'eussions été interrompus. Mais, au plus fort de mes agitations, j'entendis monter l'escalier, puis ouvrir la porte de la cuisine qui touchoit la chambre où nous étions, et Mad^e Basile alarmée me dit vivement de la voix et du geste : *Levez-vous, voici Rosina*. En me levant en hâte, je saisis une main qu'elle me tendoit, j'y appliquai deux baisers brûlans, au second desquels je sentis cette charmante main se presser un peu contre mes lèvres. De mes jours, je n'eus un si doux moment. Mais l'occasion que j'avois perdue ne revint plus, et nos amours en restèrent là¹.

C'est peut-être pour cela même que l'image de cette aimable femme est restée empreinte au fond de mon cœur en traits si charmans. Elle s'y est même embellie à mesure que j'ai mieux connu le monde et les femmes. Pour peu qu'elle eût eu d'expérience, elle s'y seroit prise autrement pour enhardir un petit garçon ; mais si son cœur étoit foible, il étoit honnête ; elle cédoit involontairement au penchant qui l'entraînoit ; c'étoit selon toutes les apparences sa première infidélité, et j'aurois peut-être eu plus à faire à vaincre sa honte que la mienne. Sans en être venu là, j'ai goûté près d'elle des

¹ Bernardin de Saint-Pierre a mis dans la bouche de Jean-Jacques un autre récit de cette scène : « Il me disoit : Oh ! que l'innocence ajoute de pouvoir à l'amour ! J'ai aimé deux fois passionnément : l'une, une personne à laquelle je n'avois jamais parlé. Un seul signe a été la source de mille lettres passionnées, des plus douces illusions. J'entrois dans un appartement où elle étoit : je l'aperçois, le dos tourné ; à sa vue, la joie, le désir, l'amour se peignoient dans mon visage, dans mes traits, dans mes gestes ; je ne m'apercevois pas qu'elle me voyoit dans la glace. Elle se tourne, offensée de mes transports, et du doigt me montre la terre : j'allois tomber à genoux, lorsqu'on entra. Ce simple mouvement fut cause de lettres très-douces. » (*La vie et les ouvrages de J.-J. Rousseau*, édit. M. Souriau, 1907, p. 94.) — Les « mille lettres passionnées » et « très-douces » doivent être un enjolivement de Rousseau ou de son interlocuteur.

douceurs inexprimables ; rien de tout ce que m'a fait sentir la possession des femmes ne vaut les deux minutes que j'ai passées à ses pieds, sans même oser toucher à sa robe. Non, il n'y a point de jouissance pareille à celle que peut donner une femme honnête qu'on aime ; tout est faveur auprès d'elle. Un petit signe de doigt, une main foiblement pressée contre ma bouche sont les seules faveurs que je reçus jamais de Madame Basile, et le souvenir de ces faveurs si légères me transporte encore en y pensant.

Les deux jours suivans, j'eus beau guetter un nouveau tête à tête ; il me fut impossible d'en trouver le moment, et je n'aperçus en elle aucun soin pour le ménager. Elle eut même le maintien plus retenu, mais non plus froid qu'à l'ordinaire, et je crois qu'elle évitoit mes regards, de peur de ne pouvoir assez gouverner les siens. Son maudit Commis fut plus désolant que jamais ; il devint même railleur et goguenard : il me dit que j'étois galant et que je ferois mon chemin près des Dames. Je tremblois d'avoir fait quelque indiscretion, et me regardant déjà comme étant d'intelligence avec elle, je voulus couvrir du mystère un goût qui jusqu'alors n'en avoit pas grand besoin. Cela [103] me rendit plus circonspect à saisir les occasions de le satisfaire, et à force de les vouloir sûres, je n'en trouvai point du tout.

Voici encore une autre folie romanesque, dont je n'ai jamais pu me guérir et qui, jointe à ma timidité naturelle, a beaucoup démenti les prédictions du Commis. J'aimois trop sincèrement, trop parfaitement, j'ose dire, pour pouvoir aisément être heureux. Jamais passions ne furent en même temps plus pures et plus vives que les miennes, jamais amour ne fut plus tendre, plus

vrai, plus désintéressé ; j'aurois cent fois sacrifié mon bonheur à celui de la personne que j'aimois ; sa réputation m'étoit plus chère que ma vie, et jamais, pour tous les plaisirs de la jouissance, je n'aurois voulu compromettre un moment son repos. Cela m'a fait apporter tant de soins, tant de secret, tant de précaution dans mes entreprises, que jamais aucune n'a pu réussir. Mon peu de succès auprès des femmes est toujours venu de les trop aimer.

Ce qu'il y avoit de singulier étoit qu'en devenant plus insupportable, le traître de Commis sembloit devenir plus complaisant. Dès les premiers jours que sa maîtresse m'avoit pris en affection, elle avoit songé à me rendre utile à quelque chose dans le magasin. Je savois passablement l'Arithmétique : elle lui avoit proposé de m'apprendre à tenir les livres, mais mon bourru reçut très-mal la proposition, craignant peut-être d'être supplanté. Ainsi tout mon travail, excepté mon burin, étoit de transcrire quelques comptes et mémoires, de mettre au net quelques livres, et de traduire quelques lettres de commerce d'Italien en François. Tout d'un coup il s'avisa de revenir à la proposition faite et rejetée ; il dit qu'il m'apprendroit à tenir les comptes à parties doubles, et qu'il vouloit me mettre en état d'offrir mes services à M. Basile, lorsqu'il seroit de retour. Il y avoit dans son ton, dans son air en parlant ainsi, je ne sais quel sourire Italien qui ne me donnoit pas de la confiance. Mad^e Basile lui dit sèchement que je lui étois fort obligé, qu'elle espéroit que la fortune favoriseroit mon mérite, et que ce seroit grand dommage qu'avec tant d'esprit je ne fusse qu'un Commis.

Elle m'avoit dit deux ou trois fois qu'elle vouloit me

faire faire une connoissance qui pouvoit m'être utile. Elle pensoit assez sagement pour sentir qu'il étoit temps de me détacher d'elle, et peut-être vouloit-elle prévenir le retour de son mari. Nos déclarations muettes s'étoient faites le jeudi. Le Dimanche elle donna un dîner, où je me trouvai et où se trouva aussi un Jacobin. vieux, mais de bonne mine, auquel [104] elle me présenta. Le Moine me traita très-affectueusement, me félicita sur ma conversion, et me dit plusieurs choses sur mon histoire, qui m'apprirent qu'elle la lui avoit détaillée. Puis, en me donnant deux petits coups du revers de la main sur la joue, il me dit d'être sage, de l'aller voir et d'avoir bon courage, que nous causerions plus à loisir ensemble. Je jugeai, par les égards que tout le monde avoit pour lui, que c'étoit un homme de considération, et, par le ton paternel qu'il prenoit avec Mad^e Basile, qu'il étoit son Confesseur. Je me rappelle bien aussi que sa décente familiarité étoit ¹ mêlée de témoignages d'estime et même de respect pour sa pénitente, qui me firent moins d'impression qu'ils ne m'en font aujourd'hui. Si j'avois alors eu plus d'intelligence, combien n'eussé-je pas été touché d'avoir pu rendre sensible une jeune femme respectée par son Confesseur!

La table ne se trouva pas assez grande pour tous ceux qui devoient la remplir; il en fallut une petite, ² où j'eus l'agréable tête à tête de Monsieur le Commis. Je n'y perdis rien du côté de la bonne chère et des attentions. Il y eut bien des assiettes envoyées à la petite table, dont l'intention n'étoit ³ sûrement pas pour lui. Tout

¹ *marquée par des témoignages.*

² *et j'eus.*

³ *assu[rément].*

alloit très-bien jusque-là ; les femmes étoient ¹ fort gaies, les hommes fort galans : Mad^e Basile faisoit ses honneurs avec une grâce charmante. Au milieu du dîné, l'on entend arrêter une voiture à la porte : quelqu'un monte ; on entre : c'est M. Basile. Je le vois comme s'il arrivoit actuellement, avec un habit d'écarlate à boutons d'or, couleur que j'ai prise en aversion depuis ce temps-là. M. Basile étoit un grand et bel homme, qui se présentoit ² très-bien. Il entre avec fracas et de l'air de quelqu'un qui surprend son monde, quoiqu'il n'y eût là que de ses amis. Sa femme lui saute au cou, lui fait mille caresses, qu'il reçoit sans les lui rendre. Il salue la compagnie, on lui met un couvert, il mange. A peine avoit-on commencé de parler de son voyage, que, jetant les yeux sur la petite table, il demande d'un ton sévère ce que c'est que ce petit garçon qu'il aperçoit là. Mad^e Basile le lui dit. Il demande si je loge dans la maison ; on lui dit que non. Pourquoi non ? reprend-il ³ grossièrement ; puisqu'il s'y tient le jour, il y peut bien coucher la nuit. Le Moine alors prit la parole, et après un éloge grave et vrai [105] de Mad^e Basile, il fit le mien en peu de mots, ajoutant que, loin de blâmer la pieuse charité de sa femme, il devoit s'empresser de prendre part à sa bonne œuvre, puisque rien n'y passoit les bornes de la discrétion. Le mari répliqua d'un ton d'humeur, dont il cachoit la moitié, contenu par la présence du Moine, mais qui suffit pour me faire comprendre qu'il avoit des instructions sur mon compte, et que le Commis m'avoit servi de sa façon.

¹ très-gaies.

² bien.

³ brutalement.

A peine étoit-on hors de table, que celui-ci, député par son maître, vint en triomphe me signifier de sa part de sortir à l'instant de la maison et de n'y remettre les pieds de ma vie. Je partis sans rien dire, mais le cœur navré, moins de quitter cette aimable femme que de la laisser en proie à la brutalité de son mari. Il avoit raison, sans doute, de ¹ vouloir qu'elle ne fût pas infidelle. Mais, quoique sage et bien née, elle étoit Italienne, c'est-à-dire sensible et vindicative, et il avoit tort, ce me semble, de prendre avec elle les moyens les plus propres à s'attirer le malheur qu'il craignoit.

Tel fut le succès de ma première aventure. Je voulus essayer de repasser deux ou trois fois dans la rue pour revoir au moins cette aimable personne, mais au lieu d'elle je ne vis que son mari et le ² vigilant Commis, qui, m'ayant aperçu, me fit, avec l'aune de la boutique, un geste plus expressif qu'attirant. Me voyant si bien guetté, je perdîs courage et n'y passai plus. Je voulus aller voir au moins le patron qu'elle m'avoit ménagé : malheureusement je ne savois pas son nom ; je rôdai plusieurs fois inutilement autour du Couvent pour tâcher de le rencontrer. Enfin d'autres événemens me détachèrent des charmans souvenirs de Mad^e Basile. et dans peu je l'oubliai si bien qu'aussi simple et aussi timide qu'au-paravant, je ne restai pas même affriandé de jolies femmes.

Cependant ses libéralités avoient un peu remonté mon petit équipage, très-modestement toutefois et avec la précaution d'une femme prudente, qui vouloit m'empêcher de souffrir et non pas me faire briller, et qui

¹ *ne pas vouloir qu'elle fût infidelle.*

² *damnable.*

regardoit plus à la propreté qu'à la parure. Mon habit, que j'avois apporté de Genève, étoit bon et portable encore ; elle y ajouta seulement un chapeau, des bas et quelque linge. Je n'avois point de manchettes : elle ne voulut point m'en donner, quoique j'en eusse bonne envie ; elle se contenta de me [106] mettre en état de me tenir propre, et c'est un soin qu'il ne fallut pas me recommander tant que je parus devant elle.

Peu de jours après ma catastrophe, mon hôtesse, qui, comme j'ai dit, m'avoit pris en amitié, me dit qu'elle m'avoit peut-être trouvé une place, et qu'une Dame de condition vouloit me voir. A ce mot, je me crus tout de bon dans les aventures. Celle-ci ne se trouva pas aussi brillante que je me la figurois. Je fus chez cette Dame avec le domestique qui lui avoit parlé de moi : elle m'interrogea, m'examina ; je ne lui déplais pas, et tout de suite j'entrai à son service, non pas tout-à-fait en qualité de favori, mais en qualité de laquais. Je fus vêtu de la couleur de ses gens : la seule distinction qu'on y mit fut qu'ils portoient l'aiguillette et qu'on ne me la donna pas ; et comme il n'y avoit point de galon dans sa livrée, cela faisoit presque un habit bourgeois. Tel fut le terme inattendu où vinrent aboutir enfin mes grandes espérances.

Madame la Comtesse de Vercellis étoit veuve et sans enfans. Son mari étoit Piémontois ; pour elle, je l'ai toujours crue Savoyarde, ne pouvant imaginer qu'une Piémontoise parlât si bien François et eût un accent aussi pur. Elle étoit entre deux âges, d'une figure fort noble, d'un esprit juste et orné, aimant la littérature Française et s'y connoissant. Elle écrivoit beaucoup, et toujours en François. Ses lettres avoient le tour et pres-

que la grâce de celles de Mad^e de Sévigné ; on auroit pu s'y tromper à quelques-unes. Mon principal emploi, et qui ne me déplaisoit pas, étoit de les écrire sous sa dictée, un cancer au sein, qui la faisoit beaucoup souffrir, ne lui permettant plus d'écrire elle-même.

Mad^e de Vercellis avoit non-seulement beaucoup d'esprit, mais une âme élevée et forte. J'ai suivi sa dernière maladie ; je l'ai vu[e]¹ souffrir et mourir sans jamais marquer ni terreur ni foiblesse, et sans faire le moindre effort pour se déguiser. Quoiqu'elle ne sortit point de son rôle de femme, elle supportoit la douleur avec une constance qui lui étoit si naturelle qu'elle ne se doutoit pas même qu'il y eût à cela de la philosophie, et ce mot, moins à la mode alors qu'aujourd'hui, étoit même à peine connu d'elle. Cette force [107] de caractère alloit quelquefois jusqu'à la sécheresse. Elle m'a toujours paru aussi peu sensible pour autrui que pour elle-même, et quand elle faisoit du bien aux malheureux, c'étoit moins par une véritable commisération que par le motif plus grand et plus noble de faire ce qui étoit bien en soi. J'ai un peu éprouvé de cette insensibilité pendant les trois mois² que j'ai passés auprès d'elle. Il étoit naturel qu'elle prît en affection un jeune homme de quelque espérance, qu'elle avoit incessamment sous les yeux, et qu'elle songeât, se sentant mourir, qu'après elle il auroit besoin de secours et d'appui.

¹ Il y a aussi «vu» dans le ms. Moultou. Comme toutes les éditions impriment «vue», la *Grammaire des grammaires* (édit. citée, p. 776) a reproduit la phrase : «Je l'ai vue souffrir et mourir sans jamais marquer un instant de foiblesse,» afin de montrer que l'auteur des *Confessions* se conformait à la règle grammaticale, ce qui n'est pas le cas ici. Cf. plus haut, p. 38, note.

² Octobre-décembre 1728, si l'indication de trois mois est exacte.

Cependant, soit qu'elle ne me jugeât pas digne d'une attention particulière, soit que les gens qui l'environnoient ne lui ayent permis de penser qu'à eux, elle ne fit rien pour moi.

Je me rappelle pourtant fort bien qu'elle avoit d'abord marqué quelque curiosité de me connoître. Elle m'interrogeoit quelquefois ; elle étoit bien aise que je lui montrasse les lettres que j'écrivois à Mad^e de Warens, que je lui rendisse compte de mes sentimens¹ : mais elle ne s'y prenoit assurément pas bien pour les connoître, en ne me montrant jamais les siens. Mon cœur aimoit à s'épancher, pourvu qu'il sentit que c'étoit dans un autre. Des interrogations sèches et froides, sans aucun signe d'approbation ni de blâme, ne me donnoient point de confiance. Quand rien ne m'apprenoit si mon babil plaisoit ou déplaisoit, j'étois toujours en crainte, et je cherchois moins à montrer ce que je pensois qu'à ne rien dire qui pût me nuire. J'ai remarqué depuis, surtout à Paris, que cette manière sèche d'interroger un homme pour le connoître est un tic assez commun, surtout aux femmes qui se piquent d'esprit. Elles s'imaginent qu'en ne laissant point paroître leur sentiment, elles parviendront à mieux pénétrer le vôtre, mais elles ne voient pas qu'elles ôtent par là le courage de le montrer. Un homme qu'on interroge commence par cela seul à se mettre en garde ; et s'il croit que, sans prendre à lui un intérêt véritable, on ne veut que le faire jaser, il ment, ou se tait, ou redouble d'attention sur lui-même, et aime encore mieux passer pour sot que d'être dupe de votre curiosité. Enfin c'est toujours

¹ *et de mes idées.*

un mauvais moyen de lire dans l'ame d'autrui que d'affecter de cacher la sienne.

Madame de Vercellis ne m'a jamais dit un mot qui sentît l'affection, [108] la pitié, la bienveillance. Elle m'interrogeoit froidement, je répondois avec crainte. Mes réponses étoient si timides qu'elle dut les trouver basses et s'en ennuya. Sur la fin, elle ne me questionnoit plus et ne me parloit plus que pour son service. Elle me jugea moins sur ce que j'étois que sur ce qu'elle m'avoit fait, et à force de ne voir en moi qu'un valet, elle m'empêcha de lui paroître autre chose.

Je crois que j'éprouvai dès-lors ce jeu malin des intérêts cachés qui m'a traversé toute ma vie, et qui m'a donné une aversion bien naturelle pour la société qui les produit. Mad^e de Vercellis, n'ayant point d'enfans, avoit pour héritier son neveu le Comte de la Roque, qui lui faisoit assidument sa Cour. Outre cela, ses principaux domestiques, qui la voyoient tirer à sa fin, ne s'oublioient pas, et il y avoit tant d'empressés autour d'elle qu'il étoit difficile qu'elle eût le temps de songer à moi. A la tête de sa maison étoit un M. Lorenzi, homme adroit, dont la femme, plus adroite encore, s'étoit tellement insinuée dans les bonnes grâces de sa maîtresse qu'elle étoit plustôt chez elle sur le pied d'une amie que d'une femme à ses gages. Elle lui avoit donné pour femme de chambre une nièce à elle, appelée M^{lle} Pontal, fine mouche, qui se donnoit des airs de Demoiselle suivante, et aidait à sa tante à obséder si bien leur maîtresse qu'elle ne voyoit que par leurs yeux et n'agissoit que par leurs mains. Je n'eus pas le bonheur d'agréer à ces trois personnes: je leur obéissois, mais je ne les servois pas. Je n'imaginois pas qu'outre le service

de notre commune maîtresse, je dusse être encore le valet de ses valets. J'étois d'ailleurs une espèce de personnage inquiétant pour eux ; ils ¹n'aimoient point à me laisser tête à tête avec elle. Ils voyoient bien que je n'étois pas à ma place : ils craignoient que Madame ne le vît aussi, et que ce qu'elle feroit pour m'y mettre ne fût pris sur leur portion ; car ces sortes de gens sont trop avides pour être justes, et tous les legs qui sont pour d'autres leur semblent pris sur leur propre bien. Ils se réunirent donc pour m'écarter peu à peu de ses yeux. Elle aimoit à écrire des lettres : c'étoit un amusement pour elle dans son état ; ils l'en dégoutèrent en ²lui persuadant que cela la fatiguoit. Sous prétexte que je n'entendois pas le service, ou que je n'étois pas assez fort ³, on n'employoit autour d'elle que de gros butors de porteurs de chaise, au lieu de moi ; enfin l'on fit si bien que, quand elle fit son testament, il y avoit huit jours que je n'étois entré dans sa chambre. Il est vrai qu'après cela j'y entrai comme auparavant, et j'y fus même plus assidu que personne ; car les maux que souffroit [109] cette pauvre femme me touchoient beaucoup ; la constance avec laquelle elle les enduroit me la rendoit extrêmement respectable et chère, et j'ai bien versé des larmes sincères dans sa chambre, sans qu'elle ni personne s'en aperçût.

Nous la perdîmes enfin. Je la vis expirer. Sa vie avoit été celle d'une femme de goût et d'esprit ; sa mort fut celle d'un sage. Je puis dire qu'elle me rendit la religion Catholique aimable, par la sérénité d'ame avec laquelle

¹ *craignoient entre elle et moi les discours du tête à tête.*

² *la* persuadant.

³ Voy. p. 39-40, n. 1.

elle en remplit les devoirs, sans négligence et sans affectation. Elle étoit naturellement sérieuse ; sur la fin de sa maladie, elle prit une sorte de gaieté trop égale pour être jouée, et qui n'étoit qu'un contre-poids donné par la raison même contre la tristesse de son état. Elle ne garda le lit que les deux derniers jours, et ne cessa de s'entretenir paisiblement avec tout le monde. Enfin, ne parlant plus et déjà dans les combats de l'agonie, elle fit un gros pet. *Bon*, dit-elle en se retournant, *femme qui pète n'est pas morte*. Ce furent les derniers mots qu'elle prononça.

Elle avoit légué un an de leurs gages à ses bas domestiques, mais n'étant point couché sur l'état de sa maison, je n'eus rien. Cependant le Comte de la Roque me fit donner trente livres, et me laissa l'habit neuf que j'avois sur le corps et que M. Lorenzi vouloit m'ôter. Il me promit même de chercher à me placer et me permit de l'aller voir. J'y fus deux ou trois fois sans pouvoir lui parler. J'étois facile à rebuter ; je n'y retournai plus. On verra bientôt que j'eus tort.

Que n'ai-je achevé tout ce que j'avois à dire de mon séjour chez Mad^e de Vercellis ! Mais, bien que mon apparente situation demeurât la même, je ne sortis pas de sa maison comme j'y étois entré. J'en emportai les longs souvenirs du crime, et l'insupportable poids des remords dont, au bout de quarante ans, ma conscience est encore chargée, et dont l'amer sentiment, loin de s'affaiblir, s'irrite à mesure que je vieillis. Qui croiroit que la faute d'un enfant pût avoir des suites aussi cruelles ? J'ai peut-être fait périr dans la misère une fille aimable, honnête, et qui surement valoit beaucoup mieux que moi.

Il est bien difficile que la dissolution d'un ménage n'entraîne un peu de confusion dans une maison, et qu'il ne s'égare bien des choses : cependant telle étoit la fidélité des domestiques et la vigilance de M. et Mad^e Lorenzi que rien ne se trouva de manque sur l'inventaire. La seule Mad^{lle} Pontal perdit un petit ruban couleur de rose et argent, déjà vieux. Ce ruban me tenta : je le volai, et comme je ne [110] le cachois guère, on me le trouva bientôt. On voulut savoir où je l'avois pris ; je dis que c'étoit Marion qui me l'avoit donné. Marion étoit une jeune Mauriennaise dont Mad^e de Vercellis avoit fait sa cuisinière, quand, cessant de donner à manger, elle avoit renvoyé la sienne, ayant plus besoin de bon bouillon que de ragoûts fins. Non-seulement Marion étoit jolie, mais elle avoit cette fraîcheur de coloris qu'on ne trouve que dans les montagnes, et surtout un air de modestie et de douceur qui faisoit qu'on ne pouvoit la voir sans l'aimer. D'ailleurs bonne fille, sage, et d'une fidélité à toute épreuve. C'est ce qui surprit quand je la nommai. L'on n'avoit guère moins de confiance en moi qu'en elle, et l'on jugea qu'il importoit de vérifier lequel étoit le fripon des deux. On la fit venir : l'assemblée étoit nombreuse, le Comte de la Roque y étoit. Elle arrive, on lui montre le ruban : je la charge effrontément ; elle reste interdite, se tait, me jette un regard qui auroit désarmé les Démons et auquel mon barbare cœur résiste. Elle nie enfin avec assurance, mais sans emportement, m'apostrophe, m'exhorte à rentrer en moi-même, à ne pas déshonorer une fille innocente qui ne m'a jamais fait de mal ; et moi, avec une impudence infernale, je confirme ma déclaration et lui soutiens en face qu'elle m'a donné le

ruban. La pauvre fille se mit à pleurer et ne me dit que ces mots : *Ah ! Rousseau, je vous croyois un bon caractère ; vous me rendez bien malheureuse, mais je ne voudrois pas être à votre place.* Voilà tout ; elle continua de se défendre avec autant de simplicité que de fermeté, mais sans se permettre contre moi la moindre invective. Cette modération, comparée à mon ton décidé, lui fit tort. Il ne sembloit pas naturel de supposer, d'un côté, une audace aussi diabolique et, de l'autre, une aussi angélique douceur. On ne parut pas ¹la condamner absolument, mais les préjugés étoient pour moi. Dans les tracas où l'on étoit, et prêts à nous séparer tous, on ne se donna pas la peine d'approfondir la chose : le Comte de la Roque, en nous renvoyant tous deux, se contenta de dire que la conscience du coupable vengeroit assez l'innocent. Sa prédiction n'a pas été vaine : elle ne cesse pas un seul jour de s'accomplir. Mais ma punition n'est pas toute intérieure, et David Hume ne fait aujourd'hui que me rendre ce que je fis jadis à la pauvre Marion.

J'ignore ce que devint cette victime de ma calomnie. Mais il n'y a pas apparence qu'elle ait après cela trouvé facilement à se bien placer. Elle emportoit une imputation cruelle à son honneur de toutes [111] manières. Le vol n'étoit qu'une bagatelle, mais enfin c'étoit un vol, et, qui pis est, employé à séduire un jeune garçon ; enfin l'obstination du mensonge ne laissoit rien à espérer de celle en qui tous ces vices étoient réunis. Je ne regarde pas même la misère et l'abandon comme le plus grand danger auquel je l'aye exposée. Qui sait, à son âge, où

¹ *se décider* absolument.

le découragement de l'innocence avilie a pu la plonger? Si le remords d'avoir pu la rendre malheureuse est insupportable, qu'on juge de celui d'avoir pu la rendre infame, d'honnête qu'elle eût été sans moi!

Ce souvenir cruel me¹ trouble quelquefois et me bouleverse au point de voir dans mes insomnies cette malheureuse fille venir me reprocher mon crime, comme s'il venoit d'être commis. Cent fois j'ai cru l'entendre me dire au fond de mon cœur: Tu fais l'honnête homme et tu n'es qu'un scélérat. Je ne saurois dire combien cette idée a empoisonné d'éloges que j'ai reçus, et combien² souvent en moi-même elle me rend tourmentante l'estime des hommes. Cela va quelquefois au point de me faire regarder comme une confirmation de mon crime de souffrir que l'on pense bien de moi. Cependant je n'ai jamais pu prendre sur moi de décharger mon cœur de cet aveu dans le sein d'un ami: la plus étroite intimité ne me l'a jamais fait faire à personne, pas même à Mad^e de Warens. Tout ce que j'ai pu faire étoit d'avouer que j'avois à me reprocher une action atroce, mais jamais je n'ai dit en quoi elle consistoit, car si je connoissois quelqu'un qui en eût fait une pareille dans toutes ses circonstances, je sens qu'il me seroit impossible de ne pas le prendre en horreur. Ce poids est donc resté jusqu'à ce jour sans soulagement sur ma conscience, et je puis dire que le désir de m'en délivrer en quelque sorte a beaucoup contribué à la résolution que j'ai prise d'écrire mes confessions.

J'ai procédé rondement dans celle que je viens de faire, et l'on ne trouvera certainement pas que j'aye ici

¹ Ce souvenir me, *Schin*.

² quelquefois.

pallié la noirceur de mon crime. Mais je ne remplirois qu'à moitié mon but, si ie n'exposois en même temps mes dispositions intérieures, et que je craignisse de m'excuser en ce qui est conforme à la vérité. Jamais la méchanceté ne fut plus loin de mon cœur que dans ces cruels momens. Lorsque je chargeai cette malheureuse fille, il est bizarre [112] mais il est vrai que mon goût pour elle en fut la cause. Elle étoit présente à ma pensée : je m'excusai sur le premier objet qui se présenta ; je l'accusai d'avoir fait ce que je voulois faire et de m'avoir donné le ruban, parce que j'avois eu l'intention de le lui donner. Quand je la vis paroître ensuite, mon cœur fut déchiré, mais la présence de tant de ¹gens fut plus forte que mon repentir. Je ne craignois pas la punition, je ne craignois que la honte ; mais je la craignois plus que la mort, plus que le crime, plus que tout au monde. J'aurois voulu m'enfoncer, m'étouffer dans le centre de la terre : l'invincible honte l'emporta sur tout, la honte seule fit mon impudence, et plus je devenois criminel, plus l'effroi d'en convenir me rendoit intrépide. Je ne voyois que l'horreur d'être reconnu, déclaré voleur, menteur, calomniateur ; un trouble universel m'ôtoit tout autre sentiment. Si l'on m'eût laissé rentrer un moment en moi-même, j'aurois infailliblement tout déclaré. Si, après la confrontation, M. de la Roque² m'eût pris à part et³ qu'il m'eût dit : Ne perdez pas cette pauvre fille ; si vous êtes coupable, avouez-le-moi ; je suis parfaitement sûr qu'à l'instant j'aurois avoué. Jamais, ni dans⁴ ce fatal moment, ni dans aucun autre,

¹ monde.

² Si M. de La Roque. *Schin*γ.

³ part, qu'il. *Schin*γ.

⁴ Jamais dans. *Schin*γ.

le crime réfléchi n'approcha de mon cœur. L'âge est encore une attention qu'il est juste de faire. A peine étois-je sorti de l'enfance, ou plutôt j'y étois encore. Dans la jeunesse les véritables ¹noirceurs sont plus criminelles que dans un autre âge, mais ce qui n'est que faiblesse l'est beaucoup moins, et mon forfait dans le fond n'étoit pas autre chose. Aussi ce souvenir m'afflige moins à cause du crime qu'à cause du mal qu'il a dû causer. Si c'est un crime qui puisse être expié, comme j'ose le croire, il a dû l'être par les malheurs de ma vie, que j'ai souvent endurés avec plus de patience, en les regardant comme son juste châtiment. Voilà ce que j'avois à dire sur cet article : qu'il me soit permis de n'en reparler jamais ².

¹ *méchancetés*.

² Cf. *Rêveries*, IV^e promenade. *Œuvres*, t. IX, p. 347.

{113]

LIVRE III.

Sorti de chez Mad^e de Vercellis à peu près comme j'y étois entré, je retournai chez mon ancienne hôtesse, et j'y restai cinq ou six semaines, durant lesquelles la santé, la jeunesse et l'oisiveté me rendirent souvent mon tempérament importun. J'étois inquiet, distrait, rêveur, je désirois un bonheur dont je n'avois pas l'idée et dont je sentoie pourtant la privation. Cet état ne peut se décrire, et peu d'hommes le peuvent imaginer, parce que la plupart ont prévenu cette plénitude de vie, à la fois tourmentante et voluptueuse, qui, dans le sentiment du besoin, donne un avant-goût de la jouissance. Mon sang allumé remplissoit incessamment mon imagination de femmes et de filles ; mais, n'en sentant pas le véritable usage, je les occupois ¹en idée à mes fantaisies sans en savoir rien faire de plus, et ces idées tenoient mes sens dans une activité très-incommode, dont rien ne pouvoit me délivrer. J'aurois donné vingt ans de ma vie pour retrouver un quart d'heure une Demoiselle Goton : mais ce n'étoit plus le temps où l'image de l'école et la familiarité de l'enfance menoient là comme d'elles-mêmes. La honte, compagne de la conscience du mal, étoit venue avec les années ; elle avoit accru ma timidité naturelle au point de la rendre invincible, et jamais, ni dans ce temps-là ni depuis, je n'ai pu parvenir à faire de front une proposition lascive, que celle à qui je la faisois ne m'y ait en quelque façon forcé par ses avances, quoique sachant qu'elle n'étoit pas scrupuleuse et presque assuré d'être pris au mot.

¹ *sottement* (A) *seulement* (B).

Mon agitation crut au point que, ne pouvant assouvir mes désirs, je les attisois par les plus extravagantes manœuvres. [114] J'allois chercher des allées sombres, des réduits cachés, où je pusse m'exposer de loin ¹devant les personnes du sexe dans l'état où j'aurois voulu pouvoir être auprès d'elles. Ce qu'elles voyoient n'étoit pas l'objet obscène : je n'y songeois même pas ; c'étoit l'objet ridicule : le sot plaisir que j'avois à l'étaler à leurs yeux ne peut se décrire. Il n'y avoit plus de là qu'un pas à faire pour sentir le traitement désiré, et je ne doute pas que quelque résolue, en passant, ne m'en eût donné ²l'amusement, si j'avois eu l'audace d'attendre dans cette posture. Cette folie eut une catastrophe à peu près aussi comique, mais un peu moins ³agréable pour moi.

Un jour j'allai m'établir au fond d'une cour dans laquelle étoit un puits où les filles de la maison venoient chercher de l'eau. Il y avoit une petite descente qui menoit à des caves par plusieurs communications. Je sondai dans l'obscurité ces allées souterraines, et les trouvant longues et obscures, je jugeai qu'elles ne finissoient point et que j'y trouverois un refuge assuré, si j'étois vu et surpris. Dans cette confiance, j'offrois aux filles qui venoient au puits un spectacle plus risible qu'attirant. Quelques-unes feignirent de ne rien voir ; d'autres se crurent insultées et firent du bruit. Je me sauvai dans ma retraite ; j'y fus suivi. J'entendis une voix d'homme, assez rude, qui m' alarma vivement : je m'enfonçai dans les souterrains, au risque de m'y perdre ; le bruit, les voix, la voix d'homme me suivoient

¹ aux.

² le plaisir.

³ amusante.

toujours. J'avois compté sur l'obscurité : je vis de la lumière, je frémis ; je m'enfonçai davantage. Un mur m'arrêta, et ne pouvant aller plus loin, il fallut attendre là ma destinée. En un moment je fus atteint, saisi par un grand homme, portant une grande moustache et un grand sabre, escorté de quatre ou cinq vieilles femmes, armées chacune d'un manche à balai, parmi lesquelles j'aperçus la petite coquine qui m'avoit décelé et qui sans doute vouloit me voir au visage.

L'homme au sabre, en me prenant par le bras, me demanda ce que je faisais là. On conçoit que ma réponse n'étoit pas prête. Je me remis cependant, et m'évertuant dans ce moment critique, je tirai de ma tête un expédient romanesque qui me réussit. Je lui dis, d'un ton suppliant, d'avoir pitié de mon âge et de mon état ; que j'étois un jeune étranger d'une grande naissance, dont le cerveau s'étoit dérangé ; que je m'étois échappé de la maison paternelle, parce qu'on vouloit m'enfermer ; que j'étois perdu s'il me faisoit connoître, mais [115] que s'il vouloit bien me laisser aller, je pourrois peut-être un jour reconnoître ce service. Contre toute attente, mon discours et mon air firent effet : l'homme terrible en fut touché, et après une réprimande assez courte, il me laissa doucement aller sans me questionner davantage. A l'air dont la jeune et les vieilles me virent partir, je jugeai qu'avec elles seules je n'en aurois pas été quitte à si bon marché. Je les entendis murmurer je ne sais quoi dont je ne me souciois guères, et, si la fantaisie leur eût pris de me retenir, pourvu que l'homme et le sabre ne se missent pas de la partie, j'étois bien sûr, leste et vigoureux comme je l'étois, de me délivrer aisément et de leurs tricots et d'elles.

Quelques jours après, passant avec un jeune Abbé, mon voisin, j'allai donner du nez contre l'homme au sabre. Il n'étoit pas seul, non plus; il me reconnut, et me contrefaisant d'un ton railleur : *Je suis Prince*, me dit-il, *je suis Prince. Et moi je suis un coïon; mais que son Altesse n'y revienne pas.* Il n'ajouta rien de plus, et je m'esquivai en baissant la tête et le remerciant, dans mon cœur, de sa discrétion. J'ai jugé depuis que ces maudites femmes s'étoient tant moqué[es] de sa crédulité qu'elles lui en avoient fait honte. Quoiqu'il en soit, c'étoit un bon homme, quoique Piémontois, et je ne pense jamais à lui sans un mouvement de reconnoissance : car l'histoire étoit si plaisante que, par ¹ le seul désir de faire rire, tout autre à sa place ne m'eût pas épargné. Cette aventure, sans avoir les suites que j'en pouvois craindre, me guérit du bizarre goût ² qui la produisit.

Mon séjour chez Mad^e de Vercellis m'avoit valu quelques connoissances, que j'entretenois dans l'espoir qu'elles pourroient m'être utiles. J'allois voir quelquefois, entre autres, un Abbé Savoyard, appelé M. Gaime, Précepteur des enfans de M. le Comte de Mellarède. Il étoit jeune encore et peu répandu, mais plein de bon sens, de probité, de lumières, et l'un des hommes les plus estimables que j'aye jamais connus. Il ne me fut d'aucune ressource pour l'objet qui m'attiroit chez lui : il n'avoit pas assez de crédit pour me placer. Mais je trouvai près de lui des avantages plus précieux, qui m'ont profité tout le reste de ma vie : les leçons de la saine morale et les maximes de la droite raison.

¹ le désir.

² que j'avois pris.

Dans l'ordre successif de mes goûts et de mes idées, j'avois toujours été trop haut ou trop bas : Achille ou Thersite, tantôt Héros, tantôt vaurien, jamais homme. M. Gaime prit le généreux soin de me mettre à ma place et de me montrer à moi-même, sans m'épargner ni me décourager. Il me parla [116] très-honorablement de mon naturel et de mes talens ; mais il ajouta qu'il en voyoit naître les obstacles qui m'empêcheroient d'en tirer parti, de sorte qu'ils devoient selon lui me servir, non de degrés pour m'élever à la fortune, mais de ressources pour m'en passer. Il me fit un tableau vrai de la vie humaine ; il me montra comment, contrarié ¹ par les adversités et par la misère, l'homme sage peut toujours tendre au bonheur et courir au plus près du vent pour y parvenir ; comment il n'y a point de vrai bonheur sans sagesse, et comment la sagesse est de tous les états.

Il amortit beaucoup mon admiration pour la grandeur, en me faisant voir que ceux qui dominoient les autres n'étoient ni plus sages ni plus heureux qu'eux. Il me dit une chose qui m'est souvent revenue dans la mémoire : c'est que si chaque homme pouvoit lire dans les cœurs des autres et choisir entre leurs états, il y auroit beaucoup plus de gens qui voudroient descendre que de ceux qui voudroient monter. Cette réflexion, dont la vérité frappe et qui n'a rien d'outré, m'a été d'un grand usage dans le cours de ma vie pour me faire tenir à ma place paisiblement. Il me donna les premières vraies idées de l'honnête, que mon génie ampoulé n'avoit saisi que dans ses excès. Il me fit sentir que

¹ par la force des choses.

l'enthousiasme des vertus sublimes étoit de peu d'usage dans la société ; qu'en s'élançant trop haut on étoit sujet à retomber ; que la continuité des petits devoirs toujours remplis ne demandoit pas moins de force que les actions héroïques ; qu'on en tiroit meilleur parti pour l'honneur et pour le bonheur, et qu'il valoit infiniment mieux avoir toujours l'estime des hommes que quelquefois leur admiration.

Pour établir les devoirs de l'homme, il falloit bien remonter à leur principe. D'ailleurs le pas que je venois de faire et dont mon état présent étoit la suite nous conduisoit à parler de religion. Mes lecteurs ont déjà compris que l'honnête M. Gaime est l'original du Vicaire Savoyard. Seulement, la prudence l'obligeant à parler avec plus de réserve, il s'expliqua moins ouvertement sur certains points ; mais au reste ses maximes, ses sentimens furent les mêmes, et jusqu'au conseil de m'en retourner [117] dans ma patrie, tout fut comme je l'ai rendu depuis au public. Ainsi, sans m'étendre sur des entretiens dont chacun peut voir la substance, je dirai seulement que ces leçons si sages, mais d'abord sans effet, furent dans mon cœur un germe de probité et de religion qui ne s'y est point étouffé, et qui n'attendoit qu'une heureuse culture pour fructifier.

Quoique alors ma conversion à la vertu fût peu solide, j'avois le cœur touché. Loin de m'ennuyer de ses entretiens, j'y pris goût à cause de leur clarté, de leur simplicité, et surtout de la bienveillance et de la douceur dont ils étoient pleins. J'ai l'ame aimante et je me suis toujours attaché à ceux qui ont paru s'intéresser à moi. Je m'affectionnois à M. Gaime ; j'étois, pour ainsi dire, son second disciple, plus attentif, plus docile que

le premier, et cela me fit, pour le moment même, l'insupportable bien de me détourner de la pente au vice où m'entraînoit mon oisiveté.

Un jour que je ne pensois à rien moins, on vint me chercher de la part du Comte de la Roque. A force d'y aller et de ne pouvoir lui parler, je m'étois ennuyé, je n'y allois plus ; je crus qu'il m'avoit oublié, ou qu'il lui étoit resté de mauvaises impressions de moi. Je me trompois : il avoit remarqué plus d'une fois le plaisir avec lequel je me rendois à mon devoir auprès de sa tante ; il le lui avoit même dit, et il m'en reparla, quand moi-même je n'y pensois plus. Il me reçut bien, me dit que, sans m'amuser de promesses inutiles, il avoit cherché à me placer ; qu'il avoit réussi, qu'il me mettoit en chemin de devenir un honnête homme, que c'étoit à moi de faire le reste ; que la maison où il me faisoit entrer étoit puissante et considérée, que je n'avois pas besoin d'autres protecteurs pour parvenir, et que, quoique traité d'abord comme simple domestique, je pouvois être sûr que, si l'on me jugeoit par mes sentimens et par ma conduite au-dessus de cet état, on avoit l'intention de ne m'y pas laisser.

Le commencement de son discours m'avoit donné de brillantes espérances, que la fin démentit cruellement. *Quoi, toujours laquais ?* me dis-je en moi-même avec un serrement de cœur que l'espérance guérit bientôt. Il me mena chez M. le Comte Solar de Gouvon, premier Écuyer de la Reine. L'air de dignité de ce respectable vieillard me rendit plus touchante l'affabilité de son accueil. Il [118] m'interrogea avec intérêt et je lui répondis avec vérité. Il dit au Comte de la Roque que j'avois une physionomie agréable et qui promettoit de

l'esprit ; qu'il lui paroissoit qu'en effet je n'en manquois pas, mais que ce n'étoit pas tout, et qu'il falloit voir le reste. Puis, se tournant vers moi : Mon enfant, me dit-il, en toutes [choses] les commencemens sont difficiles ; les vôtres ne le seront pourtant pas beaucoup. Soyez sage, et tâchez de plaire ici à tout le monde ; voilà votre unique emploi. Du reste, ayez bon courage : on veut prendre soin de vous. Tout de suite il passa chez la Marquise de Breil, sa bru, et me présenta à elle, puis à l'Abbé de Gouvon, son fils. Ce début me parut de bon augure. Je connoissois déjà suffisamment les usages pour savoir qu'on ne fait pas tant de façon à la réception d'un laquais. En effet on ne me traita pas comme tel ; j'eus la table de l'office ; on ne me donna point d'habit de livrée, et sur ce que le Comte de Favria, jeune étourdi, me voulut faire monter derrière son carrosse, son grand père défendit que je montasse derrière aucun carrosse et que je suivisse personne hors de la maison. Cependant je servois à table et je faisais à peu près au dedans le service d'un laquais, mais je le faisais en quelque façon librement, sans être attaché nommément à personne. Hors quelques lettres qu'on me faisoit écrire et des images que le Comte de Favria me faisoit découper, j'étois presque le maître de tout mon temps dans la journée. Cette épreuve, dont je ne m'apercevois pas, étoit assurément très-dangereuse ; elle n'étoit même pas fort humaine, car cette grande oisiveté pouvoit me faire contracter des vices que je n'aurois peut-être pas eus sans cela.

Mais c'est ce qui très-heureusement n'arriva point. Les leçons de M. Gaime avoient fait une vive impression sur mon cœur, et j'y pris un si grand goût que je

m'échappois quelquefois pour aller les entendre encore. Je crois que ceux qui me voyoient sortir ainsi furtivement ne devinoient guère où j'allois. Il ne se peut rien de plus sensé que les avis qu'il me donna sur ma conduite. Mes commencemens furent admirables : j'étois d'une attention, d'une assiduité, d'un zèle qui charmoient tout le monde. L'Abbé Gaime m'avertit sagement de modérer cette première ferveur, de peur [119] qu'elle ne vînt dans la suite à se relâcher, et qu'on ne remarquât trop cette différence, quand on seroit accoutumé à mes premiers soins. Votre début, me dit-il, sera la règle de ce qu'on exigera de vous. Tâchez de vous ménager de quoi faire ¹ toujours davantage, mais gardez-vous de faire jamais moins.

² Comme on ne m'avoit point interrogé sur mes petits talens, et qu'on ne m'en supposoit que ceux que m'avoit donné[s] la nature, il ne paroissoit pas qu'on songeât à tirer parti de moi. Outre cela des affaires vinrent à la traverse et je fus à peu près oublié. Le Marquis de Breil, fils du Comte de Gouvon, étoit alors Ambassadeur à Vienne. Il survint des mouvemens à la Cour qui se firent sentir dans la famille. On y fut durant quelques semaines dans une agitation qui n'eût guères permis de songer à moi, quand on auroit eu en ma faveur tous les beaux projets sur lesquels j'avois un peu trop compté. Cependant jusque-là je m'étois peu relâché, je n'avois pas donné le moindre sujet de plainte, et l'inattention qu'on avoit pour moi ne venoit surement pas de ma faute. Une chose me fit du bien et du mal, en

¹ plus dans la suite.

² Cependant des affaires vinrent à la traverse, et je fus un peu oublié.

m'éloignant de toute dissipation extérieure, mais en me rendant insensiblement un peu distrait sur mes devoirs au dedans.

Mademoiselle de Breil, fille de l'Ambassadeur, étoit à peu près de mon âge, bien faite, assez belle, très-blanche, avec des cheveux très-noirs, et, quoique brune, portant sur son visage cet air de douceur des blondes auquel mon cœur n'a jamais résisté. L'habit de Cour, si favorable aux jeunes personnes, marquoit sa jolie taille, dégageoit sa poitrine et ses épaules, et rendoit son teint encore plus éblouissant par le deuil¹ qu'on portoit alors. On dira que ce n'est pas à un domestique de s'apercevoir de ces choses-là : cela peut être, mais je m'en apercevois toutefois, et même je n'étois pas le seul. Le Maître d'Hôtel et les valets de chambre en parloient quelquefois à table avec une grossièreté qui me faisoit cruellement souffrir. La tête ne me tournoit pourtant pas au point d'être amoureux tout de bon. Je ne m'oubliais point, je me tenois à ma place, et mes désirs même² ne s'émancipoient pas, peut-être parce que je ne savois pas trop à quoi les fixer. J'aimois à voir Mademoiselle de Breil, à lui entendre dire quelques mots qui marquoient de l'esprit, du sens, de l'honnêteté; mon ambition n'alloit point au delà du plaisir de la servir, mais je me sentois [120] pour ce plaisir de mon état une passion extrême. A table j'étois attentif à en chercher l'occasion; si son laquais quittoit un moment le dos de sa chaise, je m'y établissois à l'instant; en

¹ Probablement un deuil de cour, la reine de Sardaigne, née Anne-Marie d'Orléans, étant morte à Turin quelques mois auparavant, le 26 août 1728.

² Cette fois il y a *même* dans le ms. de Neuchâtel, comme dans le ms. Moulton. Cf. p. 38, note, et p. 182.

tout autre temps, je me tenois vis-à-vis d'elle : je cherchois dans ses yeux ce qu'elle alloit demander, j'épiois le moment de changer son assiette. J'aurois donné tout au monde pour qu'elle daignât m'ordonner quelque chose, me regarder, me dire un seul mot. Tout cela ne me réussissoit point, et j'avois la mortification de voir que j'étois nul pour elle ; elle ne s'apercevoit pas même que j'étois là. Cependant son frère, qui m'adressoit quelquefois la parole à table, m'ayant dit je ne sais quoi ¹d'assez peu flatteur, je lui fis ²par bonheur une réponse si fine et si bien tournée qu'elle y fit attention et jeta les yeux sur moi, avec un petit sourire qui n'étoit pas désobligeant. Ce coup d'œil, qui fut rapide et court, ne laissa pas de me transporter, et, le lendemain, l'occasion s'étant présentée d'en obtenir un second, je m'en prévalus très-heureusement. On donnoit ce jour-là un grand diner, où, pour la première fois, je vis avec beaucoup d'étonnement le Maître d'Hôtel servir l'épée au côté et le chapeau sur la tête. Par hasard on vint à parler de la devise de la maison de Solar, qui étoit sur la tapisserie avec les armoiries : *Tel fierl qui ne tue pas*. Comme les Piémontois ne sont pas pour l'ordinaire consommés dans la Langue François, quelqu'un trouva dans cette devise une faute d'orthographe, et dit qu'au mot *fierl* on avoit mis un *t* de trop.

Le vieux Comte de Gouvon alloit répondre, mais ayant jeté les yeux sur moi, il vit que je souriois sans rien dire : il m'ordonna de parler. Alors je me dépêchai de dire que je ne croyois pas que le *t* fût de trop ; que *fierl* étoit un vieux mot François, qui ne venoit pas

¹ *de peu obligeant.*

² *par hasard* (A) *heureusement* (B).

du nom *ferus*, fier, menaçant, mais du verbe *feril*, il blesse, il frappe; qu'ainsi la devise ne me paroissoit pas dire, *tel menace*, mais *tel frappe qui ne tue pas*.

Tout le monde me regardoit sans rien dire; on ne vit de la vie un pareil étonnement¹. Ces momens sont courts et rares, mais ils sont délicieux: ils vengent de l'inégalité des rangs le mérite injustement avili. Mais ce qui me flatta [121] plus que tout le reste fut de voir sur le visage de Mademoiselle de Breil, duquel je n'otois pas la vue, un air de satisfaction. Cette personne si dédaigneuse daigna me jeter un second regard qui valoit bien le premier; puis elle regarda son grand père d'un œil caressant, comme pour exciter la louange que j'avois droit d'en attendre et qu'il me donna en effet. Mais quoique je n'y fusse pas insensible, je jouis bien moins de cette louange que de l'applaudissement secret que Mademoiselle de Breil y donna².

Le lendemain, à dîner, elle fit enfin attention que j'étois là, et, dans une absence de son laquais, elle me demanda à boire d'un ton fort doux. Je tressaillis et volai pour la servir. J'avois trop rempli le verre: en le lui présentant, je répandis une partie de l'eau sur l'assiette et même sur elle. Son frère me demanda étourdiment pourquoi je tremblois si fort. Cette question ne servit pas à me rassurer, et Mademoiselle de Breil rougit jusqu'au blanc des yeux.

Ici finit l'histoire, où l'on remarquera, comme avec Mad^e Basile et dans toute la suite de ma vie, que je ne

¹ Voy. p. 39-40, n. 1.

² Le ms. Moulou place la scène du verre d'eau au même dîner, « quelques minutes après », et non le lendemain.

suis pas heureux dans la conclusion de mes amours. Je m'affectionnai inutilement à l'antichambre de Mad^e de Breil: je n'obtins plus une seule marque d'attention de la part de sa fille. Elle sortoit et rentroit sans me regarder, et, de mon côté, j'osois à peine jeter les yeux sur elle. J'étois même si bête et si maladroit qu'un jour qu'elle avoit en passant laissé tomber son gant, au lieu de m'élancer sur ce gant que j'aurois voulu couvrir de baisers, je n'osai jamais sortir de ma place, et je laissai ramasser le gant à un gros butor de valet que j'aurois mille fois écrasé. Pour achever de m'intimider, je m'aperçus que je n'avois pas le bonheur d'agréer à Mad^e de Breil. Non-seulement elle ne m'ordonnoit rien, mais elle n'acceptoit jamais mon service, et deux fois, me trouvant dans son antichambre, elle me demanda d'un ton fort sec si je n'avois rien à faire ailleurs. Il fallut renoncer à cette chère antichambre. J'en eus d'abord du regret, mais les distractions vinrent à la traverse, et bientôt je n'y pensai plus.

J'eus de quoi me consoler du dédain de Mad^e de Breil par les bontés de son beau-père, qui s'aperçut enfin que j'étois là. Le soir du dîné dont j'ai parlé, il eut avec moi un entretien d'une [122] demi-heure, dont il parut content et dont je le fus encore plus. Il me dit de m'attacher à l'Abbé de Gouvon, son fils, qui m'avoit pris en affection; que cette affection, si j'en profitois, pouvoit m'être utile et me faire acquérir ce qui me manquoit pour les vues qu'on avoit sur moi.

Dès le lendemain matin je volai chez M. l'Abbé. Il ne me reçut point en domestique; il me fit asseoir au coin de son feu, et m'interrogeant avec bonté, il vit bientôt que mon éducation, commencée sur tant de

choses, n'étoit achevée sur ¹rien. Voyant surtout que j'avois peu de latin, il entreprit de m'en enseigner davantage : nous convinmes que je me rendrois chez lui tous les matins, et je commençai dès le lendemain. Ainsi, par une de ces bizarreries qu'on remarquera plus d'une fois dans ma vie, en même temps au-dessus et au-dessous de mon état, j'étois valet et disciple dans la même maison, et dans ma servitude j'avois un Précepteur d'une condition à ne l'être que des enfans des Rois.

M. l'Abbé de Gouvon étoit un cadet destiné par sa famille à l'Épiscopat, et que par cette raison l'on avoit poussé dans les études plus qu'il n'est ordinaire aux gens de qualité. On l'avoit envoyé à l'Université de Sienne, où il avoit resté plusieurs années, et d'où il avoit apporté une assez forte dose de *Cruscanisme* pour être à peu près à Turin ce qu'étoit jadis à Paris l'Abbé de Dangeau. Le dégoût de la Théologie l'avoit jeté dans les Belles-Lettres, ce qui est très-ordinaire en Italie à ceux qui courent la carrière de la Prélature. Il avoit bien lû les Poètes; il faisoit passablement des vers Latins et Italiens. En un mot il avoit autant de goût qu'il en falloit pour former le mien, et mettre quelque choix dans le fatras dont je m'étois farci la tête. Mais, soit que mon babil lui eût fait illusion sur mon savoir, soit qu'il ne pût supporter l'ennui du latin élémentaire, à peine m'eut-il fait traduire un livre de Phédre qu'il me jeta dans Virgile, où je n'entendois presque rien. J'étois destiné, comme on verra dans la suite, à apprendre souvent le latin et à ne le savoir

¹ aucune.

jamais. Cependant je travaillois avec assez de zèle, et M. l'Abbé me prodiguoit ¹ ses soins avec une bonté dont le souvenir m'attendrit encore. Je passois avec lui une bonne partie de la matinée, tant pour mon instruction que pour son service ; non pour celui de sa personne, car il ne souffrit jamais [123] que je lui en rendisse aucun, mais pour écrire sous sa dictée ou pour copier, et ma fonction de Secrétaire me devint plus utile que celle d'écopier. Non-seulement j'appris ainsi l'Italien, mais je pris du goût pour la littérature et surtout quelque connoissance des bons livres que je n'avois pas acquise chez la Tribu, et qui me servit beaucoup dans la suite quand je me mis à travailler seul.

Ce temps fut celui de ma vie où, sans projets romanesques, je pouvois le plus raisonnablement me livrer à l'espoir de parvenir. M. l'Abbé, très-content de moi, le disoit à tout le monde. Son père m'avoit pris dans une affection si singulière que le Comte de Favria m'apprit qu'il avoit parlé de moi au Roi. Madame de Breil elle-même avoit quitté pour moi son air méprisant. Enfin je devins une espèce de favori dans la maison, au grand dépit des autres domestiques, qui, parce que j'étois le plus jeune, affectoient de me traiter comme leur inférieur, et qui, me voyant honoré des instructions de leur maître, sentoient bien que ce n'étoit pas pour demeurer long-temps leur égal.

Autant que j'ai pu juger des vues qu'on avoit sur moi par quelques mots lâchés à la volée, et auxquels je n'ai réfléchi que long-temps après, il m'a paru que la

¹ *des* soins.

maison de Solar, ayant alors des vues pour des Ambassades, et peut-être dans l'éloignement pour le ministère, auroit été bien aise de se former de loin un sujet qui eût eu du mérite et des talens, et qui, dépendant uniquement d'elle, eût pu dans la suite obtenir sa confiance et la servir utilement. Ce projet du Comte de Gouvion étoit noble, judicieux, magnanime, et vraiment digne d'un grand Seigneur bienfaisant et prévoyant, mais, outre que je n'en voyois pas alors toute l'étendue, il étoit trop sensé pour ma tête et demandoit un trop long assujettissement. Ma folle ambition ne cherchoit la fortune qu'à travers les aventures, et, ne voyant point de femme à tout cela, je trouvois cette manière de parvenir lente, pénible et triste; tandis que j'aurois dû la trouver d'autant plus honorable et plus sûre que les femmes ne s'en mêloient pas, puisque l'espèce de mérite qu'elles protègent ne vaut assurément pas celui qu'on me supposoit.

[124] Tout alloit à merveilles. J'avois obtenu et presque arraché l'estime de tout le monde; les épreuves étoient finies: l'on me regardoit généralement dans la maison comme un jeune homme de la plus grande espérance, mais qui n'étoit pas à sa place et qu'on s'attendoit d'y voir arriver. Mais ma place n'étoit pas celle qui m'étoit assignée par les hommes, et j'y devois parvenir par des chemins bien différens. Je touche à un de ces traits caractéristiques qui me sont propres, et qu'il suffit de présenter au lecteur, sans y ajouter de réflexion.

Quoiqu'il y eût à Turin beaucoup de nouveaux convertis de mon espèce, je n'en avois voulu voir aucun; mais j'avois vu quelques Genevois qui ne l'étoient pas,

entre autres un M. Mussard, surnommé *tord-gueule*, peintre en miniature et un peu mon parent. Ce M. Mussard déterra ma demeure chez M. le Comte de Gouvon et vint m'y voir avec un autre jeune Genevois, appelé Bâcle, dont j'avois été camarade durant mon apprentissage. Ce Bâcle étoit un garçon très-amusant, très-vif, très-gai, plein de saillies bouffonnes que son âge rendoit agréables. Il n'en fallut pas davantage. Me voilà tout d'un coup engoué de M. Bâcle, mais engoué au point de ne pouvoir ¹m'en passer. Il alloit bientôt partir pour s'en retourner à Genève. Quelle perte j'allois faire ! J'en sentois bien toute la grandeur. Pour mettre du moins à profit le temps qui m'étoit laissé, je ne le quittois plus, ou plutôt il ne me quittoit pas lui-même, car la tête ne me tourna pas d'abord ²jusqu'à m'absenter pour long-temps sans congé. Mais bientôt, voyant à quel point il m'obsédoit, on lui défendit la porte, et je m'échauffai si bien qu'oubliant tout, hors mon ami Bâcle, je n'allois ni chez M. l'Abbé, ni chez M. le Comte, et personne ne me voyoit plus dans la maison.

On me fit des réprimandes, que je n'écoutai pas ; on me menaça de me congédier. Cette menace fut ma perte : elle me fit entrevoir qu'il étoit possible que M. Bâcle ne s'en allât pas seul. Dès lors je ne vis plus d'autre plaisir, d'autre sort, d'autre bonheur, que celui de faire un pareil voyage, ³au bout duquel, pour

¹ *le quitter et de ne pas concevoir même comment on pouvoit vivre sans lui.*

² *au point de m'absenter.*

³ *et cela pour le voyage uniquement, car, pour retourner à Genève, c'est à quoi je ne songeois point du tout. Je me rappelois avec délices combien je l'avois trouvé charmant en venant. Que devoit-ce être.*

surcroît, j'entrevois Madame de Warens, mais dans un éloignement immense; car, pour retourner à Genève, c'est de quoi l'idée ne me vint même pas. Les monts, les prés, les bois, les ruisseaux, les Villages se multiplioient [125] à mes yeux, se succédoient sans fin et sans cesse, et toujours avec de nouveaux charmes: ce bienheureux trajet sembloit devoir absorber ma vie entière. Je me rappelois avec délices combien, en venant, je l'avois trouvé charmant. Que devoit-ce être lorsqu'à tout l'attrait de l'indépendance je joindrois celui de faire route avec un camarade de mon goût, de mon âge et de bonne humeur, sans gêne, sans devoir, sans contrainte, sans obligation d'aller ou de rester que comme il nous plairoit? Il falloit être fou pour sacrifier une pareille fortune à des projets d'ambition, d'une exécution lente, difficile, incertaine, et qui, les supposant réalisés un jour, ne valoient pas dans tout leur éclat un quart d'heure de vrai plaisir et de liberté dans la jeunesse. Plein de cette sage fantaisie, je me conduisis si bien que je vins à bout de me faire chasser, et en vérité ce ne fut pas sans peine. Un soir, comme je rentrois, le Maître d'Hôtel me signifia mon congé de la part de M. le Comte: c'étoit précisément ce que je demandois, car, sentant malgré moi l'extravagance de ma conduite, j'y ajoutois, pour m'excuser, l'injustice et l'ingratitude, croyant mettre ainsi les gens dans leur tort et me justifier à moi-même un parti pris par nécessité. On me dit, de la part du Comte de Favria, d'aller lui parler le lendemain matin avant mon départ, et, comme on voyoit que ma cervelle ¹étoit tellement renversée que j'étois capable de

¹ étoit *renversée* et que.

n'en rien faire, le Maître d'Hôtel remit après cette visite à me remettre quelque argent, qu'on m'avoit destiné et qu'assurément j'avois fort mal gagné; car, ne voulant pas me laisser dans l'état de valet, on ne m'avoit pas fixé de gages.

Le Comte de Favria, tout jeune et tout étourdi qu'il étoit, me tint en cette occasion les discours les plus sensés, et j'oserois presque dire les plus tendres, tant il m'exposa d'une manière flatteuse et touchante les soins de son oncle et les intentions de son grand père. Enfin, après m'avoir mis vivement devant les yeux tout ce que je sacrifiois pour courir à ma perte, il m'offrit de faire ma paix, exigeant pour toute condition que je ne visse plus ce petit malheureux qui m'avoit séduit.

[126] Il étoit si clair qu'il ne disoit pas tout cela de lui-même que, malgré mon stupide aveuglement, je sentis toute la bonté de mon vieux maître, et j'en fus touché; mais ce cher voyage étoit trop empreint dans mon imagination pour que rien pût en balancer le charme. J'étois tout-à-fait hors de sens; je me raffermis, je m'endurcis, je fis le fier, et je répondis arrogamment que, puisqu'on m'avoit donné mon congé, je l'avois pris, qu'il n'étoit plus temps de s'en dédire, et que, quoi qu'il pût m'arriver dans ma vie, j'étois bien résolu de jamais ne me faire chasser deux fois d'une maison. Alors ce jeune homme, justement irrité, me donna les noms que je méritois, me mit hors de sa chambre par les épaules, et me ferma la porte au nez. Moi, je sortis triomphant, comme si je venois d'emporter une grande victoire, et, de peur d'avoir un second combat à soutenir, j'eus l'indignité de partir sans aller remercier M. l'Abbé de ses bontés.

Pour concevoir jusqu'où dans ce moment alloit mon délire, il faudroit connoître à quel point mon cœur est sujet à s'échauffer sur les moindres choses, et avec quelle force il se plonge dans l'objet qui l'attire, quelque vain que soit quelquefois cet objet. Les plans les plus bizarres, les plus enfantins, les plus foux, viennent caresser mon idée favorite et me montrer de la vraisemblance à m'y livrer. Croiroit-on qu'à près de dix-neuf¹ ans on puisse fonder sur une fiole vide la subsistance du reste de ses jours ? Or écoutez.

L'Abbé de Gouvon m'avoit fait présent, il y avoit quelques semaines, d'une petite fontaine de Héron fort jolie, et dont j'étois transporté. A force de faire jouer cette fontaine et de parler de notre voyage, nous pensâmes, Bâcle et moi, que l'un[e] pourroit bien servir à l'autre et le prolonger. Qu'y avoit-il dans le monde de si curieux qu'une fontaine de Héron ? Ce principe fut le solide fondement sur lequel nous élevâmes notre fortune. Nous devions à chaque Village assembler les paysans autour de notre fontaine, et là, les repas et la bonne chère devoient nous tomber avec d'autant plus d'abondance, que nous étions persuadés l'un et l'autre que les vivres ne coûtent rien à ceux qui les recueillent. Nous n'imaginions par tout que festins et noces, sans rien déboursier que le vent de nos poumons et l'eau de notre fontaine. Sûrs qu'elle pouvoit nous défrayer en Savoye, en Piémont, en France, et par tout le monde, nous faisons des projets [127] de voyages qui ne finissoient point, et nous dirigions d'abord notre course au Nord, plustôt pour

¹ Jean-Jacques n'avait pas encore dix-sept ans à son départ de Turin (printemps 1729.)

avoir le plaisir de passer les Alpes que par la nécessité supposée de nous arrêter quelque part.

Telles furent les sages idées sur lesquelles je me mis en campagne, abandonnant sans regret mon protecteur, mon Précepteur, mes études, mes espérances et l'attente d'une fortune presque assurée, pour commencer, sous les plus extravagans auspices, le train d'un vrai vagabond. Adieu la capitale, adieu la Cour, l'ambition, la vanité, les amours, les belles, et toutes les brillantes aventures dont l'espoir m'avoit amené. Je pars avec mon ami Bâcle et ma fontaine de Héron, la bourse légèrement garnie, mais le cœur saturé de joie, et ne songeant qu'à jouir de cette ambulante félicité à laquelle j'avois tout d'un coup borné mes projets.

Je fis ce voyage presque aussi agréablement que je m'y étois attendu, mais non pas tout-à-fait de la même manière, car bien que notre fontaine amusât quelques momens dans les cabarets les hôtes et leurs servantes, il n'en falloit pas moins payer en sortant : mais cela ne nous troublait guère, et nous ne songions à tirer parti tout de bon de cette ressource que quand l'argent viendrait à nous manquer. Un accident nous en évita la peine ; la fontaine se cassa près de Bramant¹, et il en étoit temps, car nous sentions, sans oser nous le dire, qu'elle commençoit à nous ennuyer. Ce malheur nous rendit plus gais qu'auparavant, et nous rîmes beaucoup de notre étourderie d'avoir oublié que nos souliers et nos habits s'useroient, ou d'avoir cru les renouveler avec le jeu de notre fontaine.

¹ Bramans, Savoie, arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne, canton de Lanslebourg.

Nous continuâmes notre voyage aussi alégrement que nous l'avions commencé, mais filant un peu plus droit vers le terme, où notre bourse tarissante nous faisoit une nécessité d'arriver.

A Chambéri je devins pensif, non sur la sottise que je venois de faire, — jamais homme ne prit si tôt ni si bien son parti que moi sur le passé, — mais sur l'accueil qui m'attendoit chez Mad^e de Warens, car j'envisageois exactement sa maison comme ma maison paternelle. Je lui avois écrit mon entrée chez le Comte de Gouvon; elle savoit sur quel pied j'y étois, et, en m'en félicitant, elle m'avoit donné des avis très-sages sur la manière dont je devois correspondre [128] aux bontés qu'on avoit pour moi, et qui lui faisoient regarder ma fortune comme assurée, si je ne la détruisois pas par ma faute. Qu'alloit-elle dire en me voyant arriver? Il ne me vint pas même à l'esprit qu'elle pût me fermer sa porte, mais je craignois le chagrin que j'allois lui donner; je craignois ses reproches, plus amers pour moi que la misère. Je résolus de tout endurer, de tout faire pour l'apaiser. Je ne voyois plus dans tout l'univers qu'elle seule : vivre dans sa disgrâce étoit pour moi une chose qui ne se pouvoit pas. Ce qui m'inquiétoit le plus étoit mon compagnon de voyage, dont je ne voulois pas lui donner le surcroît, et dont je craignois de ne pouvoir me débarrasser aisément. Je préparai cette séparation en vivant assez froidement avec lui la dernière journée. Le drôle m'en comprit; il ne manquoit pas d'esprit. Je crus qu'il s'affecteroit de mon inconstance; j'avois tort : mon ami Bâcle ne s'affectoit de rien. A peine, en entrant à Annecy, avions-nous mis les pieds dans la

Ville qu'il me dit : te voilà chez toi, m'embrassa, me dit adieu, fit une pirouette et disparut. Je n'ai jamais plus entendu parler de lui. Notre connoissance et notre amitié durèrent en tout environ six semaines, mais ses suites dureront autant que moi.

Que le cœur me battit en approchant de la maison de Mad^e de Warens ! Mes jambes trembloient sous moi, mes yeux se couvroient d'un voile, je ne voyois rien, je n'entendois rien, je n'aurois reconnu personne : je fus contraint de m'arrêter plusieurs fois pour respirer et reprendre mes sens. Étoit-ce la crainte de ne pas obtenir l'assistance dont j'avois besoin qui me troubloit à ce point ? Non, non ; je le dis hautement et avec autant de vérité que de fierté, jamais il n'appartint ni à l'intérêt ni à l'indigence de m'épanouir ou de me serrer le cœur. Dans le cours d'une vie inégale, et souvent sans asile et sans pain, j'ai toujours vu du même œil l'opulence et la misère. Au besoin, j'aurois pu mendier ou voler comme un autre, mais non pas me troubler pour en être réduit là. Peu d'hommes ont tant gémi que moi, peu ont autant versé de pleurs dans leur vie ; mais jamais la pauvreté ni la crainte d'y tomber ne m'a fait répandre une larme ni pousser un soupir. Mon ame, à l'épreuve [129] de la fortune, n'a connu de vrais biens et de vrais maux que ceux qui ne dépendent pas d'elle, et c'est quand rien ne m'a manqué pour le nécessaire que je me suis senti le plus malheureux des mortels.

A peine parus-je aux yeux de Mad^e de Warens que son air me rassura. Je tressaillis au premier son de sa voix : je me précipite à ses pieds, je colle ma bouche sur une de ses mains, dans les transports de la plus

pure joie. Pour elle, j'ignore si elle avoit su de mes nouvelles, mais je vis peu de surprise sur son visage et je n'y vis aucun chagrin. Pauvre petit, me dit-elle d'un ton caressant, te revoilà donc? Je savois bien que tu étois trop jeune pour ce voyage; je suis bien aise, au moins, qu'il n'ait pas aussi mal tourné que j'avois craint. Ensuite elle me fit conter mon histoire, qui ne fut pas longue et que je lui fis très-fidèlement, en supprimant ¹ néanmoins quelques articles. mais du reste sans m'épargner et sans m'excuser.

Il fut question de mon gîte. Elle consulta sa femme de chambre, moins, je crois, pour avoir son avis, dont elle ne se soucioit guères, que pour capter son approbation. Je n'osois respirer durant ce colloque; mais, quand j'entendis que je coucherois dans la maison, j'eus peine à me contenir, et je vis porter mon petit paquet dans la chambre qui m'étoit destinée, à peu près comme St Preux vit remiser sa chaise chez Mad^e de Wolmar. J'eus, pour surcroît, le plaisir d'apprendre que cette faveur ne seroit point passagère. et, dans un moment où l'on me croyoit attentif à tout ² autre chose, j'entendis ces mots : On dira ce qu'on voudra, mais puisque la providence me le renvoie, je suis déterminée à ne plus l'abandonner.

Me voilà donc enfin établi chez Mad^e de Warens. Cet établissement ne fut ³ pourtant pas celui dont je date les jours heureux de ma vie, mais il servit à le préparer. Quoique cette sensibilité de cœur qui nous fait jouir de nous soit l'ouvrage de la nature et peut-être

¹ *il est v[rai].*

² Ms. : toute.

³ *pas* pourtant.

un produit de l'organisation, elle a besoin de situations qui la développent. Sans ces causes occasionnelles, un¹ homme sensible ne sentiroit jamais rien et mourroit sans avoir connu tout son être. Tel, à peu près, j'avois été jusqu'alors et tel j'aurois toujours été, je le pense, si je n'avois jamais connu Mad^e de Warens, ou si, même l'ayant connue, je n'avois pas vécu assez long-temps auprès d'elle pour contracter la douce habitude des sentimens affectueux qu'elle m'inspiroit. J'oserai le dire, qui ne sent que l'amour ne sent pas ce qu'il y a de plus doux dans la vie. Je connois un autre sentiment, moins vif peut-être, mais plus délicieux mille fois, qui quelquefois est joint à l'amour et qui souvent en est séparé. Ce sentiment n'est pas non plus l'amitié seule; il est plus voluptueux, plus tendre: je n'imagine pas qu'il puisse agir pour une personne du même sexe; du moins je fus ami si jamais homme le fut au monde, et je ne l'éprouvai jamais près d'aucun de mes amis. Ceci n'est pas clair, mais peut-être le deviendra-t-il dans la suite: les [130] sentimens ne se décrivent bien que par leurs effets.

La manière dont son ménage étoit monté étoit précisément celle que j'aurois choisi[e] pour moi-même: on peut croire que j'en profitois chez elle avec plaisir. On ne trouvoit pas chez Mad^e de Warens la magnificence que j'avois vue à Turin, mais on y trouvoit ce qu'à Turin, ni ailleurs, je n'ai jamais vu joint à la magnificence: de la propreté, de la décence et une abondance patriarcale que la lésine du faste ne connut jamais. Elle avoit peu de vaisselle d'argent, point de porcelaine, jamais

¹ Ms.: cet. — L'erreur est manifeste, et il y a « un » dans le ms. Moultou.

de gibier dans sa cuisine, ni de vins étrangers dans sa cave ; mais l'une et l'autre étoient garnies au service de tout le monde, et dans des tasses de faïence elle donnoit d'excellent café. Quiconque venoit la voir étoit invité à dîner avec elle ou chez elle, et jamais ouvrier, ni messenger ni passant, n'en sortoit sans manger ou boire.

Son domestique étoit composé d'une cuisinière, d'une femme de chambre Fribourgeoise, assez jolie, appelée Merceret, et d'un valet de son pays, appelé Claude Anet¹, dont il sera question dans la suite ; elle joignoit à cela deux porteurs de louage quand elle alloit en visite, ce qu'elle faisoit rarement². Voilà bien des choses pour deux mille francs de rente ; cependant son petit revenu, bien ménagé, eût pu suffire à tout cela dans un pays où la terre est très-fertile et l'argent très-rare ;³ par malheur l'économie ne fut jamais sa vertu favorite : elle s'endettoit, mais elle payoit ; l'argent faisoit la navette, et tout alloit.

Elle habitoit une vieille maison, mais assez grande pour avoir une belle pièce de reste, dont elle fit sa chambre de parade et qui fut précisément celle où l'on m'établit. Cette chambre étoit au-dessus du passage dont j'ai parlé, où se fit notre première entrevue, et, au delà du ruisseau et du jardin, elle donnoit sur la campagne. Cet aspect n'étoit pas pour le jeune habi-

¹ Le 18 décembre 1726, un maître menuisier établi à Annecy avait pris chez lui comme apprenti, « pour le temps et terme de deux années et demy, » Claude Anet, « demeurant en la présente ville depuis le mois d'août. » (J. Serand, *Revue savoisiennne*, 1900, p. 245, 246.) Si le futur valet herboriste est allé jusqu'au bout de cet apprentissage, il n'a pu entrer chez M^{me} de Warens qu'en juin 1729.

² Il est aussi question plus loin (p. 186) d'un jardinier.

³ mais l'économie.

tant une chose indifférente. C'étoit, depuis Bossey, la première fois que j'avois eu du vert devant mes fenêtres : toujours masqué par des murs, je n'avois vu que des toits ou le gris des rues. Combien cette nouveauté me fut sensible et douce ! elle augmenta beaucoup mes dispositions à l'attendrissement. [131] Je faisais de ce charmant paysage encore un des bienfaits de ma charmante patronne ; il me sembloit qu'elle l'avoit mis là tout exprès pour moi : je la voyois par tout entre les fleurs et la verdure ; je m'y plaçois plus paisiblement auprès d'elle ; j'étois comme si mon cœur, jusqu'alors comprimé, se fût trouvé plus au large dans cet espace, et mes soupirs s'exhaloient plus librement au travers de tout cela.

Dès le premier jour, la familiarité la plus douce ou plutôt l'habitude de cette familiarité s'établit entre nous, au même degré où elle a continué tout le reste de sa vie. *Petit* fut mon nom, *Maman* fut le sien, et toujours nous demeurâmes *Petit* et *Maman*, même quand le nombre des années en eut presque effacé la différence entre elle et moi. Je trouve que ces deux noms rendent à merveilles l'idée de notre ton, la simplicité de nos manières, et surtout la relation de nos cœurs. Elle fut pour moi la plus tendre des mères, qui jamais ne chercha son plaisir, mais toujours mon bien ; et si les sens entroient dans mon attachement pour elle, ce n'étoit pas pour en changer la nature, mais seulement pour le rendre plus exquis, pour m'enivrer du charme d'avoir une Maman jeune et jolie, qu'il m'étoit délicieux de caresser : je dis caresser, au pied de la lettre, car jamais elle n'imagina de m'épargner les baisers, ni les plus tendres caresses, et jamais il n'entra

dans mon cœur d'en abuser. On dira qu'à la fin nous avons pourtant eu des relations d'une autre espèce ; j'en conviens, mais il faut attendre et ne pas se presser de juger. Je ne saurois tout dire à la fois.

Le coup d'œil de notre première entrevue fut le seul moment vraiment passionné qu'elle m'ait jamais fait sentir ; encore ce moment fut-il l'ouvrage de la surprise. Mes regards indiscrets n'alloient jamais furetant sous son mouchoir, quoiqu'un certain embonpoint, quelquefois mal caché dans cette place, eût bien pu les y attirer. Je n'avois ni transports ni désirs auprès d'elle ; j'étois dans un calme ravissant, jouissant sans savoir de quoi. J'aurois ainsi passé ma vie et l'éternité même, sans connoître un instant l'ennui. Elle est la seule personne avec qui je n'ai jamais senti cette sécheresse de conversation qui me fait un tourment du devoir de l'entretenir. Nos tête à tête⁴ étoient moins des entretiens qu'un babil intarissable, qui pour finir avoit besoin d'être interrompu. Loin de me faire une loi de parler, il falloit plutôt m'en faire une de me taire. A force de méditer ses projets, elle tomboit souvent dans la rêverie. [132] Hé bien je la laissois rêver, je me taisois, je la contemplois, je m'attendrissois, et j'étois le plus heureux des hommes. J'avois encore un tic bien singulier ; sans prétendre, sans songer même aux faveurs du tête à tête, je le recherchois et je le goûtois avec une passion qui dégénéroit en fureur quand des importuns venoient le troubler. Si tôt que

¹ suspendre ses jugemens.

² inspiré.

³ parler.

⁴ Voy. p. 106, n.

quelqu'un arrivoit. homme ou femme, il n'importoit pas, je sortois en murmurant, ne pouvant souffrir de rester en tiers auprès d'elle; j'allois compter les minutes dans son antichambre, maudissant mille fois à chacune ces éternels visiteurs, et ne pouvant concevoir ce qu'ils avoient tant à dire, parce que j'avois à dire encore plus.

Je ne sentoits toute la force de mon attachement pour elle que quand je ne la voyois pas. Quand je la voyois, je n'étois que content; mais mon inquiétude en son absence alloit jusqu'au point d'être douloureuse. J'étois toujours en crainte qu'on ne lui parlât, qu'on ne la dégoutât de moi, qu'il n'y eût quelque chose de fait ou de dit qui nous séparât. Le besoin de vivre avec elle me donnoit des élans de cœur qui souvent alloient jusqu'aux larmes. Je me souviendrai toujours qu'un jour de grande fête, tandis qu'elle étoit à Vêpres, j'allai me promener aux environs de la Ville, le cœur plein de son image et du désir ardent de passer mes jours auprès d'elle. J'avois assez de sens pour voir que, quant à présent, cela n'étoit pas possible, et qu'un bonheur que je goûtois si bien seroit court. Cela jetoit sur ma rêverie une tristesse qui n'étoit pourtant pas sombre, et qu'un ¹ espoir flatteur tempéroit. Le son des cloches, qui m'a toujours singulièrement affecté, la beauté du jour, le chant des oiseaux, la douceur du paysage, les maisons éparses et champêtres dans lesquelles je plaçois en idée notre commune demeure, tout cela frappoit tellement mon cœur d'une impression vive, tendre, triste et touchante, que je me vis

¹ *flatteur* espoir.

comme en extase transporté dans cet heureux temps et dans cet heureux séjour où lce même cœur, possédant toute la félicité qui pouvoit lui plaire, la goûtoit dans des ravissemens inexprimables, sans penser même à la volupté des sens. Je ne me souviens pas de m'être jamais élançé dans l'avenir avec plus de force et d'illusion que je fis alors, et ce qui m'a frappé le plus dans le souvenir de cette rêverie, c'est d'y avoir vu des objets que j'ai retrouvés, quand elle s'est réalisée², tels exactement que je les avois imaginés alors. [133] Si jamais rêve d'un homme éveillé eut l'air d'une vision prophétique, ce fut assurément celui-là. Je n'ai été déçu que dans sa durée imaginaire; car les jours, les ans et la vie entière s'y passoient dans une³ tranquillité délicieuse, au lieu qu'en effet tout cela n'a duré qu'un moment. Hélas! mon plus constant bonheur fut en songe! son accomplissement fut presque à l'instant suivi du réveil.

Si j'entrois dans le détail de toutes les folies que le souvenir de cette chère Maman me faisoit faire quand je n'étois plus sous ses yeux, je ne finirois pas. Combien de fois j'ai baisé mon lit, en songeant qu'elle y avoit couché, mes rideaux, tous les meubles de la chambre, en songeant qu'ils étoient à elle, que sa belle main les avoit touchés, le plancher même, sur lequel je me prosternois, en songeant qu'elle⁴ y avoit mar-

¹ mon cœur.

² *Confessions*, livre VI. *Œuvres*, t. VIII, p. 175. — D'après une conversation rapportée par Bernardin de Saint-Pierre (édit. citée, p. 103, 104), Jean-Jacques aurait eu une autre « vision prophétique » vers l'âge de quatorze ans, aux environs de Genève.

³ délicieuse tranquillité.

⁴ Ms. : il. — Ce pronom a été ensuite biffé et remplacé par « elle », au crayon.

ché ! Quelquefois même, elle présente, il m'échappoit des extravagances que le plus violent amour sembloit seul pouvoir inspirer. Un jour étant à table, au moment qu'elle avoit mis un morceau dans sa bouche, je m'écrie que j'y vois un cheveu : elle rejette à l'instant le morceau de son assiette ; je m'en saisis avidement et l'avale. En un mot, de moi à l'amant le plus passionné, il n'y avoit qu'une différence unique, mais essentielle, et qui rend mon état presque inconcevable à la raison.

J'étois revenu d'Italie, non pas tout-à-fait comme j'y étois allé, mais comme ¹jamais peut-être jeune homme de mon âge n'en est revenu. J'en avois rapporté non ma virginité, mais mon pucelage. J'avois senti le progrès des ans : mon tempérament s'étoit enfin déclaré, et sa première éruption, très-involontaire, me donna des alarmes sur ma santé qui prouvent mieux que toute autre chose l'innocence des mœurs dans laquelle j'avois vécu jusqu'alors. Bientôt rassuré, j'appris ce dangereux supplément qui trompe la nature, et qui ne sauve aux jeunes gens de plus grands désordres qu'aux dépens de leur santé, de leur vigueur et quelquefois de leur vie. Ce vice, que la honte et la paresse trouvent si commode, a de plus un grand attrait pour les imaginations vives ; c'est de disposer, pour ainsi dire, à leur gré de tout le sexe, et de faire servir à leurs plaisirs la beauté qui les tente, sans avoir besoin d'obtenir son aveu. Séduit par ce funeste avantage, je travaillois à détruire la bonne constitution que m'avoit [134] donné[e] la nature et qui jusqu'alors avoit eu le temps de se bien former. Qu'on ajoute à cette dispo-

¹ *peut-être* jamais.

sition le local de ma situation présente : logé chez une jolie femme, portant son image empreinte au fond de mon cœur, la voyant toute la journée, le soir entouré d'objets qui me la rappellent, couchant dans un lit où je sais qu'elle a couché. Quelle situation ! Tel lecteur qui se la représente me regarde déjà comme à demi-mort. Tout au contraire, ce qui devoit me perdre fut précisément ce qui me sauva, du moins pour un temps. Enivré du charme de vivre auprès d'elle, du désir ardent d'y passer mes jours, absente ou présente, je voyois toujours en elle une tendre mère, une sœur chérie, une délicieuse amie, et rien de plus. Je la voyois toujours ainsi, toujours la même, et ne voyois jamais qu'elle. Son image, ¹incessamment présente à mon cœur, n'y laissoit place à nulle autre. Elle étoit pour moi la seule femme qui fût au monde, et l'extrême douceur du sentiment qu'elle m'inspiroit, ne laissant pas à mes sens le temps de s'éveiller, me garantissoit et d'elle et de tout son sexe. En un mot, j'étois sage parce que je l'aimois. Sur tous ces effets, que je rends mal, dise qui pourra de quelle espèce étoit mon attachement pour elle. Quant à moi, tout ce que je puis dire est que, s'il paroît déjà fort extraordinaire, dans la suite il le paroîtra beaucoup plus.

Je passois mon temps le plus agréablement du monde, occupé aux choses qui me plaisoient le moins. Tantôt c'étoient des projets qui ne finissoient pas à rédiger, tantôt des mémoires à mettre au net, tantôt des recettes à transcrire, des ordonnances à ²donner au tiers et

¹ *toujours présente.*

² *prescrire.*

au quart; c'éto[en]t des herbes à trier, des drogues à piler, le feu d'un alambic à ménager. Tout à travers de tout cela venoient des foules de passans, de mendiens, de Quêteurs, de visites de toute espèce. Il falloit entretenir à la fois un invalide, un Chanoine, une belle Dame, et un frère lai. Je pestois entre mes dents, je jurois, je donnois au Diable toute cette maudite cohue. Pour elle, qui prenoit tout en gaieté, mes fureurs la faisoient rire aux larmes, et ce qui la faisoit rire encore plus étoit de me voir d'autant plus furieux que je ne pouvois moi-même m'empêcher de rire. Ces petits intervalles où j'avois le plaisir de gronder étoient charmans, et, s'il survenoit un nouvel importun durant la querelle, elle en savoit encore tirer parti pour l'amusement en prolongeant malicieusement la visite, et me jetant par intervalles des coups [135] d'œil pour lesquels je l'aurois volontiers battue. Elle avoit peine à s'empêcher d'éclater en me voyant, contraint et retenu par la bienséance, lui faire en secret des yeux de possédé, tandis qu'au fond de mon cœur, et même en dépit de moi, je trouvois tout cela très-comique.

Tout cela, sans me plaire en soi, m'amusoit, parce qu'il faisoit partie d'une manière d'être qui m'étoit charmante. Rien de ce qui se faisoit autour de moi, rien de ce qu'on me faisoit faire n'étoit selon mon goût, mais tout étoit selon mon cœur. Je crois que je serois parvenu à aimer la médecine, si mon premier dégoût pour elle n'eût fourni des scènes folâtres qui nous égayoient sans cesse, et c'est peut-être la première fois que cet art a produit un tel effet. Je prétendois connoître à l'odeur un livre de médecine, et ce qu'il y a de plaisant est que je m'y trompois rarement.

Elle me faisoit goûter des plus détestables drogues; j'avois beau fuir ou vouloir me défendre : malgré ma résistance et mes horribles grimaces, quand je voyois¹ ses jolis doigts barbouillés s'approcher de ma bouche, il falloit finir par l'ouvrir et sucer. Quand tout son petit ménage étoit rassemblé dans la même chambre, à nous entendre courir et crier au milieu des éclats de rire, on eût cru qu'on y jouoit quelque farce, et non pas qu'on y faisoit du baume ou de l'opiat.

Mon temps ne se passoit pas absolument tout entier à ces polissonneries. J'avois trouvé dans ma chambre quelques livres, le *Spectateur*², les *Devoirs de l'homme et du Citoyen*³, la *Henriade*⁴ : quoique je n'eusse plus mon ancienne fureur de lecture, je lisois un peu de tout cela. Le *Spectateur* surtout me plaisoit beaucoup et me fit du bien. M. l'Abbé de Gouvion m'avoit appris à lire moins avidement et avec plus de réflexion : la lecture me profitoit mieux; je m'accoutumois à réfléchir sur l'élocution, sur les constructions élégantes; je m'exerçois à discerner le François pur de mes idiotismes provinciaux. Par exemple, je fus corrigé d'une faute que je faisois avec tous nos Genevois, par ces deux vers de la *Henriade*⁵ :

Soit qu'un ancien respect pour le sang de leurs maîtres
Parlât encor pour lui dans le cœur de ces traîtres.

¹ *approcher.*

² La traduction française du *Spectator* d'Addison, Steele et autres avait eu déjà plusieurs éditions : Amsterdam, 1716-1718, 3 vol. in-12; 1719-1726, 6 vol. in-12; Paris, 1716-1726, 6 vol. in-12; etc.

³ Par Samuel Pufendorf. Trad. du latin en français par J. Barbeyrac, Amsterdam, 1707, 1715, 1718, etc.

⁴ Imprimée une dizaine de fois de 1723 à 1729.

⁵ Chant II, vers 337, 338 (*Mais soit qu'un vieux respect...*).

Ce mot *parlât*, qui me frappa, m'apprit qu'il falloit un *t* à la troisième personne du subjonctif, au lieu que je l'écrivois et prononçois auparavant *parla*, comme le prétérit¹ de l'indicatif.

Quelquefois je causois avec Maman de mes lectures; quelquefois je [136] lisois auprès d'elle: j'y prenois grand plaisir, je m'exerçois à bien lire, et cela me fut utile aussi. J'ai dit qu'elle avoit l'esprit orné: il étoit alors dans toute sa fleur. Elle n'avoit pas plus lù que moi, mais elle avoit mieux lù. Plusieurs gens de Lettres s'étoient empressés à lui plaire et lui avoient appris à juger des ouvrages d'esprit. Elle avoit, si je puis parler ainsi, le goût un peu Protestant. Elle ne parloit que de Bayle et faisoit grand cas de S^t Evremond, qui depuis long-temps étoit mort en France; mais cela n'empêchoit pas qu'elle ne connût la bonne littérature et qu'elle n'en parlât fort bien. Elle avoit été élevée dans le grand monde, et, venue en Savoye encore jeune, elle avoit perdu dans le commerce aisé de la noblesse du pays ce ton maniéré du pays de Vaud, où l'on prend le bel esprit pour l'esprit du monde et où les femmes ne savent parler que par épigrammes.

Quoiqu'elle n'eût vu la Cour qu'en passant, elle y avoit jeté un coup d'œil rapide qui lui avoit suffi pour la connoître. Elle s'y conserva toujours des amis, et, malgré tous les murmures qu'excitèrent plus d'une fois sa conduite et ses dettes, elle n'a jamais perdu sa pension. Elle avoit l'expérience du monde, et elle avoit l'esprit de réflexion qui fait tirer parti de cette expé-

¹ Ms.: le présent. — La même erreur se retrouve dans le ms. Moulton.

rience ; c'étoit le sujet favori de ses conversations, et c'étoit précisément, dans mes chimériques idées, la sorte d'instruction dont j'avois le plus grand besoin. Nous lisions souvent ensemble la Bruyère : il lui plaisoit plus que la Rochefoucault, livre triste et désolant, principalement dans la jeunesse, où l'on n'aime guère à voir l'homme comme il est. Quand elle moralisoit, elle se perdoit quelquefois un peu dans les espaces, mais, en lui baisant de temps en temps la bouche ou les mains, je prenois patience, et ses longueurs ne m'ennuyoient pas.

Elles m'ennuyoient quelquefois davantage à table, où sa manière de vivre me forçoit de rester très-long-temps. Elle supportoit avec beaucoup de peine la première vapeur du potage et des mets ; cette odeur la faisoit presque tomber en défaillance, et ce ¹dégoût duroit très-long-temps. Elle se remettoit peu à peu, causoit, et ne mangeoit point ; ce n'étoit qu'au bout d'une demi-heure qu'elle essayoit le premier morceau. J'aurois dîné trois fois dans cet intervalle, et mon repas étoit fait depuis long-temps avant qu'elle eût commencé le sien. En reprenant de l'appétit, elle s'égayoit et m'égayoit ; je recommençois de compagnie ; ainsi je mangeois pour deux et ne m'en trouvois pas plus mal.

Enfin je me livrois d'autant plus parfaitement au doux sentiment du bien-être que j'éprouvois auprès d'elle, que ce bien-être dont je [137] jouissois n'étoit mêlé d'aucune inquiétude sur les moyens de le soutenir. N'étant point encore dans la confiance de ses

¹ premier.

affaires, je les supposois en état d'aller toujours sur le pied où je les voyois. J'ai retrouvé les mêmes agrémens dans sa maison par la suite; mais, plus instruit de sa situation réelle, en voyant qu'ils anticiipoient sur ses rentes, je ne les ai plus goûtés aussi tranquillement. La prévoyance a toujours gâté chez moi la jouissance. J'ai ¹vu l'avenir à pure perte: je n'ai jamais pu l'éviter.

Tandis que le vide des jours se remplissoit ainsi d'occupations mêlées, Maman m'étudioit, m'interrogeoit, et, cherchant ce qu'on pourroit faire de moi, faisoit force projets pour me placer. Mais il falloit étudier mes dispositions, mon goût, mes petits talens, et puis trouver ou faire naître les occasions. Tout cela n'étoit pas l'affaire d'un jour. Elle avoit grande opinion de mon mérite, mais il en fallut un peu rabattre. Un de ses parens, appelé M. d'Aubonne, vint la voir. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, intrigant, une espèce d'Aventurier. Il venoit de proposer à Paris un plan de loterie très-composée, qui n'avoit pas été goûté. Il l'alloit proposer à Turin, où il fut adopté. En passant, il s'arrêta quelque temps à Annecy²; il y devint amoureux de Madame l'Intendante, qui étoit une personne fort aimable, fort de mon goût, et la seule que je visse avec plaisir chez Mad^e de Warens. M. d'Aubonne m'aperçut; Maman lui parla de moi: il se chargea de m'examiner, de voir à quoi j'étois propre, et promit, s'il me trouvoit de l'étoffe, de chercher à m'employer.

¹ *toujours.*

² où il devint.

Mad^e de Warens m'envoya chez lui deux ou trois matins de suite, sous prétexte de quelques commissions et sans me prévenir de rien. Il s'y prit très-bien pour me faire jaser; il se familiarisa avec moi, me mit à mon aise autant qu'il étoit possible, me parla de niaiseries et de toutes sortes de sujets, le tout sans paroître m'observer, sans la moindre affectation, et comme si, se plaisant avec moi, il eût voulu converser sans gêne. J'étois enchanté de lui, croyant qu'il l'étoit de moi. Le résultat de ses observations fut que j'étois, sinon tout-à-fait inepte, au moins un garçon d'assez peu d'esprit, sans idées et presque sans acquis, très-borné en un mot à tous égards, et que l'honneur de devenir quelque jour Curé de Village étoit la plus haute fortune à laquelle je dusse aspirer. Tel fut le compte qu'il rendit de moi à Mad^e de Warens. Ce fut la seconde fois que je fus ainsi jugé, mais ce ne fut pas la dernière, et l'arrêt de M. Masseron a souvent été confirmé.

[138] La cause de ce jugement bizarre tient trop à mon caractère pour n'avoir pas ici besoin d'explication. car en conscience on sent bien que je ne puis sincèrement y souscrire, et qu'avec tout le désintéressement imaginable, quoi qu'ayent pu dire ¹ M^{rs} Masseron, d'Aubonne et beaucoup d'autres, il m'est impossible de les prendre au mot.

Deux choses presque inalliables² se rassemblent et s'unissent en moi, sans que je puisse en concevoir la manière : un tempérament plein de feu, des passions

¹ à ce sujet.

² Par une distraction de copiste, Rousseau a écrit ici « inaliénables », mais le ms. Moultoy porte « inalliables ».

vives, ardentes, impétueuses, et des idées lentes, tardives, embarrassées, qui ne se présentent jamais nettement qu'après coup. On diroit que mon esprit et mon cœur n'appartiennent pas au même individu. Le sentiment, plus prompt que l'éclair, vient remplir mon ame, mais, au lieu de m'éclairer, il m'éblouit, il me brûle. Je sens tout et ne vois rien; je suis emporté, mais stupide; il faut que je sois de sang froid pour penser. Ce qu'il y a de plus étonnant est que j'ai cependant le tact sûr, de la pénétration, de la finesse, pourvu qu'on m'attende : je fais d'excellens impromptus à loisir, mais sur le temps je n'ai jamais rien fait qui vaille. Je ferois de très-jolies conversations par la poste, comme on dit que les Espagnols jouent aux échecs. Quand j'ouïs réciter le trait de ce Duc de Savoye qui se retourna, faisant route, pour crier, à *votre gorge, marchand de Paris*¹, je dis : Me voilà.

Cette lenteur de penser, jointe à cette vivacité de sentir, je ne l'ai pas seulement dans la conversation, je l'ai même seul et quand je travaille. Mes idées naissent et s'arrangent dans ma tête avec la plus incroyable difficulté. Elles y circulent sourdement, elles y fermentent jusqu'à m'émouvoir, m'échauffer, me donner des palpitations, et, au milieu de tout ce tumulte, je ne vois rien nettement, je ne saurois écrire un seul mot : il faut que j'attende. Insensiblement ce chaos se débrouille, ce grand mouvement s'arrête, chaque chose vient se mettre à sa place, mais lentement et après une longue et

¹ Le sens de cette apostrophe n'est pas du tout celui qu'a indiqué Musset-Pathay, dans son édition des *Œuvres*, t. XIV, p. 173, note. — Voy. *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, t. II, 1865, col. 643, 725; t. III, 1866, col. 84.

confuse agitation. N'avez-vous point vu l'Opéra en Italie? Dans les ¹changemens de scènes, il règne sur ces grands théâtres un désordre fort désagréable et qui dure assez long-temps. Toutes les décorations sont entremêlées; on voit de toutes parts un tiraillement qui fait peine; on croit que tout va renverser. Cependant peu à peu tout s'arrange, rien ne manque, et l'on est tout surpris de voir succéder à cette confusion déplaisante un spectacle ravissant. Cette manœuvre est à peu près celle qui se fait dans mon cerveau quand je veux écrire. Si j'avois pu rendre dans leur beauté les choses qui s'y sont ainsi peintes, peu d'Auteurs m'auroient surpassé.

De là vient l'extrême difficulté que je trouve à écrire. Mes [139] originaux raturés, barbouillés, mêlés, indéchiffrables, attestent la peine qu'ils m'ont coûtée. Il n'y en a pas un qu'il ne m'ait fallu transcrire trois ou quatre fois avant de le donner à la presse. Je n'ai jamais rien pu faire la plume à la main vis-à-vis d'un bureau. C'est à la promenade, au milieu des rochers et des bois, c'est la nuit, dans mon lit et durant mes insomnies, que j'écris dans mon cerveau, l'on peut juger avec quelle lenteur, surtout pour un homme absolument dépourvu de mémoire verbale, et qui de sa vie n'a pu retenir vingt vers par cœur. Il y a telle période que j'ai tournée et retournée cinq ou six nuits dans ma tête, avant qu'elle fût en état d'être mise sur le papier. De là vient que je réussis mieux aux ouvrages qui demandent du travail qu'à ceux qui veulent être faits avec une certaine légèreté, comme les lettres,

¹ *grands*.

genre dont je n'ai jamais pu prendre le ton et dont l'occupation me met au supplice. Je n'écris pas de lettres sur les moindres sujets qui ne me coûtent des heures de méditations pénibles, ou, si je veux écrire de suite ce qui me vient, je ne finis point. je rabâche : il règne dans ma lettre un désordre épouvantable, et à peine m'entend-on quand on la lit.

Non-seulement les idées me coûtent à rendre, elles me coûtent même à former. J'ai étudié les hommes : je n'ai eu que trop d'occasions pour cela ; j'en ai profité, et je me crois assez bon observateur. Cependant je ne sais rien voir de ce que je vois, je ne vois rien que ce que je me rappelle, et je n'ai de l'esprit que dans mes souvenirs. De tout ce qu'on dit, de tout ce qu'on fait, de tout ce qui se passe en ma présence, je n'aperçois rien, je ne sens rien, je ne pénètre rien : le signe extérieur est la seule chose qui me frappe. Mais ensuite tout cela me revient : je me rappelle le temps, le ton, le regard, le geste, la circonstance ; rien ne m'échappe alors ; sur ce qu'on a fait ou dit, je trouve ce qu'on a pensé, et il est rare que je me trompe.

Si peu maître de mon esprit seul avec moi-même, qu'on juge de ce que je dois être dans la conversation, où, pour parler à propos, il faut penser, et sur le champ, et tout à la fois, à mille choses. La seule idée de tant de convenances, dont je suis sûr d'oublier toujours quelqu'une, suffit pour m'intimider. Je ne comprends pas même comment on ose parler dans un cercle, car, à chaque mot, il faut passer en revue tous les gens qui sont là ; il faudroit connoître tous leurs caractères, savoir toute leur histoire, deviner tout ce qu'ils ont dans l'ame pour être sûr de ne rien dire qui dé-

plaise à quelqu'un d'entre eux. Là-dessus, ceux qui vivent dans le monde ont un grand avantage : ils sont, comme on dit, au fait ; ils sont plus sûrs de ce qu'ils disent, parce qu'ils savent [140] ce qu'il faut taire ; encore font-ils souvent des bêtises. Qu'on juge de celui qui tombe là des nues : il est presque sûr de ne pouvoir parler un quart d'heure impunément. Dans le tête à tête, il y a un autre inconvénient, que je trouve pire, la nécessité de parler. Quand on vous parle, il faut répondre, et il faut relever l'entretien quand on ne dit mot. Cette contrainte insupportable m'eût seule dégoûté de la société. Je ne trouve point de gêne plus cruelle que l'obligation de parler sur le champ. Cela me trouble au point de perdre la tête sur les moindres choses : je sens une angoisse, une sueur froide ; des nuages obscurs troublent mon cerveau ; je m'intimide, je m'embarrasse, et il suffit qu'il faille absolument que je parle pour que je dise une sottise infailliblement.

Ce qu'il y a de plus fatal est qu'au lieu de savoir me taire quand je ne trouve rien à dire, c'est alors que j'ai la fureur de vouloir parler. Je me hâte de balbutier quelques paroles sans idées, trop heureux quand elles ne signifient rien. En voulant vaincre ou cacher mon ineptie, je manque rarement de la montrer. Entre dix mille exemples que j'en pourrais citer, j'en choisirai un qui n'est pas de ma jeunesse, mais d'un temps où, ayant assez vécu dans le monde, j'en aurois pris l'aisance et le ton, si la chose eût été possible. J'étois un soir chez Mad^e la Maréchale de Luxembourg ; Mad^e la Maréchale de Mirepoix et M. le Duc de Gontaut y étoient ; il n'y avoit personne autre et je m'efforçois de fournir quelques mots à une conversation entre quatre

personnes, dont trois faisoient à peu près tous les frais. Mad^e de Luxembourg se fit apporter un opiat¹, dont elle prenoit tous les jours deux fois pour son estomac. Mad^e de Mirepoix, lui voyant faire la grimace, lui dit en riant : Est-ce de l'opiat de M. Tronchin? — Je ne crois pas, répondit sur le même ton Mad^e de Luxembourg. — Je crois qu'il ne vaut guère mieux, ajouta galamment le spirituel Rousseau. Tout le monde resta interdit. Il n'échappa ni le moindre mot ni le moindre sourire, et presque à l'instant la conversation prit un autre tour. Cette balourdise, vis-à-vis d'une autre, eût pu n'être que plaisante; mais adressée à une femme qui avoit un peu fait parler d'elle, et qu'assurément je n'avois pas dessein d'offenser, elle étoit épouvantable, et je crois que les deux témoins eurent bien de la peine à s'empêcher d'éclater; mais les Gens de Cour savent se contenir et il n'y parut point du tout. Voilà de ces traits d'esprit qui m'échappent pour vouloir parler lorsque je n'ai rien à dire. J'oublierai difficilement celui-là, car outre qu'il est par lui-même très-mémorable, j'ai dans la tête qu'il a eu des suites qui ne me le rappellent que trop souvent².

Je crois que voilà suffisamment de quoi faire comprendre comment, [141] n'étant pas un sot, j'ai cependant souvent passé pour l'être, même chez des gens en état de bien juger : d'autant plus malheureux que ma physionomie animée et mes yeux pleins de feu promettent davantage, et que le dépit de voir frustrer cette attente rend plus choquante aux autres ma stu-

¹ Ms : une opiate... Est-ce de l'opiate... elle ne vaut. — Plus haut, p. 159, Rousseau avait écrit : de l'opiat.

² Cf. livre X. *Œuvres*, t. VIII, p. 382.

pidité. Ce détail, qu'une occasion particulière a fait naître, n'est pas inutile à ce qui doit suivre : il contient le clef de bien des choses extraordinaires qu'on m'a vu faire, et qu'on attribue à une humeur sauvage que je n'ai point. J'aimerois la société comme un autre, si je n'étois sûr de m'y montrer toujours à mon désavantage. Le parti que j'ai pris d'écrire et de me cacher est précisément celui qui me convenoit. Moi présent, on n'auroit jamais su ce que je valois, on ne l'auroit pas soupçonné même, comme il est arrivé à Mad^e Dupin, quoique femme d'esprit, et quoique j'aye vécu dans sa maison plusieurs années. Elle me l'a dit plusieurs fois elle-même depuis ce temps-là¹. Au reste tout ceci souffre certaines exceptions, mais j'y reviendrai dans la suite.

La mesure de mes talens ainsi décidée, l'état qui me convenoit ainsi désigné, il ne fut plus question que de remplir ma vocation. La difficulté fut que je n'avois pas fait mes études, et que je ne savois pas même assez de latin pour être Prêtre. Mad^e de Warens imagina de me faire instruire au Séminaire pendant quelque temps : elle en parla au Supérieur. C'étoit un Lazariste appelé M. Gros, bon petit homme, maigre et grison, le plus spirituel et le moins pédant Lazariste que j'aye jamais vu, ce qui n'est pas beaucoup dire, à la vérité.

Il venoit assez souvent chez Maman, qui l'accueilloit. le caressoit, l'agaçoit même, et se faisoit quelquefois lacer par lui, emploi qui ne paroissoit pas déplaire au bon

¹ Jean-Jacques raconta à Corancez qu'après la publication de son premier *Discours*, « M^{me} Dupin de Francueil [*lisez* : M^{me} Dupin], chez laquelle il demeuroit, lui parloit un soir, au coin du feu, de l'effet qu'avoit produit cet ouvrage : Mais dites-moi donc, M. Rousseau, qui auroit pu deviner cela de vous ? » (*De J. J. Rousseau*, an VI, p. 30).

homme. Tandis qu'il étoit en fonction, elle couroit par la chambre de côté et d'autre, faisant tantôt ceci, tantôt cela; Monsieur le Supérieur suivoit en grondant et disant sans cesse : *Mais, Madame, tenez-vous donc*. Cela faisoit un sujet assez pittoresque.

M. Gros se prêta de bonne grâce au projet de Maman. Il ne demanda que la pension la plus modique et prit sur lui le soin de l'instruction. Il ne s'agit plus que du consentement de l'Évêque, qui non-seulement l'accorda, mais qui voulut payer la pension, comblé de l'idée d'avoir un jour un nouveau converti parmi ses Prêtres. Il permit toutefois que je restasse en habit laïque, jusqu'à ce qu'on eût jugé du succès qu'on pouvoit espérer.

Quel changement ! Il fallut m'y soumettre. J'allai au Séminaire comme je serois allé au supplice. La triste maison qu'un Séminaire ! surtout pour qui sort de celle d'une aimable femme. J'y portai un seul livre, que j'avois prié Maman de me prêter, et l'on ne devineroit pas quel livre c'étoit : un livre de musique. Parmi les talens qu'elle avoit cultivés, la musique n'avoit pas été oubliée : elle avoit de la voix, chantoit passablement, et jouoit un peu du clavecin. Elle avoit eu la complaisance de me donner quelques [142] leçons de chant, et il fallut commencer de loin, car à peine savois-je la musique de nos pseumes. On conçoit qu'en huit ou dix leçons, fort interrompues, je ne fis pas de grands progrès. Loin d'être en état de solfier, je ne connoissois pas le quart des signes de la musique. Cependant j'avois une si grande passion pour cet art que je voulus essayer de m'exercer seul. Le livre que j'emportai n'étoit pas même des plus faciles. C'étoit le pre-

mier des cantates de Clerambault. On concevra donc quelle fut mon application et mon obstination, quand je dirai que, sans connoître ni notes ni quantités, je parvins à déchiffrer et chanter sans faute le premier récitatif et le premier air de la cantate d'Alphée et Aréthuse¹; et il est vrai que cet air est scandé si juste qu'il ne faut que réciter les vers avec leur mesure pour y mettre celle de l'air.

Il y avoit au Séminaire un maudit Lazariste qui m'entreprit, et qui me fit prendre en horreur le latin qu'il vouloit m'enseigner. Il avoit des cheveux plats, gras et noirs, un visage de pain d'épice, une voix de buffle, un regard de chat-huant, des crins de sanglier au lieu de barbe; son sourire étoit barbare et dur, ses membres jouoient comme les poulies d'un mannequin; j'ai oublié son odieux nom, mais pour sa figure effrayante et douceuse, elle m'est bien restée, et j'ai peine à me la rappeler sans frémir. Il me semble que je le rencontre encore dans les corridors, avançant gracieusement son crasseux bonnet carré, pour me faire signe d'entrer dans sa chambre, plus affreuse pour moi qu'un cachot. Qu'on juge du contraste d'un pareil maître pour le disciple de M. l'Abbé de Gouvion!

Si j'étois resté trois semaines à la merci de ce monstre, je suis persuadé que ma tête n'y auroit pas résisté. Mais le bon M. Gros, qui s'aperçut que je maigrissais, que j'étois triste, que je ne mangeois pas, devina le sujet de mon chagrin; cela n'étoit pas difficile. Il m'ôta des griffes de ma bête, et, par un autre contraste encore plus marqué, me remit au plus doux des hommes.

¹ Ms.: Aretuse. Et plus loin, p. 177, Arétuse.

C'étoit un jeune Abbé Foucigneran, nommé M. Gâtier, qui faisoit son Séminaire, et qui, par complaisance pour M. Gros et, je crois, par humanité, vouloit bien prendre sur ses études le temps qu'il donnoit à diriger les miennes. Je n'ai jamais vu de physionomie plus touchante [143] que celle de M. Gâtier. Il étoit blond et sa barbe tiroit un peu sur le roux. Il avoit le maintien ordinaire aux gens de sa province, qui cachent tous beaucoup d'esprit sous une assez épaisse figure. Mais ce qui se marquoit le plus en lui étoit une ame sensible, ¹affectueuse, aimante; il y avoit dans ses grands yeux bleus un mélange de douceur, de tendresse et de tristesse, qui faisoit qu'on ne pouvoit le voir sans s'intéresser à lui. Aux regards, au ton de ce pauvre jeune homme, on eût dit qu'il prévoyoit sa destinée et qu'il se sentoît ²né pour être malheureux.

Son caractère ne démentoît point sa physionomie : plein de patience et de complaisance, il sembloit plutôt étudier avec moi que m'instruire. Il n'en falloit pas tant pour me le faire aimer; son prédécesseur avoit rendu cela très-peu difficile. Cependant, malgré tout le temps qu'il me donnoit, malgré toute la bonne volonté que nous y mettions l'un et l'autre, et quoiqu'il s'y prit très-bien, j'avançai peu en travaillant beaucoup. Il est singulier qu'avec assez de conception je n'ai pu jamais rien apprendre avec des maîtres. Le peu que je sais, je l'ai appris seul, comme on verra ci-après. Mon esprit, impatient de toute espèce de joug, ne peut

¹ *aimante*, affectueuse.

² *fait*.

s'asservir à la loi du moment. La crainte même de ne pas apprendre m'empêche d'être attentif. De peur d'impatienter celui qui me parle, je feins d'entendre; il va en avant, et je n'entends rien. Mon esprit veut marcher à son heure; il ne peut s'asservir à celle d'autrui.

Le temps des ordinations étant venu, M. Gâtier s'en retourna Diacre dans sa province; il emporta mes regrets, mon amitié, ma reconnoissance. Je fis pour lui des vœux qui n'ont pas été plus exaucés que ceux que j'ai faits pour moi-même. Quelques années après, j'appris qu'étant Vicaire dans une paroisse, il avoit fait un enfant à une fille, la seule dont, avec un cœur très-tendre, il eût jamais été amoureux. Ce fut un scandale effroyable, surtout dans un Diocèse voisin des hérétiques et administré très-sévèrement. Les Prêtres, en bonne règle, ne doivent faire des enfans qu'à des femmes mariées. Pour avoir manqué à cette loi de convenance, l'infortuné Gâtier fut puni, mis en prison, diffamé, chassé. Je ne sais s'il aura pu dans la suite rétablir ses affaires; mais le sentiment de son infortune, profondément gravé dans mon cœur, me revint quand j'écrivis l'Emile, [144] et réunissant M. Gâtier avec M. Gaime, je fis des ¹deux seuls Prêtres que j'eusse trouvés vraiment dignes d'attachement et d'estime l'original du Vicaire Savoyard. Je me flatte que cette imitation ne déshonore pas ses modèles.

Pendant que j'étois au Séminaire, M. d'Aubonne fut obligé de quitter Annecy. M. l'Intendant s'avisa de trouver mauvais qu'il fît l'amour à sa femme; c'étoit faire comme le chien du jardinier, car quoique Mad^e Corvey fut très-aimable, il vivoit fort mal avec elle.

¹ seuls.

D'autres goûts la lui rendoient inutile, et il la traitoit si brutalement qu'il fut question de séparation. M. Corvezy étoit un vilain homme, noir comme une taupe. fripon comme une chouette, et qui, à force de vexations, finit par se faire lui-même chasser d'Annecy. On dit que les Provençaux se vengent de leurs ennemis par des chansons; M. d'Aubonne se vengea du sien par une Comédie. Il envoya cette Comédie à Mad^e de Warens, qui me la fit voir: elle me plut et me fit naître la fantaisie d'en faire une par imitation, pour essayer si j'étois en effet aussi bête que l'Auteur l'avoit prononcé; mais ce ne fut qu'à Chambéri que j'exécutai ce projet, en écrivant l'*Amant de lui-même*. Ainsi quand j'ai dit dans la préface de cette pièce que je l'avois écrite à dix-huit ans, j'ai menti de quelques années, mais il est certain que je n'en avois pas vingt-deux, et il n'y a rien qui n'y paroisse.

A peu près dans ce même temps, il se passa un événement peu important en lui-même, mais qui a eu pour moi des suites, et qui a fait du bruit dans le monde quand je l'avois presque oublié. Toutes les semaines j'avois une fois la permission de sortir: on devine l'usage que j'en faisois. Un Dimanche que j'étois chez Maman¹, le feu prit à un bâtiment des Cordeliers attenant à la maison qu'elle occupoit. Ce bâtiment, où étoit leur four, étoit rempli jusqu'au comble de fascines sèches: tout fut consumé en très-peu de temps et le feu gagnoit toujours. La maison étoit déjà couverte par les flammes que le vent y portoit. On se mit en devoir de déménager en hâte, et l'on portoit les

¹ En visite, puisque Jean-Jacques demeurait encore au séminaire.

meubles dans le jardin qui étoit vis-à-vis de mes anciennes fenêtres, au delà du ruisseau dont j'ai parlé. J'étois si troublé que je jetois par les fenêtres indifféremment tout ce qui me tomboit sous la main, jusqu'à un gros mortier de marbre qu'en tout autre temps je n'aurois [145] pu soulever. J'étois prêt à y jeter de même une grande glace, si quelqu'un ne m'eût retenu.

Le bon Évêque, qui étoit venu ce jour-là voir Mad^e de Warens, ne resta pas non plus oisif. Il l'emmena dans le jardin, et se mit en prières avec elle et ¹tous ceux qui étoient là; en sorte qu'arrivant peu après, je vis tout le monde à genoux et m'y mis comme les autres. ²Presque en même temps, le vent changea, mais si brusquement et si à propos que les flammes, qui couvroient la maison et entroient déjà par les fenêtres, furent portées de l'autre côté de la cour, et la maison n'eut aucun mal. Deux ou trois ans après, M. de Bernex étant mort³, les Antonins, ses anciens Confrères, commencèrent à recueillir les pièces qui pouvoient un jour servir à sa béatification. A la prière du P. Boudet, je joignis à ces pièces une attestation⁴ du fait que je viens de réciter, en quoi je fis bien; mais en quoi je fis mal, ce fut de donner ce fait pour un miracle. J'avois vu l'Évêque en prières, et, durant

¹ *tout le monde qui étoit là.*

² *Peu de temps.*

³ 23 avril 1734.

⁴ Datée du 19 avril 1742 (*Œuvres*, t. XII, p. 291-294; — cf. *Annales*, t. II, p. 170, 171, 174), elle est donc postérieure de plus de douze ans à l'incendie de septembre 1729, et non de « deux ou trois, » comme le dit notre texte, ni de « sept ou huit, » comme le croit Mugnier (*Madame de Warens et J.-J. Rousseau*, 1891, p. 60, 61, n. 1), qui s'est figuré, très gratuitement, que l'erreur de Rousseau étoit volontaire.

¹ces prières, j'avois vu le vent changer ²très-heureusement: voilà ce que je pouvois dire et certifier; mais qu'une de ces choses eût produit l'autre, voilà ce que je ne devois pas attester, parce que je ne pouvois le savoir. Cependant, autant que je puis me rappeler mes idées, alors sincèrement Catholique, j'étois de bonne foi. L'amour du merveilleux, si naturel au cœur humain, l'orgueil secret d'avoir peut-être contribué moi-même au miracle aidèrent à me séduire, et ce qu'il y a de sûr est que, si ce miracle eût été l'effet des plus ardentes prières, j'aurois pu m'en attribuer ma part.

Plus de trente ans après, lorsque j'eus publié les Lettres de la Montagne, Fréron déterra ce certificat, je ne sais comment, et en fit usage dans ses feuilles. Il faut avouer que la découverte étoit heureuse, et l'à propos me parut à moi-même très-plaisant.

J'étois destiné à être le rebut de tous les états. Quoique M. Gâtier eût rendu de mes progrès le compte le moins défavorable qu'il lui eût été possible, on ne pouvoit se déguiser qu'ils n'étoient pas proportionnés à mon travail, et cela n'étoit pas encourageant pour pousser mes études. Aussi l'Évêque et le Supérieur se rebutèrent-ils, et, au bout de deux ou trois mois, on me rendit à Mad^e de Warens comme un sujet qui n'étoit pas même bon pour être Prêtre; au reste assez bon garçon, disoit-on, et point vicieux, ce qui fit qu'elle ne m'abandonna pas.

Je rapportai chez elle en triomphe son livre de musique dont [146] j'avois tiré si bon parti; mon air

¹ *ce temps.*

² *et même très à propos.*

d'Alphée et Aréthuse étoit à peu près tout ce que j'avois appris au Séminaire. Mon goût marqué pour cet art, qu'elle aimoit beaucoup elle-même, lui fit naître l'idée de me faire Musicien, faute de mieux. L'occasion étoit commode; on faisoit chez elle, au moins une fois la semaine, de la musique, et le Maître de Musique de la Cathédrale, qui dirigeoit ce petit concert, venoit la voir très-souvent. C'étoit un Parisien, nommé M. Le Maître¹, bon compositeur, fort vif, fort gai, jeune encore, assez bien fait, peu d'esprit, mais au demeurant bon homme, amusant quand il n'étoit pas ennuyeux, et qu'à cause de ses singeries elle appeloit *petit chat*. Maman nous fit faire connoissance. Je m'attachois à lui, je ne lui déplaisois pas : on parla de pension, l'on en convint. J'entrai chez lui; j'y passai l'hiver d'autant plus agréablement que, la Maîtrise n'étant qu'à cinquante pas de la maison de Mad^e de Warens, nous étions chez elle à tout moment, lui ou moi, et Petit et Petit chat y soupoient très-souvent ensemble.

On conçoit que la vie de la Maîtrise, avec les Musiciens et les Enfans de Chœur, me plaisoit plus que celle du Séminaire avec les Lazaristes. Cependant, pour être plus libre, cette vie n'étoit pas moins égale et réglée. J'étois fait pour aimer l'indépendance et pour n'en abuser jamais. Durant six mois² je ne sortis ³pas

¹ D'après un acte notarié du 16 juin 1728, publié par M. J. Serand dans la *Revue savoisiennne*, 1900, p. 244, 245, Jacques-Louis-Nicolas Le Maître (il signe « Le Maistre »), « natif de Paris, maître de la musique du vénérable Chapitre de la cathédrale de St-Pierre de Genève, » étoit fils de René Le Maître, receveur des fermes du roi de France, et de défunte Élisabeth Bureau. Une indication inexacte du dénombrement d'Annecy, en 1726, avoit fait croire, depuis 1878, qu'il s'appelait « Nicoloz. »

² Octobre 1729-mars 1730.

³ *presque*.

une seule fois que pour aller chez Maman ou à l'Église, et je n'en fus pas même tenté. Cet intervalle est un de ceux de ma vie où j'ai vécu dans le plus grand calme, et que je me suis rappelés avec le plus de plaisir. Dans les situations diverses où je me suis trouvé, quelques-unes ont été marquées par un tel sentiment de bien-être que leur souvenir m'affecte comme si j'y étois encore. Non-seulement je me rappelle les temps, les lieux, les personnes, mais tous les objets environnans, la température, l'odeur de l'air, le ciel ¹clair ou serein, le jour brillant ou sombre, une certaine impression locale qui ne s'est fait sentir que là, et dont le vif souvenir m'y transporte de nouveau. Par exemple, dans le temps dont je parle, tout ce qu'on répétoit au logis, tout ce qu'on chantoit à l'Église, tout ce qu'on y faisoit, le bel et noble habit des Chanoines, les chasubles des Prêtres, les mitres des Chantres, la figure des Musiciens, un vieux Charpentier boiteux qui jouoit de la contre-basse, un petit Abbé blondin qui jouoit du violon, le lambeau de soutane que M. Le Maître mettoit par-dessus son habit laïque, et le beau surplis fin dont il en couvroit les loques pour aller au Chœur, l'orgueil dont j'allois avec ma [147] petite flûte à bec m'établir dans l'Orchestre à la tribune, pour un petit bout d'accompagnement que M. Le Maître avoit fait exprès pour moi, le bon dîné qui nous attendoit après tout cela, surtout le bon appétit qu'on y portoit ; ce concours d'objets m'a cent fois charmé dans ma mémoire, autant et plus qu'il ne fit dans sa réalité. J'ai gardé toujours une affection tendre pour un certain

¹ gris ou serein.

air du *Conditore alme siderum* qui marche par iambes, parce qu'un Dimanche de l'Avent j'entendis de mon lit chanter cette hymne avant jour sur le perron de la Cathédrale, selon un rite de cette Église-là. M^{lle} Merceret, femme de chambre de Maman, étoit fille d'un Facteur d'orgues et savoit un peu de musique: je n'oublierai jamais un petit motet en duo *Afferte*, que M. Le Maître me fit chanter avec elle et que sa maîtresse écoutoit avec tant de plaisir. Enfin tout, jusqu'à la bonne servante Perrine, qui étoit si bonne fille et que les Enfans de Chœur faisoient tant enrager, tout tient sa place et rien n'est indifférent dans les retours imaginaires de ces temps de bonheur et d'innocence, qui reviennent souvent me ravir et m'attrister.

Je vivois à Annecy depuis plus d'un an¹ sans le moindre reproche. Mon départ de Turin avoit été ma dernière sottise. Maman me conduisoit, et me conduisoit bien. Mon attachement pour elle étoit devenu ma seule passion. Ce qui prouve que ce n'étoit pas une passion folle, c'est que mon cœur formoit ma raison. Il est vrai qu'un seul sentiment, absorbant pour ainsi dire toutes mes facultés, me mettoit hors d'état de rien apprendre, pas même la musique, mais il n'y avoit point de ma faute: la bonne volonté y étoit toute entière, l'assiduité y étoit. J'étois distrait, rêveur, je soupirois: qu'y pouvois-je faire? Il ne manquoit à mes progrès rien qui dépendit de moi. Mais, pour que je fisse de nouvelles folies, il ne falloit qu'un sujet qui vînt me les inspirer. Ce sujet se présenta: le hasard arrangea les choses; ma mauvaise tête en tira parti.

Un soir du mois de février qu'il faisoit bien froid,

¹ Ms. Moulou: « depuis près d'un an ». Cette correction paraît justifiée.

comme nous étions autour du feu, nous entendîmes heurter à la porte de la Maîtrise. On ouvre. Un jeune homme se présente d'un air aisé, et fait à M. Le Maître un petit compliment élégant et simple, se donnant pour un Musicien François que le mauvais état de ses finances forçoit de vicarier pour passer son chemin. A ce mot de Musicien François, le cœur tressaillit au bon M. Le Maître. Il aimoit passionnément son pays et son art. Il accueillit le jeune passager, lui offrit le [148] gîte, dont il paroissoit avoir grand besoin, et qu'il accepta sans beaucoup de façon. Je l'examinai tandis qu'il se chauffoit et qu'il jasoit en attendant le souper. Il étoit court de stature et large de carrure; il avoit quelque chose de contrefait dans toute sa taille, sans aucune difformité particulière; c'étoit, pour ainsi dire, un bossu à épaules plates. Il avoit un habit noir, plus-tôt usé que vieux et qui tomboit en loques, une chemise très-fine et très-sale, de belles manchettes d'effilé, des guêtres dans chacune desquelles il auroit mis ses deux jambes, et pour se garantir des neiges un chapeau à porter sous le bras. Dans ce comique équipage on voyoit pourtant quelque chose de noble, que son maintien ne démentoit pas; sa physionomie avoit de la finesse et de l'agrément; il parloit facilement et bien, mais très-peu modestement. Tout marquoit en lui un jeune débauché qui avoit eu de l'éducation, et qui ne couroit pas le pays comme un gueux, mais comme un fou. Il nous dit qu'il s'appeloit Venture de Villeneuve, qu'il venoit de Paris, qu'il s'étoit égaré dans sa route, que l'argent lui avoit manqué, et oubliant un peu son rôle de Musicien, il ajouta qu'il alloit à Grenoble voir un parent qu'il avoit dans le Parlement.

Pendant le soupé l'on parla de musique, et il en parla pertinemment. Il connoissoit tous les acteurs, tous les artistes, toutes les jolies femmes, et tous les grands Seigneurs. Sur tout ce qu'on disoit il ¹paroissoit au fait ; mais à peine un sujet étoit-il entamé qu'il le coupoit par quelque polissonnerie, qui faisoit rire et oublier ce qu'on avoit dit. C'étoit un samedi ; il y avoit le lendemain musique à la Cathédrale. M. Le Maître lui proposa d'y chanter : *Très-volontiers*. Il lui demanda quelle étoit sa partie : *La haute-contre*. Avant d'aller à l'Église, il lui offrit sa partie à prévoir ; il n'y jeta pas les yeux. Cette gasconnade surprit M. Le Maître. Vous verrez, me dit-il à l'oreille, qu'il ne sait pas une note de musique. J'en ai grand'peur, lui répondis-je. Je les suivis très-inquiet. Quand on commença, le cœur me battit d'une terrible force, car je m'intéressois beaucoup pour lui.

[149] J'eus bientôt de quoi me rassurer. Il chanta ses deux récits avec toute la justesse et tout le bon goût possibles, et qui plus est, avec une très-jolie voix. Je n'ai guère eu de surprise plus agréable. Après la messe M. Venture reçut des complimens à perte de vue des Chanoines et des Musiciens, à quoi il répondoit en polissonnant, mais toujours avec beaucoup de grâce. M. Le Maître l'embrassa de bon cœur ; j'en fis autant : il vit que j'étois bien aise, et cela parut lui faire plaisir.

On conviendra, je m'assure, qu'après m'être engoué de M. Bâcle, qui après tout n'étoit qu'un manant, je pouvois m'engouer de M. Venture, qui avoit de l'édu-

¹ étoit.

cation, des talens, de l'esprit, l'usage du monde, et qui pouvoit passer pour un aimable débauché. C'est aussi ce qui m'arriva, et ce qui fût arrivé, je pense, à tout autre jeune homme à ma place, peut-être même d'autant plus aisément qu'il auroit eu un meilleur tact pour sentir le mérite, et un meilleur goût pour l'aimer ; car Venture en avoit certainement, et il en avoit surtout un bien rare à son âge, celui de n'être point pressé d'étaler son acquis. Il est vrai qu'il se vantoit de beaucoup de choses qu'il ne savoit point ; mais pour celles qu'il savoit, et qui étoient en assez grand nombre, il n'en ¹disoit rien : il attendoit l'occasion de les montrer ; il s'en prévaloit alors sans empressement, et cela faisoit le plus grand effet. Comme il s'arrêtoit après chaque chose sans parler du reste, on ne savoit quand il auroit tout montré, et il avoit l'air de tout savoir. Bardin, folâtre, inépuisable, séduisant dans la conversation, toujours souriant et ne riant jamais, il disoit du ton le plus élégant les choses les plus grossières, et les faisoit passer malgré qu'on en eût. Les femmes mêmes ² les plus modestes s'étonnoient de tout ce qu'elles enduroient de lui : elles avoient beau sentir qu'il falloit se fâcher, elles n'en avoient pas la force. Il ne lui falloit que des filles, et je ne crois pas qu'il fût fait pour avoir des bonnes fortunes ; mais il étoit fait pour mettre un agrément infini dans la société des gens qui en avoient. Il n'étoit pas naturel qu'avec tant de talens agréables, dans un pays où on les connoît et où on les aime, il restât borné long-temps à la sphère des Musiciens.

¹ *parloit.*

² Cf. p. 38, note, et p. 135, n. 2.

Mon goût pour M. Venture, plus raisonnable dans sa cause, fut aussi moins extravagant dans ses effets, quoique plus vif et plus [150] durable que celui que j'avois pris pour Bâcle. J'aimois à le voir, à l'entendre; tout ce qu'il faisoit me paroissoit charmant, tout ce qu'il disoit étoit pour moi des oracles. Mais mon inclination n'alloit point jusqu'à ne pouvoir me séparer de lui. J'avois à mon voisinage un bon préservatif contre cette séduction. D'ailleurs ses maximes de plaisir et de débauche me paroissoient très-bonnes pour lui, mais je sentois qu'elles n'étoient point à mon usage; il me falloit une autre sorte de volupté, dont il n'avoit pas l'idée et dont je n'osois pas même lui parler, bien sûr qu'il se seroit moqué de moi. Cependant j'aurois voulu allier cet attachement avec celui qui me captivoit. J'en parlai à Maman avec transport; Le Maître lui en avoit parlé avec éloges. Elle consentit qu'on le lui amenât, mais cette entrevue ne réussit point du tout: il la trouva précieuse, elle le trouva libertin; et s'alarmant pour moi d'une aussi mauvaise compagnie, non-seulement elle me défendit de le lui ramener, mais elle me peignit si fortement le danger que je courois avec ce jeune homme, que je devins un peu plus circonspect à m'y livrer; et, très-heureusement pour mes mœurs et pour ma tête, nous fûmes bientôt séparés.

M. Le Maître avoit les goûts de son art; il aimoit le vin. A table cependant il étoit sobre. Mais en travaillant dans son cabinet il falloit qu'il bût. Sa servante le savoit si bien, que, si tôt qu'il préparoit son papier pour composer et qu'il prenoit son violoncelle, son verre et son pot arrivoient l'instant d'après, et ce pot se renouveloit de temps à autre. Sans jamais être ab-

solument ivre, il étoit presque toujours pris de vin, et en vérité c'étoit dommage, car c'étoit un garçon bon, doux, complaisant, et dont la gaieté de sang froid valoit ¹mieux que celle de sa crapule. Malheureusement il aimoit son talent, travailloit beaucoup, et buvoit de même. Cela prit sur sa santé et enfin sur son humeur. Il ²devint ombrageux et facile à offenser. Incapable de grossièreté, incapable de manquer à qui que ce pût être, il n'a jamais dit une mauvaise parole, même à un de ses Enfans de Chœur. Mais il ne falloit pas non plus lui manquer, et cela étoit juste. Le mal étoit qu'ayant peu d'esprit il discernoit mal les tons et les caractères, et se cabroit quelquefois sur rien.

[151] L'ancien Chapitre de Genève, où jadis tant de Princes et d'Évêques se faisoient un honneur d'entrer, a perdu dans son exil son ancienne splendeur, mais il a conservé sa fierté. Pour pouvoir y être admis, il faut toujours être Gentilhomme ou Docteur de Sorbonne. S'il est un orgueil pardonnable après celui qui se tire du mérite personnel, c'est celui qui se tire de la naissance. D'ailleurs tous les Prêtres qui ont des laïques à leurs gages les traitent d'ordinaire avec assez de hauteur. C'est ainsi que les Chanoines traitoient souvent le pauvre Le Maître. Le Chantre surtout, qui étoit au reste un fort galant homme, mais très-fier de sa noblesse, n'avoit pas toujours pour lui les égards que méritoient ses talens, et l'autre s'en ressentait. Cette année ils eurent, durant la semaine sainte³, un démêlé plus vif qu'à l'ordinaire dans un diné d'usage

¹ *bien.*

² *devenoit.*

³ En 1730, Pâques tomba au 9 avril.

que l'Évêque donnoit aux Chanoines, et où le Maître de Musique étoit toujours invité. M. l'Abbé de Vidonne (c'étoit le nom du Chantre) fit à Le Maître quelque passe-droit, et lui dit quelques paroles dures que celui-ci ne put digérer. Il prit sur le champ la résolution de s'enfuir la même nuit, et rien n'en put l'en faire démordre, quoique Mad^e de Warens, à qui il alla faire ses adieux, fit tout ce qu'elle put pour l'apaiser. Il ne put renoncer au plaisir de se venger de ses tyrans en les laissant dans l'embarras aux fêtes de Pâques, temps où l'on avoit le plus grand besoin de lui. Mais ce qui l'embarrassoit beaucoup étoit sa musique, qu'il vouloit emporter, ce qui n'étoit pas facile. Elle formoit une caisse assez grosse et fort lourde, qui ne s'emportoit pas sous le bras.

Maman fit ce que j'aurois fait et ce que je ferois encore à sa place. Après bien des efforts inutiles pour le retenir, le voyant résolu de partir comme que ce fût, elle prit le parti de l'aider en tout ce qui dépendoit d'elle; j'ose dire qu'elle le devoit. Petit chat s'étoit pour ainsi dire consacré à son service; soit par son art, soit par ses soins, il étoit entièrement à ses ordres, et le cœur avec lequel il les suivoit mettoit un nouveau prix à sa complaisance. Elle ne faisoit donc que rendre à un ami, dans une occasion essentielle, ce qu'il faisoit pour elle en détail depuis trois ou quatre ans; mais elle avoit une ame qui, pour remplir de pareils devoirs, n'avoit pas besoin de songer que c'en étoit¹ pour elle. Elle me fit venir, m'ordonna [152] de suivre M. Le Maître, au moins jusqu'à Lyon, et de m'atta-

¹ Dans le ms. Moultoy, Rousseau a aussi écrit « étoit », qu'il a transformé ensuite en « étoient ».

cher à lui aussi long-temps qu'il auroit besoin de moi. Elle m'a depuis avoué que le désir de m'éloigner de Venture étoit entré pour beaucoup dans cet arrangement. Elle consulta Claude Anet, son fidelle domestique, sur le transport de la caisse. Il fut d'avis qu'au lieu de prendre à Annecy une bête de somme, qui nous feroit infailliblement découvrir, il falloit, quand il seroit nuit, porter la caisse à bras jusqu'à une certaine distance, et louer ensuite un âne dans un Village pour la porter jusqu'à Seyssel, où, étant sur terres de France, nous n'avions plus rien à risquer. Cet avis fut suivi : nous partîmes le même soir à sept heures, et Mad^e de Warens, sous prétexte de payer ma dépense, grossit la bourse de Petit chat de quelque argent, qui ne lui fut pas inutile. Claude Anet, le jardinier et moi, portâmes la caisse comme nous pûmes jusqu'au premier Village, où un âne nous relaya, et la même nuit nous nous rendîmes à Seyssel.

Je crois avoir déjà remarqué qu'il y a des temps où je suis si peu semblable à moi-même qu'on me prendroit pour un autre homme de caractère tout opposé : on en va voir un exemple. M. Reydelet¹, Curé de Seyssel, étoit Chanoine de St Pierre, par conséquent de la connoissance de M. Le Maître et l'un des hommes dont il devoit le plus se cacher. J'opinai, moi, d'aller nous présenter à lui et de lui demander gîte sous quelque prétexte, comme si nous étions là de l'aveu du Chapi-

¹ Louis-Emmanuel Reydelet, curé de Seyssel de 1729 à 1742 (J. Fenouillet, *Hist. de la ville de Seyssel*, 1891, p. 109). En 1725, il avait accompagné M. de Bernex dans son voyage à Paris, avec un autre chanoine et l'abbé Léonard, premier aumônier de l'évêque (C. Boudet, *La vie de M^r de Rossillion de Bernex*, 1751, 2^e part., p. 108), que Jean-Jacques appellera son « oncle. »

tre. Le Maître goûta cette idée, qui rendoit sa vengeance plus moqueuse et plus plaisante. Nous allâmes donc effrontément chez M. Reydelet, dont nous fûmes très-bien reçus. Le Maître lui dit qu'il alloit à Belley, à la prière de l'Évêque, diriger sa Musique aux fêtes de Pâques, qu'il comptoit repasser dans peu ; et moi, à l'appui de ce mensonge, j'en enfilai cent autres si naturels et si bien tournés que M. Reydelet, me trouvant joli garçon, me prit en amitié et me fit mille caresses. Nous fûmes bien régelés, bien couchés ; le bon Curé ne savoit quelle chère nous faire, et nous nous séparâmes les [153] meilleurs amis du monde, avec promesse de nous arrêter plus long-temps au retour.

A peine pûmes-nous attendre que nous fussions seuls pour commencer nos éclats de rire, et j'avoue qu'ils me reprennent encore en y pensant, car on ne sauroit imaginer une espièglerie mieux soutenue ¹et plus heureuse. Elle nous eût égayés durant toute la route, si M. Le Maître, qui ne cessoit de boire et de battre la campagne, n'eût été attaqué deux ou trois fois d'une espèce d'atteinte à laquelle il devenoit sujet et qui ressembloit beaucoup à l'épilepsie. Cela me jeta dans des embarras qui m'effrayèrent et dont je ne pensois qu'à me tirer le plustôt que je pourrois.

Nous allâmes à Belley passer les fêtes de Pâques, comme nous l'avions dit à M. Reydelet, et, quoique nous n'y fussions pas attendus, nous y fûmes reçus du Maître de Musique et accueillis de tout le monde avec grand plaisir. M. Le Maître étoit un homme qui avoit de la considération dans son art et qui la méritoit. Le

¹ ni.

Maître de Musique de Belley se fit honneur de ses meilleurs ouvrages et tâcha d'obtenir l'approbation d'un si bon juge : car outre que Le Maître étoit connoisseur, il étoit équitable, point jaloux et point flagorneur, si supérieur à tous ces petits Maîtres de Musique de province, et ils le sentoient si bien eux-mêmes qu'ils le regardoient moins comme leur Confrère que comme leur chef.

Arrivés à Lyon, nous fûmes loger à Notre-Dame de Pitié, et en attendant la caisse, qu'à la faveur d'un autre mensonge nous avions embarquée sur le Rhône, avec l'aide de notre bon patron M. Reydelet, M. Le Maître alla voir ses connoissances, entre autres le P. Caton, Cordelier Savoyard, dont il sera parlé dans la suite, et l'Abbé Dortan, Comte de Lyon : l'un et l'autre le reçurent bien, mais ils le trahirent, comme on verra ¹ tout à l'heure. Son bonheur s'étoit épuisé chez M. Reydelet.

Deux jours après notre arrivée à Lyon, comme nous passions dans une petite rue, non loin de notre auberge. Le Maître fut surpris par une de ses attaques, et celle-là fut si violente que j'en fus saisi d'horreur. Tandis que tout le monde [154] se rassembloit autour d'un homme tombé sans sentiment et écumant au milieu de la rue, il fut délaissé du seul ami sur lequel il auroit dû compter. Je pris le moment où personne ne songeoit à moi, je tournai le coin de la rue et je disparus. Grâce au ciel j'ai fini ce second aveu pénible ; s'il m'en restoit beaucoup de pareils à faire, j'abandonnerois le travail que j'ai commencé.

¹ dans un instant.

{155]

LIVRE IV

De tout ce que j'ai dit jusqu'à présent il est resté quelques traces dans les lieux où j'ai vécu ; mais ce que j'ai à dire dans ce livre est presque absolument ignoré. Ce sont les plus grandes extravagances de ma vie, et il est heureux qu'elles n'aient pas plus mal fini. Mais ma tête, montée au ton d'un instrument étranger, étoit hors de son diapason ; elle y revint d'elle-même, et alors je cessai mes folies, ou du moins j'en fis de plus accordantes à mon naturel. Cette époque de ma vie est celle dont j'ai l'idée la plus confuse. Rien presque ne s'y est passé d'assez intéressant pour m'en rappeler vivement le souvenir, et il est difficile que, dans tant de petits déplacemens successifs, dans tant d'allées et de venues, je ne fasse pas quelques transpositions de temps ou de lieu. J'écris absolument de mémoire, sans monumens, sans matériaux qui puissent me la rappeler. Il y a des événemens de ma vie qui me sont aussi présents que s'ils venoient d'arriver ; mais il y a des lacunes et des vides que je ne puis remplir que par des récits aussi confus que le souvenir qui m'en est resté. J'ai donc pu faire des erreurs quelquefois et j'en pourrai faire encore dans la suite sur des bagatelles, jusqu'au temps où j'ai de moi des renseignemens sûrs. Mais en ce qui importe vraiment au sujet, je suis assuré d'être exact et fidelle, comme je tâcherai toujours de l'être en tout. Voilà sur quoi l'on peut compter.

Si tôt que j'eus quitté M. Le Maître, ma résolution fut prise, et je partis pour Annecy. La cause et le mystère de notre départ m'avoient donné un grand

intérêt pour la sûreté de notre retraite, et cet intérêt, m'occupant tout entier, avoit fait durant les premiers jours diversion à celui qui me rappeloit en arrière. Mais dès que la sécurité me laissa plus tranquille, le sentiment dominant reprit sa place; rien ne me flattoit, rien ne me tentoit, je n'avois de désir pour rien que pour retourner auprès de [156] Maman. La tendresse et la vérité de mon attachement pour elle avoi[en]t détruit dans mon cœur tous les projets imaginaires, toutes les folies de l'ambition. Je ne voyois plus d'autre bonheur que celui de vivre auprès d'elle, et je ne faisois pas un pas sans sentir que je m'éloignois de ce bonheur-là. J'y revins donc aussitôt que cela me fut possible. Mon voyage fut si prompt et mon esprit si distrait que, quoique je me rappelle avec tant de plaisir tous les autres, je n'ai pas le moindre souvenir de celui-là. Il ne m'en revient pas la moindre chose, sinon mon départ de Lyon et mon arrivée à Annecy. Qu'on juge surtout si cette dernière époque a dû sortir de ma mémoire! En arrivant je ne trouvai plus Madame de Warens; elle étoit partie pour Paris, et peut-être l'avois-je rencontrée en route sans en rien savoir.

Je n'ai jamais bien su le secret de ce voyage. Elle me l'auroit dit, j'en suis très-sûr, si je l'en avois pressée, mais jamais homme ne fut moins curieux que moi des secrets de ses amis, surtout quant aux choses déjà passées. Mon cœur, uniquement occupé du présent, et quelquefois de l'avenir avec ceux que j'aime, en remplit toute sa capacité, tout son espace; il n'y reste pas un coin vide pour ce qui n'est plus. Tout ce que j'ai cru d'entrevoir dans ce qu'elle m'en a dit est que, dans la révolution que produisi[ren]t à la Cour de Turin l'abdi-

cation du Roi Victor et ses suites¹, [elle²] craignit d'être oubliée et voulut, à la faveur des intrigues de M. d'Aubonne, chercher le même avantage à la Cour de France, où elle m'a souvent dit qu'elle l'auroit préféré, et avec raison, parce que la multitude des grandes affaires fait qu'on n'y est pas si désagréablement surveillé. Si cela est, il est très-étonnant qu'à son retour on ne lui ait pas fait plus mauvais visage et qu'elle ait toujours joui de sa pension, sans la moindre interruption. Bien des gens ont cru qu'elle avoit été chargée de quelque commission secrète, soit de la part de l'Évêque, qui avoit alors bien des affaires à la Cour de France, où il fut lui-même obligé d'aller*, soit de la part de quelqu'un plus puissant encore, qui sut lui ménager un heureux retour. Ce qu'il y a de sûr, si cela est, c'est que l'Ambassadrice n'étoit pas mal [157] choisie et que, jeune et belle encore, elle avoit tous les talens nécessaires pour se bien tirer d'une négociation.

J'arrive, et je ne la trouve plus; qu'on juge de ma surprise et de ma douleur! Ce fut alors que le remords d'avoir lâchement abandonné Le Maître commença de se faire sentir: il fut bien plus vif encore quand j'appris le malheur qui lui étoit arrivé. Sa caisse de musique, qui contenoit son génie et sa fortune, cette précieuse caisse, sauvée avec tant de fatigue, avoit été saisie en arrivant à Lyon par les soins du Comte Dortan³, à qui le Chapitre avoit fait écrire pour le prévenir de

¹ L'abdication de Victor-Amédée II est du 3 septembre 1730: dès le 24 juillet M^{me} de Warens avait quitté Paris.

² Ms.: et.

* Une partie du Diocèse de Genève est sur terres de France¹.

³ Ms.: d'Ortan.

¹ Voy. p. 4-5, n. 6.

cet enlèvement furtif. Le Maître avoit inutilement réclamé son bien, son ouvrage, son gagne-pain. La propriété de cette caisse étoit tout au moins sujette à dispute : il n'y en eut point. L'affaire fut décidée à l'instant même par la loi du plus fort, et le pauvre Le Maître perdit ainsi le travail de vingt-cinq ans.

Il ne manqua rien au coup que je reçus pour le rendre accablant. Mais j'étois dans un âge où les grandes douleurs ont peu de prise, et je me forgeai bientôt des consolations. Je comptois avoir dans peu des nouvelles de Mad^e de Warens, quoique je ne susse pas son adresse et qu'elle ignorât que j'étois de retour, et quant à ma désertion, je ne la trouvois ¹pas si coupable. J'avois été utile à M. Le Maître dans sa retraite; c'étoit le seul service qui dépendoit de moi. Si j'avois resté avec lui en France, je ne l'aurois pas guéri de son mal, je n'aurois pas sauvé sa caisse; je n'aurois fait que doubler sa dépense, sans lui pouvoir être bon à rien. Ce n'est pas quand une vilaine action vient d'être faite que le sentiment en est cruel, c'est quand on se la rappelle, car le souvenir ne s'en éteint point : le temps efface tous les autres sentimens, mais il aigrit le remords et le rend plus insupportable; surtout quand on est malheureux, qu'on se dit que l'on mérita ² de l'être, et qu'au lieu de trouver en soi la consolation qu'on y cherche, on n'y trouve qu'un nouveau tourment. Je crois que les heureux ont peu de remords, mais celui qui commit ³ le mal doit s'assurer de l'être toute sa vie; autrement il ne sait pas quel avenir il se prépare dans ses malheurs.

¹ *plus.*

² qu'on mérite. *Bovet.* — ³ commet. *Bovet.*

Le seul parti que j'eusse à prendre pour avoir des nouvelles de Maman étoit d'en attendre ; car où l'aller chercher à [158] Paris et avec quoi faire le voyage ? Il n'y avoit point de lieu plus sûr qu'Annecy pour savoir tôt ou tard où elle étoit. J'y restai¹, mais je me conduisis assez mal. Je n'allai point voir l'Évêque, qui m'avoit protégé et qui pouvoit me protéger encore. Je craignois les réprimandes sur notre évasion. J'allai encore moins au Séminaire : M. Gros n'y étoit plus, et je n'étois pas curieux de voir mon ancien Précepteur. Je ne vis personne de ma connoissance. J'aurois bien voulu aller voir Mad^e l'Intendante, pour qui je me sentois de l'inclination, mais je n'osai jamais. Je fis plus mal que tout cela : je retrouvai M. Venture, auquel, malgré mon premier enthousiasme, je n'avois pas même pensé depuis mon départ. Je le retrouvai brillant et fêté dans tout Annecy ; les Dames se l'arrachèrent. Il n'en falloit pas tant pour achever de me tourner la tête. Je ne vis plus rien que M. Venture et il me fit presque oublier Mad^e de Warens. Pour profiter plus à mon aise de ses instructions, je lui proposai de partager avec moi son gîte ; il y consentit. Il étoit logé chez un Cordonnier, plaisant et bouffon personnage, qui n'appeloit pas sa femme autrement que *salopière*², nom qu'elle méritoit assez ; il avoit avec elle des prises que Venture avoit soin de faire durer en paroissant vouloir faire le contraire. Il leur disoit d'un ton froid et dans son accent provençal des mots qui faisoient le plus grand effet. C'étoient des scènes à faire pâmer de rire. Les matinales se passaient et se prolongeoient de la sorte sans

¹ Voy. p. 39-40, n. 1.

² Ms. : *salopieré*.

qu'on y songeât. A deux ou trois heures, on mangeoit un morceau. Venture s'en alloit dans ses sociétés, où il soupoit, et moi j'allois me promener seul, méditant sur son grand mérite, admirant, convoitant ses vastes talens, et maudissant ma maussade étoile qui ne m'appeloit point à cette heureuse vie. Eh ! que je m'y connoissois mal ! la mienne eût été cent fois plus charmante, si j'eusse été moins bête et si j'avois su profiter de l'occasion.

Mad^e de Warens n'avoit emmené qu'Anet avec elle ; elle avoit laissé Merceret, sa femme de chambre, dont j'ai parlé : je la trouvai occupant encore l'appartement de sa maîtresse. Mad^{lle} Merceret étoit une fille un peu plus âgée que moi, non pas jolie, mais assez agréable, une bonne Fribourgeoise sans malice, et à qui je n'ai connu d'autre défaut que d'être quelquefois un peu mutine avec sa maîtresse. Je l'allois voir très-souvent ; c'étoit une ancienne connoissance, et sa vue [159] m'en rappeloit une plus chère qui me la faisoit aimer. Elle avoit plusieurs amies, entre autres une M^{lle} Giraud, Genevoise, qui pour mes péchés s'avisa de devenir amoureuse de moi. Cette fille pressoit toujours Merceret de m'amener chez elle : je m'y laissois mener, parce que j'aimois beaucoup Merceret, et qu'il y venoit d'autres jeunes personnes que je trouvois assez de mon goût. Pour M^{lle} Giraud, qui me faisoit toutes sortes d'agaceries, on ne peut rien ajouter à l'antipathie que j'avois pour elle ; quand elle approchoit de mon visage son museau sec et noir, barbouillé de tabac d'Espagne, c'étoit comme si elle m'eût voulu mordre. Mais je prenois patience ; à cela près, je me plaisois fort ¹au mi-

¹ à être cajolé par toutes.

lieu de toutes ces filles, et soit pour faire leur Cour à M^{lle} Giraud, soit pour moi-même, il est sûr qu'elles me caressaient à l'envi. Je ne voyois à tout cela que de l'amitié ; j'ai pensé depuis qu'il n'eût tenu qu'à moi d'y voir davantage : mais je ne m'en avisois pas, et je ne sache pas que, dans tout le cours de ma vie, quelque-fois assez agacé par des femmes, rien de pareil me soit jamais tombé dans l'esprit.

D'ailleurs des couturières, des filles de chambre, de petites marchandes ne me tentoient guères, il me falloit des Demoiselles ; chacun a sa fantaisie : ç'a toujours été la mienne, et je ne pense pas comme Horace sur ce point-là. Ce n'est pourtant pas précisément la vanité de l'état et du rang qui m'attire, mais c'est un teint mieux conservé, de plus belles mains, une parure plus gracieuse, un air de délicatesse et de propreté sur toute la personne, un ton de sentiment et d'éducation dans les propos, plus de goût dans la manière de se mettre, une robe plus fine et mieux faite, une chaussure plus mignonne, des rubans, de la dentelle, des cheveux mieux ajustés ; je préférerai toujours la moins jolie qui aura plus de tout cela. Je trouve moi-même cette préférence assez ridicule, mais mon cœur la donne malgré moi.

Hé bien, cet avantage se présenteoit encore, et il ne tint qu'à moi d'en profiter. Que j'aime à tomber de temps en temps sur les momens agréables de ma jeunesse ! ils m'étoient si doux, ils ont été si courts et si rares, et je les ai goûtés à si bon marché ! Ah ! leur précieux souvenir rend encore à mon cœur une volupté pure dont j'ai besoin pour ranimer mon courage et soutenir les [160] ennuis de mes derniers ans.

L'aurore un matin¹ me parut si belle que, m'étant habillé précipitamment, je me hâtai de gagner la campagne pour voir lever le soleil. Je goûtai ce plaisir dans tout son charme. C'étoit la semaine après la saint Jean. La terre, dans sa plus grande parure, étoit couverte d'herbe et de fleurs. Les rossignols, presque à la fin de leur ramage, sembloient se plaire à le renforcer ; tous les oiseaux, faisant de concert leurs adieux au printemps, chantoient la naissance d'un beau jour d'été, d'un de ces beaux jours qu'on ne voit plus à mon âge...

Je m'étois insensiblement éloigné de la Ville et, la chaleur augmentant, je me promenois sous des ombres dans un vallon le long d'un ruisseau. J'entends derrière moi des pas de chevaux et, bientôt après, des voix de filles, qui sembloient embarrassées, mais qui n'en rioient pas de moins bon cœur. Je me retourne, on m'appelle par mon nom ; je m'avance, je trouve deux jeunes personnes de ma connoissance, Mademoiselle de Graffenried et Mademoiselle ²Galley, qui, n'étant pas d'excellentes cavalières, ne savoient comment forcer leurs chevaux à passer le ruisseau. Mad^{lle} de Graffenried étoit une jeune Bernoise fort aimable, qui, par quelque folie de son âge, ayant été jetée hors de son pays, avoit imité Mad^e de Warens, chez qui je l'avois vue quelquefois ; mais n'ayant pas eu une pension comme elle, elle avoit été trop heureuse de s'attacher à M^{lle} Galley, qui, l'ayant prise en amitié, avoit engagé sa mère à la lui donner pour compagne, jusqu'à ce qu'on la pût placer de quelque façon. Mad^{lle} Galley, d'un an

¹ Probablement le jeudi 29 juin 1730.

² de Galley.

plus jeune¹ qu'elle, étoit encore plus jolie; elle avoit je ne sais quoi de plus délicat, ²de plus fin; elle étoit en même temps très-mignonne et très-formée, ce qui est pour une fille le plus beau moment. Toutes deux s'aimoient tendrement, et leur bon caractère à l'une et à l'autre ne pouvoit qu'entretenir long-temps leur union, si quelque amant ne la dérangoit. Elles me dirent qu'elles alloient à Toun, vieux Château à deux lieues d'Annecy, appartenant à Mad^e Galley. Elles implorèrent mon secours pour faire passer leurs chevaux, n'en pouvant venir à bout elles seules. Je voulus fouetter les chevaux, mais elles craignoient pour moi les ruades et pour elles les haut-le-corps. J'eus donc recours à un autre expédient. Je pris par la bride le cheval de Mademoiselle Galley, et le tirant [161] après moi, je traversai à pied le ruisseau, ayant de l'eau jusqu'à mi-jambes; alors les deux chevaux suivirent sans difficulté. Cela fait, je voulus saluer ces Demoiselles et m'en aller comme un benêt. Elles se dirent quelques mots à l'oreille, et Mad^{lle} de Graffenried s'adressant à moi: Non pas, non pas, me dit-elle; on ne nous échappe pas comme cela. Vous vous êtes mouillé pour notre service: nous devons en conscience avoir soin de

¹ D'après Mugnier (p. 72, n. 2), les trois filles de M^{me} de Galley, née de Menthon, veuve depuis 1724, se nommaient Claudine, Jeanne-Rose, née le 29 mai 1712, et Charlotte-Bernardine, née en 1717. S'il s'agit ici de l'aînée, elle avait vingt ans depuis l'avant-veille, étant née le 27 juin 1710. De son côté, Jean-Jacques venait d'achever la veille, 28 juin, sa dix-huitième année. Claudine de Galley épousa, en 1739, Jacques Sautet, sénateur au Sénat de Savoie (12 août 1737), en sorte qu'elle a pu rencontrer à Chambéry M^{me} de Warens et son protégé. — M. de Foras (*Armorial et nobiliaire de Savoie*, t. III, p. 37) ne nomme pas Claudine, et il a cherché à tort l'amie de M^{lle} de Graffenried dans la génération précédente.

² *et.*

vous sécher. Il faut, s'il vous plaît, venir avec nous ; nous vous arrêtons prisonnier. Le cœur me battoit d'une étrange force en regardant M^{lle} Galley. Oui, oui, ajouta-t-elle en riant de ma mine effarée, prisonnier de guerre. Montez en croupe derrière elle : nous voulons rendre compte de vous. — Mais, Mademoiselle, je n'ai point l'honneur d'être connu de Madame votre mère : que dira-t-elle en me voyant ? — Sa mère, reprit M^{lle} de Graffenried, n'est pas à Toun, nous sommes seules ; nous revenons ce soir et nous reviendrons tous ensemble.

L'effet de l'électricité n'est pas plus prompt que celui que ces mots firent sur moi. En m'élançant sur le cheval de M^{lle} de Graffenried, je tremblois de joie, et quand il fallut l'embrasser pour me tenir, le cœur me battoit si fort qu'elle s'en aperçut ; elle me dit que le sien lui battoit aussi par la frayeur de tomber. C'étoit presque, dans ma posture, une invitation de vérifier la chose. Je n'osai jamais, et durant tout le trajet mes deux bras lui servirent de ceinture, très-serrée à la vérité, mais sans se déplacer un moment. Telle femme qui lira ceci me souffletteroit volontiers et n'auroit pas tort.

La gaieté du voyage et le babil de ces filles aiguïsèrent tellement le mien que, jusqu'au soir, tant que nous fûmes ensemble, nous ne déparlâmes pas un moment. Elle m'avoient mis si bien à mon aise que ma langue parloit aussi bien que mes yeux, quoiqu'elle ne dit pas les mêmes choses. Quelques instans seulement, où j'étois tête à tête avec l'une ou avec l'autre, l'entretien s'embarrassoit un peu ; mais l'absente revenoit bien vite et ne nous laissoit pas le temps d'éclaircir cet embarras.

Arrivés à Toun, et moi bien séché, nous déjeûnâmes. Ensuite il fallut procéder à l'importante affaire de préparer le dîner. Les deux Demoiselles, tout en cuisinant, baisoient de temps en temps les enfans de la grangère, et le pauvre marmiton regardoit faire ¹en rongéant son frein. On avoit envoyé des provisions de la Ville, et il y avoit de quoi faire un très-bon dîné, surtout en friandise[s] : mais [162] malheureusement on avoit oublié du vin. Cet oubli n'étoit pas étonnant pour des Demoiselles qui n'en buvoient guères, mais j'en fus fâché, car j'avois un peu compté sur ce secours pour m'enhardir. Elles en furent fâchées aussi, par la même raison peut-être, mais je n'en crois rien; car leur gaieté vive et charmante étoit l'innocence même, et d'ailleurs qu'eussent-elles fait de moi entre elles deux? Elles envoyèrent chercher du vin par tout aux environs; on n'en trouva point, tant les paysans de ce canton sont sobres et pauvres. Comme elles m'en marquoient leur chagrin, je leur dis de n'en pas être si fort en peine, et qu'elles n'avoient pas besoin de vin pour m'enivrer. Ce fut la seule galanterie que j'osai leur dire de toute la journée, mais je crois que les friponnes voyoient de reste que cette galanterie étoit une vérité.

Nous dînâmes dans la cuisine de la grangère, les deux ²poulettes assises sur des bancs, aux deux côtés de la longue table, et le petit coq au haut³ entre elles deux, sur une escabelle à trois pieds. Quel dîné! quel souvenir charmant! Comment, pouvant trouver à si

¹ *et rongeoit.*

² *amies.*

³ leur coq entre elles deux. *Schinz.*

peu de frais des plaisirs si purs et si vrais, vouloir en rechercher d'autres ? Jamais soupé des petites maisons de Paris n'approcha de ce repas si simple, je ne dis pas pour la gaieté sans fard, pour la douce joie, mais je dis pour la sensualité.

Après le dîné nous fîmes une économie. Au lieu de prendre, en sortant de table, le café qui nous restoit du déjeûné, nous le gardâmes pour le goûter¹, avec de la crème et des gâteaux qu'elles avoient apportés, et pour tenir notre appétit en haleine, nous allâmes dans le verger achever notre dessert sous un cerisier. Je montai sur l'arbre, et je leur en jetois des bouquets, dont elles me rendoient les noyaux à travers les branches. M^{lle} Galley, en avançant son tablier et reculant la tête, se présentoit une fois si bien, et je visai si juste, que je lui fis tomber un bouquet dans le sein ; et de rire. Je me disois en moi-même : Que mes lèvres ne sont-elles des cerises ! Ah ! que je les leur jetteroie ainsi de bon cœur !

[163] La journée se passa toute entière de cette sorte à folâtrer, avec d'autant plus de liberté que c'étoit toujours avec innocence. Pas un seul mot équivoque, pas une seule plaisanterie hasardée ; et cette décence, nous ne nous l'imposons point du tout : elle venoit toute seule ; nous prenions le ton que nos cœurs nous demandoient. Enfin ma modestie, d'autres, s'ils veulent, diront ma sottise, fut telle que la plus grande privauté qui me fût échappée fut d'avoir une seule fois baisé la

¹ Ms : goûté. — Rousseau avait d'abord écrit *goûter* ; puis il a transformé ce mot en *goûté*, par analogie avec *déjeûné*, *dîné*, *soupe*, qu'il emploie aussi bien que *déjeûner*, *dîner*, *souper*. Mais l'Académie, en admettant (1740, etc.) ces doubles formes, ne donne que l'orthographe *goûter*.

main de Mad^{lle} Galley. Il est vrai que la circonstance donnoit un prix à cette faveur si légère. Nous étions seuls : je respirois avec embarras ; elle avoit les yeux baissés. Ma bouche, au lieu de trouver des paroles, s'avisa de se coller sur sa main, qu'elle retira doucement après qu'elle fut baisée, en me regardant d'un air qui n'étoit pas trop irrité. Je ne sais ce que j'aurois pu lui dire : son amie entra, et me parut laide en ce moment.

Enfin elles se souvinrent qu'il ne falloit pas attendre la nuit pour entrer en Ville, et, comme il ne nous restoit que le temps nécessaire, il fallut se hâter de repartir, en nous distribuant comme nous étions venus. Si j'avois osé, j'aurois transposé cet ordre, car le coup d'œil de Mad^{lle} Galley m'avoit vivement ému le cœur ; mais je n'osai rien dire, et ce n'étoit pas à elle de le proposer. En marchant nous disions que la journée avoit tort de finir ; mais, loin de nous plaindre qu'elle eût été courte, nous trouvâmes que nous avions eu le secret de la faire longue par tous les amusemens dont nous avions su la remplir.

Je les quittai à peu près au même endroit où elles m'avoient pris. Avec quel regret nous nous séparâmes ! avec quel plaisir nous projetâmes de nous revoir ! Douze heures passées ensemble nous valaient des années de familiarité. Le doux souvenir de cette journée ne coûtoit rien à ces aimables filles ; la tendre union qui régnoit entre nous trois valoit des plaisirs plus vifs, et n'eût pu subsister avec eux. Nous nous aimions sans mystère et sans honte, et nous voulions nous aimer toujours ainsi. L'innocence des mœurs a sa volupté, qui vaut bien l'autre, parce qu'elle n'a point

d'intervalle et qu'elle agit [164] continuellement. Pour moi, je sais que le souvenir de cette journée me touche plus, me charme plus, me revient plus au cœur que celui d'aucuns plaisirs que j'aye goûtés en ma vie. Je ne savois pas trop ce que je voulois à ces deux filles, mais elles m'intéressoient beaucoup toutes deux. Je ne dis pas que, si j'eusse été le maître de mes arrangements, mon cœur se seroit partagé; j'y sentois un peu de préférence. J'aurois fait mon suprême bonheur d'avoir pour maîtresse Mademoiselle de Graffenried, mais au choix je crois que je l'aurois mieux aimée pour confidente. Quoi qu'il en soit, il me sembloit en les quittant que je ne pourrois plus vivre sans l'une et sans l'autre. Qui m'eût dit que je ne les reverrois de ma vie ¹, et que là finiroient nos éphémères amours?

Ceux qui liront ceci ne manqueront pas de rire de mes aventures galantes, et de remarquer qu'après beaucoup de préliminaires les plus avancées finissent par baiser la main. O mes lecteurs, ne vous y trompez pas! J'ai peut-être goûté plus de plaisir dans mes amours, en finissant par cette main baisée, que vous n'en aurez jamais dans les vôtres, en commençant tout au moins par là.

Venture, qui s'étoit couché fort tard la veille, rentra peu de temps après moi. Pour cette fois je ne le vis pas avec le même plaisir qu'à l'ordinaire, et je me gardai de lui dire comment j'avois passé ma journée. Ces Demoiselles m'avoient parlé de lui avec peu d'estime, et m'avoient paru mécontentes de me savoir en si mauvaise société. Cela lui fit du tort dans mon esprit;

¹ Cf. p. 197, n. 1.

d'ailleurs tout ce qui me distrayoit¹ d'elles ne pouvoit que m'être désagréable. Cependant il me rappela bientôt à lui et à moi en me parlant de ma situation. Elle étoit trop critique pour pouvoir durer. Quoique je ne dépensasse que peu de chose, mon petit pécule achevoit de s'épuiser. J'étois sans ressource : point de nouvelles de Maman; je ne savois que devenir, et je sentois un cruel serrement de cœur de voir l'ami de Mademoiselle Galley [165] réduit à l'aumône.

Venture me dit qu'il avoit parlé de moi à M. le Juge Maje; qu'il vouloit m'y mener dîner le lendemain; que c'étoit un homme en état de me rendre service par ses amis, d'ailleurs une bonne connoissance à faire, un homme d'esprit et de Lettres, d'un commerce fort agréable, qui avoit des talens et qui les aimoit. Puis mêlant, à son ordinaire, aux choses les plus sérieuses la plus mince frivolité, il me fit voir un joli couplet, venu de Paris, sur un air d'un opéra de Mouret qu'on jouoit alors. Ce couplet avoit plu si fort à M. Simon (c'étoit le nom du Juge Maje) qu'il vouloit en faire un autre en réponse sur le même air; il avoit dit à Venture d'en faire aussi un, et la folie prit à celui-ci de m'en faire faire un troisième, afin, disoit-il, qu'on vît arriver les couplets le lendemain comme les brancards du Roman Comique.

La nuit, ne pouvant dormir, je fis comme je pus mon couplet. Pour les premiers vers que j'eusse faits de ma vie, ils étoient passables, meilleurs même ou du moins faits avec un peu plus de chaleur qu'ils n'auroient été la veille, le sujet roulant sur une situation fort tendre,

¹ Ms. (et ms. Moulto) : distraisoit. — Cf. Littré, *Dict.*

à laquelle mon cœur ¹se trouvoit tout disposé. Je montrai le matin mon couplet à Venture, qui, le trouvant joli, le mit dans sa poche, sans me dire s'il avoit fait le sien. Nous allâmes dîner chez M. Simon, qui nous reçut bien. La conversation fut agréable, comme elle pouvoit l'être entre deux hommes de goût et instruits. Pour moi, je faisois mon rôle, j'écoutois et je me taisois. Ils ne parlèrent de couplets ni l'un ni l'autre; je n'en parlai point non plus, et jamais, que je sache, il n'a été question du mien.

M. Simon parut content de mon maintien : c'est à peu près tout ce qu'il vit de moi dans cette entrevue. Il m'avoit déjà vu plusieurs fois chez Mad^e de Warens sans faire une grande attention à moi. Ainsi c'est de ce dîner que je [166] puis dater sa connoissance, qui ne me servit de rien pour l'objet qui me l'avoit fait faire, mais dont je tirai d'autres avantages, qui me font rappeler sa mémoire avec plaisir.

J'aurois tort de ne pas parler de sa figure, que, sur sa qualité de Magistrat et sur l'élégance dont il se piquoit, on n'imagineroit surement pas, si je n'en disois rien. Monsieur le Juge Maje Simon n'avoit assurément pas deux pieds de haut. Ses jambes, droites et même assez longues, eussent pu l'agrandir, si elles eussent été verticales, mais elles posoient de biais, comme celles d'un compas très-ouvert. Son corps étoit non-seulement court, mais mince et en tout sens d'une petitesse inconcevable; il devoit avoir l'air d'une sauterelle, quand il étoit nu. Sa tête, de grandeur naturelle, avec un visage bien formé, l'air noble, de fort beaux yeux, sembloit une tête postiche, qu'on avoit plantée sur un

¹ étoit tout.

moignon. Il avoit tort de faire de la dépense en parrure, car sa grande perruque seule l'habilloit parfaitement de pied en cap.

Il avoit deux voix très-différentes, qui s'entremêloient sans cesse dans la conversation, avec un contraste d'abord très-plaisant et bientôt très-désagréable. L'une étoit grave et sonore : c'étoit, si j'ose parler ainsi, la voix de sa tête ; l'autre, claire, aiguë et perçante, étoit la voix de son corps. Quand il s'écoutoit beaucoup, qu'il parloit très-posément et qu'il ménageoit extrêmement son haleine, il pouvoit parler toujours de sa grosse voix ; mais, pour peu qu'il s'animât et qu'un seul accent plus vif vînt se présenter, cet accent devenoit comme le sifflement d'une clef, et il avoit une peine infinie à reprendre sa basse.

M. Simon ne seroit pas suffisamment peint, même quant à la figure, si je n'ajoutois à tout cela qu'il étoit extrêmement galant, grand conteur de fleurettes, et qu'il pousoit jusqu'à la coquetterie le soin de son ajustement. [167] Comme il cherchoit à prendre ses avantages, il donnoit volontiers ses audiences du matin dans son lit, car quand on voyoit sur son oreiller une belle tête, personne n'alloit s'imaginer que c'étoit là tout. Cela donnoit lieu quelquefois à des scènes dont je suis sûr que tout Annecy se souvient encore. Un matin qu'il attendoit, dans ce lit ou plutôt sur ce lit, les plaideurs, en belle coiffe de bonnet, bien fine et bien blanche, ornée de deux grosses bouffettes de ruban couleur de rose, un paysan arrive, heurte à la porte. La servante étoit sortie. M. le Juge Maje, entendant frapper et refrapper, crie : Entrez ; et cela, comme dit un peu trop fort, partit de sa voix aiguë.

Le paysan entre; il cherche d'où vient cette voix de femme, et, voyant dans ce lit une cornette, une fontange, il veut ressortir en faisant à Madame de grandes excuses. M. Simon se fâche et n'en crie que plus clair. Le paysan, confirmé dans son idée et se croyant insulté par une femme, se fâche à son tour, lâche de gros mots, lui dit qu'apparemment elle n'est qu'une coureuse, et que Monsieur le Juge Maje ne donne guères bon exemple chez lui. Le Juge Maje furieux, et n'ayant pour toutes armes que son pot de chambre, l'alloit jeter à la tête de ce pauvre homme, quand heureusement sa gouvernante arriva.

Ce petit nain, si disgracié du côté du corps par la nature, en avoit été dédommagé du côté de l'esprit. Il l'avoit naturellement agréable et il avoit pris soin de l'orner. Quoiqu'il fût, à ce qu'on disoit, assez bon Jurisconsulte, il n'aimoit pas son métier. Il s'étoit jeté dans la belle littérature et il y avoit réussi. Il en avoit pris surtout cette fleur, cette superficie qui jette de l'agrément dans la société, même avec les femmes. Il savoit par cœur tous les petits traits des *ana* et autres semblables; il avoit un art singulier de les faire valoir, en contant avec mystère, avec intérêt, comme une anecdote de la veille, ce qui s'étoit passé il y avoit soixante ans. Il savoit la musique et chantoit assez bien de sa voix d'homme. Enfin il avoit beaucoup de jolis talens [168] pour un Magistrat. A force de cajoler les Dames d'Annecy, il s'étoit mis à la mode parmi elles; elles l'avoient à leur suite comme un petit Sapajou. Il prétendoit même à des bonnes fortunes, et cela les amusoit beaucoup. Une Madame d'Épagny¹ disoit que

¹ Ms. : Dépagny.

parvenir à baiser une femme au genou étoit pour lui la dernière faveur.

Comme il connoissoit les bons livres et qu'il en parloit volontiers, sa conversation étoit non-seulement amusante mais instructive. Dans la suite, lorsque j'eus pris du goût pour l'étude, je cultivai sa connoissance et je m'en trouvai très-bien. J'allois quelquefois le voir de Chambéry, où j'étois alors. Il animoit et louoit mon émulation, et me donnoit de très-bons avis pour mes lectures, dont j'ai souvent fait mon profit. Malheureusement dans ce corps si fluet logeoit une ame très-sensible. Quelques années après, il eut je ne sais quelle mauvaise affaire qui le chagrina, et il en mourut : ce fut dommage ; c'étoit assurément un bon petit homme, dont on commençoit par rire et qu'on finissoit par aimer. Quoique sa vie n'ait pas été fort liée à la mienne, comme j'ai reçu de lui des ¹leçons utiles, j'ai cru pouvoir par reconnoissance lui donner cette petite marque de souvenir.

Si tôt que je fus libre, je courus dans la rue de Mademoiselle Galley, me flattant de voir entrer ou sortir quelqu'un, ou du moins ouvrir quelque fenêtre. Pas une ame ne parut, et tout le temps que je fus là, la maison demeura aussi close que si elle n'eût point été habitée. La rue étoit petite et déserte ; un homme arrêté s'y remarquoit. De temps en temps quelqu'un passoit, entroit ou sortoit dans ²les autres maisons. J'étois embarrassé de ma figure, je ne savois quelle contenance tenir ; il me sembloit qu'on devinoit pourquoi j'étois là, et cette crainte me mettoit au supplice, car

¹ avis.

² Voy. p. 222, note.

j'ai toujours préféré à mes plaisirs l'honneur et le repos de celles qui m'étoient chères.

[169] Enfin, las de faire l'amoureux Espagnol et n'ayant point de guitare, je pris le parti d'aller écrire à Mademoiselle de Graffenried : j'aurois préféré d'écrire à son amie, mais je n'osois; d'ailleurs il convenoit de commencer par celle à qui je devois la connoissance de l'autre et avec qui j'étois plus familier. Ma lettre faite, j'allai la porter à Mad^{lle} Giraud, comme nous en étions convenus en nous séparant. Ce furent elles qui me donnèrent cet expédient. Mad^{lle} Giraud étoit contre-pointière, et travaillant quelquefois chez Madame Galley, elle avoit l'entrée de sa maison. La messagère ne me parut pourtant pas trop bien choisie; mais j'avois peur qu'après ¹des difficultés sur celle-là, l'on n'en proposât pas d'autre. De plus je ne savois comment leur faire entendre que M^{lle} Giraud vouloit travailler pour son compte, et je me sentois humilié qu'elle osât se croire pour moi du même sexe que ces Demoiselles. Enfin j'aimois mieux cet entrepôt-là que point, et je m'y tins à tout risque.

Au premier mot la Giraud me devina. Quand une lettre à porter n'auroit pas parlé d'elle-même, mon air sot et embarrassé m'auroit seul décelé. On peut croire que cette commission ne lui donna pas grand plaisir à faire : elle s'en chargea toutefois et l'exécuta fidèlement. Le lendemain matin je courus chez elle, et j'y trouvai ma réponse. Comme je me pressai de sortir pour l'aller lire et baiser à mon aise ! Cela n'a pas besoin d'être dit ; mais ce qui en a besoin davantage, c'est le parti que prit M^{lle} Giraud, et où j'ai trouvé plus de délica-

¹ avoir fait sottement des.

tesse et de modération que je n'en aurois attendu d'elle. Ayant assez de bon sens pour voir qu'avec ses trente-sept ans, son parler du nez et sa peau noire, elle n'avoit pas beau jeu contre deux jeunes filles pleines de grâces et dans tout l'éclat de la beauté, elle ne voulut ni les trahir ni les servir, et aima mieux me perdre tout-à-fait que de me ménager pour elles.

[170] Il y avoit déjà quelque temps que la Merceret, n'ayant aucunes nouvelles de sa maîtresse, balançoit à s'en retourner à Fribourg; elle acheva de l'y déterminer. Elle fit plus : elle lui fit entendre qu'il seroit bon que quelqu'un l'accompagnât chez son père, et me proposa. La Merceret, qui, je pense, avoit aussi un peu de goût pour moi, trouva cela très-bien imaginé. Elles m'en parlèrent dès le même jour comme d'une affaire arrangée, et ne trouvant rien dans cette manière de disposer de moi qui me déplût, j'y consentis, persuadé que ce voyage dureroit au plus une huitaine de jours. La Giraud, qui ne pensoit pas de même, prépara tout. Je fus obligé d'avouer l'état de mes finances; on y pourvut : la Merceret se chargea de me défrayer, et pour regagner d'un côté ce qu'elle dépensoit de l'autre, à ma grande prière on décida qu'elle enverroit son bagage, et que nous irions à pied. Ainsi fut fait.

Je suis fâché de faire tant de filles amoureuses de moi; mais comme il n'y a pas de quoi être bien vain du parti que j'ai tiré de tous ces amours-là, je crois pouvoir dire la vérité sans faire le fat. Là Merceret, qui n'étoit pas déniaisée comme la Giraud, ne m'a jamais fait des agaceries aussi vives; mais elle imitoit mes tons, mes accens, redisoit mes mots, avoit pour moi les attentions que j'aurois dû avoir pour elle, et

prenoit toujours grand soin, comme elle étoit fort peureuse, que nous couchassions dans la même chambre : identité qui se borne rarement là dans un voyage, entre un garçon de vingt ans ¹ et une fille de vingt-cinq.

Elle s'y borna pourtant cette fois. Ma simplicité fut telle que, quoique la Merceret ne fût pas désagréable, il ne me vint pas même à l'esprit durant tout le voyage, je ne dis pas seulement la moindre tentation, mais la moindre idée qui s'y rapportât, et quand cette idée me seroit venue, j'étois trop sot pour savoir en tirer parti.

[171] Je n'imaginois pas comment une fille et un garçon parvenoient à coucher ensemble. Je croyois qu'il falloit des temps infinis pour préparer ce terrible arrangement. La pauvre Merceret, qui peut-être en me défrayant avoit compté sur quelque équivalent, en fut la dupe, et nous arrivâmes à Fribourg exactement comme nous étions partis d'Annecy.

En passant à Genève je n'allai voir personne, mais je fus prêt à me trouver mal sur les ponts. Jamais je n'ai vu les murs de cette heureuse Ville, jamais je n'y suis entré, sans sentir une certaine défaillance de cœur qui venoit d'un excès d'attendrissement. En même temps que la noble image de la liberté m'élevoit l'ame, celles de l'égalité, de la médiocrité, de l'union, de la douceur des mœurs me touchoient jusqu'aux larmes et m'inspiroient un vif regret d'avoir perdu tout cela. Dans quelle erreur j'étois ! mais elle étoit naturelle ; je

¹ De dix-huit ans. — Quant à Anne-Marie Merceret, elle ne pouvait en avoir, au plus, que 22 à 23, ses parents s'étant mariés à Fribourg le 21 novembre 1706 (Mugnier, p. 76).

croyois voir dans ma patrie ce que j'y portois dans mon cœur.

Il falloit passer à Nion. Passer sans voir mon père ! Si j'avois eu ce courage, j'en serois mort de repentir. Je laissai la Merceret au cabaret, et j'allai le voir à tout risque. Eh ! que j'avois tort de le craindre ! Son ame s'ouvrit à mon abord aux sentimens paternels dont elle étoit pleine¹. Que de pleurs nous versâmes en nous embrassant ! Il crut d'abord que je revenois à lui : je lui fis mon histoire et je lui dis ma résolution. Il la combattit, mais foiblement. Il me fit voir les dangers auxquels je m'exposois, me dit que les plus courtes folies étoient les meilleures, etc. Du reste il n'eut pas même la tentation de me retenir de force, et en cela je trouve qu'il eut raison ; mais il est certain qu'il ne fit pas pour me ramener tout ce qu'il auroit pu faire, soit qu'après le pas que j'avois fait il crût lui-même que je n'en devois pas revenir, soit qu'il fût embarrassé peut-être à savoir ce qu'il feroit de moi. J'ai su depuis qu'il eut de ma compagne de voyage une opinion bien injuste et bien [172] contraire à la vérité, mais du reste assez naturelle. Ma belle-mère, bonne femme, mais mielleuse et grondeuse tout à la fois, fit semblant de vouloir me retenir à souper. Je ne restai point, mais je leur dis que je comptois m'arrêter plus long-temps avec eux au retour, et je leur laissai en dépôt mon petit paquet, que j'avois fait venir par le bateau et dont j'étois embarrassé. Le lendemain je partis de bon ma-

¹ Cependant, l'année suivante, Jean-Jacques écrit de Neuchâtel à son père : « Malgré les tristes assurances que vous m'avez données que vous ne me regardiez plus pour votre fils... » *Œuvres*, t. X, p. 1.

tin, bien content d'avoir vu mon père et d'avoir osé faire mon devoir.

Nous arrivâmes heureusement à Fribourg. Sur la fin du voyage, les empressemens de Mademoiselle Merceret diminuèrent un peu. Après notre arrivée, elle ne me marqua plus que de la froideur, et son père, qui ne nageoit pas dans l'opulence, ne me fit pas non plus un bien grand accueil. J'allai loger au cabaret. Le lendemain je les allai voir. Ils m'offrirent à dîner : je l'acceptai. Nous nous séparâmes sans pleurs ; je m'en retournai le soir à ma gargote, et je repartis le surlendemain de mon arrivée, sans trop savoir où j'avois dessein d'aller.

Voilà encore une circonstance de ma vie où la providence m'offroit précisément ce qu'il me falloit pour couler des jours heureux. La Merceret étoit une très-bonne fille, point brillante, point belle, mais point laide non plus, peu vive, fort raisonnable, à quelques petites humeurs près, qui se passaient à pleurer et qui n'avoient point de suites orageuses. Elle avoit un vrai goût pour moi. J'aurois pu l'épouser sans peine et suivre le métier¹ de son père ; mon goût pour la musique me l'auroit fait aimer. Je me serois établi à Fribourg, petite Ville peu jolie, mais peuplée de très-bonnes gens. J'aurois perdu sans doute de grands plaisirs, mais j'aurois vécu en paix jusqu'à ma dernière heure. Je dois savoir mieux que personne qu'il n'y avoit pas à balancer sur ce marché.

[173] Je revins, non pas à Nion, mais à Lausanne. Je voulois me rassasier à mon aise de la vue de ce beau

¹ « Facteur d'orgues, » dit Rousseau plus haut, p. 179. Il a oublié d'indiquer cette profession dans le ms. Moulton.

lac. La plupart de mes motifs déterminans n'ont pas été plus solides. Des vues éloignées ont eu rarement assez de force pour me faire agir. L'incertitude de l'avenir m'a toujours fait regarder les projets de longue exécution comme des leurres de dupes. Je me livre à l'espoir comme un autre, pourvu qu'il ne me coûte guère à nourrir. S'il faut prendre long-temps de la peine, je n'en suis plus. Le moindre petit plaisir qui s'offre à ma portée me tente plus que les biens futurs¹ du Paradis.

J'avois d'ailleurs grand besoin d'arriver, où que ce pût être, et le plus proche étoit le mieux, car, m'étant égaré dans ma route, je me trouvai le soir à Moudon, où je dépensai le peu d'argent qui me restoit, hors dix cruches qui partirent le lendemain à la dinée; en sorte qu'arrivé le soir à un petit village auprès de Lausanne, j'y entrai dans un cabaret sans un sol pour payer ma couchée, et sans savoir que devenir le jour suivant. J'avois une extrême faim; je ne laissai pas de faire bonne contenance et de demander à souper, comme si j'eusse eu de quoi bien payer. J'allai me coucher sans songer à rien, je dormis tranquillement; puis, après avoir déjeuné le matin et compté avec mon hôte, je voulus, pour six baches à quoi montoit ma dépense, lui laisser ma veste en gage². Ce brave homme la refusa; il me dit que, grâce au ciel, il n'avoit encore dépouillé personne et que pour six baches il ne commenceroit assurément pas, que je gardasse ma veste et partis en paix, que je le payerois quand je pourrois. Je fus touché de sa bonté, mais moins que je ne devois l'être et

¹ les joies du. *Schinz*.

² Ms. : gages.

que je ne l'ai été depuis en y repensant. Je ne tardai guère à lui renvoyer son argent avec des remercîmens par un homme [174] sûr. Mais quinze ans après, repassant par Lausanne à mon retour d'Italie, j'eus un vrai regret d'avoir oublié le nom du cabaret et celui de l'hôte. Je l'aurois été voir ; je me serois fait un plaisir vif de lui rappeler sa bonne œuvre, et de lui montrer qu'elle n'avoit pas été mal placée. Des services plus importants, mais rendus avec plus d'ostentation, ne m'ont pas paru si dignes de reconnoissance que l'humanité simple et sans éclat de ce bon homme.

En approchant de Lausanne, je rêvois à la détresse où je me trouvois, aux moyens de m'en tirer, et je me comparois dans ce pèlerinage pédestre à mon ami Venture arrivant à Annecy. Je m'échauffai si bien de cette idée que, sans songer que je n'avois ni sa gentillesse ni ses talens, je me mis en tête de faire à Lausanne le petit Venture, d'enseigner la musique, que je ne savois pas, et de me dire de Paris, où je n'avois jamais été. En conséquence de ce beau projet, comme il n'y avoit point de Maîtrise où je pusse vicarier, et que d'ailleurs je n'avois garde de m'aller fourrer parmi ¹des gens de l'art, je commençai par m'informer d'une petite auberge où l'on pût être assez bien et à bon marché. On m'adressa chez un nommé Perrottet, qui tenoit des pensionnaires. Ce Perrottet se trouva être le meilleur homme du monde et me reçut bien. Je lui contai mes petits mensonges comme je les avois arrangés. Il me promit de parler de moi et de tâcher de me procurer des écolières. Il me dit qu'il ne me de-

¹ les gens.

manderoit de l'argent que quand j'en aurois gagné. Sa pension étoit de cinq écus blancs, ce qui étoit peu pour la chose, mais beaucoup pour moi; il me conseilla de ne me mettre d'abord qu'à la demi-pension, qui consistoit pour le dîner en une bonne soupe et pas autre chose, mais bien à souper le soir. Ainsi fut fait. Ce pauvre [175] Perrottet me faisoit toutes ces avances non-seulement du meilleur cœur, mais de la meilleure grâce du monde, et n'épargnoit rien pour m'être utile. Pourquoi faut-il que j'aye trouvé tant de bonnes gens dans ma jeunesse, et que j'en trouve si peu dans un âge avancé? Leur race est-elle épuisée? Non, mais l'ordre où j'ai besoin de les ¹chercher aujourd'hui n'est plus le même que celui où je les trouvois alors. Parmi le peuple les bons sentimens de la nature se font plus souvent entendre. Dans les états plus élevés ils sont éteints entièrement, et il n'y a plus que l'intérêt ou la vanité qui parle.

J'écrivis de Lausanne à mon père, qui m'envoya mon paquet et me donna des leçons excellentes², dont j'aurois dû mieux profiter. J'ai dit que j'avois des momens de délire inconcevables où je n'étois plus moi-même. En voici un des plus marqués. Pour comprendre à quel point la tête m'avoit tourné, il ne faut que voir combien tout à la fois j'accumulai d'extravagances. Me voilà maître de musique sans savoir déchiffrer un

¹ *trouver.*

² Isaac Rousseau a-t-il, à ce moment (juillet 1730), écrit à son fils? S'est-il borné à des recommandations verbales, transmises par l'intermédiaire de quelque messenger chargé du paquet? Le fait est que, dans la lettre (été 1731) déjà citée p. 211, note, on lit: « Honorez-moi, mon cher père, d'une réponse de votre main; ce sera la première lettre que j'aurai reçue de vous dès ma sortie de Genève: accordez-moi le plaisir de baiser au moins ces chers caractères... »

air, car quand j'aurois bien employé les six mois que j'avois passés avec Petit chat, ils n'auroient jamais pu suffire; mais outre cela j'apprenois d'un maître : c'en étoit assez pour que je n'apprisse point. Catholique en pays Protestant, je crus devoir changer mon nom, ainsi que ma religion et ma patrie. Je m'approchois toujours de mon grand modèle autant qu'il m'étoit possible : il s'étoit appelé Venture de Villeneuve; moi je fis l'anagramme du nom de Rousseau dans celui de Vaussore, et je m'appelai Vaussore de Villeneuve. Venture savoit la composition, quoiqu'il n'en eût rien dit à M. Le Maître; moi, sans la savoir, je m'en vantaï, et sans pouvoir noter d'oreille le moindre vaudeville, je me donnai pour compositeur. Ce n'est pas tout : ayant été présenté à M. de Treitorens, Professeur en Droit, qui aimoit la musique et faisoit des concerts chez lui, je voulus [176] lui donner un échantillon de mon talent, et je me mis à composer une pièce pour son concert, aussi effrontément que si j'avois su comment m'y prendre. J'eus la constance de travailler à ce bel ouvrage pendant quinze jours, de le mettre au net, d'en tirer les parties et de les distribuer, aussi tranquillement, aussi fièrement que si c'eût été un chef-d'œuvre d'harmonie. Enfin, ce qu'on aura peine à croire et qui est très-vrai, pour couronner dignement cette production sublime, je mis à la fin un joli menuet, qui couroit les rues et que tout le monde se rappellera peut-être encore, sur ces paroles si connues :

Quel caprice !
Quelle injustice !
Quoi, ta Clarice
Trahiroit tes feux ? etc.

Venture m'avoit appris ce même menuet avec la basse sur ¹d'autres paroles très-infames, à l'aide desquelles je l'avois parfaitement retenu. Je mis donc à la fin de ma composition ce menuet et sa basse, en supprimant les paroles, et je le donnai pour être de moi, tout aussi résolument que si j'avois parlé à des habitants de la lune.

On s'assemble pour exécuter ma pièce. Je distribue les parties; j'explique à chacun le goût de l'exécution, le genre du mouvement; j'étois fort affairé. On s'accorde pendant cinq ou six minutes, qui furent pour moi cinq ou six siècles. Je frappe d'un rouleau de papier sur mon pupitre magistral les deux ou trois coups du *prenez garde à vous*. On fait silence; je me mets en devoir de battre gravement la mesure; on commence enfin... Non, depuis qu'il existe des opéra François, de la vie on n'ouït un semblable charivari. Quoi qu'on [177] eût pu penser de mon prétendu talent, l'effet fut pire que tout ce qu'on sembloit attendre. Les Musiciens étouffoient de rire; les auditeurs ouvroient de grands yeux, et auroient bien voulu fermer les oreilles; mais il n'y avoit pas moyen. Mes bourreaux de Symphonistes, qui vouloient s'égayer, racloient à percer les oreilles d'un Quinze-vingt. J'eus la constance d'aller toujours mon train, en suant, il est vrai, à grosses gouttes. Pour ma consolation, j'entendois les assistants se dire moins à leur oreille qu'à la mienne, l'un : Il n'y a rien là d'agréable; un autre : Quelle musique enragée! un autre : Quel diable de sabbat est cela? Pauvre Jean Jaques! en ce cruel moment tu ne t'at-

¹ des paroles.

tendois guères qu'un jour, devant le Roi de France et toute sa Cour, ta musique exciteroit des murmures de surprise et d'admiration, et que, tout autour de toi, les plus grandes Princesses et les plus belles Dames se diroient ¹à demi-voix, mais avec transport : Quels chants délicieux ! quelle musique enchanteresse ! il n'y a pas là un son qui n'aille au cœur !

Mais ce qui mit tout le monde de bonne humeur fut le menuet. A peine en avoit-on joué quelques mesures que j'entendis partir de toutes parts les éclats de rire. Chacun me félicitoit sur mon joli goût de chant ; on m'assuroit que ce menuet feroit fortune, et que je méritois d'être chanté par tout. Je n'ai pas besoin de peindre mon angoisse, ni d'ajouter que je la méritois bien.

Le lendemain l'un de mes Symphonistes, appelé Lutolt, vint me voir et fut assez bon homme pour ne pas me féliciter sur mon succès. Le profond sentiment de ma folie, la honte, le regret, le désespoir de l'état où j'étois réduit, enfin l'impossibilité de tenir mon cœur fermé dans ses grandes peines, me firent ouvrir à lui ; je lâchai la bonde à mes larmes, et, au lieu de me contenter de lui avouer mon ignorance, je lui dis tout ce qu'il étoit le moins nécessaire qu'il sût, en [178] prenant, il est vrai, l'utile précaution de lui demander le secret, qu'il me promit comme on peut bien croire, et qu'il me garda comme on peut bien croire aussi. Dès le même soir tout Lausanne sut qui j'étois, et, ce qui est remarquable, personne ne m'en fit le semblant, pas même le bon Perrottet, qui pour tout cela ne se rebuta pas de me loger et de me nourrir.

¹ avec transport, à demi-voix.

Je vivois, mais tristement : les suites d'un pareil début ne firent pas pour moi de Lausanne un séjour fort agréable. Les écoliers, comme on imagine bien, ne se présentoient pas en foule ; pas une seule écolière, et personne de la Ville. J'eus en tout deux ou trois gros Allemands, aussi stupides que j'étois ignorant, et qui dans mes mains ne devinrent pas de grands croque-notes. Je fus appelé dans une seule maison, où un petit serpent de fille voulut se donner le plaisir de me montrer beaucoup de musique dont je ne pus pas lire une note, et qu'elle eut la malice ensuite de chanter, et fort bien, devant Monsieur le maître, pour lui montrer comment cela s'exécutoit. J'étois si peu en état de lire un air de première vue que, dans le brillant concert dont j'ai parlé, il ne me fut pas possible de suivre un seul moment l'exécution, pour savoir si l'on jouoit ce que j'avois sous les yeux et que j'avois composé et noté moi-même.

Au milieu de tant d'humiliations j'avois une consolation très-douce : je recevois de temps en temps des nouvelles¹ de mes deux charmantes amies. J'ai toujours trouvé dans le sexe une grande vertu consolatrice pour les malheureux, et rien n'adoucit plus mon affliction dans mes disgraces que de sentir qu'une personne aimable y prend intérêt. Cette correspondance cessa pourtant bientôt après et ne s'est jamais renouée, mais ce fut ma faute : en [179] changeant de lieu, je négligeai de leur donner mon adresse, et, forcé par la nécessité de songer ²continuellement à moi-même, je les oubliai bientôt entièrement.

¹ Voy. *Annales*, t. II, p. 167, n. 2.

² uni[quement].

Il y a long-temps que je n'ai parlé de ma pauvre Maman, mais si l'on croit que je l'avois oubliée, on se trompe extrêmement. Je ne cessois de penser à elle, et de désirer ardemment notre réunion, non pas seulement pour le besoin de ma subsistance, mais bien plus pour le besoin de mon cœur. Mon attachement pour elle, quelque vif, quelque tendre qu'il fût, ne m'empêchoit pas d'en aimer d'autres, mais ce n'étoit pas de la même façon. Toutes devoient ma tendresse à leurs charmes : elle ne tenoit à rien de plus près des autres et ne leur eût pas survécu, au lieu que Maman pouvoit devenir vieille et laide sans que je pusse cesser de l'aimer ; mon cœur avoit bientôt transmis à sa personne l'hommage qu'il avoit d'abord fait à sa beauté, et quelque changement qu'il lui arrivât, pourvu que ce fût toujours elle, mes sentimens ne pouvoient changer. Je sais bien que je lui devois de la reconnoissance, mais en vérité je n'y songeois pas. Quoi qu'elle eût fait ou n'eût pas fait pour moi, j'aurois été le même pour elle. Je ne l'aimois ni par devoir, ni par intérêt, ni par convenance ; je l'aimois parce que j'étois né pour l'aimer. Quand je devenois amoureux de quelque autre, cela faisoit distraction, je l'avoue : je pensois moins souvent à elle, mais j'y pensois avec le même plaisir, et jamais, amoureux ou non, je ne me suis occupé d'elle sans sentir qu'il n'y auroit jamais de vrai bonheur pour moi dans la vie tant que nous serions séparés.

N'ayant point de ses nouvelles depuis si long-temps, je n'ai jamais pu me figurer que je l'eusse tout-à-fait perdue et qu'elle eût pu tout-à-fait m'oublier. Je me disois : Elle saura tôt ou tard que je suis errant et me fera chercher ; je la retrouverai, j'en suis certain. En

attendant, c'étoit une sorte de douceur pour moi d'habiter son pays, de passer [180] dans les rues où elle avoit passé, d'approcher des maisons qu'elle avoit habitées, et tout cela par conjecture ; car une de mes plus inconcevables bizarreries est de n'avoir jamais osé m'informer d'elle ni prononcer son nom sans la plus absolue nécessité ; il me sembloit qu'en la nommant je disois tout ce qu'elle m'inspiroit, que ma bouche révéloit le secret de mon cœur, que je la compromettois, enfin, de quelque manière. Il se mêloit même à cela quelque frayeur qu'on ne me dît du mal d'elle. On avoit parlé beaucoup de sa démarche, et un peu de sa conduite : de peur qu'on n'en dît pas ce que je voudrois¹ entendre, j'aimois mieux qu'on n'en parlât point du tout.

Comme mes écoliers ne m'occupoient pas beaucoup, et que sa Ville natale n'étoit qu'à quatre lieues de Lausanne, j'y allai faire une promenade de deux ou trois jours, durant lesquels la plus douce émotion ne me quitta point. L'aspect du lac de Genève et de ses admirables côtes eut toujours à mes yeux un attrait particulier que je ne saurois expliquer, et qui ne tient pas seulement à la beauté du spectacle, mais à je ne sais quoi de plus intéressant qui m'affecte et m'attendrit. Toutes les fois que j'approche du pays de Vaud, j'éprouve une impression composée des souvenirs de Madame de Warens qui y est née, de mon père qui y vivoit, de Mademoiselle de Wulson qui y eut les prémices de mon cœur, de plusieurs voyages de plaisir que j'y fis dans mon enfance, et, ce me semble, de

¹ Voy. p. 222, note.

quelque autre cause plus secrète et plus forte que tout cela. Quand l'ardent désir de cette vie heureuse et paisible qui me fuit et pour laquelle je me sentois né vient réchauffer mon imagination attristée, c'est toujours au pays de Vaud, près du lac, dans des campagnes charmantes, qu'elle se fixe. Il me faut absolument un verger tout au bord de ce lac; il me faut un ami sincère, une femme aimable, une vache, et un petit bateau. Je ne jouirai d'un bonheur parfait que quand j'aurai tout cela dans le lieu où je [181] le désire. Je ris de ma simplicité quand je songe au nombre de fois que je suis allé dans ce pays-là uniquement pour y chercher ce bonheur imaginaire. J'étois toujours surpris d'y trouver les habitans, et surtout les femmes, d'un tout autre caractère que celui que j'y cherchois. Combien cela me sembloit disparate! Le pays et les gens dont il est peuplé ne m'ont jamais paru faits les uns¹ pour les autres. Dans cette promenade de Vevai, je me livrois, en suivant ce beau rivage, à la plus ravissante mélancolie; mon cœur s'élançoit avec attendrissement à mille félicités idéales. Je soupirois et pleurois comme un enfant. Combien de fois, m'arrêtant pour pleurer à mon aise, assis sur une grosse pierre, je me suis amusé à voir tomber mes larmes dans cette eau, non moins pure qu'elles! J'allai à Vevai loger à la Clef, et pendant deux jours que j'y restai sans voir personne, je pris pour cette charmante Ville un amour

¹ Cette négligence n'existe plus dans la dernière rédaction (ms. Moul-tou) : « Le pays et le peuple dont il est couvert ne m'ont jamais paru faits l'un pour l'autre. » — De même, p. 221, « ce que je voudrois » a été remplacé par « ce que je voulois », et p. 207, la phrase « quelqu'un passoit, entroit ou sortoit dans les autres maisons » a été modifiée comme suit : « quelqu'un passoit, entroit ou sortoit au voisinage. »

qui m'a suivi dans tous mes voyages, et qui m'y a fait établir les héros de mon roman. Je dirois volontiers à tous ceux qui ont du goût et qui sont sensibles : Allez à Vevai, visitez le pays, examinez les sites, et dites si la nature n'a pas fait ces belles contrées pour une Julie, pour une Claire et pour un S^t Preux ; mais ne les y cherchez pas. Je reviens à mon histoire.

Comme j'étois Catholique et que je me donnois pour tel, je suivois sans mystère et sans scrupule le culte que j'avois embrassé. Les Dimanches, quand il faisoit beau, j'allois à la messe à Assens, à deux lieues de Lausanne ; je faisais ordinairement cette course avec d'autres Catholiques, surtout avec un Brodeur dont j'ai oublié le nom. Ce n'étoit pas un Parisien comme moi, mais un vrai Parisien de Paris, un archiparisien du bon Dieu, bon fils si jamais il en fut. Il aimoit si fort son pays qu'il ne voulut jamais douter que j'en fusse, de peur de perdre cette occasion d'en parler. M. de Crousaz¹, Lieutenant Baillival, avoit un jardinier, de Paris aussi, mais moins complaisant, et qui trouvoit la gloire de sa patrie intéressée à ce qu'on se donnât pour en être quand on n'avoit pas cet honneur. [182] Il me questionnoit de l'air d'un homme sûr de me prendre en faute, et puis sourioit malignement. Il me demanda une fois ce qu'il y avoit de remarquable au Marché Neuf. Je battis la campagne. Ayant passé vingt ans à

¹ Ms. : de Crouzas. — Jean-Daniel de Crousaz, major, lieutenant baillival et contrôleur général à Lausanne, mort à l'âge de 62 ans, fut inhumé le 20 juillet 1740 dans le chœur de la cathédrale. Fils de David de Crousaz, bourgmestre de Lausanne, décédé en 1733, il avait joué, dans l'arrestation du major Davel (1723), un rôle peu honorable, que Juste Olivier a sévèrement qualifié (*Etudes d'histoire nationale*, 1842, I, p. 107).

Paris, je dois maintenant connoître cette Ville. Cependant, si l'on me faisoit aujourd'hui la même question, je ne serois pas moins embarrassé d'y répondre, et de cet embarras on pourroit tout aussi bien conclure que je n'ai jamais été à Paris. Tant, lors même qu'on rencontre la vérité, l'on est sujet à se fonder sur des principes trompeurs !

Je ne saurois dire exactement combien de temps je restai ¹ à Lausanne ; je n'apportai pas de cette Ville des souvenirs bien rappelans. Je sais seulement que.....

¹ demurai. *Schinz*.

APPENDICE I

Les ébauches.

Pour les *Confessions*, de même que pour ses autres ouvrages, Rousseau a commencé par « jeter ses pensées éparses et sans suite sur des chiffons de papier¹, » ou dans l'un de ses cahiers, avant de les intercaler à leur place dans une rédaction définitive. Quelques-unes de ces ébauches se sont conservées et elles ont été presque toutes publiées isolément. On les trouvera réunies ici, collationnées sur les originaux et accompagnées des corrections de l'auteur. J'ai cependant laissé de côté les quatorze fragments mis au jour en 1826 par Villenave, n'ayant pas vu le manuscrit qui les contient et dont le sort actuel est inconnu.

Si je ne reproduis pas le *Fragment biographique* imprimé par G. Streckeisen², et qu'Albert Jansen³ croyait avoir été rédigé « entre 1764 et 1767, » c'est qu'en réalité il date très certainement de l'hiver 1755-1756, époque où Rousseau ne songeait pas encore à raconter sa vie en douze livres.

¹ *Mon Portrait*. Voy. ci-après, p. 275, n° 22.

² *Œuvres et correspondance inédites de J. J. Rousseau*, 1861, p. 335-342.

³ *Jean-Jacques Rousseau. Fragments inédits. Recherches biographiques et littéraires*, 1882, p. 59.

Jansen a aussi attribué¹ aux *Confessions* les huit morceaux suivants :

1. Solitude chérie... G. Streckeisen, p. 354, 355.
2. Les François ne me haïssent point... *Ibid.*, p. 357.
3. Il se peut qu'ils ayent répondu... *Ibid.*
4. La honte accompagne l'innocence²... *Ibid.*, p. 364.
5. Toute la puissance humaine... *Ibid.*, p. 366, 367.
6. Ne viendra-t-il donc jamais un homme... *Ibid.*, p. 365.
7. S'il y a désormais quelque chance... A. de Bougy, *Fragments*, p. 50 ; *Voyage*, p. 373.
8. Et quand mon innocence... A. de Bougy, *Fragments*, p. 53, 54 ; *Voyage*, p. 375.

Mais les n^{os} 4-8 font partie de la série de notes écrites sur des cartes à jouer³ ; ce sont des réflexions pour une préface (1777) des *Rêveries*⁴, à laquelle l'auteur a ensuite renoncé. D'autre part, rien ne prouve que les n^{os} 2 et 3, qui ne se trouvent pas dans les mss. de Neuchâtel,

¹ *Recherches*, p. 59, 40.

² La plus grande partie (« Je dis tout naïvement... ») de ce fragment se trouvait déjà dans les deux volumes d'Alfred de Bougy, *J. J. Rousseau, Fragments inédits, suivis des Résidences de Jean-Jacques*, 1853, p. 51 ; *Voyage dans la Suisse française et le Chablais*, 1860, p. 373. — De même, la fin (« Il n'y a plus ni affinité, ni fraternité... ») du n^o 5 : *Fragments*, p. 53 ; *Voyage*, p. 375.

³ Bibl. de Neuchâtel, ms. 7872. — Le n^o 6, « Ne viendra-t-il... », n'existe pas dans ce dossier.

⁴ Le début de la carte 1 (Jean-Jacques a numéroté lui-même les huit premières cartes) suffit à l'établir : « Pour bien remplir le titre de ce recueil, je l'aurois dû commencer il y a soixante ans, car ma vie entière n'a guère été qu'une longue rêverie, divisée en chapitres par mes promenades de chaque jour. » (A. de Bougy, *Fragments*, p. 49 ; *Voyage*, p. 372.) — En tête de la carte 17, qui contient quatre pensées, il y a ce titre : *Réverie*. Sur la carte 27, à laquelle Rousseau avait donné un second n^o 1, quelques notes au crayon esquissent une sorte de plan provisoire. On y lit : « 1. Connois-toi toi-même. — 2. Froides et tristes rêveries. — 3. Morale sensitive », etc. — Cf. dans la carte 1 : « Je m'attends à voir mes rêveries devenir plus froides de jour en jour. »

fussent destinés aux *Confessions*. Reste le n° 1, « Solitude chérie... », qui va nous entraîner à une courte digression.

Dans le volume ms. qui porte à Neuchâtel le n° 784³, on lit (fol. 10 r°) un morceau publié par G. Streckeisen, p. 354 : « Consumé d'un mal incurable... », que Jansen¹ dit appartenir à *Mon Portrait*. Notre regretté collègue n'aurait probablement pas formulé cette assertion s'il avait su que ces lignes étaient précédées d'un titre, *De l'art de jouir*, omis² par l'éditeur.

Sur la même page vient ensuite le morceau « Solitude chérie³... », qu'il convient donc de rattacher, non aux *Confessions*, mais aux notes préparées pour l'*Art de jouir*.

Il faut, je crois, assigner la même destination aux onze fragments⁴ qui occupent la page en regard (fol. 9 v°). En voici la liste⁵ :

1. — « Voyez à table un convalescent, dévoré d'un

¹ *Recherches*, p. 33.

² En outre, p. 354, l. 13 : « de la terminer », lisez *d'en trouver le terme* ; — l. 19 : « belle », lisez *douce*. — A la fin, l. 21, il y aurait encore quelques mots à ajouter : « Mais quoi, j'entends tous les jours les heureux du monde... »

³ P. 354, l. 21 : « je viens passer », lisez *je passe* ; — l. 23 : « eau », lisez *eaux* ; — p. 355, l. 3, 4 : « Je fuis le commerce des hommes, je m'éloigne », lisez *Le commerce des hommes m'éloigne*.

Les mss. de Neuchâtel offrent d'autres notes sur ce sujet. Ainsi dans le n° 7840, fol. 59, sous le titre « La solitude » (Rousseau avait d'abord écrit : *De la solitude*), on lit cette phrase inachevée : « Êtres inanimés que j'ai préférés à la société des hommes... », et sur la page en regard : « Si sous le chêne où reposera ma cendre... »

⁴ Selon son habitude, Rousseau a isolé chacun d'eux par un trait. Lorsqu'il voulait répartir entre divers dossiers des notes ainsi disposées, il les découpait en suivant le trait avec des ciseaux. — Plus loin, p. 238, 244, 245, 262 et suiv., j'indique par un filet ces barres de séparation.

⁵ Les n°s 1-3, 6-10, dont je donne le texte, sont inédits.

appétit qu'il est forcé de contenir, savourer avec volupté tous les morceaux qu'il se permet et compter avec ¹convoitise ceux qu'il peut se permettre encore. Il assaisonne chaque morceau d'une plus grande mesure de plaisir qu'un autre n'en ²met à tout un repas : en mangeant la moitié moins que vous, il jouit au double.»

2. — « A ³ mesure que la représentation s'avancoit, l'intérêt et l'attention croissoient ; un léger murmure animoit le silence sans l'interrompre. Les applaudissemens bruyans dont la présence du Souverain empêchoit l'éclat ⁴n'étouffoient point les endroits les plus agréables et se changeoient en un frémissement de plaisir et d'approbation ⁵cent fois plus flatteur. J'entendois les mots *charmant* et *délicieux* partir à demi-voix de toutes les loges, et je remarquai très-distinctement dans celle du Roi une agitation qui n'étoit pas de mauvais augure. Enfin au moment de l'entrevue des deux amans, où véritablement la musique a, dans sa simplicité, je ne sais quoi de touchant qui va au cœur, ⁶je sentis tout le spectacle pâmé dans une ivresse à laquelle ma tête ne tint pas. »

3. — « Mon cœur est à l'étroit dans les bornes des êtres ; j'étouffe dans l'Univers, je voudrois m'élancer dans l'infini. »

4. — « Ne cherchons point de vrais plaisirs sur la

¹ *complaisance*.

² *n'en peut mettre dans tout un*.

³ Rousseau ne devait pas avoir ce morceau sous les yeux, lorsqu'il a parlé, huit ou neuf ans plus tard (1769-1770), de la première représentation (18 octobre 1752) du *Devin* à Fontainebleau. (*Confessions*, livre VIII; *Œuvres*, édit. Hachette, t. VIII, p. 269.)

⁴ *n'empêchoient*.

⁵ *plus flatteur et plus délicieux*.

⁶ *je vis se répandre dans toute (A) gagner toute l'assemblée (B)*.

terre...» — Impr. par G. Streckeisen, p. 353, 354¹.

5. — « En me disant, j'ai joui, je jouis encore². » — Impr. *ibid.*, p. 354. — Attribué à tort au *Portrait*, par A. Jansen, p. 33.

6. — « Je crois voir les purs esprits, ministres du Très-Haut, ordonner tout à sa voix dans la nature, ³s'empres-
sant d'accomplir ici-bas les lois de sa providence. Le monde intellectuel semble se rassembler autour de moi pour animer et peupler à mes yeux le monde sensible. »

7. — « L'or des genêts et la pourpre des bruyères⁴... Non, Salomon dans toute sa gloire ne fut pas vêtu comme l'un d'entre eux. »

8. — « Ils ont ⁵peur [de] mourir et s'ennuient de vivre. L'effroi de la mort ne les empêche pas de se plaindre de la vie, et le mal qu'ils n'en disent pas, on voit qu'ils le sentent par l'ennui de tout ce qui la rend agréable. »

9. — « Un vide inexplicable, un certain élancement du cœur dans une autre sorte de jouissance dont je n'avois pas d'idée et dont pourtant je sentois le besoin⁶. »

10. — « Et c'est ainsi qu'Homère⁷, parlant d'un ornement d'ivoire teint en rouge, dit qu'il étoit souillé de teinture. »

¹ P. 354, l. 2 : « et le besoin, car ils n'y sont point », lisez : *ou* le besoin, car *elles* n'y sont pas.

² Cf. *Mon Portrait*, ci-après, p. 272, n° 18 : « Je jouis encore du plaisir qui n'est plus. » — *Confessions*, livre XI : « Sans cesse occupé de mon bonheur passé, je le rappelle et le rumine pour ainsi dire, au point d'en jouir derechef quand je veux. » *Œuvres*, t. IX, p. 31.

³ *et*.

⁴ Cf. lettre à M. de Malesherbes, 26 janvier 1762, *Œuvres*, t. X, p. 305 ; — J. Gaberel, *Rousseau et les Genevois*, 1858, p. 16, 17.

⁵ *l'effroi de la*.

⁶ Cf. ci-dessus p. 57, 126.

⁷ *Iliade*, IV, 141.

11. « Pour moi, je croirois au contraire... » — Impr. par G. Streckeisen, p. 354.

Par la place qu'occupent ces treize morceaux dans le ms. 7843, on peut conjecturer qu'ils datent de mars 1761 à avril 1762, ce que le n° 7 paraît confirmer.

I.

¹ Ne connoîtrons-nous jamais l'homme? Jusqu'ici nul mortel n'a connu que lui-même, si ² toutefois quelqu'un s'est bien connu lui-même, et ce n'est pas assez pour ³ juger ⁴ ni de son espèce ni du rang qu'on y tient dans l'ordre moral. Il faudroit ⁵ connoître, outre soi, du moins un de ses semblables, afin de démêler dans son propre cœur ce qui est de ⁶ l'espèce et ce qui est de l'individu. Beaucoup ⁷ d'hommes, il est vrai, pensent en connoître d'autres, mais ils se trompent. Du moins j'ai lieu d'en ⁸ penser ⁹ ainsi par les jugemens qu'on a portés sur mon compte : car de tous ces jugemens divers, quoique portés par des gens de beaucoup d'esprit, je sais en ma conscience qu'il n'y en a pas un seul ¹⁰ qui soit exactement juste et conforme à la vérité.

¹ Cf. p. 1, 2. — Bibl. de Neuchâtel, ms. 7843, fol. 140. — Impr. par G. Streckeisen, p. 355, 356, et reprod. par M. Schinz, article cité, p. 281.

² *mé[me]*.

³ *connoître* ni son espèce ni *la place* qu'on.

⁴ *juger* de son espèce et du rang. *Streckeisen*.

⁵ *du moins*.

⁶ dans l'espèce et ce qui est dans l'individu. *Schinz*.

⁷ *de gens*.

⁸ *juger*.

⁹ *passer*. *Schinz*.

¹⁰ *conforme*.

II.

¹J'ai remarqué souvent dans le cours de ma vie que, même parmi ceux qui se piquoient le plus de connoître les hommes, chacun ne connoît guère que soi, et que, sans dépasser presque cette règle, on juge toujours du cœur d'autrui par le sien. Je veux tâcher de faire qu'on puisse avoir du moins une pièce de comparaison, que chacun puisse connoître soi et un autre, et cet autre, ce sera moi. Si je réussis, j'aurai fait²... et cette étude me paroît [plus]... et plus sûre que de chercher toujours dans son propre... [Ce principe sera de toutes les manières]...

Au lieu de juger des autres par soi, il faudroit peut-être juger de soi par les autres, mais sans s'arrêter à l'apparence : il faudroit pour cela lire dans leur cœur comme on croit lire dans le sien. Mais voilà précisément où nous attend la double illusion [*fol. 10 v^o*]

¹ Cf. p. 1, 2. — Bibl. de Genève, ms. fr. 229, t. II, fol. 1 et 10 v^o. Le fol. 1 (collé à l'intérieur du premier plat) comprend le § 1, d'abord écrit au crayon, puis repassé à l'encre, et le début du § 2, qui se termine au fol. 10 v^o. — Impr. dans le *Supplément au Journal de Genève* du 23 avril 1893, par M. Valentin Grandjean, qui a laissé de côté le § 2, supprimé dans le § 1 la phrase « qu'on puisse avoir du moins une pièce de comparaison », et omis au § 4 le mot « pourtant. »

² Dans la phrase qui suit, il existe des lacunes, dues, selon toute apparence, à ce que Rousseau n'a pu déchiffrer ses propres notes, en partie illisibles. Le texte repassé à l'encre se présente ainsi (je mets entre crochets, ici et à la fin du § 1, ceux des mots au crayon qu'on arrive tant bien que mal à deviner) : « j'aurai fait [peut-être une chose belle, utile,]... des philosophes, [sinon]... grand pas [à se connoître, il apprendra] du moins et le (lisez : à se) comparer. » — M. Grandjean a, de son chef, abrégé et modifié cette phrase, en imprimant : « j'aurai fait faire du moins un grand pas aux philosophes. »

de l'amour propre, soit en prêtant à ceux que nous jugeons les ¹motifs qui nous auroient fait agir² à leur place, soit dans cette supposition même en nous trompant sur ³nos propres motifs.

⁴Pour parvenir donc à se bien connoître, la règle ou la preuve est de bien connoître un autre que soi, sans quoi l'on ne sera jamais sûr de n'être pas dans l'erreur.

Chacun croit pourtant se connoître, et son propre individu est ⁵souvent celui qu'il connoît le moins. Si j'étois à la place d'un tel, dit-on, je ferois⁶ autrement qu'il ne fait. On se trompe souvent : si l'on étoit à sa place, on feroit tout comme lui.

III⁷.

⁸J'écris la vie d'un homme qui n'est plus, mais que j'ai bien connu, ⁹qu'ame vivante n'a connu que moi

¹ mêmes.

² nous-même[s].

³ les motifs que nous.

⁴ Ainsi peut-être il n'y a d'autre moyen (A) — S'il y a donc quelque moyen de parvenir à se bien connoître, c'est de commencer par connoître quelqu'un qui n'est pas soi (B) — on ne peut jamais s'assurer qu[e] (C) — Soit qu'il y ait ou non désir de se bien connoître, il faut toujours commencer par connoître quelqu'un qui n'est pas soi, sans quoi (D) — Ainsi dans toute supposition (E).

⁵ presq[ue].

⁶ d'un tel, je dirais ou ferais autrement. *Grandjean*.

⁷ Les fragments III-XI font partie, à la Bibl. de Neuchâtel, du dossier ms. 7871. Ils sont écrits sur neuf petits feuillets, ou morceaux de papier, dont les dimensions varient en hauteur de 25-26 à 182-185 millim., et en largeur de 68-90 à 189-190 millim. Le verso des nos III, VI, VIII-X est blanc.

⁸ Impr. par A. Jansen (*Recherches*, p. 33), qui a attribué ce fragment à *Mon Portrait*. Il est plus naturel, vu le contexte (« J'écris la vie... Lisez cet ouvrage »), de le placer parmi les ébauches de l'introduction aux *Confessions*.

⁹ que personne au monde n'a connu (A) ne connoît (B) que moi.

et qui ¹mérita de l'être. Cet homme c'est moi-même.

²Lecteurs, lisez attentivement cet ouvrage, car bien ou mal fait, il est unique en son espèce³. La condition qui peut le rendre tel...

IV.

⁴Je coûtai la vie à la meilleure des mères. ⁵Ma naissance fut ⁶ma première⁷ infortune⁸.

V.

⁹La circonférence du ciel que je voyois autour de moi m'avoit fait imaginer le globe du monde creux, et les hommes vivant dans le centre. ¹⁰Pour me désabuser,

¹ *vaut la peine de.*

² *Je ne décide pas si cet ouvrage est bie[n].*

³ *et le sera probablement tant qu'il (A) toujours (B) autant que durera le genre humain (C).*

⁴ Cf. p. 14. — Impr. par A. Jansen, *Recherches*, p. 40, et reproduit par M. Schinz, p. 252, note.

⁵ *et ma.*

⁶ *à tous égards la.*

⁷ *ma meilleure infortune. Schinz.*

⁸ Au verso, une adresse de lettre : *A Mon[sieur] Monsieur Rouss[eau], citoyen de Genève, à Montmoran[cy].*

⁹ Impr. par A. Jansen, *J.-J. Rousseau als Botaniker*, 1885, p. 274-275, {avec quelques fautes de lecture ou d'impression, qu'il est inutile de relever ici, non plus que celles qui concernent les nos VIII-XI ci-après}; puis par M. Eugène Ritter, *Revue internationale de l'enseignement*, 1891, p. 328-329; *La famille et la jeunesse de J.-J. Rousseau*, 1896, p. 149-150.

¹⁰ *Pour me désabuser, il fallut planter (A) Mon père s'avisa de planter des épingles dans une boule de tripoli pour me représenter la situation des hommes (B) Villes (C) s'avisa de me représenter... en plantant des épingles (D).*

mon père s'avisa de planter des épingles dans une boule de tripoli. Il m'en coûta beaucoup pour ¹imaginer des hommes sur la surface du globe²; quand ce vint à l'explication des Antipodes, ³ces gens que je voyois la tête en bas ne ⁴pouvoient s'arranger dans la mienne, et ⁵le système de Copernic me faisant prendre le soleil pour le haut de l'Univers, je ne pus jamais bien comprendre pourquoi la nuit nous ne tombions pas dans le ciel. ⁶A l'égard du cours du soleil, mon père avoit une petite sphère armillaire; mais il eut beau s'y fatiguer⁷, et moi aussi, je n'y pus rien concevoir du tout, et elle ne servit qu'à brouiller toutes mes idées. J'ai remarqué depuis⁸ que tous les enfans sont dans le même cas⁹: ils apprennent les noms des cercles, disent par cœur leurs usages, et puis c'est tout; ils n'en tirent jamais la moindre notion véritable ¹⁰de la marche du soleil et de sa situation [par] rapport à la terre, ce qui me fait croire que la sphère est un instrument mal ¹¹inventé. Tous ces cercles imaginaires troublent l'esprit ¹²d'un enfant et ¹³lui en ¹⁴font ¹⁵supposer de semblables dans les cieux :

¹ concevoir.

² et non pas au dedans, et quand.

³ je ne pus jamais bien comprendre ces têtes en bas.

⁴ purent

⁵ prenant le soleil.

⁶ Les Mondes de Fontenelle (A) Les Mondes même de Fontenelle eurent peine à me convaincre (B).

⁷ la sphère me brouilla tellement que (A) je n'y conçus rien du tout (B).

⁸ ce temps.

⁹ que moi.

¹⁰ des rapports de situation et de mouvement.

¹¹ imaginé.

¹² des enfans et leur en font.

¹³ quoi qu'on leur dise.

¹⁴ d'un enfant: il lui en faut. Ritter.

¹⁵ imaginer de réels qui leur.

si on ¹l'avertit que ces cercles n'existent pas, ²il ne sait plus ce qu'il voit. Il faudroit, pour ³que la sphère ⁴l'abusât moins, lui donner des proportions ⁵directement contraires à celles qu'elle a communément, c'est-à-dire un grand globe et de petits cercles ⁶.

⁷Quoi qu'il en soit, mes premières et meilleures leçons de Cosmographie furent prises devant l'établi d'un Horloger, avec une boule de tripoli et des épingles pour tous instrumens.

Je ne saurois dire avec quelle avidité je dévo-rois ces ins[tructions]⁸...

VI.

⁹Que n'a-t-il vécu quatre ans de plus pour voir le nom de son fils voler dans l'Europe ! Hélas, il en seroit mort de joie ! Heureux de ne pas voir encore combien ces courts momens de gloire coûteroient cher un jour à ce fils infortuné !

¹ *les avertit du contraire (A) qu'ils n'y sont pas (B).*

² *ils ne savent plus ce qu'ils voient.*

³ *leur rendre la sphère moins.*

⁴ *les. — Ritter : les abusât.*

⁵ *toutes différentes.*

⁶ Cf. *Émile*, livre III : « La sphère armillaire me paroît une machine mal composée, et exécutée dans de mauvaises proportions... La terre est trop petite, les cercles sont trop grands, trop nombreux... et quand vous dites à l'enfant que ces cercles sont imaginaires, il ne sait ce qu'il voit, il n'entend plus rien. » (*Œuvres*, t. II, p. 141.)

⁷ Ce qui suit est écrit en marge, dans le sens de la hauteur.

⁸ Au verso, deux comptes de blanchissage : le second, écrit par Jean-Jacques, paraît être une nouvelle édition du premier, demeuré incomplet, qui est de la main de Thérèse.

⁹ Impr. par A. Jansen, *Recherches*, p. 42, et par M. Eugène Ritter, *Revue internationale de l'enseignement*, 1891, p. 343.

VII.

¹Mais ²j'ignorois qu'en la dévorant ainsi du cœur et des yeux elle me voyoit elle-même dans une glace, à laquelle je n'avois pas songé. Elle se retourna et me surprit dans un transport qui me ³faisoit soupirer en étendant les deux bras vers elle. On ne peut rien imaginer d'égal au subit effroi dont je fus saisi en me voyant découvert dans cette attitude : je pâlis, je tremblai, je me ⁴sentis défaillir. Elle me ⁵rassura en me regardant d'un œil assez doux et me montra du doigt une meilleure place à ses pieds. On peut juger que je ne me le fis pas dire deux fois. ⁶Jusques ici tout étoit peut-être assez simple, mais la suite de ce petit manège me paroît plus étrange. C'étoit là, comme on voit, une déclaration ⁷peu équivoque de part et d'autre, et il sembloit qu'il ne ⁸pouvoit plus rien manquer entre nous à la familiarité de deux amans déclarés. Point du tout : à genoux devant elle, je me trouvai ⁹dans la situation la plus délicieuse, il est vrai, mais la plus contrainte où j'eusse été [*verso*] de ¹⁰ma vie. Je n'osois ni respirer ni lever les yeux, et si j'avois la témérité de reposer

¹ Cf. p. 107, 108. — Impr. par A. Jansen, *J.-J. Rousseau als Botaniker*, p. 157, 158, n. 3. De là, ce texte a passé tel quel dans *La famille et la jeunesse de J.-J. Rousseau*, de M. Eugène Ritter, p. 203, 204.

² *je ne savois pas* qu'en.

³ *fit* soupirer.

⁴ *sentois*.

⁵ *regarda* d'un.

⁶ *Jusque-là*.

⁷ *assez nette*. — pas équivoque. *Jansen*.

⁸ *manquoit plus rien* entre.

⁹ trouvais. *Jansen*.

¹⁰ j'avais été dans. *Jansen*.

quelquefois ma main sur son genou, c'étoit si doucement que dans ma simplicité je croyois qu'elle ne le¹ sentoit pas. Elle, de son côté, attentive à sa broderie, ne me parloit² ni ne³ me regardoit. Nous ne faisons pas le moindre mouvement : un silence profond⁴ régnoit entre nous, ⁵mais que⁶ le cœur disoit et sentoit de choses ! Cette situation paroîtra très-plate à bien des lecteurs ; cependant j'eus lieu de ⁷penser qu'elle ne déplaisoit pas à la jeune personne, et pour moi j'y aurois passé ma vie entière, j'y aurois passé l'éternité sans rien désirer de plus⁸.

VIII⁹.

Elle avoit de la modestie et de la pudeur. Elle ai-

¹ la. *Jansen*.

² parloit *point*, ne me regardoit *pas*.

³ ni me. *Jansen*.

⁴ parfait. *Ritter*.

⁵ *cependant j'eus*.

⁶ que personne... *Jansen*. — Ces points doivent représenter les cinq mots non déchiffrés : « disoit et sentoit de choses. »

⁷ j'ai lieu à penser. *Jansen*.

⁸ Au dessous, après une barre de séparation, Rousseau a encore écrit : « Ma solitude. — Elle m'est douce à plus d'un titre ; je la tiens des mains de l'amitié, et son charme l'embellit encore. »

⁹ Les fragments VIII-XI ont été publiés par A. Jansen, *Recherches* (n° X, VIII), p. 41, *J.-J. Rousseau als Botaniker* (n° IX, XI), p. 158, note ; et plus tard par M. Eugène Ritter (*Bulletin des travaux de l'Université de Lyon*, 1889, p. 588, 589, *La famille et la jeunesse de J.-J. Rousseau*, p. 293-296), qui, pour trois passages, n'a pas conservé la place qu'ils occupent dans les feuillets manuscrits.

L'une des erreurs de lecture du premier éditeur (n° X : *battoit*, alors que l'original porte *traitoit*) lui a fait croire que les fragments VIII et X s'appliquent à M^{lle} Lambercier, ce qui est inadmissible. Jansen ajoute que Rousseau a également tiré du n° X une réflexion qui a passé, sous une autre forme, dans le récit de la journée de Thônes. Il pense que le n° IX se rapporte à M^{me} Basile, et le n° XI à M^{lle} Merceret, sauf les trois

moit la vertu, l'honnêteté lui étoit plus chère que la vie, et je ne saurois dire combien tout ce qu'elle faisoit m'en paroissoit plus touchant¹.

IX.

²Mon cœur étoit en paix devant elle et ne désiroit rien.

Mon Dieu, qu'un je vous aime, dit comme on voudra l'imaginer, eût été froid au milieu de tout cela ! Oui, j'en suis convaincu, si l'un des deux se fût avisé de dire à l'autre : je vous aime, l'autre eût à l'instant répondu : vous ne m'aimez plus³.

dernières lignes (au verso) qui pourraient avoir trait à M^{lle} Serre.

M. Albert Schinz (p. 257) estime que tout le contenu des n^{os} VIII et X a été éparpillé dans les pages des *Confessions* qui concernent M^{lle} Lambergier, M^{me} Basile, M^{lles} de Graffenried et de Galley.

M. Ritter a revendiqué pour M^{lle} Serre l'ensemble des n^{os} VIII-XI, et cette opinion paraît, au premier abord, très vraisemblable. Cependant on ne saurait la soutenir avec une entière sécurité, car ces morceaux, que Jean-Jacques a conservés parce qu'il ne les avait pas utilisés, se rattachaient peut-être à quelque amourette dont il aura ensuite renoncé à parler dans ses *Confessions*. D'ailleurs rien ne démontre qu'ils soient tous relatifs à la même personne, et il semble, en particulier, que le n^o XI ne concorde pas avec ce que Rousseau raconte de ses rapports avec M^{lle} Serre. En tout cas la phrase du n^o X, « une seule fois en ma vie ma bouche rencontra la sienne », ne convient pas à la femme dont il dit au n^o XI : « ses lèvres ne résistoient point aux miennes. »

¹ (Ligne 1) : Elle avoit *de la pudeur* et de la modestie.

² Papier débutant par six lignes autogr. que G. Streckeisen a imprimées, p. 351, 352 : « La raison humaine est à mes yeux maintenant [lisez *un instrument*] si foible... »

³ Ce § a été supprimé par A. Jansen, qui l'a remplacé par des points.

Si ¹ dans cette situation nos yeux se fussent rencontrés une seule fois, c'en étoit fait : elle étoit une fille perdue. Mais si nous évitions de nous regarder étant seuls, nous nous dédommions bien dans la foule, et l'effet des regards qui s'élançoient de nos yeux nous apprenoit assez quel eût été leur danger dans le tête à tête.

X.

² Cette sévérité m'étoit cent fois plus délicieuse que n'auroient été ses faveurs.

Il me sembla qu'elle me traitoit comme une chose qui étoit à elle, qu'elle me recevoit en propriété, qu'elle s'emparoit de moi.

Le mot d'amour n'a pas même été prononcé entre nous. Mais il m'est impossible de perdre la forte persuasion d'avoir été passionnément aimé d'elle.

Elle ne me pria plus de rien, elle ne fit plus que me commander.

Elle m'ordonna de lire, et je lus. ³ Je lisois mal : ⁴ elle me reprit deux ou trois fois ; enfin elle m'imposa silence.

¹ *nos yeux.*

² Chaque passage est séparé du suivant par un blanc plus ou moins grand.

³ *J'étois peu attentif.*

⁴ *il m'étoit difficile de bien lire devant elle.* — Phrase reproduite dans le texte de M. Ritter, quoique biffée. Il en est de même, à la dernière ligne de ce n° X, pour le mot *ces*, et à l'antépénultième, pour *à* (je vous défie à tous).

Je fus touché, je la suppliai de me permettre de continuer, elle le permit ; je continuai : je n'ai jamais si bien lû de ma vie.

Une fois, hélas ! une seule fois en ma vie ma bouche rencontra la sienne. O souvenir ! te perdrai-je dans le tombeau ?

Hommes sensuels, vantez tant qu'il vous plaira vos plaisirs grossiers, je vous défie ¹tous, tant que vous êtes, d'avoir jamais rien goûté ²de semblable aux délices dont mon cœur fut inondé durant ³six mois.

XI.

Durant ce voyage, elle sembloit avoir redoublé d'affection pour moi. ⁴Je trouvois dans ses caresses quelque chose de plus doux et de plus tendre encore, et mon ⁵pauvre cœur, ⁶toujours plus sensible ⁷, voloît au-devant des témoignages de son amitié. Elle me dit : ⁸Nous sommes bons amis, ce me semble. Oui, lui dis-je, et nous ⁹aurions pu l'être encore plus. Ah ! comment ¹⁰je vous aurois aimée ! Mais il ¹¹eût fallu pour cela cinq conditions, dont la plus aisée est impossible, et

¹ à.

² d'approchant.

³ ces.

⁴ Ses caresses me sembloient encore plus affectueuses.

⁵ co[eur].

⁶ qui ne sut (A) voloît (B).

⁷ toujours sensible. Ritter.

⁸ nous nous aimons bien.

⁹ pourrions nous aimer encore davantage.

¹⁰ combien. Ritter.

¹¹ faudroit.

sans lesquelles il n'y faut pas songer. Elle ¹resta interdite et ne répondit rien. Cela étoit naturel, mais ce qui ne l'étoit pas, ce fut un certain tour d'yeux qui accompagna ce silence et ²que je n'oublierai de ma vie. Ce mouvement presque imperceptible repoussa mon cœur pour jamais.

³ [*Verso*] ⁴ Ses lèvres ne résistoient point aux miennes, et sa ⁵ bouche fuyoit des baisers qu'elle destinoit à un autre.

XII.

⁶ Quand j'écrivois ceci, ⁷ je ne pensois guères qu'on voulût ou pût jamais ⁸ contester la fidélité de mon récit, mais le silencieux mystère, avec lequel ceux à qui ⁹ je le fais aujourd'hui m'écoutent, me fait assez com-

¹ ne répo[ndit].

² que je ne saurois peindre, mais que je n'oublierai jamais. *A l'instant* ce mouvement. — M. Ritter a imprimé les cinq mots « que je ne saurois peindre », sans dire qu'ils sont biffés et en les déplaçant un peu. Il donne également l'expression « *A l'instant* », supprimée par Rousseau, et il la fait suivre de points suspensifs. Mais rien ne manque dans la phrase.

³ Lignes omises par M. Ritter.

⁴ Jamais je ne sentis ses lèvres résister aux miennes.

⁵ la. Jansen.

⁶ Ébauches inédites, qui se trouvent au revers de deux cartes à jouer (n^{os} 20 et 21, Bibl. de Neuchâtel, dossier 7872) ; elles se rapportent à l'une des notes que Rousseau a ajoutées aux *Confessions* plusieurs années après l'achèvement de son livre. Une liste de ces notes a été dressée par M. Jansen (*Recherches*, p. 77), mais celle dont il s'agit ici (la première du livre VIII ; *Œuvres*, t. VIII, p. 258) n'y figure pas ; sa rédaction définitive, dans le ms. Moulton, a été écrite (t. II, p. 29) à la marge supérieure et d'une encre toute différente, probablement en 1777, puisque la plupart des cartes à jouer du dossier 7872 se rapportent à une préface projetée pour les *Réveries*. (Cf. plus haut, p. 226.)

⁷ j'étois bien éloigné.

⁸ l'attén[u]er. — Rousseau a oublié de biffer cette expression.

⁹ j'en fais le récit m'écoutent.

prendre maintenant¹ que ce fait n'a pas échappé au travail de ces Messieurs, et j'aurois bien dû prévoir que Francueil, devenu par leurs soins un des suppôts de la ligue, se garderoit désormais de rendre ici hommage à la vérité. Cependant elle a été si long-temps connue² de tout le monde et déclarée par lui-même qu'il me paroît impossible qu'il n'en reste pas de suffisantes traces antérieures à son admission dans le complot.

[Autre rédaction:]

Je ne puis douter que Fran[cueil] et ses ³associés n'aient conté depuis la chose bien différemment. Mais quelques gens de bonne foi n'auront pas oublié peut-être comment il la racontoit d'abord ⁴et dans la suite, jusqu'à ce que son admission dans le complot lui fît changer de langage.

XIII.

⁵*Pour ma Vie.*

Il me vint un jour⁶ un jeune proposant⁷ de la Guyenne, qui m'entreprit comme à l'ordinaire sur la profession

¹ Ms. : mntt.

² *du public.*

³ *camarades.*

⁴ *et jusqu'à.*

⁵ Bibl. de Neuchâtel, ms. 7842, fol. 84 r°. — Impr. par A. Jansen, *J.-J. Rousseau als Botaniker*, p. 239, note (cf. *Annales*, t. I, p. 197, n. 1).

⁶ En juin 1763. Le 11 de ce mois, Rousseau mande à Moulton : « Il m'est venu un certain proposant gascon, grand ergoteur, qui ne pouvoit s'abstenir de batailler. Que j'abhorre la dispute et les ergoteurs ! » (Lettre impr. par Ch. Gouraud dans le journal *L'Ordre* du 21/22 avril 1851, et de nouveau, comme inédite, par M. Maurice Trembley dans le *Journal de Genève* du 3 août 1903.)

⁷ Il se nommait Ruivert, et dans une lettre écrite de Berne, le 28 février 1764, il rappelle qu'à son passage à Môtiers en « juillet [*lisez* : juin] dernier, » il a été très bien accueilli par Jean-Jacques.

de foi du Vicaire. Je le¹ trouvai très-décidé sur le mystère de la rédemption, quoique d'ailleurs il ne manquât pas de Philosophie et qu'il ne pût pas résoudre mes difficultés d'une manière satisfaisante, même pour lui. A la fin j'appris qu'il se destinoit au ministère pour aller prêcher dans le désert. Il aspirait à l'honneur du martyre.

XIV².

³A⁴ la première lecture de l'écrit intitulé Sentiment des Citoyens, je ⁵jugeai qu'il étoit de la façon de M. Vernes : je dirai tout à l'heure ⁶sur quoi je fondai ce jugement. Je pris sur ce libelle le seul parti qui pût⁷ convenir à l'honneur outragé. Je l'envoyai⁸ à Paris⁹ et l'y fis imprimer sur le champ, jugeant que c'étoit dans les lieux où j'avois vécu qu'on pouvoit apprécier¹⁰ les accusations¹¹ qu'on m'intentoit à Genève. La seule vengeance que, dans le premier mouvement, je me per-

¹ Ms. : ne.

² Cf. livre XII, *Œuvres*, t. IX, p. 64. — Bibl. de Neuchâtel, ms. 7843, fol. 135. — Impr. par M. Édouard Rod, *L'affaire J.-J. Rousseau*, 1906, p. 286, note.

Signalons ici le fait que, dans la *Déclaration relative au pasteur Vernes* (*Œuvres*, t. IX, p. 82-101), trois notes du ms. autogr. (Bibl. de Neuchâtel, n° 7846), reproduites par Du Peyrou (*Seconde partie des Confessions*, etc., Neuchâtel et Genève, 1790, t. V, p. 33, 72, 74), ont été omises dans la plupart des autres éditions (Belin, 1817; G. Petitain, 1819-1820; Musset-Pathay, 1823-1826; Auguis, 1824-1825; Furne, 1835-1836; Lahure, 1857; Hachette, 1865; etc.).

³ *Lorsque je reçus par* (A) *En lisant* l'écrit (B) *Dè[s]* la (C).

⁴ Dès. Rod.

⁵ *je ne doutai point qu'il ne fût de la* (A) *je fus persuadé* qu'il étoit (B).

⁶ *ce qui me le persuada.*

⁷ peut. Rod.

^{8,9} *sur le champ.*

¹⁰ pourroit appuyer. Rod. — ¹¹ *dont on me chargeoit* à Genève.

mis contre l'Auteur, et j'avoue qu'elle étoit cruelle, fut de le nommer. Mais en le nommant, ¹en disant mon opinion, je ne la soutins que de ²la plus foible des raisons qui me l'avoient donnée, et ³faisant dépendre ma déclaration de la sienne, je le laissai maître de désavouer la ⁴pièce sans qu'on pût ⁵la lui imputer.

XV.

⁶La persécution m'a élevé l'ame. Je sens que l'amour de la vérité m'est devenu cher par ce qu'il me coûte. Peut-être ne fut-il d'abord pour moi qu'un système : il est maintenant ma passion dominante. C'est la plus noble qui puisse entrer dans le cœur de l'homme. J'ose dire qu'elle étoit faite pour le mien.

Émile, t. I, p. 46⁷.

Tout lecteur⁸ sentira, je m'assure, qu'un homme qui

¹ *et* disant.

² dans. *Rod.*

³ en. *Rod.*

⁴ sa. *Rod.*

⁵ M. Rod a remplacé ces deux mots par des points.

⁶ Bibl. de Neuchâtel, ms. 7888, fol. 22 r°. — Impr. par Fritz Berthoud, *J.-J. Rousseau au Val de Travers*, 1881, p. 363, et reproduit par A. Jansen, *Recherches*, p. 36, 35. — Il n'est pas certain que le premier de ces deux passages soit une ébauche destinée aux *Confessions*. Pour le second, cf. livre XII (rédigé en 1770-1771), *Œuvres*, t. IX, p. 37.

⁷ De l'édition originale, Amsterdam, Jean Néaulme, 1762, in-12 : « Celui qui ne peut remplir les devoirs de père n'a point droit de le devenir. Il n'y a ni pauvreté, ni travaux, ni respect humain qui le dispensent de nourrir ses enfans, et de les élever lui-même. Lecteurs, vous pouvez m'en croire. Je prédis à quiconque a des entrailles et néglige de si saints devoirs qu'il versera long-temps sur sa faute des larmes amères, et n'en sera jamais consolé. »

⁸ *équitable conviendra* (A) *doit conv*[enir] (B).

n'a nul remords de sa faute, ¹ou qui veut la cacher au public, se gardera ²de parler ainsi.

APPENDICE II

Le manuscrit Moultoü.

Dans les deux volumes³ de ce ms., au verso d'un feuillet préliminaire, donc en regard de la première page du texte, Rousseau a ajouté un avant-propos et un avertissement, que Paul Moultoü⁴ et Du Peyrou⁵ n'ont pas publiés, et qui manquent par conséquent dans toutes les éditions des *Confessions*. J'en donne ici le texte⁶ :

¹ *et*.

² *bien*.

³ Bibl. de Genève, ms. fr. 227, autographe, d'une écriture fine et très soignée; le t. I, 183 sur 111 millim., est un in-8° de 159 p. (livres I-VI), le second, 233 sur 180-190 millim., un in-4° de 133 p. (livres VII-XII).

⁴ *Collection complète des Œuvres de J.-J. Rousseau*, Genève, in-4°, t. X (livres I-VI), 1782.

⁵ *Seconde partie des Confessions de J.-J. Rousseau*, Neuchâtel et Genève, 1790. — L'année précédente, Pierre Moultoü avait déjà fait paraître les livres VII-XII (t. XVI et XVII de l'édition in-4° citée à la note 4; 1789), mais avec des retranchements et des modifications.

⁶ Impr. par Félix Bovet, *Revue suisse*, 1850, p. 638, 649; tirage à part, p. 4, 15; reprod. par A. de Bougy, *Fragments*, p. 5, 20, *Voyage*, p. 335, 346, et par Marc Monnier, *Préface des Confessions*, édit. Jouaust, 1881, t. I, p. xxix. — F. Bovet a transcrit ces deux morceaux d'après la copie du ms. Moultoü exécutée en 1780 pour Du Peyrou (Bibl. de Neuchâtel, mss. 7914 et 7915.)

[Tome I:]

Voici le seul portrait d'homme, peint exactement d'après nature et dans toute sa vérité, qui existe et qui probablement existera jamais. Qui que vous soyez, que ma destinée ou ma confiance ont fait l'arbitre du sort de ce cahier, je vous conjure par mes malheurs, par vos entrailles, et au nom de toute l'espèce humaine, de ne pas anéantir un ouvrage unique et utile, lequel peut servir de première pièce de comparaison pour l'étude des hommes, qui certainement est encore à commencer, et de ne pas ôter à l'honneur de ma mémoire le seul monument sûr de mon caractère qui n'ait pas été défiguré par mes ennemis. Enfin fussiez-vous vous-même un de ces ennemis implacables, cessez de l'être envers ma cendre, et ne portez pas votre¹ cruelle injustice jusqu'au temps où ni vous ni moi ne vivrons plus, afin que vous puissiez vous rendre au moins une fois le noble témoignage d'avoir été généreux et bon, quand vous pouviez être mal-faisant et vindicatif, si tant est que le mal qui s'adresse à un homme qui n'en a jamais fait ou voulu faire puisse porter le nom de vengeance.

Au-dessous des vingt-trois lignes de cet avant-propos, le bas de la page devait en contenir encore une douzaine, dont on aperçoit quelques traces, mais il a été coupé, sans doute par Rousseau lui-même.

¹ cette. *Bovet.*

[Tome II:]

Ces cahiers, pleins de fautes de toute espèce et que je n'ai pas même¹ le temps de relire, suffisent pour mettre tout ami de la vérité sur sa trace, et lui donner les moyens de s'en assurer par ses propres informations. Malheureusement il me paroît difficile et même impossible qu'ils échappent à la vigilance de mes ennemis. S'ils tombent entre les mains² d'un honnête homme³, ou des amis de M. de Choiseul, s'ils parviennent à M. de Choiseul lui-même, je ne crois pas l'honneur de ma mémoire encore sans ressource. Mais, ô ciel, protecteur de l'innocence, garantis ces derniers renseignemens de la mienne des mains des Dames de Boufflers, de Verdelin, et de celles de leurs amis. Dérobe du moins à ces deux furies la mémoire d'un infortuné que tu leur as abandonné de son vivant.

L'auteur a dû écrire cet avertissement avant la disgrâce du duc de Choiseul (24 décembre 1770). Au milieu de l'année suivante, il était en bons termes avec M^{me} de Verdelin : elle répondait⁴ très aimablement⁵ à

¹ pas le temps. *Monnier*.

² dans la main. *Monnier*.

³ « Rousseau s'est arrêté là, » dit Félix Bovet, qui n'a eu sous les yeux que la copie faite pour Du Peyrou. Mais, dans le ms. original, cet avertissement comprend encore six lignes, que l'auteur a bâtonnées avec le plus grand soin. M. Léopold Micheli, conservateur à la Bibliothèque de Genève, est parvenu à les déchiffrer.

⁴ G. Streckeisen, *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, t. II, p. 582.

⁵ Dans cette missive, qui est du 24 août 1771, M^{me} de Verdelin remerciait son correspondant des morceaux de musique [manuscripts] qu'il

une « petite lettre » du philosophe. Est-ce alors que Jean-Jacques a biffé la phrase où il la traitait de « furie » ?

Depuis 1782 et 1790, la dernière rédaction des *Confessions*, représentée par le ms. Moultoy, a été imprimée plus de cinquante fois, sans que ces nombreuses rééditions marquent un progrès bien sensible sur les précé-

lui avait envoyés, et des « lignes charmantes » mises en tête de ce « recueil delisieux. » Au lieu de « recueil délicieux, » G. Streckeisen a imprimé « recueil de Lisieux. » Trompé par ce titre, Jansen s'est demandé (*J.-J. Rousseau als Musiker*, p. 422) si la collection reçue par la marquise ne devait pas être identifiée avec un choix d'anciennes chansons que Guy désirait publier et pour lequel il sollicitait la collaboration de Rousseau (*Œuvres*, t. XII, p. 244). Conséquence inattendue d'une méprise !

Au reste, les lettres de M^{me} de Verdelin ont été traitées d'une façon pitoyable. G. Streckeisen n'en reproduit que 62 sur 84, et, dans celles qu'il édite, il retranche souvent cinq, dix, vingt lignes, ou davantage, sans en avertir le lecteur. Plusieurs dates sont incomplètes ou inexactes, et les fausses lectures abondent. Des unes et des autres, voici quelques exemples, presque tous tirés des n^{os} I-XX :

Tome II, page 470 : 16 septembre, lisez 16 janvier.

473 : Commencement de 1761, l. 3 avril [1761].

475 : 17 octobre, l. jeudi 17 décembre.

476 : 1761, l. 4 janvier 1761.

477 : 3 février 1762, l. 8 janvier [1760]. — Par distraction M^{me} de Verdelin a daté sa lettre du 8 février, au lieu du 8 janvier. Elle annonce que Marmontel sortira le lendemain de la Bastille ; en fait, il avait été mis en liberté la veille, 7 janvier.

478 : 1762, l. [janvier 1760]. — L'ordre chronologique des neuf premières lettres est bouleversé. On doit provisoirement le rétablir ainsi : I (Streckeisen IX) ; II (VIII) ; III (II) ; IV (I) ; V (III) ; VI (VII) ; VII (IV) ; VIII (V) ; IX (VI). — Mais parmi les vingt-deux lettres demeurées inédites, il y en a sept antérieures au 9 juin 1762, dont une du 20 novembre 1759, une du « mercredi matin » [5 novembre 1760], une du 24 [novembre 1760], une du 11 décembre [1760], et une du 10 [mars 1761] : il faudrait les intercaler dans les n^{os} I-XI de Streckeisen.

526 : 9 février, l. 19 février.

531 : 15 avril, l. 10 avril.

547 : 4 novembre 1765, l. vendredi 11 [octobre 1765.]

469, ligne 3 : mes maux, lisez mes vœux.

475, l. 27 : un portrait de vous, lisez une copie d'un portrait de vous.

dentes. Au commencement et parfois aussi à l'intérieur de chaque livre, on a introduit¹ des dates que l'original n'offre pas. Les biographes se fient volontiers à ces indications, qu'ils croient appartenir au texte, tandis qu'elles ne résistent pas à un contrôle, comme je vais le montrer²:

	Pages ³ :	
Livre I	{ 3, 1712-1719, }	lisez : 1712-1724.
	{ 9, 1719-1723, }	
	{ 44, 1723-1728, }	» : 1725-1728.
Livre II	68, 1728-1731, }	» : 1728.

482, 14: Le grand air des témoins me mit à mon aise, l. *Le grand air, des témoins, me mirent à mon aise.*

485, 9: la patte [d'une chatte], l. *la pâtée.*

487, 32 [Propos d'une « belle dame, » tenu à l'occasion de Voltaire :]
« M. Rousseau n'a cependant pas fait dix ou douze tragédies, » l.
« *M. Rousseau n'a cependant pas fait Zaire.* » Nous étions dix ou douze.

495, 18-19: Je l'ai vu à un matin du dauphin, qui en est également enchanté, l. *Je l'ai lû à un menin du Dauphin, qui en est de même enthousiaste.*

500, 19: d'admiration, l. *de dissipation.*

538, 24-26: (L'abbé Galiani, attaché à l'ambassadeur de Naples, est, dit-on, renvoyé pour avoir dit) que la hyène est madame de Pompadour, l. *que la hiène [= la bête du Gévaudan] et madame de Pompadour étoient les plus horribles fléaux dont le ciel eût affligé la France.*

545, 6: cent livres, l. *mille livres.* — Etc., etc.

¹ Cette innovation malheureuse est probablement due à G. Petittain, *Œuvres de J.-J. Rousseau*, Paris, 1819-1820, 22 vol. in-8°. Deux autres éditeurs ne l'ont pas encore en 1817. — On retrouve les mêmes dates inexactes dans les *Œuvres*, éditions Musset-Pathay 1823-1826, Auguis 1825, Furne 1835-1836 (et Didot 1875), Ch. Lahure 1857, Hachette 1865, etc.; dans les éditions séparées des *Confessions*, Charpentier 1841, Barbier 1846, Jouaust 1881, E. Flammarion s. d. [1907], etc.; dans les traductions italienne d'O. Guerrini, Milan [1884], et anglaise, Londres 1891, 1907.

² La chronologie des livres V et VI est très confuse. J'ai lieu de croire, par exemple, que déjà en 1732, à Chambéry, Rousseau donnait des leçons de chant.

³ Édition Petittain, t. I.

Pages :

Livre III	{	137,	1728-1731,	lisez :	1729.
		159,	1731-1732,	» :	1729-1730.
Livre IV	{	209,	1731-1732,	» :	1730.
		228,	1732 ¹ ,	» :	1730-1732.
Livre V		282,	1732-1736,	» :	1732-1738.
Livre VI	{	363,	1736,	» :	1737-1742.
		398,	1737-1741,		

Il serait plus utile de numérotter les paragraphes². L'auteur lui-même y avait songé, et aux pages 1-8 du ms. Moulton il a mis une double numérotation : l'une, à l'encre rouge, divise le texte en chapitres ou sections, l'autre s'applique à chaque alinéa³.

Mais avant tout il conviendrait de vérifier attentivement sur le ms. la correction du texte, aucun éditeur n'en ayant pris la peine. Ce travail était d'autant plus nécessaire que Paul Moulton a cru devoir retrancher⁴ cinq

¹ En 1888, on a placé à Vevey, sur la maison (rue de Lausanne, 2, et rue du Théâtre, 1) où se trouvait l'auberge de la *Clef*, une inscription commémorative, qui débute ainsi :

ICI

JEAN JACQUES ROUSSEAU

LOGEA EN 1732.

La date de 1732 [*lisez* 1730] provient évidemment de Petitain.

² Tels qu'ils se présentent dans l'original, car on les a quelquefois coupés autrement. Ainsi les §§ « Prenez-moi dans le calme », — « Un matin qu'il attendoit », — « Pourquoi faut-il », etc. (*Œuvres*, t. VIII, p. 24, 99, 104) ne devraient pas former des alinéas distincts.

³ Soit en tout à trente §§, répartis en cinq chapitres, dont le premier comprend 3 §§, le second 5, le troisième 11, le quatrième 4, et le cinquième 7. Le § 7 du chap. 5 est celui qui commence par « J'ai fait le premier pas... » — Voy. aussi, au t. II du même ms., les p. 1-5.

⁴ Musset-Pathay (t. XIV, p. 94) suppose qu'un mot du ms. de Paris doit aussi exister dans le ms. Moulton « et qu'il a été supprimé par les éditeurs de Genève. » En réalité le mot ne figure pas dans ce dernier ms. ; s'il s'y était trouvé, les éditeurs de 1782 n'auraient eu aucun motif pour l'ôter.

épisodes¹ dans les livres I-IV². Pour les rétablir, on les a empruntés au ms. de Paris³, qui n'est pas toujours identique. Ici et là, un bon nombre de leçons fautives ont aussi fait peu à peu leur apparition. On en jugera par la collation⁴ suivante qui porte sur quatre livres :

LIVRE I.

Ms. 1 (et G. 2)⁵ : tel que tu l'as vu *toi-même*. *Être éternel, rassemble* autour de moi... — M. P., Ch., H. 1 ponctuent : tel que tu l'as vu toi-même, Être éternel. Rassemble autour de moi...

9 (et Ch., H. 11) : avec *une* enfant. — G. 19, M. P. : avec un enfant⁶.

9 : d'être *aujourd'hui* puni. — G. 21, M. P., Ch., H. 11 : d'être puni. — Cf. N. 27.

11 (et G. 26) : *Omnia vincit labor improbus*. — M. P., Ch., H. 14

¹ *Œuvres*, édit. Hachette, t. VIII, p. 46-47, 61-63, 81, 117-119 (le Maure, l'homme au sabre, l'opiat de M^{me} de Luxembourg, et deux aventures à Lyon.)

² Outre quatre phrases et des mots isolés.

³ Publié en 1798, reproduit dans les *Œuvres*, éditions Didot 1801, Belin 1817, Deterville et Lefèvre 1817. — Cf. *Annales*, t. I, p. 198. — Sur le ms. de Paris, voy. E. Coyecque et H. Debraye, *Catal. des mss. de la Bibl. de la Chambre des députés*, 1907, p. 537.

⁴ Plusieurs différences secondaires (orthographe, ponctuation, etc.), n'ont pas été relevées.

⁵ *Abréviations* : Ms. 1 = Page 1 du ms. Moulton. A partir de la deuxième citation, je n'indique plus que la page du ms.

G. 2 = *Œuvres*, édition de Genève, in-4°, page 2 du t. X, 1782.

M. P. = *Œuvres*, édition Musset-Pathay, t. XIV, 1824.

Ch. = *Confessions*, édition Charpentier, 1841.

H. 1 = *Œuvres*, édition Hachette, page 1 du t. VIII, 1865.

N. 33 = Page 33 de la présente édition du ms. de Neuchâtel.

Je n'ai collationné, ligne après ligne, que G., M. P. et H., me bornant à chercher si leurs leçons inexactes se lisent aussi dans Ch. Il est donc possible que cette dernière édition contienne d'autres erreurs non portées sur ma liste.

⁶ Le pronom « elle » montre que Rousseau parle d'une petite fille ; aussi quelques éditeurs ont-ils d'eux-mêmes remplacé le « un » de G. et de M. P. par « une ».

ont rétabli l'ordre des mots dans cette citation de Virgile (*Géorgiques*, I, 145, 146), *Labor omnia vincit improbus*, sans remplacer *vincit* par *vicit*. — Cf. N. 33.

- 11 : et la terre et notre bassin. — G. 26, M. P., Ch., H. 14 : la terre et notre bassin. — Cf. N. 33.
- 12 : se captiver *par* ses devoirs. — G. 29, M. P., Ch., H. 16 : se captiver pour ses devoirs.
- 14 : nous séparer, *et quelque temps après, de retour à Genève, j'entendis, en passant à Coutance, de petites filles me crier à demi-voix : Goton tic-tac Rousseau*. — G. a supprimé cette phrase, qu'on a négligé plus tard de rétablir, en sorte qu'elle manque partout dans le texte. Plusieurs éditions (Auguis 1824, Musset-Pathay 1824, Jouaust 1881, Flammarion [1907], etc.) la citent en note, comme variante tirée du ms. de Paris. — Cf. N. 38.
- 15 (et G. 37, M. P.) : *et ne* les ai plus revus. — Ch., H. 20 : et je ne les ai plus revus. — Cf. N. 43.
- 17 (et G. 40) : *quelque bribe*. — M. P., Ch., H. 22 : quelques bribes. — Cf. N. 46.
- 21 : en ce qu'on ne peut, *dit-elle*. — Phrase retranchée par G. — M. P., Ch., H. 27 ont le texte du ms. de Paris, où *dit-elle* ne se trouve pas. — Cf. N. 56.
- 21 (et M. P., Ch., H. 27) : les *bizarres effets*. — G. 51 : les effets bizarres. — Cf. N. 57.
- 21 (et G. 52) : sans *goûts* de mon état. — M. P., Ch., H. 28 : sans goût de mon état. — Cf. N. 58.
- 21 : sans *sujets* de larmes. — G. 52, M. P., Ch., H. 28 : sans sujet de larmes.
- 22 : *telles* qu'est. — G. 54, M. P., Ch., H. 29 : telle qu'est. — Cf. N. 60.
- 22 (et M. P., Ch., H. 29) : *en toute chose*. — G. 55 : en toutes choses¹.

¹ L'édition in-8° des *Œuvres*, publiée par Paul Moulton et Du Peyrou en même temps que l'édition in-4° (désignée ci-dessus par la lettre G.), ne contient pas, t. XIX, p. 80, 85, 329, les trois erreurs de G. 51, 55, 216 : « les effets bizarres » — « en toutes choses » — « de bon vin ». En revanche on y trouve, p. 250, « se faisoient honneur », au lieu de « se faisoient un honneur » (G. 164), et p. 318, « fort bonnes », au lieu de « force bonnes » (G. 208). Il résulte de ces constatations que les réimpressions modernes des livres I-VI doivent dériver primitivement de l'in-8°, et non de l'in-4°, ni d'une édition des *Confessions* et des *Rêveries*, Genève, 1782, 2 vol. in-8° de [IV]-471 p. et [IV]-279-1-300 p., qui est peut-être la première des éditions séparées; celle-ci offre (t. I, p. 106, 113, 339, 429, 445) les cinq bonnes leçons : « les bizarres effets » — « en toute chose » — « un honneur » — « force bonnes » — « de vin ».

LIVRE II.

- 23 : peu de *chose*. — G. 57, M. P., Ch., H. 31 : peu de choses. — Cf. N. 63.
- 24 (et G. 60) : *la* jambe. — M. P., Ch., H. 32 : une jambe. — Cf. N. 66.
- 26 (et G. 64, H. 34) : *Ce n'étoient* pas des intrigues. — M. P., Ch. : *Ce n'étoit* pas. — Cf. N. 70.
- 26 (et H. 34) : *c'étoient* des entreprises. — G. 64, M. P., Ch. : *c'étoit* des entreprises. — Cf. N. 70.
- 26 (et M. P., Ch., H. 35) : qui *sembloient* convenir. — G. 65 : qui sembloit convenir. — Cf. N. 71.
- 28 (et G. 69) : qui *craignit* qu'elle. — M. P., Ch., H. 37 : qui craignoit qu'elle. — Cf. N. 75.
- 28 (et H. 37) : que *de* vivre. — G. 69, M. P., Ch. : que vivre. — Cf. N. 76.
- 29 (et G. 72, H. 38) : *me* voulut mettre. — M. P., Ch. : voulut me mettre. — Cf. N. 79.
- 30 : et *pour* les voyages. — G. 75, M. P., Ch., H. 40 : et les voyages. — Cf. N. 82.
- 31 (et G. 76) : *mais* le tout. — M. P., Ch., H. 40 : le tout. — Cf. N. 83.
- 32 (et G. 79) : *peut-être* une chose. — M. P., Ch., H. 42 : peut-être encore une chose. — Cf. N. 86.
- 32 (et G. 79) : pleine de *grâces*. — M. P., Ch., H. 42 : pleine de grâce.
- 32 (et G. 80) : des *J. J.* Rousseau. — M. P., Ch., H. 43 : des Jean-Jacques Rousseau. — Cf. N. 88.
- 33 : *ou* de vêpres. — G. 81, M. P., H. 43 : et de vêpres. — Ch. : et des vêpres. — Cf. N. 89.
- 34 : sur *sa* citation. — G. 85, M. P., Ch., H. 45 : sur la citation. — Cf. N. 93.
- 34 : par *une* autre. — G. 85, M. P., Ch., H. 45 : par un autre.
- 35 : à *finir* fort mal. — Éditions¹ : à tourner fort mal. — Cf. N. 94.
- 35 : et me tenoit de si singuliers propos que je croyois *quelquefois* que. — Édit. : et me tenoit quelquefois de si singuliers propos que je croyois que. — Cf. N. 94.

¹ Pour les morceaux omis à dessein par G. (Ms. p. 34-36, 47-48, 63, 90-92), les éditions M. P., Ch., H., etc. ont, comme je l'ai dit (p. 251), le texte du ms. de Paris.

- 35: les plus *mal-propres*. — Édit. : les plus choquantes. — Cf. N. 94.
- 35: *saisi* du haut mal ou de *quelque frénésie*. — Édit. : atteint du haut mal ou de quelque autre frénésie. — Cf. N. 95.
- 35: ainsi *dans nos transports* près des femmes. — Édit. : ainsi près des femmes. — Cf. N. 95.
- 35: que *ce récit*. — Édit. : que cette histoire. — Cf. N. 95.
- 35: je bavardai *si bien*. — Édit. : je bavardai tant. — Cf. N. 95.
- 35: une *assez vive mercuriale*, m'accusant de *faire beaucoup de bruit pour peu de mal et de commettre l'honneur d'une maison sainte*. — Édit. : une mercuriale assez vive, m'accusant de commettre l'honneur d'une maison sainte et de faire beaucoup de bruit pour peu de mal. — Cf. N. 96.
- 35: *et* n'y voulant pas. — Édit. : mais n'y voulant pas. — Cf. N. 96.
- 35: *ainsi que* la paillardise. — Édit. : comme la paillardise.
- 37, 38 (et G. 89, 91) : six *sols*, sept *sols*. — M. P., Ch., H. 49, 50 : six sous, sept sous. — Cf. N. 101, 103.
- 37 : un *sol*. — G. 89, M. P., Ch., H. 49 : un sou. — Cf. N. 101.
- 38 (et G. 91) : n'a point *altéré*. — M. P., Ch., H. 50 : n'a point altérée. — Cf. N. 103.
- 38 (et G. 91) : de *chercher* une occupation. — M. P., Ch., H. 50 : de trouver une occupation. — Cf. N. 103.
- 45 (et G. 108, Ch.) : la seule *M^{lle} Pontal*. — M. P., H. 59 : la seule demoiselle Pontal. — Cf. N. 121.
- 45 (et G. 109, M. P.) : *Eh !* si le remords. — Ch. : Et (H. 60 : et) si le remords.

LIVRE III.

- 47 (et H. 61) : pas *l'idée*. — G. 113, M. P., Ch. : pas d'idée. — Cf. N. 126.
- 47 : où j'aurais voulu *pouvoir* être. — Édit. : où j'aurais voulu être. — Cf. N. 127.
- 47 : *en passant*, ne m'en eût donné. — Édit. : ne m'en eût, en passant, donné. — Cf. N. 127.
- 47 : mais *un peu* moins plaisante. — Édit. : mais moins plaisante. — Cf. N. 127.
- 48 : de me délivrer *bientôt et* de leurs tricots et d'elles. — Édit. : de me délivrer de leurs tricots et d'elles. — Cf. N. 128.
- 48 : *par* le seul désir. — Édit. : pour le seul désir. — Cf. N. 129.

- 49: remonter à *leur principe*. — G. 115, M. P., Ch., H. 63: remonter à leurs principes. — Cf. N. 131.
- 51 (et G. 121): du *nom ferus*. — M. P., Ch., H. 66: du mot *ferus*. — Cf. N. 137.
- 51: Elle sortoit et *rentroit*. — G. 122, M. P., Ch., H. 67: Elle sortoit et entroit. — Cf. N. 138.
- 52 (et G. 123, Ch.): Il avoit *bien* lu. — M. P., H. 68: Il avoit lu. — Cf. N. 139.
- 53 (et G. 125, Ch.): ne voyant point de *femme*. — M. P., H. 68: ne voyant point de femmes. — Cf. N. 141.
- 53: J'en *sentois* bien. — G. 126, M. P., Ch., H. 69: J'en sentis bien. — Cf. N. 142.
- 58 (et G. 137): *Hé* bien. — M. P., Ch., H. 75: Eh bien. — Cf. N. 153.
- 63: *avec* deux grandes Dames. — Édit.: entre deux grandes dames.
- 63: à *s'abstenir* d'éclater. — Édit.: à s'empêcher d'éclater. — Cf. N. 168.
- 63: sans *avoir* rien à dire. — Édit.: sans trouver rien à dire.
- 63 (et G. 150): *faisant* tantôt. — M. P., Ch., H. 82: faisoit tantôt. — Cf. N. 170.
- 64 (et G. 151, M. P., H. 82): quelle sorte de livre *c'étoit*: un livre de musique. — Ch.: quelle sorte de livre: c'était un livre de musique. — Cf. N. 170.
- 65 (et M. P., Ch., H. 84): et *il* la traitoit. — G. 154 (qui a supprimé la phrase « des goûts... rendoient inutile »): et la traitoit. — Cf. N. 174.
- 67 (et G. 159, Ch.): point fait de *sottise*. — M. P., H. 86: point fait de sottises.
- 67 (et G. 160): sans beaucoup de *façon*. — M. P., Ch., H. 87: sans beaucoup de façons. — Cf. N. 180.
- 68 (et G. 161, Ch.): ce *qu'on* avoit dit. — M. P., H. 87: ce que l'on avoit dit. — Cf. N. 181.
- 68 (et G. 162): *des* bonnes fortunes. — M. P., Ch., H. 88: de bonnes fortunes. — Cf. N. 182.
- 69 (et G. 164): se faisoient *un* honneur d'entrer. — M. P., Ch., H. 89: se faisoient honneur d'entrer. — Cf. N. 184.
- 70: sans *autre* accident. — G. 167, M. P., Ch., H. 91: sans aucun accident.
- 71 (et G. 170): ce que j'ai cru *d'entrevoir*¹. — M. P., Ch., H. 92: ce que j'ai cru entrevoir. — Cf. N. 190.

¹ Voy. *Annales*, t. III, p. 61.

LIVRE IV.

- 73 (et G. 175, M. P.) : couverte d'*herbe*. — Ch., H. 95: couverte d'herbes. — Cf. N. 196.
- 74: *nous* devons en conscience. — G. 176, M. P., Ch., H. 95: et nous devons en conscience. — Cf. N. 197.
- 75 (et G. 179, Ch.) : *pour arriver* de jour. — M. P., H. 97: pour y arriver de jour.
- 75 (et G. 180, Ch.) : je *n'osai* rien dire. — M. P., H. 97: je n'osois rien dire. — Cf. N. 201.
- 76: Point de *nouvelle*. — G. 181, M. P., Ch., H. 98: Point de nouvelles. — Cf. N. 203.
- 76: ils ne parlèrent de *couplets*. — G. 182, M. P., Ch., H. 99: ils ne parlèrent de couplet. — Cf. N. 204.
- 76: c'est *de* ce dîner. — G. 182, M. P., Ch., H. 99: c'est depuis ce dîner. — Cf. N. 204.
- 79 (et G. 191) : peuplée de *très-bonnes* gens. — M. P., Ch., H. 103: peuplée de bonnes gens. — Cf. N. 212.
- 80: d'arriver *où* que ce fût. — G. 191, M. P., Ch., H. 103: d'arriver en quelque lieu que ce fût. — Cf. N. 213.
- 80, 92 : sans un *sol*, quelques *sols*. — G. 191, 219, M. P., Ch., H. 103, 119: sans un sou, quelques sous. — Cf., pour la première citation, N. 213.
- 80 (et G. 192) : la refusa; *il* me dit. — M. P., Ch., H. 103: la refusa, et me dit. — Cf. N. 213.
- 81 (et M. P., Ch., H. 105) : d'autres paroles *infames*. — G. 195 a retranché cette épithète. — Cf. N. 217.
- 84: j'y eus des *écolières*¹. — G. 201, M. P., Ch., H. 108: j'y eus des écoliers.
- 84: De là nous fûmes à Berne. *Il fallut ici plus de façons, et l'examen de ses titres ne fut pas l'affaire d'un jour*. — G. 203, suivi par tous les éditeurs, a supprimé cette phrase, parce qu'elle se retrouve en partie plus loin.
- 84: Nous *logions*. — G. 203, M. P., Ch., H. 109: Nous logeâmes².

¹ Les lettres I et II, écrites de Neuchâtel, en été 1731, à M^{lle} [Giraud] et à Isaac Rousseau, ne parlent aussi que d'écolières (*Œuvres*, t. X, p. 3, 5).

² Dans le discours de Jean-Jacques au Conseil de Berne, M. P. 239 a une jolie coquille, « sans distinction de sexe, » au lieu de « sans distinction de secte ».

- 85 (et G. 205, M. P., H. 110) : que *j'aye* parlé en public. — Ch. : que j'ai parlé en public.
- 85 (et M. P., Ch.) : que *j'ai* parlé hardiment. — G. 205, H. 110 : que j'aye parlé hardiment.
- 86 : *quelques* médiocres vers. — G. 207, M. P., Ch., H. 111 : de médiocres vers.
- 86 (et G. 208) : de *force* bonnes leçons. — M. P., Ch., H. 112 : de fort bonnes leçons.
- 86 : *je voyageois*, je voyageois à pied, et je voyageois seul. — Les deux premiers mots manquent dans G. 208 et les autres éditions.
- 89 : après *m'avoir* dit. — G. 216, M. P., Ch., H. 116 : après avoir dit.
- 89 (et M. P., Ch., H. 116) : *de vin*. — G. 216 : de bon vin.
- 90 : je lui réponds : *voilà la conversation liée*. — Ces quatre mots manquent dans les éditions.
- 90 : rien *n'annonçoit*. — Édit. : rien ne m'annonçoit.
- 90 (et Ch.) : ne l'eût pas *favorisée*. — M. P., H. 117 : ne l'eût pas favorisé.
- 91 : j'eus une *autre* aventure. — Édit. : j'eus une aventure.
- 91 : cinq ou six *sols*. — Édit. : cinq ou six sous.
- 91 : *il* en parut touché. — Édit. : et il en parut touché.
- 91 (et Ch.) : logé *fort* au large. — M. P., H. 118 : logé au large.
- 91 : pour *me* trouver un gîte. — Édit. : pour trouver un gîte.
- 91 : Il tira d'une *armoire* un pot de verre où étoient des cerises à l'eau-de-vie. — Édit. : Il tira d'un pot de verre des cerises à l'eau-de-vie.
- 91 : il *n'osa*. — Édit. : il n'osoit.
- 91 (et Ch.) : *le progrès*. — M. P., H. 118 : les progrès.
- 91 : *pour chercher*. — Édit. : pour y chercher.
- 91-92 : je n'acceptai *pas*. — Édit. : je n'acceptai point.
- 92 : *facile* à reconnoître. — Édit. : aisée à reconnoître.
- 92 (et G. 218) : *des* dettes criardes. — M. P., Ch., H. 119 : de dettes criardes.
- 94 : *Tous* les objets *que je passois* frappaient ma vue. — G. 224, M. P., Ch., H. 122 : Les objets frappaient ma vue.

Enfin voici, pour les mêmes livres, quelques erreurs¹

¹ Il va sans dire qu'on en découvrirait d'autres dans le reste des *Confessions*. Au livre X, p. 381, j'en aperçois deux par hasard : l. 33, très-élégante, lisez *très-galante*, et l. 38, manière, lisez *façon*.

particulières à l'édition Hachette¹, ou qui du moins n'existent pas dans G., M. P., Ch.

Livre I. — Page 4, ligne 22 : et impatient, supprimez *et*. — P. 6, l. 35 et 36 : Gauthier, lisez *Gautier*. — 14, 44 : mince, l. *minces*. — 15, 31 : marqué, l. *marquée*. — 18, 19 : auprès, l. *près*. — 19, 25 : les dames, l. *des* dames. — 20, 46 : et je fus dès lors, l. *et dès lors je fus*. — 21, 19 : ma révérence, l. *la* révérence. — 21, 23 : et que, l. *ou* que. — 22, 37 : touchoit la, l. *touchoit à* la.

Livre II. — 33, 3 : de livres, l. *des* livres. — 36, 43 : à en juger, l. *à juger*. — 39, 19 : dans la, l. *de* la. — 40, 33 : en conversations, l. *en conversation*. — 41, 27 : et qui paroissent, supprimez *et*. — 41, 30 : qui sembloient, l. *et* qui sembloient. — 43, 9 : vous ne courrez, l. *vous ne courez*. — 43, 16 : si bien, l. *si loin*. — 45, 35 : je jugeai, l. *je jugeois*. — 49, 24 : d'aller et de venir, l. *d'aller et venir*. — 54, 25 : sa réponse, l. *ma* réponse. — 55, 5 : les honneurs, l. *ses* honneurs. — 59, 32 : à votre place. Voilà tout. » l. *à votre place.* » Voilà tout. [Cf. N. 122.]

Livre III. — 68, 5 : les vers, l. *des* vers. — 85, 8 : en prière, l. *en prières*. — 91, 6 : la fête, l. *les fêtes*.

Livre IV. — 93, 13 : tout le fruit, supprimez *tout*. — 94, 11 : mieux su, l. *su mieux*. — 94, 36 : sa fantaisie, l. *ses fantaisies*. — 95, 14 : que j'habite, l. *où j'habite*. — 95, 41 : mi-jambe, l. *mi-jambes*. — 97, 18 : pas du tout, l. *point* du tout. — 100, 25 : admiroit, l. *animoit*. — 103, 22 : les jouissances, l. *des* jouissances. — 113, 7 : à un tel point, l. *à tel point*. — 113, 38 : autant qu'on dit, l. *tant* qu'on dit. — 115, 22 : Ah ! si, l. *O si*. — 116, 15 : qui n'étoit, l. *qui n'étois*. — 118, 3 : mes repas, l. *des* repas. — 120, 2 : couleur de roses, l. *couleur de rose*.

¹ Si je les énumère ici, c'est parce que l'édition Hachette, qui demeure la moins bonne, est en même temps la plus répandue et que, depuis quelques années, on a pris l'habitude de la citer, pour uniformiser les renvois.

APPENDICE III

Mon Portrait.

Les trente-sept fragments connus sous ce titre ont été, pour la plupart, publiés¹ à trois reprises², mais d'une manière si peu satisfaisante que je ne crois pas inutile de les donner de nouveau, plus exactement et plus complètement. Ils sont écrits sur 24 feuillets ou morceaux de papier³, tous aujourd'hui réunis, sous le n° 7866 (Bibl. de Neuchâtel), dans une chemise qui porte la suscription autographe : *Mon Portrait*⁴. Leur lon-

¹ Deux sont inédits (n°s 6, 20).

² Par J. Ravenel en 1834, G. Streckeisen en 1861, J. Sandoz en 1861. Voy. *Annales*, t. I, p. 194-196. — Il m'a semblé superflu d'indiquer quels sont les fragments que chacun de ces trois éditeurs a imprimés ou laissés de côté, ni de relever les fautes de lecture, dont les plus notables ont déjà été signalées, *ibid.*, p. 195, n. 1. Je dirai seulement que G. Streckeisen, dont l'édition est plus connue que celles de Ravenel et de Sandoz, a omis les n°s 9 recto, 10 § 1, 11 § 2, 14 § 2, 15, la seconde moitié (« Quant à la véritable amitié... ») du n° 16 et les dernières lignes (« Au reste, mon opiniâtreté... ») du n° 22, sans compter les n°s publiés pour la première fois par A. Jansen ou par moi.

³ Les plus petits (n°s 1, 13) mesurent, en millim., 26-27 × 93-101, 36-37 × 84-93, les plus grands (n°s 21, 7) 195 × 120-121, 186-187 × 116. — Huit (n°s 3, 9-12, 14, 15, 22) sont des feuillets de 99 × 96-97 millim., provenant de petits cahiers d'un papier roussâtre, qu'on retrouve dans le dossier 7873 (*Le petit Savoyard, ou la vie de Claude Noyer*). — Dix-huit (n°s 1-4, 6-8, 10, 11, 13-15, 17, 18, 20-22, 24) sont blancs au verso.

⁴ Le dossier 7866 comprenait encore trois fiches étrangères au *Portrait* : l'une d'elles, d'une écriture inconnue (« Celse dit dans sa préface... »), a été imprimée par J. Sandoz. Elles sont maintenant placées dans le dossier 7872.

gueur est très variable, et aussi leur aspect, ces minutes offrant plus ou moins de ratures.

Six de ces papiers¹ étaient placés auparavant dans le dossier 7871, et c'est pourquoi G. Streckeisen en avait publié trois² sous une autre rubrique³ de son livre. Jansen, qui les a reconnus, en a lui-même imprimé⁴ un ou deux autres⁵. Mais deux pensées⁶, que Jansen faisait aussi rentrer dans le *Portrait*, ne lui appartiennent pas, comme je l'ai expliqué (p. 229, 227), et il en est de même d'une troisième⁷, qui, écrite sur une carte à jouer, se rattache à la Préface des *Réveries*.

On ne saurait adopter la date (décembre 1764) que Jansen⁸ a donnée à ces esquisses. Au moment où Rousseau s'en occupe, il est « à la campagne » (p. 270), et s'il parle (p. 272) d'une « carte de Paris » qu'il porte dans sa poche, c'est un souvenir du passé, un retour à l'époque où il avait à chercher des adresses dans les rues de la capitale. D'ailleurs il pense très certainement au *Contrat social*, lorsque, sans le nommer, il dit (p. 275) : « Voici le premier ouvrage que j'ai divisé par chapitres. »

Le 31 décembre 1761, Marc-Michel Rey avait engagé Rousseau à écrire sa *Vie*, pour la placer en tête d'une édition des *Œuvres*. Dès le 6 janvier 1762, le philosophe répond à son libraire, en présentant une

¹ Nos 1, 4-6, 19, 20.

² Nos 4, 5 (en partie), 19.

³ *Pensées détachées* (p. 352, 351).

⁴ *Recherches*, p. 33.

⁵ Nos 1, 5 (en entier). Voy. aussi plus haut, p. 232, n. 8.

⁶ « En me disant, j'ai joui... » — « Consumé d'un mal incurable... » (G. Streckeisen, p. 354.)

⁷ « Il n'y a que moi seul au monde qui se (*sic*) lève... » (A. de Bougy, *Fragments*, p. 52; *Voyage*, p. 374; — G. Streckeisen, p. 366).

⁸ *Recherches*, p. 31, 32.

objection¹, et le 23 du même mois, sur de nouvelles instances de Rey (18 janvier), il s'exprime ainsi²:

Il y a pour la publication de ma *Vie*, même après ma mort, de grands obstacles qui ne sont pas faciles à lever, *mais ne pourroit-on pas faire quelque chose d'équivalent, qui satisferoit de même la curiosité du public*, et pourroit contenter également l'honnête désir que vous avez d'honorer ma mémoire ?

A mon avis le passage que je reproduis en italique s'applique probablement au *Portrait*. En janvier 1762, Rousseau corrigeait les épreuves du *Contrat social*, en sorte que l'allusion aux chapitres de ce livre devient toute naturelle.

Peut-être songeait-il déjà à son projet quand il remerciait (12 septembre 1761) le P. Deschamps, qui lui avait envoyé un portrait écrit :

Je vous aimois sur vos lettres : je vous aime encore plus sur votre portrait. Je ne me défie pas même beaucoup de la partialité de l'Auteur, précisément à cause qu'il dit de lui sans détour le bien qu'il en pense. Je me souviens que vous m'avez loué d'être modeste ; à la bonne heure, mais je vous avoue que j'aimerai toujours beaucoup les gens qui auront le courage de ne l'être pas. Je suis persuadé que vous ressemblez à votre portrait et j'en suis fort aise. Au reste, je suis persuadé qu'on est toujours très-bien peint, lorsqu'on s'est peint soi-même, quand même le portrait ne ressembleroit point³.

Sans exposer ses motifs, M. Gustave Lanson est arrivé aux mêmes conclusions, puisqu'il date *Mon Portrait* du temps où le philosophe « habite les environs de Paris et se croit près de mourir (1761-62)⁴. »

¹ Bosscha, p. 129.

² *Ibid.*, p. 134.

³ Émile Beaussire, *Antécédents de l'hégélianisme dans la philosophie française. Dom Deschamps, son système et son école*. Paris, 1865, in-12, p. 162, 163.

⁴ Article « J.-J. Rousseau » dans *La grande Encyclopédie*, t. XXVIII [1900], p. 1068.

[1.]¹ Lecteurs, ²je pense volontiers à moi-même et je parle comme je pense. Dispensez-vous donc de lire cette préface si vous n'aimez pas qu'on parle de soi.

[2.] J'approche du terme de la vie et je n'ai fait aucun bien sur la terre. ³J'ai les intentions bonnes, mais il n'est pas toujours si facile de bien faire qu'on pense. ⁵Je conçois un nouveau genre de service à rendre aux hommes : c'est de leur offrir l'image fidelle de l'un d'entre eux, afin qu'ils apprennent à se connoître.

Je suis observateur et non moraliste. Je suis le Botaniste qui décrit la plante : c'est au Médecin qu'il appartient d'en régler l'usage.

Mais je suis pauvre, et quand le pain sera prêt à me manquer, je ne sais pas de ⁶moyen plus ⁷honnête d'en avoir que de vivre de mon propre ouvrage⁸.

¹ Les n^{os} entre crochets sont ceux que portent aujourd'hui, après un nouveau classement (août 1909), les 24 petits papiers du dossier 7866. Je donne ces derniers tels qu'ils se présentent, sans les morceler lorsque deux ou trois fragments, séparés par un blanc ou par un trait à l'encre, se trouvent sur le même papier. Seuls les n^{os} 5 et 9 auront leur contenu réparti en deux endroits, p. 264, 273, 266, 269. — Ordre adopté : N^{os} 1-9 r^o. « Préface » ou introduction. — 10-12. La société et la solitude. — 9 v^o, 13-16. L'amitié, les faux amis, les bienfaits. — 17-19, 5 r^o, § 2, 20-23. Particularités du caractère. — 24. Réflexion isolée.

² *je pense* (A) *j'aime à penser* (B) *beaucoup* à.

³⁻⁵ *J'imagine*.

⁴ *pourroit croire* (A) *pourroit penser* (B).

⁶ *vo[ie]*.

⁷ *honnête* (A) *innocent* (B) *honnête* (C).

⁸ *sous peine de*.

Il y a bien des lecteurs que cette seule idée empêchera de poursuivre. Ils ne concevront pas qu'un homme qui a besoin de pain soit digne qu'on le connoisse. Ce n'est pas pour ceux-là que j'écris.

Je suis assez connu pour qu'on puisse aisément vérifier ce que je dis, et pour que mon livre s'élève contre moi si je mens.

[3.] Je vois que ¹les gens qui vivent le plus intimement ²avec moi ne me connoissent pas et qu'ils attribuent la pluspart de mes actions, soit en bien, soit en mal, à de tout autres motifs qu'à ceux qui les ont produites. Cela m'a fait penser que la pluspart des ³caractères et des portraits qu'on trouve dans ⁴les Historiens ne sont que des chimères, ⁵qu'avec de l'esprit un Auteur rend aisément vraisemblables et qu'il fait rapporter aux principales actions d'un homme, ⁶comme un Peintre ajuste sur les cinq points une figure imaginaire.

[4.] Il est impossible qu'un homme incessamment répandu dans la société et sans cesse occupé à se contrefaire avec les autres ne se contrefasse pas un peu avec lui-même, et quand il auroit le temps de s'étudier, il lui seroit presque impossible de se connoître.

¹ ceux qui.

² Rousseau, distrait, avait d'abord écrit *injurieusement*.

³ *portraits et des caractères*.

⁴ *l'histoire*.

⁵ qu'on rend.

⁶ à peu près comme.

Si les Princes même sont peints par les Historiens ¹avec quelque uniformité, ce n'est pas, comme on le pense, parce qu'ils sont en vue et faciles à connoître, mais parce que le premier qui les a peints est copié par tous les autres. Il n'y a guères d'apparence que le fils de Livie ressemblât au Tibère de Tacite : ²c'est pourtant ainsi que nous le voyons tous, ³et l'on aime mieux voir un beau portrait qu'un portrait ressemblant.

Toutes les copies d'un même original se ressemblent ; mais faites faire le même visage par ⁴divers Peintres, à peine tous ces portraits auront-ils entre eux ⁵le moindre rapport : sont-ils tous bons, ou quel est le vrai ? Jugez des portraits de l'ame.

[5.] Ils prétendent que c'est par vanité qu'on parle de soi. Hé bien, si ce sentiment est en moi, pourquoi le cacherois-je ? Est-ce par vanité qu'on montre sa vanité ? ⁶Peut-être trouverois-je grâce devant des gens modestes, mais ⁷c'est la vanité des lecteurs qui va subtilisant sur la mienne⁸.

[*Verso.*] A quoi cela étoit-il bon à dire ? A faire valoir le reste, à mettre de l'accord dans le tout. ⁹Les

¹ d'une manière.

² et c'est.

³ car.

⁴ pl[usieurs].

⁵ la moindre ressemblance.

⁶ Je tr[ouverois].

⁷ j'ai bien peur (A) je crains bien (B) que ce ne soit la vanité — n'est-ce point la vanité (C).

⁸ Un second § du recto a été placé plus loin, p. 273.

⁹ ; comme un trait du visage.

traits du visage ne font leur effet que parce qu'ils y sont tous : s'il en manque un, le visage est défiguré. Quand j'écris, je ne songe point à cet ensemble, je ne songe qu'à dire ¹ce que je sais, et c'est de là que résulte ²l'ensemble et la ressemblance du tout à son original.

[6.] Je suis persuadé qu'il importe au genre humain qu'on respecte mon livre. ³En vérité ⁴je crois qu'on n'en sauroit user trop honnêtement avec l'Auteur : il ne faut pas corriger les hommes de parler sincèrement d'eux-mêmes. Au reste l'honnêteté que j'exige n'est pas pénible. Qu'on ne me parle jamais de mon livre et je serai content. Ce qui n'empêchera pas que chacun ne puisse ⁵dire au public ⁶ce qu'il en pense, car ⁷je ne lirai pas un mot de tout cela ; j'ai droit de me croire capable de cette réserve : elle ne sera pas mon apprentissage.

[7.] Je ne me soucie point d'être remarqué, mais quand on me remarque, je ne suis pas fâché que ce soit d'une manière un peu distinguée, et j'aimerois mieux être oublié de tout le genre humain que regardé comme un homme ordinaire.

J'ai là-dessus une réflexion sans réplique à faire : c'est ⁸que, de la manière ⁹dont je suis connu dans le

¹ tout ce.

² la ressem[blance].

³ On.

⁴ l'on n'en sauroit quel.

⁵ en dire.

⁶ très-librement.

⁷ j'ai bien résolu de ne pas lire un mot de tout cela et cette réserve ne sera pas mon apprentissage.

⁸ que de (A) qu'à la (B) que de la (C).

⁹ que je.

monde, j'ai moins à gagner qu'à perdre à me montrer tel que je suis. Quand même je voudrois me faire valoir, ¹je passe pour un homme si singulier que, chacun se plaisant à amplifier, je n'ai qu'à ²me reposer sur la voix publique : elle me servira mieux que mes propres louanges. Ainsi, à ne consulter que ³mon intérêt, il ⁴seroit plus adroit de laisser parler de moi les autres que d'en parler moi-même. Mais peut-être que, par un autre retour d'amour propre, ⁵j'aime mieux qu'on en dise moins de bien ⁶et qu'on en parle davantage. Or si je laissois faire le public qui en a tant parlé, il ⁷seroit fort à craindre qu'en peu de temps il n'en parlât plus⁸.

[8.] Je ne prétends pas faire plus de grâce aux autres qu'à moi, car ⁹ne pouvant me peindre au naturel sans les peindre eux-mêmes, je ferai, si l'on veut, comme les dévotes Catholiques, je me confesserai pour eux et pour moi¹⁰.

[9 *recto*.] Au reste, je ne m'épuiserai point à protester ¹¹de ma sincérité : si elle ne s'aperçoit pas dans cet ouvrage, si elle n'y porte pas témoignage d'elle-même, il faut croire qu'elle n'y est pas¹².

¹ *j'ai passé.*

² *laisser faire la (A) m'en rapporter à la (B).*

³ *mes intérêts.*

⁴ *vaudroit mieux laisser (A) me convient de laisser (B).*

⁵ *j'aime mieux (A) je consens (B) j'aime mieux (C).*

⁶ *pour qu'on.*

⁷ *se pourroit bien qu'en.*

⁸ *Cela est assez vraisemblable, mais je ne le sens pas clairement.*

⁹ *je ne saurois me peindre.*

¹⁰ Sur le même papier, provenant d'une lettre adressée à Rousseau, on lit, dans le sens de la hauteur : « Mr. Rey vous salue. » Le verso offre un cachet de cire sans empreinte.

¹¹ *que je.*

¹² Au verso, le § reproduit plus loin, p. 269.

[10.]¹ J'ai un peu ²connu le ton des sociétés, les matières qu'on y traite et la manière de les traiter, et pour moi je ne vois pas où est ³la grande merveille de passer sa vie dans des conversations oiseuses à discuter subtilement le pour et le contre, et à établir un scepticisme moral qui rend indifférent aux hommes le choix du vice et de la vertu.

L'enfer du méchant est d'être réduit à vivre seul avec lui-même, mais c'est le Paradis de l'homme de bien, ⁴et il n'y a point pour lui de spectacle plus agréable que celui de sa propre conscience.

[11.] Une preuve que j'ai moins d'amour propre ⁵que les autres hommes, ou que le mien est fait d'une autre manière, c'est la facilité que j'ai de vivre seul. Quoi qu'on en dise, on ne cherche à voir le monde que pour en être vu, et je crois qu'on peut toujours estimer le cas que fait un homme de l'approbation des autres par son empressement à la chercher. Il est vrai qu'on a grand soin de couvrir le motif de cet empressement du fard des belles paroles, société, devoirs, humanité. Je crois qu'il seroit aisé de prouver que ⁶l'homme qui s'é-

¹ Les n^{os} 10 et 11 sont écrits sur les deux pages intérieures d'un petit feuillet double, dont les pages extérieures (soit p. 1 et 4) sont blanches; le n^o 11 occupe la page de droite, mais la fin (« Que fait Socrate... ») se trouve, avec un signe de renvoi, sur la page de gauche (n^o 10).

² suivi.

³ donc la.

⁴ car il.

⁵, que le mien est.

⁶ celui qui.

carte le plus de la société est celui qui lui nuit le moins, et que le plus grand de ses inconvéniens est d'être trop nombreuse.

L'homme civil veut que les autres soient contens de lui ; le solitaire est forcé de l'être lui-même, ou sa vie lui est insupportable. Ainsi le second est forcé d'être vertueux, mais le premier peut n'être qu'un hypocrite, et peut-être est-il forcé de le devenir, s'il est vrai ¹ que les apparences de la vertu valent mieux que la pratique pour ²plaire aux hommes et faire son chemin parmi eux. ³Ceux qui voudront discuter ce point ⁴peuvent jeter les yeux sur le discours de ⁵ dans le second livre de la République de Platon. Que fait Socrate pour réfuter ce discours ? Il établit une République idéale dans laquelle il prouve très-bien que ⁶chacun sera estimé à proportion qu'il sera estimable et que le plus juste sera aussi le plus heureux. Gens de bien qui recherchez la société, allez donc vivre dans celle de Platon. Mais que tous ceux qui se plaisent à vivre parmi des méchans ne se flattent pas d'être bons.

[12.] Je crois qu'il n'y a point d'homme sur la vertu duquel on puisse moins compter que celui qui recherche le plus l'approbation des autres ; ⁷il est aisé, je l'avoue, de dire qu'on ne s'en soucie pas, mais là-des-

¹ que l'exacte pratique de la vertu ne soit pas le meilleur moyen de plaire parmi les hommes.

² faire son chemin parmi les hommes.

³ J'exhor[te] (A) Que ceux des lecteurs qui (B).

⁴ jettent les.

⁵ Rousseau a laissé en blanc le nom d'Adimante.

⁶ le plus juste sera le plus heureux et que.

⁷ et sur ce point il.

sus il faut moins s'en rapporter à ce ¹que dit un homme qu'à ce qu'il fait.

En tout ceci ce n'est pas de moi que je parle, car je ne suis solitaire que parce que je suis malade et paresseux ; il est ²presque assuré que si j'étois sain et actif je ferois comme les autres³.

[9 *verso*.] J'étois fait pour être le meilleur ami qui fût jamais, mais ⁴celui qui devoit me répondre est encore à venir. ⁵Hélas, je suis dans l'âge où ⁶le cœur commence à se resserrer et ne s'ouvre plus à des amitiés nouvelles. ⁷Adieu donc, ⁸doux sentiment que j'ai tant cherché, il est trop tard pour être heureux.

[13.] ⁹Cette maison contient peut-être ¹⁰un homme

¹ qu'il dit.

² certain que.

³ Au verso, une minute de Rousseau, au crayon, pour la *Nouvelle Héloïse* : « Mon ami, crois-moi, je vois plus clair que toi, je sens mieux où m'entraîne, hélas, la pente de mon propre cœur. Ah ! si tu savois prévoir nos peines, tu serois moins ardent à les hâter. C'est en vain qu'à l'abri de ton sexe tu te flatterois de les éviter. Crois-moi, ton mal est incurable, ainsi que le mien ; je lis mieux que toi dans ton ame, où la mienne est sans cesse, et je crois me connoître en passions éternelles. Crois-en la plus tendre amie que le ciel même puisse former. Quoi qu'en ait ordonné la fortune, nos destinées sont à jamais unies et nous ne pouvons [*recto*] plus être heureux ou malheureux qu'ensemble. » — Cf. partie I, lettre XI : « En dépit de la fortune, des parens et de nous-mêmes, nos destinées sont à jamais unies, et nous ne pouvons plus être heureux ou malheureux qu'ensemble... Croyez-moi, mon ami, je connois votre cœur bien mieux que vous ne le connoissez. » (*Œuvres*, t. IV, p. 34.)

⁴ le cœur qui devoit répondre au mien.

⁵ Et je suis.

⁶ il commence.

⁷ Ainsi, adieu (A) Adieu (B) pour toujours.

⁸ douce amitié, que j'ai tant cherchée.

⁹ Il y a peut-être dans cette.

¹⁰ une personne digne de.

¹fait pour être mon ami. Une personne digne de mes hommages se promène peut-être tous les jours dans ce parc.

[14.] Pour de l'argent et des services, ils sont toujours prêts; j'ai beau refuser ou mal recevoir, ils ne se rebutent jamais et m'importunent sans cesse de sollicitations qui me sont insupportables. Je suis accablé des choses dont je ne me soucie point. ²Les seules ³qu'ils me refusent sont les seules qui me seroient douces. Un sentiment doux, un tendre épanchement ⁴est encore à venir de leur part, et l'on diroit qu'ils ⁵prodiguent leur fortune et leur temps pour épargner leur cœur.

Comme ils ne me parlent jamais d'eux, il faut bien que je leur parle de moi, malgré que j'en aye.

[15.] ⁶Tant d'autres liens les enchaînent, tant de gens les consolent de moi qu'ils ne s'aperçoivent pas même de mon absence: s'ils s'en plaignent⁷, ce n'est pas qu'ils en souffrent, ⁸mais c'est qu'ils savent bien que j'en souffre moi-même, et ⁹qu'ils ne ¹⁰voient pas qu'il m'est moins dur de les regretter à la campagne que de ne pouvoir jouir d'eux à la Ville.

¹ digne d'être.

² Mais.

³ qu'il semble ne me coûter.

⁴ de cœur leur est inco[nnu].

⁵ me prodiguent.

⁶ Tant d'autres liens (A) relations (B) Tant d'autres liens (C).

⁷ parce qu'ils.

⁸ c'est.

⁹ qu'ils ne connoissent pas mes dédommagemens (A) qu'ils ne conçoivent pas qu'on puisse être seul et content (B) qu'ayant toujours jugé de moi par eux, ils ne peuvent croire qu'on (C).

¹⁰ conçoivent pas que n'ayant pu jouir d'eux à la Ville il m'est.

[16.] Je ne reconnois pour ¹ vrais bienfaits que ceux qui peuvent contribuer à mon bonheur, et c'est pour ceux-là que je suis pénétré de reconnoissance; mais certainement l'argent et les dons n'y contribuent pas, et ² quand je cède aux longues importunités d'une offre cent fois ³ réitérée, c'est plustôt un malaise ⁴ dont je me charge pour acquérir le repos qu'un ⁵ avantage que ⁶ je me procure. De quelque prix que soit ⁷ un présent offert et quoi qu'il coûte [à] celui qui l'offre, comme il ⁸ me coûte encore plus à recevoir, ⁹ c'est celui dont il vient qui m'est redevable : ¹⁰ c'est à lui de n'être pas un ingrat. ¹¹ Cela suppose, il est vrai, que ma pauvreté ne m'est point onéreuse et que je ne vais point à la quête des bienfaiteurs et des bienfaits; ces sentimens que j'ai toujours hautement professés témoigneront ce qu'il en est. Quant à la véritable amitié, c'est tout autre chose. ¹² Qu'importe qu'un des deux amis donne ou reçoive, et que les biens communs passent d'une main dans l'autre. ¹³ On se souvient qu'on s'est aimé, ¹⁴ et tout est

¹ de vrais.

² s'il m'arrive de céder sur ce point à de longues sollicitations, c'est uniquement pour me délivrer du fléau de l'importunité d'une offre.

³ répétée.

⁴ que je me donne.

⁵ agrément dont je.

⁶ j'accepte (A) je sente (A).

⁷ le bienfait et quel qu'il soit.

⁸ m'en coûte toujours beaucoup plus de l'accepter.

⁹ je prétends que c'est à lui de m'avoir obligation (A) m'être redevable (B).

¹⁰ et je le trouve un ingrat, s'il manque ensuite à l'amitié qu'il me (A) s'il méconnoît ce que j'ai fait pour lui et manque ensuite au sentiment qu'il me doit (B).

¹¹ Il est vrai que cela suppose.

¹² Lequel des deux amis qui donne ou qui reçoive, tout cela doit être oublié (A) égal et oublié (B) l'instant d'après.

¹³ on est aimé (A) on aime, on s'en souvient (B) et tous se souviennent qu'on s'est aimé (C).

¹⁴ que peut-on (A) faut-il (B) savoir davantage? voilà ce que le cœur ne peut.

dit; on peut oublier tout le reste. ¹J'avoue qu'un pareil principe [*verso*] est assez commode quand on est pauvre et qu'on a des amis riches. ²Mais ³il y a cette différence entre mes amis riches et pauvres que ⁴les premiers m'ont recherché et que j'ai recherché les autres. ⁵C'est aux premiers à me faire oublier leur opulence ⁶. Pourquoi fuirais-je un ami dans l'opulence tant qu'il sait me la faire oublier? ⁷Ne suffit-il pas que je lui échappe à l'instant que je m'en souviens?

[17.] Je n'aime pas même à demander la rue où j'ai à faire, parce que je dépends en cela de celui qui va me répondre. J'aime mieux errer deux heures à chercher inutilement; ⁸je porte une carte de Paris dans ma poche, à l'aide de laquelle et d'une lorgnette je me retrouve à la fin: ⁹j'arrive crotté, recru, souvent trop tard, mais tout consolé de ne rien devoir qu'à moi-même.

[18.] Je compte pour rien la douleur passée, mais je jouis encore du plaisir qui n'est plus. Je ne m'approprie que la peine présente, et mes travaux passés ¹⁰me semblent tellement étrangers à moi que, quand j'en retire le ¹¹prix, il me semble que je jouis du travail d'un autre. Ce qu'il y a de bizarre en cela, c'est que, quand

¹ Je conviens qu'avec ce principe on doit regarder.

² A cela (A) et voici la maxime qu'à cela je (B).

³ mes amis riches m'ont recherché.

⁴ j'ai.

⁵ Il a fallu que les premiers fissent beaucoup pour me faire oublier.

⁶ et malheureusement ils n'ont pas tous réussi, car je leur échappe aussitôt que je m'en souviens.

⁷ il suffit que je.

⁸ mais je.

⁹ et j'arrive.

¹⁰ me paroissent.

¹¹ fruit.

quelqu'un ¹s'empare du fruit de mes soins, tout mon amour propre se réveille : je sens la privation de ce qu'on m'ôte beaucoup plus que je n'en aurois senti la possession, si on me l'eût laissé ; à mon tort personnel se joint ma fureur contre toute injustice, et c'est être doublement injuste, au gré de ma colère, que d'être injuste envers moi.

[19.] ²Insensible à la convoitise, je suis fort attaché à la possession ; je ne me soucie point d'acquérir, mais je ne puis souffrir de perdre, et cela ³dans l'amitié comme dans les biens⁴.

[5 *recto*.] Si je sors un moment de la règle, je m'en écarte⁵ à cent lieues. Si je touche à la bourse que j'aimasse avec tant de peine, aussitôt tout est dissipé⁶.

[20.] ...de certains états d'ame qui ne tiennent pas seulement aux événemens de ma vie, mais aux objets qui m'ont été les plus familiers durant ces événemens. De sorte que je ne saurois me rappeler ⁷un de ces états, sans sentir en même temps modifier mon imagination de la même manière que l'étoient mes sens et mon être ⁸quand je l'éprouvois.

¹ *s'approprie.*

² *Je ne suis point sensible à.*

³ *est vrai* dans.

⁴ On lit au verso ces quelques lignes autographes :

... « résolu de ne jamais chercher [à] vous voir, la seule [*un mot coupé, probablement reconnaissance*] est encore un sentiment si doux que si je vous revois jamais, ce ne sera point sans plaisir.

Voilà ce que j'ai voulu d'abord que vous sussiez. Venons maintenant à ce que j'avois à vous dire. »

⁵ *entièrement.*

⁶ Cf. p. 53.

⁷ *un de ces événemens.*

⁸ *dans le même (A) ce temps-là (B).*

[21.] Les lectures que j'ai faites ¹étant malade ²ne me flattent plus en santé. ³C'est une déplaisante mémoire locale qui ⁴me rend avec les idées du livre celle des maux que j'ai soufferts en le lisant. Pour avoir ⁵feuilleté Montaigne ⁶durant ⁷une attaque de pierre, je ne puis plus le lire avec plaisir ⁸dans mes momens de relâche : il tourmente plus mon imagination qu'il ne contente mon esprit. Cette expérience me rend si ⁹follement retenu que, de peur de m'ôter un consolateur, je me les refuse tous et n'ose ¹⁰presque plus ¹¹, quand je souffre, lire aucun des ¹²livres que j'aime.

[22.] Je ne ¹³fais jamais rien qu'à la promenade, la campagne est mon cabinet ¹⁴; l'aspect d'une table, ¹⁵du papier et des livres ¹⁶me donne de l'ennui, l'appareil

¹ dans un état de souffrance.

² me font moins de plaisir en santé.

³ Mon imagination reste affectée de l'état de souffrance dans lequel je les ai faites autrefois (A). Elles me rappellent (B).

⁴ qui tourmente plus mon imagination (A) qui me tourmente plus l'imagination (B) qu'elle ne plaît à mon esprit et rend à mon souvenir (C) l'état de souvenir (D).

⁵ beaucoup lu.

⁶ Ms. : Montagne. — Rousseau écrivait tantôt *Montagne*, tantôt *Montaigne*, en employant de préférence la première forme. Voy. le ms. d'*Émile* (Bibl. de Genève, ms. fr. 205), t. I, fol. 126, 133, 274, t. II, fol. 37 v°, 38, 78 bis, 102, et l'édition originale de 1762, t. I, p. 325, 344 ; t. II, p. 283 ; t. III, p. 108, 109, 217, 283. Mais, dans l'exemplaire corrigé et annoté en vue d'une nouvelle édition (même Bibl., Cc 12), il a remplacé quatre fois *Montagne* par *Montaigne*.

⁷ dans une vive attaque.

⁸ même dans.

⁹ bizarrement.

¹⁰ plus.

¹¹ lire quand je suis.

¹² des livres (A) Auteurs (B) qui me sont chers.

¹³ travaille jamais qu'à.

¹⁴ Cf. *Confessions*, livre III (*Œuvres*, t. VIII, p. 80, et ci-dessus, p. 165) ;
¹⁵ de l'encre.

¹⁶ m'affadit le cœur, et la nécessité.

du travail ¹me décourage; si je m'assieds² pour écrire, je ne trouve rien et la nécessité d'avoir de l'esprit me l'ôte. Je jette mes pensées éparses et sans suite sur des chiffons de papier; je couds ensuite tout cela tant bien que mal et c'est ainsi que je fais un livre. Jugez quel livre! J'ai du plaisir à ³méditer, chercher, inventer; le dégoût est de mettre en ordre et la preuve que j'ai ⁴moins de raisonnement que d'esprit, c'est que les transitions sont toujours ce qui me coûte le plus: cela ne m'arriveroit pas si les idées se lioient bien dans ma tête. Au reste mon opiniâtreté naturelle m'a fait ⁵lutter à dessein contre cette difficulté; j'ai toujours voulu donner de la suite à tous mes écrits et voici le premier ouvrage⁶ que j'ai divisé par chapitres.

[23.] Je me souviens d'avoir assisté une fois en ma vie à la mort d'un cerf, et je me souviens aussi qu'à ce noble spectacle je fus moins frappé de la joyeuse fureur des chiens, ennemis naturels de la bête, que de celle des hommes, qui s'efforçoient de les imiter. Quant à moi, en considérant les derniers abois de ce malheureux animal et ses larmes attendrissantes, je sentis combien la nature est roturière, et je me promis bien qu'on ne me reverroit jamais à pareille fête⁷.

[24.] ⁸Jamais Homère ni Virgile ne furent appelés de

¹ *m'épouvante*.

² Ms. : *m'asseie*. — Cf. *Annales*, t. III, p. 58.

³ *trouver*.

⁴ *plus d'esprit que* de raisonnement.

⁵ *long[-temps]*.

⁶ Voy. p. 260.

⁷ Au verso, quelques mots autographes, au crayon, ensuite biffés : « ce que plusieurs philosophes semblent avoir cru faute » — « [é]videmment. »

⁸ *On n'appelle Virgile ni Homère*.

grands hommes, quoiqu'ils soient de très-grands Poètes. Quelques Auteurs se tuent d'appeler le Poète Rousseau le grand Rousseau¹, durant ma vie. ²Quand je serai mort, ³le Poète Rousseau sera toujours un grand Poète⁴, mais il ne sera plus le grand Rousseau. ⁵Car s'il n'est pas impossible qu'un Auteur soit un grand homme, ⁶ce n'est pas en faisant des livres ni en vers ni en prose qu'il deviendra tel⁷.

¹ *pour le distinguer.*

² *Mais quand.*

³ *il (A) le grand Rousseau (B) ne sera plus qu'un grand.*

⁴ *quand je serai mort.*

⁵ *Car on ne devient (A) Il n'est pas impossible (B).*

⁶ *mais ce ne sera pas en.*

⁷ Jean-Jacques avait commencé par écrire sur le même feuillet : « Il n'est pas impossible qu'un Auteur soit un grand homme, mais ce ne sera pas en faisant des livres ni en vers ni en prose qu'il deviendra tel. » — Puis, sans biffer ces lignes, qu'il a accompagnées de la note « bon », il a rédigé au-dessous le morceau « Jamais Homère... », à la fin duquel il a utilisé sa première réflexion.



PORTRAITS DES PARENTS DE J. J. ROUSSEAU

Quatre portraits accompagnent le présent volume. Un petit tableau généalogique aidera à comprendre ce que nous avons à en dire :

DAVID ROUSSEAU

1641-1738.

THEODORA	ISAAC	CLERMONDE	DAVID	SUZANNE
1671-1754	1672-1747	1674-1747	1680-1742	1682-1774
épousa, 1699, Gabriel Bernard		épousa, 1719, Antoine Fazy	épousa, 1731, Dorothée Galline	épousa, 1730, J. L. Concerut
	Jean-Jacques Rousseau			

Trois de ces portraits ont appartenu à James Fazy, 1794-1878, qui a joué, comme on sait, un grand rôle dans l'histoire de la république genevoise, au milieu du XIX^{me} siècle.

Antoine Fazy son trisaïeul, habitant de Genève, imprimeur d'indiennes, mort en 1731, s'était marié trois fois. C'est la seconde femme d'Antoine Fazy, Suzanne Bouverot, morte le 16 juillet 1718, qui est la trisaïeule de James Fazy. Antoine épousa en troisièmes noces, le 11 juin 1719, Clermonde Rousseau, qui avait 45 ans à cette date, et qui mourut du miséréré seize ans après lui, le samedi 16 septembre 1747. Au moment de sa mort, elle habitait « la rue Saint-Léger, près du Manège »¹⁾, sans doute avec sa

¹⁾ Préface de l'inventaire. — Pour le dire en passant, les meubles et effets de son hoirie furent évalués

	à :	2 799 florins	3 sous	6 deniers ;
les créances à :	4 905	»	4 »	» » ;
total :	7 704	»	7 »	6 » ;
les charges de l'hoirie à :	1 850	»	»	» .
Solde :	5 854	»	7 »	6 »

sœur aînée Théodora Rousseau, veuve Bernard (*Mémoires de la Société genevoise d'histoire*, IX, 419). Dans l'inventaire de ses biens, qui fut commencé le vendredi 22 septembre 1747, et auquel assistèrent ses sœurs Bernard et Goncerut, sa belle-sœur Dorothee Galline, veuve de David Rousseau, et sa garde Suzanne Têtu, veuve de David Jacob, il n'est pas question de ces trois portraits. Si cependant elle les a possédés, elle peut les avoir laissés chez l'un de ses beaux-fils Fazy; et pour le portrait de David Rousseau, tout au moins, cette hypothèse est la plus vraisemblable. — Les trois portraits appartiennent aujourd'hui à notre confrère M. George Fazy.

Le plus grand porte une inscription: *David Rousseau, âgé de 89 ans, peint par R. Gardelle en 1730.*

Le second portrait représente Suzanne Goncerut, déjà bien âgée, malheureusement; le troisième, Isaac Rousseau. Ces deux attributions nous sont attestées par la tradition.

Il y a d'Isaac Rousseau un autre portrait, qui a été légué à la bibliothèque de Genève par M. Charles Coindet, et qui lui venait de son grand-oncle François Coindet, l'ami de J. J. Rousseau. Comment ce portrait a-t-il pu arriver dans les mains de François Coindet? Nous n'en savons rien. On peut imaginer que l'avocat Delolme l'avait envoyé à Jean-Jacques après la mort d'Isaac, ou que Jean-Jacques l'avait reçu de madame Goncerut, quand il lui rendit visite à Nyon, en 1754; — qu'il l'avait laissé à Montmorency, en partant pour la Suisse; — qu'au moment où Thérèse quitta ce village, quelques semaines après, Coindet l'aura aidée dans la liquidation de ses meubles, lui aura témoigné le désir de posséder quelque souvenir de son ami, et que Thérèse alors lui aura abandonné ce portrait: on ne comprendrait guère, en effet, que Coindet le tint de Jean-Jacques lui-même.

De ces deux portraits d'Isaac, celui de la collection Fazy le représente jeune encore et plein de feu; tandis que le portrait qui vient de Coindet, œuvre d'un artiste bien médiocre, nous le montre vieux et fatigué. L'authenticité de ces portraits n'est attestée que par la tradition, et parmi ceux qui les ont vus, il y a de bons juges qui ne peuvent pas croire qu'ils aient eu le même modèle, même à de longues années de distance. D'autres au contraire, — et je partage leur avis, — trouvent quelque ressemblance entre ces deux figures, et aussi entre la première et celle de Jean-Jacques dans le portrait de La Tour.

Il me semble d'ailleurs que la comparaison des deux portraits d'Isaac éveille la même impression que la comparaison du portrait de Jean-Jacques, peint par La Tour, avec le portrait du philoso-

phe vieilli, morose et défiant, tel qu'il est représenté dans le n° 45 de l'*Iconographie de J. J. Rousseau* par Bachelin (Paris et Neuchâtel, 1878) et dans les gravures qui accompagnent les éditions in-18 de quelques ouvrages de Rousseau, publiés par la librairie Didot.

Eugène RITTER.

P.-S. On m'indique une autre hypothèse, qui pourrait expliquer comment François Coindet s'est trouvé posséder le portrait du père de Jean-Jacques.

A la mort d'Isaac Rousseau, qui l'avait fait faire, on l'aura remis à sa sœur, madame Goncerut. Quand celle-ci mourut à son tour, cette mauvaise peinture se trouvait avoir quelque valeur marchande, étant le portrait du père d'un homme célèbre. L'hoirie aura cherché à en tirer parti ; Coindet, dans un de ses retours au pays, a pu en entendre parler, et l'avoir achetée.

Montaigne eût dit : *Que sais-je ?* Et Rabelais : *Peut-être !*

E. R.

BIBLIOGRAPHIE

COMPLÉMENT POUR LA BIBLIOGRAPHIE DE L'ANNÉE 1906

ALLEMAGNE

Menschen seid menschlich, ROUSSEAU- Worte, im Auftrage des grossen Erziehers herausgegeben von Fritz GANSBERG, Leipzig, R. Voigtländer's Verlag, 1906, in-8°, 124 pp.

Hermann FINDEISEN. *Die philosophischen Grundgedanken der Pädagogik J. J. Rousseaus* (Thèse de doctorat en philosophie, Université de Tübingue), Borna-Leipzig, Robert Noske, 1906, in-8, vi-85 pp.

Wege nach Weimar, Monatsblätter von F. LIENHARD, novembre et décembre 1906 : *Klopstock und Rousseau*.

K. Heinrich von STEIN. *Zur Kultur der Seele, gesammelte Aufsätze*, herausgegeben von Friedrich Poske, Stuttgart und Berlin, 1906, J. G. Cotta'sche Buchhandlung Nachfolger, in-8, VIII-418 pp. :

a) p. 41-56 : *Ueber Werke und Wirkungen Rousseaus* (extrait des *Bayreuther Blätter*, IV, 1881, Stück XII, p. 345-356);

b) p. 343-358 : *Rousseau und Kant* (extrait de la *Deutsche Rundschau*, 1888, Heft 11; reproduit, avec des coupures, par la revue *Wege nach Weimar*, Monatsblätter von F. Lienhard, janvier 1907, p. 153-164.)

Peter STURZ (1736-1779). *Rousseau, ein Beitrag zu seiner Charakteristik und Darstellung seines Aufenthalts auf preussischem Gebiet*, hrsg. und mit einigen Anmerkungen versehen von W. HARDT, Rektor in Murowana-Goslin, Langensalza, Schulbuchhandlung von F. G. L. Gressler, 1906, in-8, 32 pp.¹

ITALIE

Benedicto di PALMA. *Le ultime ore di Rousseau: pensieri*, Catania, tipografia del Popolo, 1906, in-4°, 11 pp.

¹ Cf. *Schriften von Helfrich Peter Sturz, Erste Sammlung*, Leipzig, bey Weidmanns Erben und Reich, 1779, p. 129-180: *Denkwürdigkeiten von Johann Jakob Rousseau*.

RUSSIE

- Jan-Jak Russo. *Ob Obchestvennom dogovorié, ili natchala politicheskago prava*, [Du Contrat social ou principes du droit politique], perevod FRENKEL'YA, pod redaktsiei i s predisloviem A. K. DJIVELEGOVA, Moscou, D. P. Epimova édit., 1906, in-8, 208 pp. (édition « Travail et Volonté »).
- J. J. Russo. *Obchestvennyi dogovor, ili printsipi gossoudarstvennago prava* [Le Contrat social ou principes de droit politique], polnyi perevod s frantsuzskago S. NESTEROVOÏ, pod redaktsiei i s predisloviem P. KOGANA, S. Skirmounta édit., s. l. n. d. (Moscou, 1906), in-16, xvi-134 pp.
- J. J. Russo. *Obchestvennyi dogovor* [Le Contrat social], perevod s fr. V. YOUTANOVA, P. Plokhova édit., s. l. (Moscou), 1906, gr. in-8, iii-108 pp.

BIBLIOGRAPHIE DE L'ANNÉE 1907

ALLEMAGNE

- J. J. ROUSSEAU. *Bekentnisse*, unverkürzt aus dem Französischen übertragen von Ernst HARDT, Zierleiten von A. Gratz, Berlin, 1907, Weigandt et Grieben (G. K. Sarasin) édit., in-8, 869 pp., un portrait front.

Fort joli volume orné d'un portrait de Rousseau; traduction soignée, fidèle, voire littérale, à laquelle on pourrait faire néanmoins quelques chicanes. Dès la première phrase du récit, par exemple, M. H. s'est-il douté qu'il commettait presque un contresens en écrivant : « Ich bin in Genf dem Bürger Isaak Rousseau und der Bürgerin Suzanna Rousseau im Jahre 1712 geboren ». (Je suis né à Genève en 1712 d'Isaac Rousseau, *citoyen*, et de Suzanne Bernard, *citoyenne*.) [A. F.]

- J. J. ROUSSEAU's *Monodrama « Pygmalion »*, herausgegeben und eingeleitet von Georg Richard Kruse [Franz von Suppé, *Die schöne Galathee*, komisch-mythologische Oper in einem Aufzug... Vollständiges Buch, enthaltend auch] Leipzig, Druck und Verlag von Philipp Reclam jun., s. d. (1907), in-16, 70 pp. (Aus P. Reclams *Universal-Bibliothek*, n° 4876).

L'excellente introduction de ce petit volume donne une histoire complète du mythe de Pygmalion et Galathée sur la scène mo-

derne. Rousseau y tient une large place, ainsi que la traduction allemande de son *Pygmalion*, reproduite d'après le texte de Gemmingen (1778). Le tout au courant des derniers travaux de MM. Jansen et Istel. [A. F.]

J. J. ROUSSEAU *Emil oder über die Erziehung*, übersetzt, mit Biographie und Kommentar, von Dr E. von SALLWÜRK, vierte Auflage, Langensalza, Hermann Beyer und Söhne (Beyer und Mann), 1907, in-8, cxxii-276 pp. (tome I).

C'est avec plaisir que nous signalons cette édition nouvelle — la première parut en 1876 — d'un ouvrage désormais classique, l'une des meilleures traductions de l'*Emile* parues en Allemagne. On sent tout ce qu'un pareil travail a dû gagner, au cours d'une aussi longue carrière, par les soins de celui qui n'a cessé de l'améliorer. L'annotation notamment en fait un ouvrage précieux même pour le lecteur français. L'introduction, sur la vie et les œuvres de Rousseau, de Théodore Vogt a été remplacée par une nouvelle notice du traducteur mise au courant des plus récents travaux et où la part des recherches personnelles est considérable. C'est presque un ouvrage à part (122 pages), complété par une bibliographie où rien d'essentiel n'est omis. Il faut espérer que le tome second suivra de près le premier. [A. F.]

Dr G. FRÖHLICH, prof. W. GLABBACH und G. WEBER. *Gresslers Klassiker der Pädagogik*, Bd. XX : Jean-Jacques ROUSSEAU. Zweite verbesserte Auflage, mit einem Bildnisse Rousseaus, Langensalza, Schulbuchhandlung von F. G. L. Gressler, 1907, in-8, viii-398 pp.

Il s'agit d'une traduction de l'*Emile*, dont la seconde édition suit de près la première. La notice introductive du Dr Fröhlich sur l'homme, le pédagogue et ses doctrines (56 pages) a été revue par le prof. W. Glabbach. Les traducteurs, MM. Glabbach et Weber, ont également perfectionné leur ouvrage auquel ne manque peut-être, pour rendre de plus grands services, qu'un léger appareil de notes. [A. F.]

J. J. ROUSSEAU. *Worte*, ausgewählt und mit Einleitung versehen von Achim v. WINTERFELD, Leipzig, Félix Dietrich, s. d. (1907), in-8, 124 pp. (*Dietrich's Auswahl-Bibliothek*, Band IV).

Il est au moins significatif de voir figurer Rousseau, seul étranger, seul Français, dans cette série de « recueils de pensées », où l'Allemagne paraît devoir être exclusivement représentée. Au choix de M. v. W., qui se recommande par la richesse et par la variété, on ne saurait guère reprocher que l'absence de toutes ré-

férences bibliographiques, plus intéressantes qu'on ne pense en une publication de ce genre. [A. F.]

Ludwig GEIGER, professeur à l'Université de Berlin. *Jean-Jacques Rousseau, sein Leben und seine Werke*, Leipzig, Quelle et Meyer, 1907, in-8, 131 pp. (N° 21 de la collection *Wissenschaft und Bildung*).

Paul HENSEL, professeur à l'Université d'Erlangen. *Rousseau*, Leipzig, B. G. Teubner, 1907, in-8, 122 pp. (N° 180 de la collection *Aus Natur und Geisteswelt*).

A chaque époque, il faut que les œuvres et les hommes du passé soient remis en question, soumis à un nouvel examen; qu'ils soient expliqués, éclairés par les meilleurs esprits des générations nouvelles. A mesure qu'ils s'éloignent dans le temps, les circonstances ambiantes qui aidaient à les comprendre, s'effacent; il faut en retrouver la trace; et le point de vue ayant changé, il faut tout remettre au point. Quand il s'agit d'un écrivain dont l'influence a été européenne, ce travail doit se faire dans plusieurs pays; et puisqu'il y a toujours dans chaque génération, comme dans une assemblée, une *droite* et une *gauche*, il faut que dans chaque parti, comme dans chaque pays, on s'oriente à nouveau sur ces grands sujets, qui sont en quelque manière toujours actuels. Les publications de ce genre, qui sont ainsi nécessaires, et non pas seulement légitimes, ont un but qui n'est pas précisément le nôtre, et doivent se poursuivre parallèlement au travail que nous avons particulièrement en vue. Nos *Annales*, ouvertes à toutes les études qui ont Rousseau pour objet, se proposent avant tout de publier des documents inédits, d'écarter des erreurs courantes, de multiplier le nombre des faits acquis, de fournir des notes et des matériaux à ceux qui voudront ensuite, chacun selon son humeur et ses idées, parler de Jean-Jacques au public.

Les opuscules de MM. L. Geiger et P. Hensel sont l'œuvre de personnes compétentes, et s'adressent à des lecteurs éclairés qui en seront certainement satisfaits. Nous regrettons seulement qu'on y trouve çà et là quelques restes de ces vieilles erreurs, si difficiles à déraciner, que tout un groupe de savants, dans la Suisse romande et en Savoie, s'est efforcé d'élaguer par un travail qui a commencé il y a cinquante ans. Nous avions déjà éprouvé ce regret en lisant le livre de M. Jules Lemaître. Disons-le franchement : nous n'avons pas été étonné de le voir renaître à la lecture des ouvrages du professeur d'Erlangen et du professeur de Berlin. Car une idée malheureusement juste, et qui revient quelquefois comme un refrain dans les comptes rendus critiques que

les hommes les plus autorisés font en France des ouvrages allemands, c'est que, de l'autre côté du Rhin, on n'est pas assez attentif aux travaux sérieux qui se publient dans les pays de langue française.

Dans l'ouvrage de M. Geiger, page 23, la querelle d'Isaac Rousseau et du capitaine Gautier est datée de 1720; page 24, le séjour de Jean-Jacques à Bossey se serait terminé en 1722. Ces dates avaient été rectifiées il y a déjà trente ans (*Bulletin de l'Institut genevois*, tome 23^e, pages 59 et 68. Cf. Ritter, *La famille et la jeunesse de Jean-Jacques Rousseau*, Paris, 1896, pages 159 et suivantes, 181 et suivante.) Dans l'ouvrage de M. Hensel, page 120, l'entrée de Jean-Jacques aux Charmettes est datée de 1736. Le document qui fixe cette date en 1738 a été publié en 1856 dans le premier volume des Mémoires de la Société savoisiennne d'histoire. Cf. Mugnier, *M^{me} de Warens et Jean-Jacques Rousseau*. Paris, 1891, pages 170 et suivantes. — Même page 120, *le Verger des Charmettes* est daté de 1736. Quérard, en 1836, avait déjà indiqué la vraie date : 1739. [Eugène RITTER.]

ERNST VON MEIER. *Französische Einflüsse auf die Staats- und Rechtsentwicklung Preussens im XIX. Jahrhundert*. Erster Band : *Prolegomena*, Leipzig, Verlag von Duncker und Humblot, 1907, in-8, VIII-242 pp.

Ce premier volume d'une publication de grande envergure offre un intérêt général qui dépasse de beaucoup le sujet spécial traité par l'auteur : c'est une histoire complète de la notion de droit naturel, de son évolution, de ses progrès, de ses applications jusqu'au seuil du XIX^e siècle. On conçoit que Rousseau doive y tenir une place en vue. P. 33-34 : Eloignement de Frédéric II pour les idées de Rousseau; du *Contrat social*, il retient néanmoins le vocabulaire et l'expression de *pacte social*; — 36-37 : le *Contrat social* exerce une action sans précédent, parce qu'il est écrit dans la langue « universelle » supérieurement maniée, parce que l'ouvrage, débarrassé d'éléments scolastiques, s'oppose, par sa forme moderne, à tous ses devanciers, parce qu'il fraie des voies nouvelles, notamment en fixant le principe de la représentation du peuple souverain. Fichte et Kant ne sont que les derniers artisans du droit naturel, en quelque mesure des trainards à la suite de Rousseau; — 37 et suiv. : tout le chapitre intitulé *Le contenu du droit naturel* offre un vif intérêt, en ce que les idées de Rousseau s'y montrent dans l'ambiance des théories diverses du droit naturel; — 108-110 : la Révolution française ne s'est pas faite d'après

la recette de Rousseau, dont le *Contrat social* ne vise d'ailleurs que les petits États. Elle heurte même deux de ses principes fondamentaux, car elle ne réalise la souveraineté populaire que dans la forme de la représentation, et d'autre part elle s'attache à l'idéal de la séparation des pouvoirs. [A. F.]

Dr E. MENSCH. *Jean-Jacques Rousseau, der Philosoph des Naturrechts*, 2^e [1^{re}] Auflage, Berlin und Leipzig, Verlag von Hermann Seemann Nachfolger, s. d. [novembre 1907], in-8, 91 pp. (Collection *Kulturträger*, hrsg. von Dr V. Schweizer, Berlin).

L'auteur de cette monographie, german authentique, parle quelque part de « la manière superficielle et exclusive de l'esprit roman » (*die oberflächliche Einseitigkeit des Romanen*, p. 25), sans se douter à quel point ce reproche banal peut justement s'adresser à son propre ouvrage. En cinq chapitres, il fait le tour de la vie et de l'œuvre de Rousseau: I, Comment Rousseau a captivé l'attention du monde lettré; II, La vie idéale, d'après Rousseau; III, Les deux types nouveaux d'humanité, Emile et Sophie; IV, La Nouvelle Héloïse; V, L'idéal politique de Rousseau. Division ingénieuse du sujet, pour qui se contente de le traiter sur le ton de la causerie, et pour un lecteur plus sensible aux rapprochements inattendus qu'à la recherche des causes et à l'enchaînement rigoureux des idées. Expliquer Rousseau par des vers de Schiller est déjà imprudent; mais recourir à Ruskin, Ellen Key et Nietzsche devient réellement absurde. Nous apprenons en passant que Nietzsche — ce fastueux et grandiloquent romantique attardé — n'est rien de moins que « la synthèse de Voltaire et de Rousseau » !

La doctoresse Ella Mensch, romancière et féministe, ne cache pas sa prédilection pour la casuistique érotique. Elle néglige toute la partie saine et féconde de l'*Emile*, pour s'attarder aux aventures extraordinaires du jeune ménage désuni. Dans la *Nouvelle Héloïse*, c'est la psychologie des amants qu'elle décrit, au moyen de longues citations, et la seule opinion, d'ailleurs originale, que lui inspire la seconde partie du roman, c'est que Rousseau, en mariant philosophiquement Julie, a été infidèle à son principe du droit naturel.

Quant au *Contrat social*, quelques mots sans portée sur le régime théocratique institué par Calvin, un commentaire de la notion de « volonté générale » auquel manquent les indispensables définitions de termes, et des considérations en style de gazette sur les États républicains modernes doivent expliquer la théorie politique du citoyen de Genève. [B. B.]

Paul NATORP. *Gesammelte Abhandlungen zur Sozialpädagogik, erste Abteilung : Historisches*, Stuttgart, Fr. Frommanns Verlag (E. Hauff), 1907, in-8, vi-510 pp.

P. 178-201 : *Pestalozzi und Rousseau*. Ce chapitre d'une étude sur *Le principe de l'intuition chez Pestalozzi* s'oppose directement au mémoire du Dr Albert Görland, *Rousseau als klassiker der Sozialpädagogik*, signalé l'année dernière, où l'auteur faisait de Rousseau un pédagogue-philosophe de tendance purement idéaliste. A quoi M. N. répond que considérer Rousseau comme un idéaliste ou un rationaliste, au sens kantien de ces termes, c'est être en contradiction avec les expressions les plus claires de la pensée philosophique de Rousseau. Lui aussi part de l'examen de la notion de nature chez Rousseau; puis il met en lumière le caractère essentiellement sensible de l'enfant et de tout son développement; il détermine enfin le sens du mot *raison* chez le philosophe pédagogue. Le mot *raison* ne doit pas être pris comme synonyme du même terme dans la langue de Kant. Rousseau distingue une raison sensible et une raison intellectuelle, et cette dernière est en quelque sorte le résultat et le dernier degré de tout le développement de l'intelligence. Dans cette distinction, comme dans celle des sensations d'avec les idées, Rousseau est en accord à peu près parfait avec Locke; l'acquisition des connaissances mathématiques, des vérités géométriques en particulier, repose avant tout sur le témoignage des sens. Ce qui sépare le penseur genevois du philosophe anglais, c'est la différence des termes qu'ils emploient. On ne saurait méconnaître qu'il y ait chez Rousseau des éléments idéalistes; ils ne suffisent pas à le faire considérer comme un idéaliste. Et si l'on objecte le caractère *a priori* de la conscience, Natorp répond que si l'homme est, pour Rousseau, soumis à la loi innée de la moralité, il n'est point, comme pour Kant et Pestalozzi, le législateur. Comme Rousseau, Pestalozzi, distingue l'état social de l'homme de son état naturel; mais c'est pour opposer à ces deux états un troisième, l'état moral, absolument autre. La notion d'intuition qui paraît identique dans les deux pédagogies demeure en réalité purement sensible, « réaliste » chez l'auteur de l'*Emile*, tandis qu'elle a, chez Pestalozzi, ses racines profondes dans une philosophie nettement idéaliste. [J. D.]

Erich RUNDSTRÆM. *Das Naturgefühl J. J. Rousseaus im Zusammenhang mit der Entwicklungsgeschichte des Naturgefühls überhaupt*. (Thèse de doctorat en philosophie, Université de Königsberg.) Königsberg i. Pr., Hartungsche Buchdruckerei, 1907, in-8, 106 pp.

Peu de temps après cette dissertation inaugurale de 106 pages, nous avons publié un ouvrage de 572 pages sur *Le Sentiment de la nature en France de J. J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre*. Il nous serait donc trop aisé de prétendre que le travail de M. R. est incomplet. Disons plutôt qu'il est clair, intelligent, élégant, que ses conclusions générales s'accordent avec les nôtres et qu'il garde son utilité. Une première partie rattache Rousseau au sentiment de la nature en général. C'est un bon résumé de travaux antérieurs, mais ces travaux eux-mêmes n'ont qu'une valeur superficielle. Le sentiment de la nature est chose si complexe, si changeante, si mêlée d'artifices que seules des enquêtes restreintes et précises peuvent éclairer son histoire. La deuxième partie, la plus longue, étudie Rousseau pour lui-même. Notre ouvrage ne le sépare presque jamais des courants d'opinion qu'il suit ou qu'il dévie. Sa personnalité est donc constamment mêlée à celle de ses contemporains. La brochure de M. R. offrira au contraire à ceux que le sujet intéresse un relevé commode, complet, clair, judicieusement classé et interprété, de tous les passages où se traduit l'amour de Rousseau pour la nature. L'extension considérable de notre *Index* ne nous a pas permis d'y comprendre les travaux généraux auxquels nous n'empruntons aucune référence précise. La courte bibliographie de M. R. donnera la liste de ces travaux pour l'Allemagne. [D. M.]

Recueil de la Société internationale de musique, Leipzig, Breitkopf et Härtel, avril-juin 1907 : Michel BRENET, *La librairie musicale en France de 1653 à 1790, d'après les Registres de privilèges*.

Les notes suivantes intéressent la bibliographie de Rousseau : 1^o, 21 août 1765. P. G. pour 12 ans, du 7 août, au Sr « Charles Nicolas Le Clerc, l'un des vingt-quatre violons de notre chambre », pour « donner au public plusieurs ouvrages en musique intitulés *Le Devin du village...* » ; 2^o, 14 septembre 1779. P. G. pour 10 ans, du 26 août, à « M^{me} la veuve de J. J. Rousseau », pour « un *Recueil de Musique de Chambre* par J. J. Rousseau, avec six nouveaux airs du *Devin du Village* et les fragments de *Daphnis et Chloé* par le même. » [A. F.]

Bühne und Welt, Berlin, juillet 1907 (p. 321-325 et 278-280) : Ludwig GEIGER, *Rousseau und das Theater*.

Conférence prononcée devant la Société d'histoire du théâtre, à Berlin, le 12 mai 1907. M. G. cherche à concilier les attaques de Rousseau contre le théâtre, dans la *Lettre à d'Alembert*, avec son œuvre dramatique. Celle-ci marque l'aspiration au progrès et à l'amélioration d'un état de choses condamné par celle-là. [A. F.]

Die deutsche Schule, hrsg. im Auftrage des Deutschen Lehrervereins von Robert Rissmann, XI Jahrgang, 3 Heft, März 1907 : Dr A. GÖRLAND, *Rousseau als Systematiker einer idealistischen Pädagogik*.

Ibid., 5 Heft, mai 1907 : Paul NATORP, *Rousseaus Idealismus*.

Seconde phase de la polémique Natorp-Görland. Elle se rattache à la première par le compte rendu de l'ouvrage de M. N. analysé ci-dessus que M. G. a fait paraître dans le numéro de février de la *Deutsche Schule*, et où il précisait son point de vue en définissant plus exactement le sens du mot *idéaliste*. Dans l'article plus complet du numéro de mars, il s'efforce de démontrer que Rousseau n'est point un sensualiste avec des allures de romantique idéaliste, mais bien un idéaliste de la lignée de Leibniz en particulier. Il rappelle la sympathie de Rousseau pour Platon ; le caractère *a priori* de l'instinct moral, capable par la raison de devenir une loi. Pour M. G., la question est celle-ci : faut-il tenir Rousseau pour un sensualiste au sens de Locke ou bien pour un idéaliste au sens de Leibniz ? On sait la réponse qu'il y donne.

Pour M. N. au contraire, dans sa riposte, Rousseau, à côté d'éléments évidemment idéalistes dans son système, manifeste une tendance philosophique générale, surtout dans sa psychologie génétique, qui en fait un disciple de Locke bien plus que de Leibniz. Celui-ci a défendu contre le philosophe anglais l'innéité de la raison. D'ailleurs l'opposition des notions d'innéité et d'acquisition par l'expérience n'est pas équivalente à celle de rationalisme et de sensualisme. On pourrait exprimer les points de vue différents de Leibniz et de Locke en disant que le premier intellectualise la sensibilité, tandis que le second rend la raison sensible. Quant à Pestalozzi, il s'est approprié les éléments idéalistes qui se trouvent chez Rousseau, mais cela ne prouve nullement que ce dernier ait été un idéaliste. Görland n'a pas réussi à le prouver en tout cas.

Dans cette discussion, Natorp nous paraît avoir caractérisé les

tendances philosophiques de Rousseau plus complètement et plus profondément que son contradicteur. Rousseau a certainement subi l'influence de Locke et du sensualisme général de son époque; mais il y a chez lui, à côté de cette tendance réaliste essentielle, des éléments idéalistes, on peut même dire mystiques, qui peuvent faire illusion. Quant à son influence sur Pestalozzi, elle est plutôt de nature pragmatique que théorique et philosophique. [J. D.]

Zeitschrift für den deutschen Unterricht, Leipzig und Berlin, B. G. Teubner, XXI Jahrgang, p. 452 (juillet 1907) : W. KAHLE, *Lessing und J. J. Rousseau*.

Ibid., p. 127 (février 1907) : G. SÜPFLE, *Gœthe und J. J. Rousseau*.

Nous rapprochons à dessein ces deux notes inspirées l'une de l'autre, et qui toutes deux ont pour objet des rencontres de pensée plus ou moins fortuites.

Die Hilfe. Wochenschrift für Politik, Literatur und Kunst, XIII Jahrgang, numéro 15, 14 avril 1907 : Ernst EMER, *Rousseau und die Philanthropisten*.

En passant de la théorie à la pratique, le philanthropisme allemand a quelque peu modifié les idées pédagogiques de Rousseau qui reste néanmoins à la base du système illustré par Basedow et ses disciples. [A. F.]

Die christliche Welt, evangelisches Gemeindeblatt für Gebildete aller Stände, Marburg i. H., 7 mars 1907 : Johanne SCHEFERDIEK, *Die Entwicklung des religiösen Naturgefühls in Frankreich von Rousseau bis Lamartine*.

M^{me} J. S. constate l'éveil simultané du sentiment de la nature et du sentiment religieux chez Rousseau, l'un servant de berceau à l'autre. Après lui, ce caractère religieux de sentiment de la nature achève de s'affirmer chez Chateaubriand, mais surtout chez Lamartine. [A. F.]

ANGLETERRE

J. J. ROUSSEAU. *The Confessions*, with Frontispiece, Embellishments by Edgar Wilson, Introduction by Hesketh Miles, Sisley's, Ltd, Makers of beautiful Books, London, s. d. (1907), in-16, 272 pp., 1 portrait front.

Jean-Jacques ROUSSEAU. *Confessions*, Sisley's, Ltd, Makers of beautiful Books, London, s. d. (1907), in-16, 272 pp.

Ces deux éditions n'en forment en réalité qu'une seule pourvue de deux titres différents. L'une et l'autre d'ailleurs ne renferment que les six premiers livres des *Confessions*.

Jean-Jacques ROUSSEAU. *The Confessions*, newly translated into English, new edition [first edition, Stott, 1891], with illustrations after Maurice Leloir, London, Gibbings and Company, 1907, 2 vol. in-16, VIII-361 et 350 pp., 16 planches hors-texte et un portrait front.

East and West, Londres, vol. VI, n° 71, septembre 1907, p. 873-885 : Madeleine Georges AUDIGIER, *The Tomb of Jean-Jacques Rousseau at Ermenonville*.

Sérieux article de vulgarisation, où l'on a mis surtout à contribution la *Relation* de Le Bègue de Presle. La matière en a été réservée par l'auteur lui-même aux lecteurs de l'*Eclaireur* de Senlis, du 15 au 19 septembre 1907, avec des adjonctions, notamment le texte de la délibération prise par le Conseil municipal d'Ermenonville, le 15 mai 1825, pour attester que Rousseau était mort naturellement. [A. F.]

The Bookmann, Londres, Hodder and Stoughton, janvier 1907 : E. I. CARLYLE, *Jean-Jacques Rousseau*.

Notice d'un ton très personnel qui tranche sur l'ordinaire banalité des publications du même genre. Je n'en résume que les vues les plus saillantes. M. C. proteste contre la tendance surtout anglaise, dit-il, — est-elle vraiment surtout anglaise ? — à expliquer toute l'œuvre de Rousseau par les *Discours*. Outre un intervalle de douze ans, « un abîme les sépare de l'*Emile* et du *Contrat social*. » On a tort de représenter ces deux derniers ouvrages comme une tentative de remédier au malheur de l'état social en contradiction avec l'état de nature. Les termes *naturel* et *politique* ne sont opposés que dans les *Discours*. M. C. insiste sur l'importance capitale et la haute signification du *Contrat social*. Dans ce livre de sa maturité intellectuelle, Rousseau « dépasse et transforme les idées du XVIII^e siècle. Il ne considère plus l'Etat comme une invention humaine, mais il maintient avec Aristote qu'il était le résultat

naturel et inévitable du développement de la société. » Chemin faisant, M. C. situe le philosophe genevois par rapport aux théoriciens anglais et français, Hobbes, Locke, Quesnay. L'article est accompagné d'une vingtaine d'illustrations, reproductions d'estampes anciennes ou récentes, plus un portrait supplément hors-texte. [A. F.]

BELGIQUE

Georges RENCY. *J. J. Rousseau, riposte à M. Jules Lemaitre*, Bruxelles, Association des écrivains belges, société coopérative, Dechenne et Cie, libraires dépositaires, 1907, in-8°, 53 pp.

Le titre de cet opusculé en indique suffisamment l'objet. Au portrait « poussé » mais tendancieux de l'académicien, il substitue une esquisse en quelques traits plus conformes à la justice et à la vérité. La brochure de M. R. se lit sans peine et l'on en peut retirer quelque fruit. On n'en goûtera peut-être pas tous les arguments. Par exemple, est-ce vraiment servir la mémoire du philosophe, 1^o de douter, malgré son aveu, qu'il ait eu des enfants ; 2^o, s'il en a eu, de rejeter toute la faute de l'abandon sur Thérèse que les *Confessions* s'efforcent de couvrir en cette circonstance ? Acceptera-t-on cette manière de justifier les exagérations de Rousseau, savoir qu'« il pousse ses idées à l'extrême, parfois jusqu'à l'absurde, en vertu de cette loi éternelle qui veut que l'action, pour aboutir, doit toujours dépasser le but » (!) ? M. R. semble mieux inspiré, quand il refuse de rendre Rousseau responsable des crimes de la Révolution, ou encore quand il montre que son individualisme n'est point de l'égoïsme et que son *moi* n'est pas si absorbant que toute son œuvre ne soit pénétrée de la préoccupation de l'humanité en général. [A. F.]

Le Samedi littéraire et artistique, Bruxelles, 4^e année, n^o 23, 8 juin 1907 : Georges RENCY, *Jean-Jacques Rousseau*.

C'est la réponse à M. Jules Lemaitre analysée ci-dessus d'après la brochure qui n'est sans doute qu'un tirage à part de cet article. On y a joint, dans ce numéro de revue tout entier consacré à Rousseau, des *Extraits de l'Œuvre de J. J. Rousseau* et des *Opinions sur J. J. Rousseau*. [A. F.]

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Little Journeys to the Homes of Great Reformers, by Elbert Hubbard, vol. XXI, n° 6, p. 145-169 : *Jean Rousseau* (sic) written by Elbert HUBBARD and done into a Printed Book by The Roycrofters at their Shop which is in East Aurora, Erie Co., New-York, december MCMVII (1907).

Biographie incomplète, pleine d'erreurs grossières, entremêlées de jugements fantaisistes et de rapprochements inattendus. On trouvera dans la même brochure, d'une élégante typographie, des réclames de confiserie, des recettes médicales amusantes et des pensées extraites d'Emerson ou de Walt Whitmann, le tout constituant un joli spécimen de *bluff* littéraire et de réclame commerciale. [B. B.]

The Bookmann, an illustrated magazine of Literature and Life, New-York, septembre 1907, p. 85-89 : Albert SCHINZ, *Jules Lemaître versus Democracy*.

M. S. voit dans les conférences de M. J. Lemaître un moment de la lutte séculaire et mondiale entre l'influence française et l'influence anglo-saxonne (identifiée avec l'influence suisse et protestante que représente Rousseau). Il n'est pas mauvais, selon lui, que quelque chose ou quelqu'un réagisse de temps à autre contre les tendances ultra-démocratiques qui triomphent avec la seconde. [A. F.]

FRANCE

J. J. ROUSSEAU. *Les Confessions* (Les meilleurs auteurs classiques français et étrangers), Paris, Ernest Flammarion édit., s. d. (mai 1907), in-12, 2 vol., III-348 et 345 pp.

J. J. ROUSSEAU. *Pages choisies*, avec une introduction de S. ROCHERBLAVE, huitième édition, Paris, librairie Armand Colin, 1907, in-18 jésus, XVIII-396 pp.

Inutile de présenter à nos lecteurs cette nouvelle édition d'un choix si favorablement connu des maîtres, des élèves et du grand

public. L'éditeur nous permettra de le chicaner un peu sur ses notes. Il accorde trop facilement sa confiance aux étymologies de Littré (*maie*, p. 19, n. 1, n'a certainement aucun rapport avec le grec *μάττειν*, et *requinquer*, p. 264, n. 1, ne se raccroche qu'à grand peine au latin *quinquare*). Il aurait trouvé dans le *Supplément* de Littré d'autres exemples du mot *mappe* (p. 42, n. 4) employé en Savoie pour désigner les plans du cadastre. P. 5, n. 1, où a-t-il vu que la *mie* Jacqueline fût en même temps la tante de Rousseau? Enfin, p. 13, n. 1, il sait aussi bien que nous que Jean-Jacques n'a pas été fouetté par le pasteur Lambercier, mais par son oncle Bernard venu exprès de Genève. [A. F.]

J. J. ROUSSEAU. *Extraits*, par Jules STEEG, inspecteur général de l'Instruction publique, 3^e édition, Paris, Ch. Delagrave édit., s. d. (novembre 1907), gr. in-18, 189 pp.

Jean-Jacques ROUSSEAU. *Biographie, Bibliographie, Pages choisies*, par Charles SIMOND, lauréat de l'Académie française, avec portrait et autographe de J. J. Rousseau, et portraits de M^{mes} d'Epinaï, de Warens et d'Houdetot, Louis-Michaud édit., Paris, s. d. (décembre 1907), in-16, xxxiv-124 pp.

Intéressante tentative de vulgarisation. La notice sur l'homme et l'œuvre plaide l'unité et l'enchaînement logique de la seconde, la sincérité du premier, visiblement sympathique à l'auteur. Le tout suffisamment informé, mais non sans taches. Quelques inexactitudes : p. viii, Rousseau placé chez un greffier *au sortir de l'école*; xi, visitant son père à Genève en 1730; xiv, les *Indes* (plutôt les *Muses*) *galantes* représentées à l'*Opéra*; xv, la thèse de l'abandon des enfants à l'Etat, développée dans les *articles pour l'Encyclopédie*. Quelques affirmations hasardeuses : p. xiii, sa liaison avec Thérèse *dut lui peser lourdement* (ne pas confondre Thérèse avec sa famille, et ne pas oublier non plus les services indispensables qu'elle *dut* lui rendre, signalés d'ailleurs dans les *Confessions*); xv, Rousseau victime de l'*intolérance* genevoise lors du séjour de 1754 (!); xvi, la maladie de la vessie représentée comme imaginaire; xxii, il est *prouvé* que Hume a collaboré à la pseudo-lettre *du roi de Prusse* (*sic*). Dans la bibliographie sommaire, omission singulière des travaux de M. Buffenoir et des *Annales J. J. Rousseau*. Dans le choix, il faut louer M. Ch. S. d'avoir donné des fragments longs et complets, plutôt que des fragments nombreux et mutilés. Ni les *Dialogues*, ni les *Réveries* ne sont représentés. [A. F.]

Juliette ADAM [Juliette LAMBER]. *Mes angoisses et nos luttes*, 1871-1873, Paris, Lemerre, 1907, in-18, 406 pp.

P. 293-296 : Discussion sur Voltaire et Rousseau, née après un dîner chez Victor Hugo, entre celui-ci et Louis Blanc, Hugo tenant pour Voltaire et Louis Blanc pour Rousseau. [L. P.]

A. AULARD, professeur à l'Université de Paris. *Les orateurs de la Révolution. La Législative et la Convention*. Nouvelle édition, revue et corrigée, avec deux portraits et un fac-simile d'autographe, Paris, Edouard Cornély et Cie édit., 1906-1907, 2 vol. in-8, 569 et 608 pp.

La première édition de cet ouvrage capital parut en 1885. Nous ne signalons que les principaux passages intéressant Rousseau. *Tome I*, p. 24 : le *Contrat social* « bible » des orateurs de la Législative et de la Convention; — 26, 27 : les « deux styles » et l'éloquence de R.; — 38, 39 : R. inspirateur des « fêtes oratoires » de la Convention; — 103 à 120 : Stanislas de Girardin, élève de R.; — 180, 181 : rapport certain mais vague du Dieu des Girondins au Dieu de R.; — 229 : Brissot éclairé par le Vicaire savoyard; — 310 : Vergniaud teinté de R.; — 515 : reproduit dans un de ses discours l'apostrophe à Paris (*Émile IV*). *Tome II*, p. 18 : Louvet « disciple » de R.; — 61 : R. patron du *Pacte social*, d'Isnard; — 115 à 118 : le « socialisme chrétien » de R. filtré par l'abbé Fauchet; — 145 : Rabaut St-Etienne et ses « fêtes civiques » inspirées de R.; — 161 : J. de Bry qui fit voter le transfert des centres de R.; — 231 à 234 : le *Philinte* de Fabre d'Eglantine et ses *Précepteurs* empruntent leur formule à la *Lettre sur les spectacles* et à l'*Émile*; — 358 à 378 (chapitre très important) : la théodicée et la morale de R. dans la politique religieuse de Robespierre, la *Profession de foi* érigée en doctrine d'Etat; — 416 : Robespierre forme son style sur celui de la *Nouvelle Héloïse*; — 450 : R. l'un des « auteurs » de Saint-Just; — 567 : fragment du discours de Lakanal sur la translation des cendres, etc., etc. [A. F.]

Henry BORDEAUX. *Paysages romanesques*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, édit., s. d. (1907), in-16, III-358 pp.

P. 290-299 : *L'Acacia d'Eaubonne*. Sur M^{me} d'Houdetot, à propos de cet acacia légendaire, qui ne serait mort qu'en 1873. (Une partie de cet article a paru dans *Les Annales politiques et littéraires* du 24 février 1907). [L. P.]

Henry BORDEAUX. *Promenades en Savoie*, Nouvelle librairie Nationale, Paris, s. d. (décembre 1907), in-18, 178 pp.

P. 77-94. *Les Charmettes*; reproduction à peu de chose près textuelle de l'article paru dans la *Revue hebdomadaire* du 1^{er} décembre 1906 (voir *Annales*, III, p. 285). L'auteur y a joint un paragraphe sur le faubourg Nézin, à Chambéry, où M^{me} de Warens acheva sa vie. [A. F.]

G. CAPON et R. YVE-PLESSIS. *Paris galant au dix-huitième siècle : Vie privée du Prince de Conty, Louis-François de Bourbon (1717-1776)*, racontée d'après les documents des archives, les notes de la police des mœurs et les mémoires, manuscrits ou imprimés, de ses contemporains. Ouvrage orné d'un portrait en taille-douce. Paris, Schemit, 1907, in-8, 421 pp.

P. 131. Les familiers du Temple; la comtesse de Boufflers. Cf. Rousseau. — 132, 136. Une répétition des *Neuf Muses* de Rousseau, 1770. — 186. Sympathie du prince de Conty pour Rousseau; motifs. — 188-193. Relations de Conty et de M^{me} de Boufflers avec Rousseau, 1760-1770. L'anecdote rapportée dans les *Mémoires* de Casanova est contournée. — 193-194. La faveur témoignée par le prince au philosophe n'impliquait pas l'adhésion aux doctrines de celui-ci. — 203-213. Renseignements, d'après des documents manuscrits, sur Marie-Louise d'Arty, mentionnée dans les *Confessions*. — 225. Rousseau et M^{me} de Boufflers. [L. P.]

Léo CLARETIE. *Histoire de la Littérature française (900-1900)*, Paris, Société d'éditions littéraires et artistiques; t. III, *Le Dix-huitième siècle*, 1907, in-8, ix-649 pp.

P. 68-96 : *Jean-Jacques Rousseau* (au chapitre 1^{er}, *les Penseurs*). L'auteur (p. 69) croit à l'authenticité du prétendu portrait de M^{me} de Warens par Largillière, qui se trouve à Boston : attribution très contestable (cf. *Annales* 1905, p. 307.) [L. P.]

Duc de CROY. *Journal inédit (1718-1784)*, publié d'après le manuscrit autographe conservé à la Bibliothèque de l'Institut, par le vicomte de GROUCHY et Paul COTTIN, tome troisième, Paris, E. Flammarion édit., 1907, in-8, 324 pp.

Le morceau qui nous intéresse, la visite à J. J. Rousseau, p. 12-17, sauf une phrase (la dernière, où Rousseau est invité à herboriser à Châtillon), avait été déjà publié par le vicomte de Grouchy dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1894, p. 121-126. [A. F.]

Emile DARD. *Hérault de Séchelles (1759-1794), d'après des documents inédits*, Paris, Perrin et C^{ie} édit., 1907, in-8 écu, 388 pp., 7 planches hors-texte (dont une vue des Charmettes) et fac-simile d'autographe.

P. 9 : trente-quatre volumes de Rousseau dans la bibliothèque d'Hérault; — 12 (et note) : le manuscrit (incomplet) de la *Nouvelle Héloïse* et le portrait sur émail de M^{me} de Warens, entre les mains d'Hérault (cf. *Annales*, t. I, 269-271); — 31 et 32 : l'abord de Rousseau; en note : mention d'une tradition de famille, suivant laquelle Condorcet et Rousseau auraient été, au château de la Chipaudière, les hôtes du grand-père d'Hérault, M. Magon de la Lande; — 50-51 : opinion défavorable de Buffon sur le livre des *Confessions* et sur son auteur, exprimée devant Hérault, à Montbard; — 54-55 : le *Parallèle entre J. J. Rousseau et Buffon* approuvé par Buffon; — 202-203, pèlerinage aux Charmettes; — 228 : H. de S., auteur de la Constitution de 1793, se flatte d'avoir résolu le problème posé par J. J. Rousseau dans le *Contrat Social* : trouver un gouvernement qui se resserre à mesure que l'Etat grandit. [L. P.]

Général DESAIX. *Journal de voyage, Suisse et Italie (1797)*, publié avec introduction et notes par Arthur CHUQUET, membre de l'Institut, Paris, Plon édit., 1907, in-8, xci-305 pp.

D'une conversation avec Monge, Desaix a retenu le jugement suivant du célèbre géomètre sur la conduite de d'Alembert dans l'affaire des *Confessions* (Monge avait été des familiers de d'Alembert au moment de sa plus grande célébrité) : Malgré les faveurs dont il est l'objet, « jalousie profonde contre Rousseau. Lorsque les *Confessions* parurent, intrigues de d'Alembert pour les faire tomber, en occuper peu la société. Met en jeu Bléton avec sa baguette divinatoire afin que, par ce prodige qui plut toujours à tout le vulgaire, chacun y courût, s'en occupât, ne pensât pas à Jean-Jacques. En effet, l'Académie s'en occupa d'abord, sollicitée par deux membres médiocres, dévoués à d'Alembert, etc... » [A. F.]

J. DEYMES-DUMÉ, avocat à la Cour, docteur en droit ès sciences politiques et économiques. *Les Doctrines politiques de Robespierre*, Bordeaux, 1907, Michel et Forgeot édit., in-8, 227 pp.

P. 16-23 : Robespierre nourri de Rousseau; hypothèse d'un pacte à l'origine des sociétés; dogme de la souveraineté nationale.

— 35-46 : Robespierre est d'accord avec Rousseau sur l'inaliénabilité de la souveraineté; il s'en sépare sur son indivisibilité; il n'admet pas davantage l'infailibilité de la volonté nationale, ni l'aliénation totale des droits de chacun à la communauté, limitée, selon lui, par les « droits naturels » de l'individu, égalité, liberté, sûreté, propriété. — 89-91 : Il s'inspire de Rousseau pour les conceptions suivantes : suffrage universel, égalitaire et direct; — 118-122, individualisme impliquant non l'opposition, mais la collaboration de l'individu et de l'Etat; — 143, délégation du pouvoir constituant à des représentants; — 174-178, caractère de la loi, tant au point de vue matériel qu'au point de vue formel; — 195-197, caractère du pouvoir exécutif. [L. P.]

Jules DOUADY, professeur à l'Ecole navale, docteur ès lettres. *Vie de William Hazlitt, l'essayiste*, Paris, Hachette édit., 1907, in-18, ix-397 pp.

P. 21-23 : W. H. (1778-1830) jeune, achète le *Contrat social*, les *Confessions*, la *Nouvelle Héloïse*; impression profonde produite sur lui par la lecture de Rousseau : révélation de la poésie intime de la vie rustique (cf. dans ses *Œuvres*, édit. Waller, *On Reading Old Books*, VII, 220-229; *Novelty and Familiarity*, VII, 304; *On the character of Rousseau*, I, 88); — 39, pour ses vingt ans, le 10 avril 1798, se fait servir dans une auberge une tranche de poulet froid et une bouteille de sherry, et relit, pour la bonne bouche, dans la *Nouvelle Héloïse*, une de ses lettres préférées, celle où Saint-Preux décrit le pays de Vaud aperçu à son retour des hauteurs du Jura (*On Going a Journey*, VI, 185-186); — 306-310, séjour à Vevey, évocation des scènes de la *Nouvelle Héloïse* dans leur décor naturel (*Notes of a Journey through France and Italy*, part. XXV). [A. F.]

Dom DU BOURG, *Monseigneur Du Bourg, évêque de Limoges*, 1751-1822, Paris, Perrin et Cie édit., 1907, in-8, 472 pp.

Ce livre signale en passant et avec l'accent d'une piété un peu farouche, la crise du « philosophisme » chez deux grandes dames du XVIII^e siècle, la marquise de Livry à Paris et la présidente Du Bourg à Toulouse. Les lettres de la première, dont il ne nous est à peu près rien cité malheureusement, signalent notamment l'expérience pédagogique à la Jean-Jacques tentée par la seconde sur son dix-huitième enfant, Bruno, surnommé Emile (p. 15). On voit plus loin que la lecture des *Confessions* achève de dissiper l'engouement des deux amies (p. 22). C'est le propre frère de Bruno

dit Emile, l'évêque de Limoges, qui, le 22 juillet 1817, lancera un mandement vitupératif « à l'occasion de la nouvelle édition des Œuvres de Voltaire et de J. J. Rousseau » (p. 435). [A. F.]

Edm. ESTÈVE, docteur ès lettres, maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Poitiers. *Byron et le Romantisme français*, essai sur la fortune et l'influence de l'œuvre de Byron en France de 1812 à 1850, Paris, Hachette et Cie édit., 1907, gr. in-8, xvi-560 pp.

P. xv et 21 : Rousseau peut revendiquer une part dans la formation du génie cosmopolite de Byron ; — 22 : qui a célébré Rousseau avec enthousiasme. — 23-32 : Comparaison du byronisme et du rousseauisme. Individualisme et lyrisme. Idolâtrie de la passion. Horreur des hommes et goût de la solitude. Amour de la nature : différences à cet égard. Conception aristocratique de l'existence et sentiment d'une supériorité intime. Pessimisme. — 60 : Byron comparé à Rousseau par Malte-Brun dans les *Debats* (1818) ; — 93 : par Philarète Chasles dans la *Renommée* (1820) ; — 121, note : par P.-F. Tissot dans le *Mercure du XIX^e siècle* (1824). — Cf. pour les rapports de Rousseau et de Byron, Otto Schmidt, *Rousseau und Byron*, Oppeln, 1890. [L. P.]

J. GRASSET, professeur à l'Université de Montpellier. *Demi-fous et demi-responsables*, Paris, Félix Alcan édit., 1907 (*Bibliothèque de philosophie contemporaine*), in-8, 297 pp.

Le professeur Grasset, dont les idées sur la *responsabilité atténuée* sont connues, reprend sa conception des *demi-fous et demi-responsables*, en s'efforçant à l'aide d'exemples d'établir leur haute valeur sociale. Rousseau (p. 147-149) figure dans ce défilé en très nombreuse et très honorable compagnie. [A. F.]

Docteur F. HELME. *Les Jardins de la Médecine*, Paris, Vigot frères édit., 1907, in-8, 350 pp.

P. 60-71 : *A propos d'un accident de laboratoire survenu à J. J. Rousseau. Son testament en faveur de M^{me} de Warens*. Le docteur H. nourrit l'intention méritoire de réhabiliter quelque peu le ménage de Jean-Jacques et de M^{me} de Warens. Les documents réunis par M. Albert Metzger lui fournissent la partie solide de son plaidoyer. Le testament est celui du 7 juin 1737, qui a été publié pour la première fois, en 1820, par le *Journal de Savoie*. [A. F.]

HÉRAULT DE SÉCHELLES. *Œuvres littéraires*, publiées avec une préface et des notes par Emile DARD, Paris, Perrin et C^{ie} édit., 1907, in-8, XII-262 pp.

P. 57-61 : *Parallèle de J. J. Rousseau et de M. de Buffon* (octobre 1875), paru tout d'abord, comme on sait, dans le *Journal encyclopédique*, 1786, III, 2, p. 329. — On trouvera aussi de nombreux détails intéressant Rousseau dans la *Visite à Buffon* (p. 3) et *Sur la conversation* (p. 181) : « Rousseau ne se négligeait jamais. Il ponctuait singulièrement bien toutes ses paroles, à moins qu'un sentiment ne l'agitât, et ne le fit sortir de lui-même. Rousseau parlait quelquefois avec chaleur. Ce n'était pas une chaleur d'éclat, c'était une chaleur concentrée, qui agitait ses membres, etc. » [A. F.]

Alb. KEIM, docteur ès lettres. *Helvétius, sa Vie et son Œuvre, d'après ses ouvrages, des écrits divers et des documents inédits*, Paris, Fél. Alcan édit., 1907, in-8, VIII-719 pp.

P. 455-467 : Histoire et analyse des notes de Rousseau sur le livre de l'*Esprit* : Rousseau, dans cette critique du sensualisme d'Helvétius, apparaît comme un précurseur de Kant. Mais la véritable réfutation de l'*Esprit* (1758) est dans l'*Emile* (1762), dont plusieurs passages, principalement dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, ont été visiblement écrits dans cette intention. Helvétius a eu connaissance des *Notes* de Rousseau, et a réfuté cette réfutation dans son traité *De l'Homme*, édité après sa mort (1772). — 515 : Le traité *De l'Homme*. Part du hasard dans la formation du génie. Psychologie très admirative de J. J. Rousseau, « le Platon de la France. » — 544-552 : Contre l'apriorisme et l'innéisme de l'*Emile*. Contradictions de Rousseau, qui a souvent sacrifié l'exactitude à l'éloquence. Contre la croyance à la bonté originelle de l'homme; contre les éloges donnés par Rousseau à l'ignorance. Diderot, dans une *Réfutation de l'ouvrage intitulé De l'Homme*, prend contre Helvétius la défense de Rousseau : ce n'est pas un rhéteur; il « sera parmi les littérateurs ce que sont, parmi les peintres, les mauvais dessinateurs grands coloristes ». Parallèle peu connu de Rousseau et d'Helvétius. — 634-635 : Dans une séance des Jacobins (1792), Robespierre exalte Rousseau au détriment d'Helvétius. — 674-675 : Kant, dans la part qu'il fait à l'empirisme et à l'innéité, subit l'influence de Hume, dont le phénoménisme avait été cher à Helvétius, et celle de Rousseau. — 682 : Formule saisissante de M. Fouillée, qui fait dire à Montesquieu : la

loi est la raison; à Rousseau : la loi est la liberté; à Helvétius : la loi est la sensation. — 688 (dans le chapitre *Conclusion*) : Rousseau fait un roman mystique et inspiré de l'humanité; Helvétius fonde l'utilitarisme empirique et politique en France. Rousseau a davantage le sens de la perfection; Helvétius celui de la vie réelle. [L. P.]

Pierre LASSERRE. *Le Romantisme français*, essai sur la révolution dans les sentiments et dans les idées au XIX^e siècle, Paris, Société du *Mercur de France*, 1907, in-8, 547 pp.

P. 9-19 : Fortune de Rousseau. Désarroi intellectuel des années qui l'ont précédée et préparée. L'irrespect; Voltaire. Créulité et badauderie; l'anglomanie. Les femmes philosophes. Importance des gens de lettres. Rousseau est le romantisme intégral. « Rien dans le romantisme qui ne soit du Rousseau. Rien dans Rousseau qui ne soit romantique. » — 19-56 : Les mœurs de Rousseau. Hérité. Origines non pas « troubles et limoneuses », comme dit un peu sévèrement M. E. Ritter, mais plutôt sans distinction. Sensibilité vicieuse. Rousseau et M^{me} de Warens : l'Eldorado. A Paris : Thérèse. Les deux Muses du philosophe : la bonté universelle et l'universelle vilénie. Succès foudroyant. Rousseau-Diogène. Chez les grands : parasitisme et cabotinage. Rousseau proscrit; persécution pour rire et persécution imaginaire, ou, mieux encore, imaginée. Simulation. Les Solitudes; une orgie de songes. La Nature. Le Monde enchanté. — 57-74 : Théories de Rousseau. Système sur l'origine de l'état social et de la civilisation : le roman de l'humanité primitive. Système d'institution politique : charlatanisme didactique et inapplicable. Système pédagogique : l'*Emile*, un gros livre, léger et stérile. L'« inéducaion » systématisée. — Ces pages brillantes, qui sont consacrées à l'individualisme exaspéré de Rousseau, portent comme titre général : *La Ruine de l'individu*, parce que l'auteur voit dans le romantisme, tout entier issu de Rousseau, un principe de mort pour l'être moral. A ce propos, nous critiquerons sa terminologie. Ce qu'il entend par romantisme, ce n'est pas une forme d'art, une mode littéraire, étudiée dans l'école de 1830 ou dans les productions devancières : c'est cela aussi, mais c'est en même temps autre chose et bien plus. C'est l'expression la plus absolue de l'individualisme moderne, adorateur de la nature primitive, contempteur de toute règle et de toute tradition, producteur de l'anarchie des mœurs individuelles et du nihilisme social. C'est

« la désorganisation enthousiaste de la nature humaine civilisée » (p. 18); c'est « la corruption intégrale des hautes parties de la nature humaine » (p. 70). On peut choisir entre les formules; l'auteur en donne plusieurs. Pourquoi pas une définition, du moment surtout qu'on entend donner au mot un sens assez différent de son acception ordinaire? Il est une définition qu'on s'étonne de ne pas rencontrer sous la plume de l'auteur, tant elle traduirait bien, semble-t-il, sa pensée intime. Le romantisme, dans son essence, c'est l'esprit de la Révolution, et toute la Révolution est, pour ainsi dire, contenue en puissance dans Rousseau. Aussi M. Lasserre prend-il soin, au début de son chapitre *La Révolution et le Romantisme*, de rappeler son axiome : « Le romantisme, c'est Rousseau » (p. 321). Mais même en donnant au mot de romantisme un sens aussi extensif, il est impossible de voir en Rousseau, même à l'état de virtualité, le lieu géométrique du romantisme. Il faudrait donc ne voir en Voltaire qu'un précurseur de Rousseau, ce qui surprendrait à la fois les amis et les ennemis de Voltaire. Et les Encyclopédistes? Et les moins célèbres, simples soldats dans l'armée des destructeurs?... On pourrait soutenir à la rigueur que tout le romantisme (au sens littéraire du mot) de la Révolution venait de Rousseau. M. Jules Lemaître disait naguère qu'elle lui devait son vocabulaire, et M. Emile Faguet soutenait qu'elle ne lui devait pas autre chose (*Annales politiques et littéraires*, sur le livre de M. Jules Lemaître, 21 avril 1907), ce qui est, pour le coup, bien restrictif : nous voilà loin de M. Lasserre, et de son opinion sur l'action sociale du philosophe de Genève! Il est vrai que, dans tout le reste du livre, il ne s'occupe plus guère que du romantisme littéraire, considéré une fois pour toutes comme générateur et responsable d'un certain état social. Après avoir étudié le virus romantique dans Rousseau, il en recherche la contagion d'abord dans les mœurs, ensuite dans les idées, ce qui l'amène à passer en revue les principaux écrivains du siècle suivant. Pour les mœurs, nous avons les romantiques chastes, comme Sénancour (p. 84-85, influence de Rousseau; 104-106, la chimère d'Obermann est du Rousseau aggravé); — et les passionnés comme Benjamin Constant, Chateaubriand, M^{me} de Staël et Lamartine (p. 120-121, influence sur Benjamin Constant; 143-145, ce que Chateaubriand tient de Rousseau : aucun illuminisme, mais le « libertinage transcendant » et l'« antiphysie » ou imagination qui crée contre nature; 154-172, le sacerdoce de la femme inauguré par *Julie*; la femme, de *Julie* à *Lélia*, supérieure à l'homme-femme, à l'homme dévirilisé par le romantisme; M^{me} de Staël; 174-177, Rousseau et Lamartine; analogies, difficulté à

peindre un caractère, mélange de religiosité et de sensualisme). — La rapidité seule d'une telle revue montrerait ce qu'a d'arbitraire et de forcé le système de M. Lasserre. Rien qu'au point de vue littéraire, peut-on établir qu'un écrivain comme Chateaubriand, par exemple, dont l'action littéraire a été si profonde et si durable, ne soit qu'un continuateur et un pur reflet de Rousseau ? Ce serait là une thèse qui exigerait à elle seule un autre développement que les pages forcément hâtives consacrées à l'auteur de *René*. — Du désordre sentimental, passons maintenant au désordre idéologique et aux désorganiseurs de la pensée, continuateurs de ceux des mœurs. C'est, à notre sens, la partie du livre où l'auteur a montré le plus de talent, mais de toute cette partie, qui forme plus des trois cinquièmes de l'ouvrage total, nous n'avons presque rien à dire, malgré l'intérêt qu'elle présente, parce que l'auteur y a très peu parlé de Rousseau, qu'il s'occupe soit des écrivains proprement dits, dramaturges, poètes lyriques ou romanciers, soit des politiques, soit des philosophes. (P. 225, Rousseau a créé l'emphase; 312, la confusion des genres depuis Rousseau : confusion de la religion et de l'amour, de la vertu et de la passion dans la *Nouvelle Héloïse*; 321, Rousseau est un des facteurs les plus importants de la Révolution; 349, les prémisses juridiques du socialisme, avec l'abolition de l'héritage, sont chez Rousseau; 443, le lyrisme subjectif introduit en France par la *Nouvelle Héloïse* est la mort de toute psychologie; 478, en Allemagne, à la fin du XVIII^e siècle, la croyance de Rousseau à la bonté de l'homme s'amplifia en une croyance contemplative et rêveuse à la bonté de l'univers; 479 et note : l'influence de Rousseau en Allemagne « fut et est demeurée telle, qu'on n'en saurait rien dire d'exagéré »; 500 et 507, influence de Rousseau sur Pierre Leroux.) — Il reste que cet important ouvrage aboutit bien tout entier à Rousseau par chacune des trois divisions dont il se compose : Rousseau pervertisseur de la conscience individuelle, pervertisseur des mœurs et pervertisseur des idées chez les générations qui l'ont suivi. Il semble que le livre se présente à nous dans l'ordre inverse de celui dans lequel il a été pensé par l'auteur. L'auteur est parti de l'école littéraire de 1830 (car toute la partie philosophique de la fin forme, à vrai dire, une étude distincte et qui pourrait être détachée). Il s'est dit : qu'est-ce que le romantisme, de 1815 à 1830 ? Un romantisme d'idées. Mais ce romantisme-là a été précédé, de 1760 à 1815, d'un romantisme de sentiments, dont il est issu et dont on ne saurait le séparer, si on veut le comprendre. Et tout ce romantisme a eu un père, qui a apporté aux hommes de nou-

velles manières de sentir et de penser : Rousseau. Nous avons fait plus haut nos réserves sur l'exagération de cette théorie. [L. P.]

Jules LEMAITRE, de l'Académie française. *Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Calmann-Lévy édit., 1907, in-18, 360 pp.¹

Le livre de M. J. Lemaître est un recueil de dix conférences, où il a voulu faire, comme il en prévient son lecteur, non une « biographie critique » de Rousseau, mais, sur le ton et avec les formes de la causerie, l'histoire de ses sentiments. Pour le bien juger, et même pour le comprendre toujours, il faut se replacer autant que possible dans ces conditions spéciales de l'exposition familière à un public mondain, dont l'humeur et les préjugés agissent sur l'orateur et modifient, sans qu'il s'en doute, autant sa pensée que son expression. Un conférencier est le moins libre des juges : la simplicité et la clarté où il doit viser l'obligent à des sacrifices, à des artifices ; il doit ordonner les faits et construire les idées selon une perspective concertée, qui donne l'illusion de tout voir d'un seul regard ; il ne saurait se passer du succès immédiat, et son public exige, pour le lui accorder, certaines concessions initiales, qui sont la convention inhérente à ce genre littéraire, charmant parfois, trompeur toujours.

Des difficultés de cet art, soumis aux unités d'action, de temps et de lieu, tout comme une tragédie classique, M. J. Lemaître se joue avec une maîtrise incomparable. Sa parole, emprisonnée dans la composition typographique, garde encore des intonations persuasives, des suspensions malicieuses, des effets de doute insinuant, des sous-entendus qui font entendre beaucoup de choses. Même en le lisant, on se croit dans le naturel et dans le vrai. Et si quelque difficulté se présente, qui risque d'arrêter la réflexion sur une interprétation trop fantaisiste ou un jugement trop peu solide de l'orateur, il s'en avise aussitôt et ajoute de l'air le plus ingénu du monde : « D'ailleurs je ne sais pas, vous ne savez pas, personne ne sait ». Un auditoire de belles dames se contente aisément de cet argument suprême, qui fait du plus subtil des analystes leur égal pour un moment, et le léger frémissement de reconnaissance et d'admiration qu'il sent courir dans leurs rangs,

¹ Traduction anglaise : Jules LEMAITRE, of the french Academy. *Jean Jacques Rousseau*, translated by Jeanne Mairét (Madame Charles Bigot), New-York, the McClure Company [ou Londres, W. Heinemann], MCMVII [1907], in-8, 365 pp.

le flatte à son tour et l'absout, si quelque scrupule le gênait encore. Ainsi le conférencier propose et son public dispose. L'un, pour être sincère, émet un doute, se pose une question : l'autre s'empresse à l'encontre, répond et affirme.

Cette collaboration d'un commentateur très perspicace dans le détail, et d'auditeurs qui ont conclu d'avance au gré de leurs préventions, paraît singulièrement commode pour résoudre l'énigme de la vie et de l'œuvre de J. J. Rousseau. La bonté naturelle de l'homme, le romantisme, la démocratie sont « quelques-unes des plus fortes erreurs du XVIII^e et du XIX^e siècles » : voilà sur quoi l'accord est préétabli entre eux et lui. Et il commence : « C'est Rousseau qui est le père de ces idées et de ces sentiments modernes. Pour les inventer, ne faut-il pas qu'il ait été malfaisant, ou malade, peut-être l'un et l'autre, c'est-à-dire fou ? » — « Il était fou, certainement, archi-fou, » répond le public. — « Alors, je vais vous décrire la cause et la nature de sa folie, » reprend l'orateur. Et il le fait, sans craindre les redites. Mais voici une grosse difficulté : comment ce fou a-t-il pu convaincre son siècle au point de transformer après sa mort une littérature et une histoire, et de faire dévier toute la vie d'un peuple ? « Ne serait-ce pas parce qu'il a d'abord détruit ou affaibli ce qu'il y avait de plus sain et de plus raisonnable dans les traditions de ce peuple ? » — « Oui, répond le public, c'est bien cela ; il était étranger ; nous rejetons comme une importation frauduleuse tout ce qui vient de lui, tout ce qui lui ressemble. » — « Ajoutons, dit l'orateur, à cette cause déjà suffisante, deux autres causes qui pourraient vous échapper, mesdames et messieurs : le génie de l'écrivain et la bêtise humaine... » Et la démonstration est achevée.

Elle est achevée en dix conférences, où le récit de la vie de Rousseau, des mouvements de son âme et la description de ses misères de santé sont continuellement mêlés à l'analyse de ses principaux ouvrages. La division en leçons égales, et surtout cette condition du genre qui veut que chacune présente un tout isolé, avec ses prémisses et sa conclusion surprenante ou frappante, obligent M. J. Lemaître à disproportionner les sujets. Le premier *discours*, le second *discours* occupent chacun une conférence, tout comme la *Nouvelle Héloïse* ou *l'Emile*, tandis qu'en une seule heure il étudiera, peut-être pour accuser l'effet d'anti-thèse, le *Contrat* et la *Profession de foi du Vicaire savoyard*. De Rousseau musicien — sauf la représentation du *Devin* — de Rousseau botaniste, il est à peine question. Quant à ses petits ouvrages, la plupart ne sont pas mentionnés. L'érudition de M. J. Lemaître est sobre et même discrète. S'il avait su, par exemple,

tout ce que Pestalozzi et ses émules, jusqu'aux « écoles nouvelles » d'aujourd'hui, ont fait passer de la théorie de Rousseau dans la pratique, il eût moins peiné à réfuter les « absurdités » de l'*Emile*. Sur les points qui l'intéressaient davantage, il a consulté de forts bons guides, Joseph Texte, MM. Eugène Ritter et Edouard Rod. Il invoque l'autorité de M. Faguet, il cite avec déférence M. G. Lanson. Mais son dessein avoué est d'éviter les discussions critiques. Aussi ne se fait-il point scrupule de reproduire certaines erreurs de dates, qu'on retrouve, d'ailleurs, sous la plume de professeurs d'universités allemandes, dans des biographies toutes récentes de Rousseau, et qui pourtant ont été rectifiées depuis longtemps par des historiens genevois ou savoisiens : celle du séjour de Jean-Jacques chez le pasteur Lambergier; celle du voyage qu'il fit à Genève pour toucher sa part de la succession de sa mère; celle de son entrée aux Charmettes. Il y aurait mauvaise grâce à insister. Pareils détails sont bons pour des savants de province.

Le conférencier parisien s'en tient à la correspondance et aux *Confessions*, où il voit avec raison un monument de la *sincérité*, si ce n'est de la *véracité* de Rousseau, Son objet ce n'est pas la rigoureuse exactitude des petits faits, mais l'évolution morale de l'écrivain et l'action générale de ses idées, et il sait bien que ce que son public est surtout curieux d'entendre, c'est le procès fait à ce citoyen de Genève, inventeur des théories stupides de la démocratie pure et de la souveraineté du peuple, par un académicien « patriote », Français de l'Ile-de-France, ennemi de tout pédantisme, moraliste scabreux et sociologue désabusé.

Deux ou trois idées générales et jugements d'ensemble paraissent et reparaissent au cours de ces entretiens. Enumérons-les fidèlement et sans ordre prémédité. — L'œuvre de Rousseau apparaît dans la littérature comme une éruption morbide. Tout le romantisme, avec ses sophismes, ses rêves orgueilleux, son étalage de l'individu, sa poésie lyrique, son roman antisocial, ses dérèglements de fantaisie ou de sentiment, en un mot tous les déséquilibres du XIX^e siècle ont pour père Jean-Jacques le vagabond, l'étranger, l'interrupteur de traditions, le névrosé. — Le fond de son caractère est un orgueil sans frein et une susceptibilité maladroite. Le mensonge est l'âme des trois quarts de son œuvre. — On ne peut expliquer les idées de Rousseau qu'en les éclairant par sa vie intime, telle que les *Confessions*, les *Dialogues* et les *Réveries* la révèlent; tous ses ouvrages sont l'effet des circonstances; sauf le *Contrat social*, qui ne fut pas écrit de passion, ses livres sont tous des sortes de confessions. — Sa pensée est souvent débile, la

plupart de ses idées sont d'emprunt, mais il se les approprie par l'accent, par une vibration délirante qu'il communique à tout ce qu'il écrit. Toute son œuvre est celle d'un génie qui a pris d'anciennes plaisanteries au sérieux. — La pathologie de Jean-Jacques explique tout Jean-Jacques; rétention d'urine, neurasthénie profonde, artério-sclérose, voilà son lot; tant qu'il n'est que vaurien, « cleptomane » et « simulateur », tant qu'il n'écrit que des comédies et de petits vers, la névrose ne se trahit pas; mais dès son premier *discours*, il commence à déraisonner, il est candidat à la folie. — A partir du premier *discours*, Rousseau adopte un masque, entre dans un rôle. C'est pour soutenir ce rôle qu'il écrit une partie de la *Nouvelle Héloïse* (la partie absurde), l'*Emile* et même le *Contrat*. — La rédaction primitive du *Contrat* est antérieure au premier *discours*; la seconde rédaction a été faite et publiée pour contredire Montesquieu et pour ennuyer le Petit Conseil de Genève. — En même temps que le *Contrat*, œuvre de déraison, absurde et criminelle, Rousseau a écrit, dans la *Profession de foi du Vicaire*, le plus beau *credo* spiritualiste qui ait été écrit. C'est le demi-christianisme de Chateaubriand, de Lamartine, de G. Sand, de Michelet jeune, de Victor Hugo, et celui dont vécut une bonne partie de la bourgeoisie française jusque vers 1850. — Il s'en est fallu de circonstances tout accidentelles que Rousseau ne fût pas Rousseau. Si l'ambassadeur de France à Venise avait vécu en bons termes avec son secrétaire et l'avait poussé dans la carrière, nous n'aurions ni le *Discours sur l'inégalité*, ni l'*Emile*, ni le *Contrat*. Si — deux ans après le succès du *Devin* — l'académie de Dijon n'avait pas ouvert un concours sur le problème de l'inégalité, Rousseau fût devenu un compositeur d'opéras pastoraux ou galants. Si le ministre Choiseul avait eu l'esprit de lui offrir, avant l'*Emile*, une sinécure honorable, la France du XVIII^e siècle n'aurait pas connu la Terreur, ni la France du XIX^e siècle l'école neutre. — A mesure qu'il approche de la folie, Rousseau s'épure, il devient meilleur; au moment où il compose son personnage d'ennemi du siècle, on dirait qu'il va devenir capable de vie intérieure; mais, tandis qu'il s'emprisonne dans ce rôle, sa vie suit une évolution morale que la démence n'arrête pas, au contraire. — La névrose explique même le style de Rousseau, qui fut un écrivain de génie, qui ressuscita le style du grand siècle, mais qui inventa aussi le style déclamatoire, à l'usage des clubs, et le style bête, à l'usage des âmes sensibles. — Ce qui est bon chez cet étranger, c'est un fond traditionaliste, tantôt protestant, tantôt catholique, qui surgit dans certaines parties de son œuvre. — Ce qui est bon dans cette

œuvre lui appartient peu; ce qui lui appartient, c'est l'absurde, et c'est à l'attrait de l'absurde qu'il doit son succès. — Tandis que la fêlure gagne chez Rousseau, il écrit la *Lettre à l'archevêque de Paris*, qui est parfaite, et ses *Lettres de la Montagne*, dont la deuxième est un chef-d'œuvre; et tandis qu'il donne les signes les plus évidents de la folie, il écrit les *Réveries*, c'est-à-dire le plus beau (avec les *Confessions*, mais il était moins fou alors), le plus original, le plus immortellement jeune de ses livres. — Quand il est devenu tout-à-fait fou, il montre les sentiments et la conduite d'un sage; il n'y a pas de vertu qu'il ne pratique, même l'amour de l'obscurité, même l'humilité...

Je ne dis pas que tous ces jugements de M. J. Lemaître soient originaux. Peut-être n'y en a-t-il aucun qui n'ait été déjà prononcé, depuis cent cinquante ans que sont discutées la personne et la pensée de Rousseau. Mais ce qui les renouvelle, c'est leur ingénieux amalgame dans l'esprit d'un même critique, et c'est la variété de forme, tantôt irritée et outrée, tantôt ironique et hautaine, tantôt dédaigneuse, tantôt évangélique et pitoyable qu'ils prennent sur ses lèvres. Il a, pour atténuer leurs contradictions ou pour masquer leur incohérence, des « peut-être », des « il n'est pas impossible », des « apparemment », qui le sauvent des situations trop embarrassantes. Là où le langage uni d'une « causerie un peu surveillée » laisserait transparaître le sophisme, une antithèse hardie surprend la sensibilité et emporte la raison : tel ce baiser de Rousseau à la petite Amélie de Boufflers, qui marque la future duchesse de Lauzun, la plus pure et la plus douce parmi les femmes connues du XVIII^e siècle, pour la guillotine !

Encore une fois, il faut s'imaginer, quand on lit M. J. Lemaître, qu'on est assis au parterre et que huit jours, pleins de l'agitation et des distractions de la vie parisienne, se sont écoulés d'une leçon à l'autre, et qu'il dut être très piquant d'entendre l'une se terminer sur cette question, comme un chapitre de roman-feuilleton : « Mais au fait n'a-t-il été fou que sur ce point-là ? » et très émouvant de l'entendre dire, à la fin d'une autre, d'une voix attendrie et avec le geste du vainqueur qui relève sa victime expirante : « Dans tout ce qui me reste à dire de la pauvre vie de Jean-Jacques, je n'écouterai plus que la pitié ! » car ce Genevois, ce vagabond, ce misérable, ce rhéteur, ce mauvais comédien, ce malade perdu de névrose, M. J. Lemaître, impitoyable pour l'humanité qui fut si crédule et si bête que de l'écouter, le croire et l'aimer, lui fait grâce en finissant, et lui sait gré d'avoir naïvement fourni aux habiles une occasion sans pareille, et de dire leurs vérités aux hommes de la troisième république et de pro-

curer à leurs belles contemporaines, par les seuls jeux de la parole, la jouissance de toutes les émotions. On raconte pourtant qu'une des auditrices de M. J. Lemaître lui fit ce reproche : « Vous n'avez pas été assez injuste », auquel il répondit sans doute : « Je ne sais pas, on ne sait pas ». [B. B.]

Joachim MERLANT. *Sénancour (1770-1846), poète, penseur religieux et publiciste. — Sa vie, son œuvre, son influence. — Documents inconnus ou inédits.* Paris, Fischbacher édit., 1907, in-8, iv-346 pp.

P. 1 : Sénancour est un malade de la lignée de Rousseau ; — 11 : ramené peu à peu du *Contrat social* au libéralisme des doctrinaires ; — 12, 58 : il a lu Rousseau ; — 61 : c'est dans Rousseau, surtout dans les *Réveries du promeneur solitaire*, qu'il prend les éléments de sa doctrine du retour à la nature ; — 63 : dont il fait, en disciple de Rousseau, un stoïcisme transposé en un langage sensualiste ; — 67 : mais sa rêverie, négative de la vie de l'esprit, diffère de celle de Rousseau, pour qui l'état de rêverie ne devait pas être un état normal ; — 84 : le naturisme de Rousseau l'a déçu ; — 90 : son mysticisme a pu être développé en lui par les idéalistes allemands, chez qui les mêmes tendances étaient du Rousseau sublimé ; — 106 : son hyperesthésie intellectuelle, différente du système métaphysique immanent à la rêverie de Rousseau ; — 150 : le christianisme philosophique souhaité par Sénancour, dans ses *Observations sur le génie du christianisme*, ne suit pas à la lettre le credo du Vicaire savoyard ; — 179-195 : Sénancour et la réforme sociale. Il est élève de Rousseau : par la croyance mystique en la régénération des hommes ; le *Contrat social*, qu'il ne cite pas, a été son bréviaire de politique ; il l'abandonne seulement sur le point de la religion ; — par ses idées sur le mensonge et la violence, qui seraient le fondement de toutes les sociétés modernes ; c'est dans cet esprit qu'il a commencé (aux environs de 1804) par rechercher « le mode social qui conserverait le plus des formes primordiales de l'homme » ; — par son refus de conclure de l'instabilité de tout au néant de la volonté et à l'inutilité de l'effort ; — par son langage sur la superstition du commerce et de la richesse ; — par son aversion pour la propagande, son attente d'un législateur de génie, son désir du possible et du réel, sa conviction qu'il est impossible de légiférer pour une société trop vaste. Pour Sénancour comme pour Rousseau (et à la différence de Montesquieu), il faudra d'abord faire une législation qui rétablira la race humaine dans son essence, puis on fera une réforme spé-

ciale pour chaque race particulière. Le problème de l'éducation est primordial. Affranchies, les passions seront vertueuses. Sur ce point, Sénancour dépasse en hardiesse le *Contrat social*, dont il reproduit la pensée, le tour et le vocabulaire. Mais, ennemi de la notion d'obligation, il ne prononce pas le mot de *contrat*. Partisan de la vie limitée et circonscrite, il se sépare encore de Rousseau quand celui-ci rend grâce à la société pour l'étendue qu'elle donne aux idées et aux sentiments de l'individu. Comme réformateur il emprunte à Rousseau les principes essentiels de l'institution politique. Il donne de l'égalité et de la liberté des définitions qui, par la lettre même, sont très voisines de celles du *Contrat social*. — 212 : Même en devenant libéral sous la Restauration, Sénancour reste disciple de Rousseau ; — 237 : en littérature, sa dévotion pour Jean-Jacques ne va pas sans quelques sévérités ; — 241-242 : curieux article sur Rousseau dans la *Minerve littéraire* (1821). Il prend sa défense, notamment contre Marmontel et contre Voltaire, mais avec de grandes réserves : imagination trop prompte et jugements précipités, exaltation sentimentale et déclamatoire, asservissement aux analogies immédiates. Cf. p. 249. [L. P.]

Philippe MONNIER. *Venise au XVIII^e siècle*, Paris, librairie académique Perrin et Cie, 1907, in-8, 412 pp.

Nous signalons cet ouvrage pour le précieux commentaire qu'il fournit au livre VII des *Confessions* auquel il se réfère du reste en plus d'un passage. [A. F.]

Daniel MORNET, docteur ès lettres, agrégé de l'Université. *Le sentiment de la nature en France de J. J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre, essai sur les rapports de la littérature et des mœurs*, Paris, Hachette et Cie édit., 1907, in-8, 572 pp.

Cet ouvrage est un monument, — un monument dont on aperçoit chaque pierre, chaque caillou, chaque gravier. Ceux qui, dans tous les arts, sont sensibles à la beauté de la matière autant qu'à celle de la forme, ne s'en plaindront pas. Les autres, le grand public, rechignent sans doute un peu, préférant un peu plus de dissimulation et une bonne couche de crépi sur cette masse compacte d'érudition intelligente. Ils auront tort : l'édifice construit par M. M. doit plaire tel qu'il est, moins par sa légèreté que par sa solidité. Ce monument est un beau monument, l'un des plus considérables qu'on ait dressés depuis longtemps dans le champ de nos études.

Indépendamment de la thèse philosophique — le rapport de la littérature et des mœurs — dont nous n'avons pas à nous occuper ici, l'idée centrale du travail, celle qui semble avoir servi de point de départ à l'auteur, c'est celle-ci : quelle est la part réelle de Rousseau dans ce magnifique éveil du sentiment de la nature dont témoignent, au XVIII^e siècle, les mœurs et les arts, notamment la littérature ? Cette part, ce n'est ni le goût de la vie aux champs, de la promenade et des voyages, encore moins l'attitude exprimée par l'élogue, une certaine façon aristocratique et délicate de goûter le charme des mœurs rustiques ; ce n'est pas non plus le zèle pour la chose rurale, la renaissance de l'agriculture ; ce n'est pas même le goût des jardins anglais. Tout cela, l'œuvre de Rousseau nous en parle, mais ne l'invente pas, car on en trouve l'expression avant lui et autour de lui, avant même qu'il ait pu exercer dans ce domaine une influence quelconque. En revanche, ce qui appartient en propre à l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* et qu'on ne saurait sérieusement lui disputer, c'est l'entrée en rapport de la nature avec la vie morale, les prolongements extraordinaires que celle-ci doit à celle-là ; c'est, on peut dire, l'enlacement définitif de la nature et de l'âme, d'où naît une forme nouvelle de la sensibilité. Ainsi compris, assurément le rôle de Rousseau, loin d'être diminué, apparaît en un plus saisissant relief ; car ce que M. M. retranche de son influence, ce n'est, pour nous servir de ses termes, que « le goût vulgaire de la campagne ». Après comme avant M. M., Rousseau reste le grand révolutionnaire du cœur par le sentiment de la nature, et le créateur du sentiment de la nature par le cœur.

Cela établi, on peut regretter que M. M. n'ait pas recherché ce qui avait pu mettre Rousseau sur la voie de sa découverte. Et je veux bien qu'il l'ait faite en grande partie de lui-même, parmi les hasards favorables de son existence provinciale, plébeienne et nomade. Toutefois, même avec un sujet comme Rousseau, surtout, dirais-je, avec un sujet comme Rousseau, bourré de lectures dès son enfance, l'hypothèse d'un réactif littéraire s'impose avec assez de force pour qu'il valût la peine de l'examiner. Son lyrisme n'a-t-il pas pu être éveillé et guidé sur ce point par certaines rencontres : Virgile, par exemple, ou encore Pétrarque cité aux plus beaux endroits de la *Nouvelle Héloïse* (voyez le travail de M. Culcasi analysé d'autre part), ou encore les Anglais que M. M. écarte à notre avis d'un geste un peu rapide (p. 214) ? Il y a des sentiments longtemps couvés dans les âmes, qu'une rencontre de ce genre suffit pour faire éclore au moment propice. Elle leur

fournit une première expression qui, ensuite, ira s'élargissant et se perfectionnant.

En ce qui concerne Thomson et Young notamment, j'admets qu'ils n'aient pu exercer d'influence directe sur les débuts de Rousseau. Mais presque aussitôt ils se glissent à côté de lui, leur courant se marie à son courant. A partir d'un certain moment, je défie qu'on puisse discerner exactement la rêverie anglaise et la rêverie de Rousseau, chez les disciples de celui-ci tout d'abord, un Girardin, par exemple, puis chez Rousseau lui-même, dans ses dernières œuvres, où précisément l'apparition du mot *romantique* est assez significative. C'est au point qu'on peut se demander si, sans Rousseau, l'influence anglaise n'aurait pas suffi pour éveiller en France le sentiment de la nature. Le sentiment de la nature au XVIII^e siècle, c'est presque un sujet de littérature européenne. On aurait peut-être dû le sentir davantage dans le livre de M. M., d'ailleurs si juste et si complet sur Gessner.

Quoi qu'il en soit des réserves que je viens de me permettre à titre d'interrogations simplement, ce sentiment de la nature découvert ou approfondi par Rousseau exerce une action décisive — bien qu'inégale — sur l'âme des contemporains. C'est lui qui transforme les jardins en état d'âme, qui élargit indéfiniment l'horizon jusque là si borné de la vie champêtre, qui réconcilie les citadins avec la montagne hostile, désormais reconnue comme le théâtre des plus sublimes rêveries. M. M. nous montre tout cela, avec un grand luxe de documents à l'appui, et il nous montre également le progrès très lent de ce sentiment nouveau dans la littérature, dans la prose notamment, car pour la poésie, c'est tout juste si elle en est effleurée. Et il nous fait voir enfin, dans une troisième partie, comment, à côté de cette nature sentimentale, se révèle ou s'enrichit peu à peu, surtout pour les artistes, la nature pittoresque avec ses formes et ses couleurs. C'est la fin du voyage qui de Rousseau nous conduit à Bernardin de Saint-Pierre à travers l'immense travail qui tend à renouveler en prose et en poésie, en prose plutôt qu'en poésie, l'expression littéraire adaptée à des besoins nouveaux. Je renonce bien entendu à donner la moindre idée de la riche matière et des aperçus ingénieux mis en œuvre par M. M. au cours de ces différentes étapes; je me borne à formuler encore ici quelques observations.

A notre avis, dans l'ouvrage de M. M., cette opposition de la nature sentimentale et de la nature pittoresque est un peu trop tranchée; c'est l'inconvénient d'un plan logique comme le sien, sans compter qu'il l'entraîne à des répétitions (il est obligé de parler deux fois de la montagne et des voyages, deux fois des

jardins, deux fois de la poésie et de la prose françaises). Mais surtout on dirait, à se laisser impressionner soit par le titre, soit par la disposition de son ouvrage, on dirait que le sentiment de la nature de Jean-Jacques à Bernardin, a réellement « évolué » de la nature sentimentale à la nature pittoresque. Nous sommes d'ailleurs convaincu que ce n'est pas ce que M. M. a voulu dire. En réalité les deux notions sont étroitement enchevêtrées jusque chez Bernardin de Saint-Pierre. Et chez Rousseau, l'on n'imagine guère un sentiment de la nature morale qui n'aurait pas eu pour prélude un sentiment très vif de la nature pittoresque. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que de Jean-Jacques à Bernardin, la *vue* de l'artiste se perfectionne, qu'elle s'affine et qu'elle impose de la sorte au style des exigences de plus en plus grandes.

Pour dire le fond de ma pensée, il ne serait pas impossible de constater une sorte d'« évolution » ou de transformation du sentiment de la nature de Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre : mais ce n'est pas celle dont nous parle M. M. Elle résulte de l'analyse de plus en plus subtile à laquelle est soumis le sentiment naïf et spontané pour ainsi dire au lendemain de sa découverte. Cela est particulièrement sensible dans les *Etudes* de Bernardin où l'on assiste à une sorte de dissection rationnelle de la nature, accompagnée d'une interprétation méthodique par la doctrine du finalisme. Ainsi le sentiment de la nature s'intellectualise et se subtilise tout à la fois. Moins d'extase, moins de rêverie, mais plus d'observation proprement dite, plus de raisonnement. Nous n'éprouvons plus comme avec Rousseau la fraîcheur d'un premier contact, le bonheur de la surprise : il nous faut suivre laborieusement l'écrivain à travers sa nature réduite en parcelles, où l'esprit trop actif réagit sans cesse sur les mouvements du cœur. De là le fatigant papillottement des *Etudes* — sauvé par quelques jolies descriptions — qu'aucun lecteur moderne, je crois, ne peut s'empêcher d'éprouver. On a l'impression très nette que Bernardin a été encore ici la victime de cette intelligence trop ingénieuse qui lui faisait concevoir, par exemple, un système compliqué de végétaux où Rousseau, avec son instinct plus profond des véritables harmonies de la nature, déclarait ne voir goutte. Cette « évolution » est-elle le fait d'un écrivain isolé, ou de la génération tout entière qui a suivi Rousseau? N'était-elle pas en quelque mesure inévitable, je veux dire, dans la logique des choses? N'en saurait-on saisir les étapes intermédiaires ou les causes accélérantes, par exemple dans l'étude de la botanique envisagée comme une discipline de l'observation minutieuse de la nature, ou encore dans cet art raffiné des jardins

philosophiques et romantiques, où se manifeste d'une façon remarquable la tendance à l'analyse subtile, voire puérile, du paysage (voyez p. 251)? Je me borne à poser ici ces questions ne voulant pas me donner l'apparence ridicule de refaire l'ouvrage si complet, si captivant, si neuf en son genre de M. M.

Encore une ou deux remarques de détail pour finir : P. 198 et 428, les variantes de la promenade sur le lac auxquelles il est fait allusion, révéleraient peut-être, ce qu'on aimerait savoir, dans quelle mesure Rousseau « arrangeait » ses paysages. Je signale à ce propos le trait des bécassines chantant au *clair de lune*, qui semble légèrement invraisemblable (voyez *Annales*, t. III, p. 50). Dans la même scène, M. M., p. 423, me semble faire trop bon marché du *frémissement argenté* de l'eau, qui est une jolie trouvaille pour l'époque, et qui fait déjà pressentir l'écriture pittoresque. P. 263, c'est sans doute à cette multiplicité des pèlerinages à Meillerie qu'il faut demander la raison d'une légende locale d'après laquelle Rousseau aurait fait un assez long séjour dans ce village. On y montrait encore, il y a quelques années, un landier qu'il devait avoir apporté de Genève pour cuisiner (voyez Ch. Rosselet, *La légende de Rousseau à Meillerie dans Genève littéraire contemporaine*, Genève, 1896). P. 287, depuis la publication intégrale des notes de Bernardin de Saint-Pierre par M. Souriau, contemporaine du livre de M. M., nous devons tenir pour certain que Rousseau « n'aimait pas la mer qui inspire trop de mélancolie » (édit. Souriau, p. 57 et 117). P. 198, dans une note, M. M. nous avertit qu'il étudie le texte de la *Nouvelle Héloïse* en vue d'une édition critique. Il nous est particulièrement agréable, en terminant ce compte rendu, d'enregistrer cette promesse dont le présent ouvrage, par sa méthode tranquille et sévère, nous fait sentir tout le prix. [A. F.]

W. POIDEBARD, J. BAUDRIER et L. GALLE. *Armorial des Bibliophiles du Lyonnais, Forez, Beaujolais et Dombes*, à Lyon, au siège de la Société [des Bibliophiles lyonnais], 1907, in-8, 771 pp.

P. 262. Notice sur Jean-Victor Genève, négociant, bourgeois de Genève, qui épousa, en 1745, Suzanne Serre, dont Rousseau s'était épris pendant son séjour à Lyon, et dont il parle à plusieurs reprises dans ses *Confessions*, notamment au livre III. Rousseau lui donnait quatorze ans, lorsqu'il la vit pour la première fois au parloir de l'abbaye des Chazeaux, en allant rendre visite à M^{lle} du Châtelet; son acte de baptême prouve qu'elle n'en avait que onze. — 482-484. Notice sur Pallu du Ruau, par

qui Rousseau fut présenté au duc de Richelieu pendant son séjour à Lyon. — 497-498. Notice sur Camille Perrichon, prévôt des marchands de la ville de Lyon, mentionné dans les *Confessions* [L. P.]

Ernest RENAN. *Nouveaux cahiers de jeunesse* (1846), Paris, Calmann-Lévy édit., 1907, in-8, 326 pp.

P. 88 : Rousseau donné comme exemple des « caractères qui sont des mélanges bizarres de vérité et d'affectation, d'orgueil, de vanité même, d'égoïsme et d'enthousiasme désintéressé » ; — 111 : à propos du beau qui gît « dans les choses et non dans l'œuvre littéraire », Rousseau déclaré « sublime » avec Byron, et « pourtant ils ne sont pas des littérateurs » ; — 144 : critique [qui devance Taine] de la méthode de Rousseau : « Quelques doutes me sont venus sur l'emploi du raisonnement dans les matières politiques. On part d'un point de vue, celui des républiques antiques par exemple, et on bâtit là-dessus des séries logiques. Rousseau par exemple. Vient l'absurde. Les républiques anciennes s'en tenant aux faits n'allaient pas ainsi. » [A. F.]

Bernardin de SAINT-PIERRE. *La vie et les ouvrages de Jean-Jacques Rousseau*, édition critique publiée avec de nombreux fragments inédits par Maurice SOURIAU, Paris, publications de la Société Nouvelle de librairie et d'édition, Edouard Cornély et C^{ie} édit., 1907, in-8, xvi-190 pp. (*Collection de la Société des textes français modernes*).

On connaissait les souvenirs de B. de Saint-Pierre sur Rousseau de trois manières différentes : 1^o indirectement, par le « ministre » Henri Piguët, témoin auriculaire (*De mes rapports avec Bernardin de Saint-Pierre*, dans les *Mélanges de littérature*, Lausanne, 1816, p. 281-307), non négligeable encore aujourd'hui, ne serait-ce que pour sa correspondance avec Bernardin, que M. Souriau ne paraît pas connaître ; 2^o, directement, par les ouvrages de Bernardin non posthumes, les *Etudes de la Nature* (1784) et le préambule de l'*Arcadie* (1788) ; 3^o, ni directement, ni indirectement, mais d'une façon intermédiaire en quelque sorte, par ses ouvrages posthumes, les *Harmonies de la Nature* et surtout l'*Essai sur J. J. Rousseau*, publiés par Aimé Martin en 1818 (et non pas en 1836, comme la note équivoque de M. S., p. 1 de l'avant-propos, pourrait le donner à penser), mais avec une fidélité très relative, contre laquelle M. S. nous avait déjà mis ne garde (cf. *Annales* II, p. 285).

Aujourd'hui, fidèle à sa parole, M. S. nous rend l'*Essai* à peu

près intact, tel du moins qu'il a pu le reconstituer d'après les manuscrits informés de la Bibliothèque du Havre. Ce faisant, il a mérité la reconnaissance des érudits. Le reste du public lui saura moins gré d'avoir reproduit les corrections nombreuses, les variantes intéressantes et jusqu'à l'orthographe des originaux. Mais il a eu raison de passer outre, s'il nous inspire par là toute confiance en un document de premier ordre pour l'histoire des dernières années de Jean-Jacques. Le rétablissement du plan primitif d'après des indications éparées et souvent contradictoires, fait surtout le plus grand honneur à sa sagacité. Avons-nous désormais le matériel complet des notes réunies par Bernardin pour son apologie de Rousseau? On peut l'espérer. Le nouvel éditeur nous avertit toutefois qu'il n'en a tiré que « ce qui concerne directement Rousseau, laissant de côté les réflexions trop générales, qui n'intéressent que B. de Saint-Pierre, puisqu'elles sont simplement des idées à côté du sujet »; détermination fort sage à laquelle il s'est conformé de point en point, non sans exagérer un peu quelquefois, semble-t-il. Je regrette de n'avoir pas retrouvé dans son texte le mot de Rousseau sur La Fontaine et La Motte-Houdar, mentionné p. 134 du *Bernardin de Saint-Pierre d'après ses manuscrits*¹.

D'autre part, si le texte nouveau nous satisfait pleinement par le soin avec lequel il paraît établi, nous devons déplorer que l'éditeur n'ait pas cherché à le rendre plus facilement utilisable, d'abord par un bon index qui n'aurait pas grossi beaucoup le volume et qui s'imposait dans un ouvrage de cette espèce composé de menus fragments sans autre lien que le fil ténu d'un plan vaguement ébauché. Puisqu'il s'adressait aux travailleurs, il fallait leur offrir un instrument de travail aussi perfectionné que possible, et ne pas craindre non plus d'enrichir quelque peu l'appareil des notes, beaucoup trop sommaire, à notre avis. Il y avait là quelques renvois essentiels à faire, notamment aux souvenirs de Bernardin déjà utilisés dans ses autres ouvrages. Sur ce point, M. S. ne nous donne satisfaction qu'une où deux fois, et encore d'une façon qui n'est pas toujours heureuse. Par exemple, je ne suis pas du tout sûr, du moins n'ai-je pas su en retrouver la trace, que les *Études* aient utilisé la page où Bernardin décrit la journée de Thône et la scène de la déclaration chez M^{me} Basile (Souriau, p. 94-95). En revanche, je suis certain

¹ Je n'aime pas non plus beaucoup, je l'avoue, p. 174, cette façon d'interrompre brusquement un fragment pour nous renvoyer par une note au *Bernardin de Saint-Pierre d'après ses manuscrits*.

qu'on retrouve dans les *Études*, XIII, la scène de la petite fille aux pommes (S. p. 90-91); *ibid.*, I, le système de Bernardin sur la végétation ridiculisé par Rousseau (S., p. 183); *ibid.*, XIV (note), la promenade au Mont Valérien (S., p. 106-109)¹; *ibid.*, XII, Rousseau ému par la fable du rossignol (S., p. 91); *ibid.*, VII, sa connaissance médiocre du latin (S., p. 116 et 125); *ibid.*, XI (et aussi dans les *Harmonies*, I), le conseil au jeune dessinateur lyonnais (S., p. 164); *ibid.*, XI, le système imaginé par Rousseau pour décrire les plantes (S., p. 162 et 163); *ibid.*, I (et aussi dans les *Harmonies*, V et IX), le mot sur la cruauté de Malebranche (S., p. 183); dans les *Harmonies* seules, I, le mot de Rousseau sur l'ignorance possible d'un grand botaniste (S., p. 165); dans le préambule de l'*Arcadie* (allusion déjà dans une note des *Études*, XIII) naturellement la discussion du projet de l'*Arcadie* par les deux amis (S., p. 112, 161, 175 et 186); puis le mot de Rousseau : « Je n'ai d'esprit qu'une heure après les autres » (S., p. 5, 87, 115); le projet d'une histoire des Médicis (S., p. 91, 161, 174); l'excursion au pays de l'Astrée (S., p. 123).

De tels rapprochements, pour le dire en passant, ne sont pas seulement utiles pour compléter et pour consolider l'appareil des souvenirs de Bernardin sur Rousseau. Il nous font encore toucher du doigt la part de collaboration de Rousseau dans les écrits de Bernardin. Ces conversations où, selon le mot de M. S., Bernardin « servait de fagot à l'esprit de Jean-Jacques », ne manquaient pas de lui rendre à lui-même un service analogue. Bien des fragments des *Études* ont été ainsi « essayés » préalablement sur le citoyen de Genève. Le nouvel *Essai* servirait à nous en convaincre, si l'auteur ne nous en avertissait pas lui-même (S., p. 182). Deux ou trois passages, en dehors de ceux qui viennent d'être cités, me semblent particulièrement caractéristiques à ce point de vue. Ainsi l'on voit, p. 121, comment la remarque de l'*Étude XIII* sur l'athéisme de Pline a été tout d'abord présentée à Rousseau; p. 87 et 99, comment Rousseau a approuvé l'interprétation du *Déluge* du Poussin dans l'*Étude XII*; p. 110, comment les dissertations de Bernardin sur les avantages de la petite propriété (*Études VII* et *XIII*) ont été ébauchées ou mûries au cours des « herborisations » des deux amis².

¹ La version d'A. Martin dans l'*Essai* est visiblement inspirée de celle des *Études*. Le préambule de l'*Arcadie* donne une suite au récit.

² P. 296 de son *Bernardin de Saint-Pierre*, M. S. avait déjà noté que l'esquisse d'une tragédie de Jeanne d'Arc dans l'*Étude XIII* avait fait de même l'objet d'une discussion entre Jean-Jacques et Bernardin. Cf. le nouveau texte de l'*Essai*, p. 175.

Mais revenons à la publication de M. S. Elle offre, au point de vue critique, un double intérêt : elle permet d'apprécier le travail d'Aimé Martin et celui de Bernardin lui-même. Au sujet du premier, il n'y a peut-être pas lieu de se montrer tout à fait aussi sévère que M. S. Après tout, A. Martin n'entendait pas s'adresser à des érudits, mais au grand public : il ne pouvait décemment pas lui présenter l'*Essai* dans l'état où l'avait laissé Bernardin. Et puis, A. Martin n'avait derrière lui ni les méthodes, ni l'autorité de la *Société des textes français modernes*. Enfin il n'a pas dissimulé dans sa préface qu'il avait dû mettre la main à la pâte. Un autre, de son temps, aurait peut-être fait pire. Cela dit, il faut bien reconnaître qu'il a poussé tout de même un peu loin l'indiscrétion, et qu'à défaut de fidélité, il n'a pas fait toujours preuve d'habileté. Pour les quatre premiers cinquièmes de l'*Essai* environ, où il n'avait qu'à suivre la rédaction de Bernardin à peu près mise au point, il n'a pu se retenir d'y faire des retouches de son propre chef, comme le montre fort bien M. S. (je ne parle pas du passage *Mademoiselle Le Vasseur... dont il n'a point eu d'enfants*, p. 46, biffé par Bernardin lui-même, et sur lequel on ne manquera pas d'épiloguer). Plus loin, n'ayant à sa disposition que des brouillons informes et des notes éparses, il s'en est tiré très maladroitement par une macédoine de sa façon, taillant, ajustant, transformant, développant à qui mieux mieux. Quelques notes ont été recueillies dans les *Fragments* qui précèdent l'*Essai* ; le reste est tombé. Le *Parallèle* avec Voltaire qui devait servir d'introduction n'a pas été mieux traité. De la sorte, les grandes lignes de l'ouvrage ont été perdues pour le lecteur ; en particulier cette opposition (d'ailleurs parfaitement arbitraire) du caractère naturel et du caractère social qui en est comme la thèse fondamentale, l'idée philosophique dominant et enveloppant à la fois la simple biographie de Rousseau.

En ce qui concerne le travail de Bernardin exhumé par M. S., il ne devait rien perdre dans une entreprise qui met en pleine lumière la valeur de son témoignage. La méthode de l'auteur, indépendamment de ses préoccupations de moraliste, ces notes prises au jour le jour, rédigées le plus souvent en pleine fraîcheur des souvenirs, prédisposent à la confiance. Ses propres assurances sur ce point (p. 29, 37, 65) qui ne laissent aucun doute sur ses intentions, sont en général confirmées toutes les fois qu'une confrontation devient possible avec d'autres documents, les *Confessions* notamment, ou encore la *Correspondance* de Rousseau¹.

¹ Le lecteur un peu averti aura vite fait de s'en convaincre à première vue dans un grand nombre de cas. Je signalerai, à titre de simple détail

Toutefois, il ne faudrait pas s'attendre à trouver partout une exactitude minutieuse et littérale. Bernardin n'est point un historien, mais un philosophe et un poète, c'est-à-dire un homme de sentiments et d'idées. Quand il a traduit les unes et les autres, il croit avoir assez fait. Le reste, c'est-à-dire le respect des mots et des chiffres, lui importe peu. Le document suivant peut en faire foi. C'est la lettre adressée par Rousseau à Bernardin au début de leurs relations (S., p. 35). L'original est conservé au musée Carnavalet où j'ai eu l'occasion d'en prendre copie :

A Monsieur,

Monsieur de Saint-Pierre, à l'Hôtel de Bourbon rue de la Madeleine St Honoré.

Ce vendredi 3 aoust 1771.

La distraction, Monsieur, de la compagnie qui étoit chez moi à l'arrivée de votre paquet et la persuasion que c'étoient en effet des graines étrangères m'ont empêché de l'ouvrir, et je me suis contenté de vous en remercier à la hâte. En y regardant, j'ai trouvé que c'étoit du café. Monsieur nous ne nous sommes jamais vus qu'une fois, et vous commencez déjà par les cadeaux; c'est être un peu pressé, ce me semble. Comme je ne suis point en état de faire des cadeaux, mon usage est, pour éviter la gêne des sociétés inégales, de ne point voir les gens qui m'en font. Vous êtes le maître de laisser chez moi ce café, ou de l'envoyer reprendre : mais dans le premier cas trouvez-bon que je vous remercie et que nous en restions-là. Je vous prie, Monsieur, d'agréer mes très humbles salutations.

J. J. ROUSSEAU.

Je laisse au lecteur le soin de confronter les deux textes. Il me suffira de faire observer que la date même de cette lettre ne concorde guère avec celle de l'entrée en relation des deux amis d'après l'*Essai* (S., p. 31), soit 1772. M. S. avait eu déjà l'occasion de fournir une date plus précise et plus exacte dans son *Bernardin de Saint-Pierre* (mai 1771). Plus tard encore (27 janvier 1811), avec la même indifférence un peu inquiétante pour les chiffres, l'auteur de *Paul et Virginie* répondra à H. Piguët qu'il a fait la connaissance de Jean-Jacques, « à mon retour du Cap de Bonne-

plus difficile à vérifier, le mot de Fontenelle sur le malheur des gens de lettres (S., p. 60 et 127) qu'on retrouve dans la *Correspondance*, lettre à M..., 7 déc. 1763.

Espérance, *trois ans* avant sa mort », et H. Piguet sera obligé de lui mettre le doigt sur son erreur.

De la question : qu'est-ce qui a empêché Bernardin de mener à chef son entreprise ? M. S. ne dit qu'un mot, d'ailleurs essentiel. C'est, selon lui, la trahison de son frère Dutailly dont il prit la défense en 1779. Plus tard, on entrevoit plusieurs raisons qui ont empêché Bernardin de reprendre le travail interrompu. D'abord peut-être, la publication des *Confessions*, en 1782. Bernardin déclare (S., p. 29) qu'il connaissait l'existence des mémoires de Rousseau, mais qu'il ne les avait point vus. Ses propres souvenirs devaient leur servir de supplément, comme il l'indique ; mais il dut s'apercevoir promptement qu'ils faisaient souvent double emploi. D'autres causes intervinrent ensuite. En 1811 (27 janvier) il avoue à Henri Piguet qu'il a été retenu par « d'autres soins, d'autres affaires, des travaux à finir, des enfants à placer dans des lycées, etc... et une santé qui chaque année s'affaiblit¹. » Il y a enfin une raison, non la moins importante sans doute, que Bernardin ne mentionne pas, mais qu'on entrevoit dans une observation du bon Piguet sur une de leurs entrevues. Je la donne à méditer au lecteur : à un moment donné, raconte Piguet, « je crus m'apercevoir que je lui parlais trop de Jean-Jacques ; aussitôt je lui parlai des *Études de la Nature*, et je le vis se ranimer. »

Il me reste, en achevant ce long compte rendu, à exprimer le vœu que M. S. continue activement son œuvre de restaurateur, qu'il nous rende ce *Bernardin raconté par un témoin de sa vie*, auquel il est fait allusion dans une note, p. 103, et surtout ce texte authentique des *Harmonies* dont le préambule, récemment mis au jour², nous ramène en plus d'un passage à Rousseau. [A. F.]

Alb. SCHATZ, professeur agrégé à la Faculté de Droit de l'Université de Dijon. *L'Individualisme³ économique et social, ses origines, son évolution, ses formes contemporaines*, Paris, 1907, A. Colin édit., in-16, 590 p.

¹ Au sujet du parallèle de Voltaire et de J. J. Rousseau, Bernardin dit simplement dans la XII^{me} *Étude* : « J'avais rassemblé sur ces deux derniers hommes célèbres, contemporains, et morts dans la même année, une multitude de traits qui prouvaient qu'ils ont contrasté toute leur vie en talents, en mœurs et en fortune ; mais j'ai abandonné leur parallèle, pour m'occuper de ce travail que j'ai cru plus utile. »

² Bernardin de Saint-Pierre : *Le texte authentique des Harmonies de la Nature*, par Maurice Souriau, Caen, 1904, in-8, 71 pp. Voyez p. 16, 20, 21, 58.

³ Par *individualisme*, l'auteur entend la doctrine qui revendique les

P. 41 (note) : Descartes ancêtre de Rousseau (d'après M. Albert Sorel); — 202 : certains anarchistes modernes sont ses descendants; — 357-358 : la fausse conception de l'homme primitif par Rousseau a inspiré le rationalisme des hommes de la Révolution; — 374 (et note) : les chefs du mouvement chrétien-social considèrent le libéralisme économique comme sorti de Rousseau; — 378 : Le Play, à l'encontre de Rousseau, dénie la perfection originelle de l'enfant; — 422 : dans une théorie moderne de la solidarité, on a imaginé (M. Léon Bourgeois) un quasi-contrat social, suppléant à l'inexistence reconnue du contrat social de Rousseau; — 504 : différence entre le contrat social de Proudhon, « fédération anarchique », et celui de Rousseau, fiction de légiste, d'après Proudhon. Jugement sévère de Proudhon sur le *Contrat social* de Rousseau. [L. P.]

ERN. SEILLIÈRE. *La Philosophie de l'Impérialisme : III. L'impérialisme démocratique*, Paris, Plon-Nourrit et Cie édit., 1907, gr. in-8, 333 pp.¹

L'Impérialisme ou Volonté de puissance chez le groupe social ou chez l'individu a été étudié par l'auteur dans deux ouvrages précédents, l'un sur Gobineau, fervent de l'impérialisme de race, l'autre sur Nietzsche, le théoricien de l'impérialisme individuel (nous avons analysé ce dernier livre, cf. *Annales*, 1906, p. 283-284). Voici une étude consacrée à d'autres penseurs représentant ce que l'auteur appelle « un impérialisme de classe », principalement Rousseau, pour « l'impérialisme plébéien au XVIII^e siècle », et Proudhon, pour « l'impérialisme prolétarien » au siècle suivant. P. 67-69 : Shaftesbury précurseur de Rousseau par son illusion d'une Bonté naturelle; — 69-70 : et aussi par ces deux chimères : la Morale romantique et le Socialisme mystique qui en procède; — 124-130 : autre précurseur, un moraliste presque oublié, le médecin hollandais Bernard de Mandeville (1670-1733), dont Rousseau s'est certainement inspiré; — 142 : Rousseau ne devint pas fou dans sa vieillesse; il fut toute sa vie un « égotiste pathologique. » Deux traits de son caractère ont fait de lui le père

droits de l'individu et n'admet pas son aliénation à la communauté et son absorption dans l'Etat, — c'est-à-dire la doctrine opposée au socialisme, — c'est-à-dire, finalement, le libéralisme économique et politique.

¹ Edition allemande (parue avant l'édition française) : *Der demokratische Imperialismus: Rousseau, Proudhon, Karl Marx*, autorisierte Uebersetzung von Theodor SCHMIDT, Berlin, H. Barsdorf, 1907, x-466 pp.

du socialisme romantique, savoir : — 143-148 : l'aristocratismé plébéien; fierté de son humble origine; — 148-155 : l'émotivité physique; comparaison de son extase et de celle de Nietzsche. — 155-165 : L'Homme raisonnable par nature; le *Contrat social*; — 165-181 : origines de cette conception : impressions personnelles et souvenirs de jeunesse, vie alpestre et désenchantement à Paris; amour des bourgades et haine des capitales; influence de Diderot; réfutation des théories de Mandeville; — 181-190 : la crise de Vincennes et l'homme bon par sa nature; ferments de révolte dans cette philosophie; — 190-202 : évolution de la conception de Bonté naturelle dans l'esprit de Rousseau; cinq formes successives; doctrine incohérente, dont le charme universel tient à ce qu'elle est un habile déguisement de l'aristocratismé plébéien et de l'impérialisme de classe. Psychologie du peuple follement optimiste. Rousseau et Gobineau. Rousseau et Fourier; — 212, note 2 : Proudhon méprise Rousseau; — 213 : et le copie; — 232-233 : son antipathie à l'égard du suffrage universel, « néfaste superstition, » dont il rend responsable le *Contrat social*; — 266-267 : son extase comparée à celle de Rousseau : page éloquente inspirée des *Réveries*; — 279 : rousseauisme du livre *De la Justice*... — 324 : influence de Rousseau sur Marx et sur Engels. [L. P.]

La Musique pour tous, avril 1907, numéro consacré à J. J. ROUSSEAU musicien. Airs principaux [5] du *Devin du Village*; romances [6] tirées des *Consolations des misères de ma vie*, réduits pour piano et harmonisés d'après les manuscrits de l'auteur par Francisque DARCIAUX. Préface de Jean RICHEPIN. Au titre, portrait d'après le pastel de La Tour; au faux-titre, portrait d'après le tableau de Ramsay.

La Vie heureuse, Paris, Hachette et C^{ie} édit., avril 1907 : ANONYME, *Les belles amies de l'ours, Rousseau et les Salons* (avec cinq portraits.)

Mercur de France, 15 avril 1907 : Jacques BAINVILLE, *Rousseau et le romantisme français*.

Article qui s'inspire de l'ouvrage de M. Lasserre analysé d'autre part. [A. F.]

Revue de Paris, 15 avril 1907 : Georges BEAULAVON, *Le système politique de J. J. Rousseau*.

M. B. veut prouver, contre l'avis de M. J. Lemaître, et avant lui, de B. Constant, Lamartine, Proudhon, E. Faguet, que les théories politiques de Rousseau « forment un système cohérent, fondé sur des raisons assez claires dont toutes les conséquences sont fortement déduites, — qu'il n'est souvent obscur que parce qu'il est plus original et plus profond que ses critiques n'ont voulu le reconnaître, — que, sans palinodie ni déraison, Rousseau ayant vu très clairement à quelles conditions son idéal pourrait être réalisé, en a parfois désespéré, — et aussi (vérité autrefois, paradoxe aujourd'hui) que ce système dans son essence est non pas tyrannique, mais tout simplement républicain et vraiment libéral. » [A. F.]

Roger BONNARD, chargé de cours à la Faculté de Droit de Rennes.

Du prétendu individualisme de J. J. Rousseau, à propos de quelques livres récents. Extrait de la *Revue du Droit public et de la Science politique en France et à l'Étranger*, n° 4, octobre-novembre-décembre 1907. Paris, V. Giard et E. Brière édit., 1907, in-8, 14 pp.

Intéressante discussion des points de vue de MM. J. Lemaître, P. Lasserre, G. del Vecchio, R. Lureau (*Les doctrines politiques de Jurieu*, Bordeaux, 1904) touchant le *Contrat social*. La tendance de l'auteur est suffisamment indiquée par son titre. [A. F.]

Foi et Vie, revue de quinzaine, dixième année, n° 15, 5 août 1907 : Benjamin COUVE, *La religion de Rousseau*.

A propos des conférences J. Lemaître jugées du point de vue protestant orthodoxe. M. C. reproche à Rousseau d'avoir laissé croire et cru lui-même « que la religion pouvait se séparer de la morale ou de la moralité, que la sentimentalité religieuse pouvait suppléer au gouvernement de la volonté par la conscience, que des rêveries ou des effusions mystiques, d'un mysticisme souvent malsain, pouvaient s'accorder avec les exigences pratiques d'un immense orgueil et d'une sentimentalité égoïste. » [A. F.]

Revue savoisiennne, Annecy, 1907, p. 201-212 : J. DÉSORMAUX, *Un détracteur de la montagne, Chateaubriand et le voyage au Mont-Blanc*.

Selon M. D., l'intention principale de Chateaubriand en écrivant cette relation désenchantée (1805) a été de réagir contre les

idées et l'influence de Rousseau, l'homme qui avait éprouvé et exprimé le premier la poésie de la montagne. Cette attitude paradoxale convenait à son tempérament et à ses idées anti-philosophiques. [A. F.]

Mercur de France, 15 juin 1907 : Louis DUMUR, *Les détracteurs de Jean-Jacques*.

Contre-partie de l'article de M. J. Bainville paru dans le numéro du 15 avril de la même revue. Les détracteurs poursuivis sont MM. J. Lemaître et Lasserre. [A. F.]

Le Monde Illustré, 27 avril 1907 : Pétrus DUREL, *Deux ennemis, Voltaire et Rousseau* (médaillon de J. J. Rousseau jeune).

Relevé de quelques inscriptions sur les registres des visiteurs à Ferney et aux Charmettes. Cf. *Annales*, t. II, p. 305 et l'*Errata*, t. III, p. 308. [L. P.]

Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, huitième série, 1^{er} volume, 1906, Besançon, 1907, p. 127-140 : Georges GAZIER, *La mort de J. J. Rousseau, récit fait par Thérèse Levasseur à l'architecte Paris, à Ermenonville* (séance du 17 mars 1906).

C'est le travail publié dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* ; voyez *Annales*, 1907, p. 286.

Revue de synthèse historique, juin 1907 : Paul LACOMBE, *Problèmes et controverses : Jean-Jacques Rousseau*.

A propos des conférences de M. J. Lemaître, M. P. L. recherche diligemment les causes du succès de Rousseau (en qui il distingue un Rousseau qu'il aime et un Rousseau qu'il n'aime pas), au premier rang desquelles il faut placer le talent littéraire. [A. F.]

La Vie à la Campagne, 15 août 1907, p. 112-116 : André MARTIN-DECÈN, *Les Jardins paysagers d'Ermenonville* (avec 9 vues).

Petit prélude d'un ouvrage beaucoup plus important que l'auteur prépare sur le sujet.

Le Censeur politique et littéraire, 9 mars 1907, deuxième année, p. 289-292 : Gabriel MONOD, de l'Institut, *La statue de Voltaire et de Rousseau, documents inédits*.

Les documents inédits mis au jour par M. G. M. à l'occasion de la manifestation organisée par le *Censeur* (voir plus loin la *Chronique*) concernent le projet d'un double monument à Voltaire et à Rousseau patronné en 1844 par Michelet, Quinet, et, d'une façon générale, par les libéraux de l'Université. L'entreprise échoua par la timidité de ceux qui étaient le mieux placés pour en assurer le succès, Odilon Barrot et Villemain notamment. A noter, comme un signe des temps, que la personnalité de Rousseau tient beaucoup moins de place dans toute cette affaire, que celle de Voltaire. [A. F.]

La Revue du Mois, 10 juin 1907 : D. PARODI, *La croisade contre Jean-Jacques Rousseau*.

Réfutation du livre de M. Lasserre analysé d'autre part. M. P. montre que le Romantisme et la Révolution, malgré d'évidents rapports, sont deux mouvements distincts et indépendants, et que Rousseau tout seul ne saurait être rendu responsable de l'un ni de l'autre, ce qui d'ailleurs ne pourrait lui faire que beaucoup d'honneur. [A. F.]

Antonin PONCET et René LERICHE. *La maladie de Jean-Jacques Rousseau d'après des documents récents*, [Paris], Masson et C^{ie} édit. (Honoré Champion successeur). Extrait du *Bulletin de l'Académie de Médecine*, séance du 31 décembre 1907, in-8, 10 pp.¹

Les auteurs de cette communication importante s'inscrivent en faux contre le diagnostic du docteur E. Régis, à la suite de sa réimpression du nouveau testament de Rousseau (voyez ci-dessous). Il faut renverser les termes de la question, et considérer comme cause ce qui n'était donné que pour un effet, savoir la maladie de la vessie décrite avec tant de soin par Jean-Jacques. Celui-ci avait sans aucun doute un rétrécissement congénital de l'urètre qui fut la cause de toutes ses misères et de sa neurasthénie. Durant un demi-siècle, il a souffert de troubles graves de la miction et d'accidents variés d'empoisonnement urinaire qui jouèrent le plus grand rôle dans son état psychique, qui aggravèrent ce qu'on a appelé « sa folie », et qui, peut-être même, furent le réel motif de son hypocondrie. [A. F.]

¹ Egalement paru dans la *Gazette des hôpitaux* des 4 et 7 janvier 1908 (tirage à part, Paris, imprimerie Levé, 1908, 14 pp. in-8).

Dr E. RÉGIS. *Le Testament de J. J. Rousseau de 1763*, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1907, in-8, 7 pp. (extrait de la *Chronique médicale*, 1^{er} décembre 1907).

Après avoir intégralement reproduit le testament de Rousseau découvert par M. Théophile Dufour (voyez ci-dessous la *Bibliographie* de la Suisse), notre savant confrère conclut qu'il ne nous apprend rien de nouveau sur la pathologie de Jean-Jacques, et qu'il confirme seulement son diagnostic de « neurasthénie spasmodique, liée à l'artério-sclérose arthritique ». [A. F.]

E. RÉGIS, professeur de psychiatrie à l'Université de Bordeaux. *La phase de présénilité chez Jean-Jacques Rousseau* (extrait de l'*Encéphale*, journal mensuel de neurologie et de psychiatrie, n° spécial, août 1907), Paris, H. Delarue et C^{ie} édit., 1907, in-8, 5 pp.

Cette communication faite au 17^e congrès des médecins et neurologistes de France (voyez la *Chronique*) attire l'attention sur une période de la décadence physique de Jean-Jacques encore peu étudiée. Elle correspond avec la rédaction des *Rêveries* qui en contiennent d'indiscutables preuves notées avec une extrême précision par Rousseau lui-même. Il s'agit de la phase de présénilité, caractérisée par les indices suivants : 1^o faiblesse de transformation des sensations en idées ; 2^o diminution du pouvoir de création ; 3^o rétrécissement du champ cérébral ; 4^o prédominance, dans la vie mentale, de la réminiscence et de l'automatisme. — La communication du docteur R. a paru également dans la *Revue neurologique*, Paris, XV^e année, n° 16, 30 août 1907, p. 919-922. [A. F.]

E. RÉGIS. *Jean-Jacques Rousseau et le vin* (extrait de la *Revue Philomatique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, X^e année, n° 11, 1^{er} novembre 1907), Bordeaux, imprimerie G. Gounouilhou, 1907, in-8, 11 pp.

L'idée de faire servir Rousseau à la cause des viticulteurs du Midi, ne pouvait venir qu'à l'un d'eux, tout au moins à l'un de leurs compatriotes. Sans doute le Dr Régis se trouve-t-il remplir à la fois les deux conditions. Le savant professeur à l'Université de Bordeaux a fort adroitement recueilli dans l'œuvre de Jean-Jacques, ou en dehors d'elle, et groupé avec une indiscutable compétence, les divers témoignages qu'on possède sur les rapports du philosophe avec le « jus de la vigne ». Il n'a pas laissé

pourtant d'en omettre de fort importants, par exemple, dans la *Nouvelle Héloïse*, la lettre 2 de la 5^e partie, où la question du vin est abordée plusieurs fois, ou encore, à côté du témoignage de Corancez, et beaucoup plus intéressant, celui de B. de Saint-Pierre. Déjà dans la version Aimé Martin des *Souvenirs*, celui-ci nous apprend, en effet, que Rousseau en était venu à consommer avec sa femme, un quart, puis une demi-bouteille, puis une bouteille entière par repas (version Souriau, p. 51). L'aversion de Rousseau pour les liqueurs fortes est également confirmée par Bernardin (*ibid.*, p. 36, 37, 48). Évidemment Jean-Jacques ne saurait passer pour un contempteur du bon vin. Sur ce point, le mérite de l'initiative — si c'en est un — reviendrait plutôt à l'un de ses disciples, à Lamartine :

Tu boiras l'eau du ciel que la source distille,
Et tu n'exprimeras dans ta coupe d'argile
Ni les sucs du pavot qui verse le sommeil,
Ni le jus enivrant du pampre au fruit vermeil¹...

— L'article de notre confrère avait été préalablement publié, sous forme de lettre, dans le *Journal de Médecine de Bordeaux* du 29 septembre, et reproduit dans la *France Médicale* d'octobre 1907. [A. F.]

Georges RENARD. *La dernière croisade contre Jean-Jacques Rousseau* (extrait de la *Grande Revue* du 10 avril 1907), Paris, imprimerie de la *Gazette du Palais*, 1907, in-8, 21 pp.

La croisade dont il s'agit, c'est celle de M. Jules Lemaître. Dans cette riposte énergique, M. G. R. entreprend notamment de prouver, à l'aide des textes, que le conférencier « dénature et falsifie le *Contrat social* pour le mieux décrier », et qu'« il prête à Rousseau des niaiseries pour en triompher plus aisément. » [A. F.]

Revue des Deux-Mondes, 1^{er} mai 1907 : Edouard Rod, *Nouveaux aperçus sur J. J. Rousseau*.

Cet article, inspiré des ouvrages de M^{me} Macdonald et de M. J. Lemaître, s'efforce, avec une sympathie éclairée pour Rousseau, d'établir un juste équilibre entre leurs points de vue opposés. Notons que M. Rod écarte résolument du débat sur la paternité

¹ *Fragments du livre primitif*, dans la *Chute d'un ange*, 8^e vision.

de Jean-Jacques la pièce découverte aux Enfants-Trouvés par M^{me} M. (voyez *Annales*, t. III, p. 266). Elle ne saurait rien prouver, selon lui. [A. F.]

Revue des Deux-Mondes, 15 novembre 1907 : Edouard Rod, *L'impérialisme à propos d'ouvrages récents*.

P. 389 : Rousseau ne fut ni un « montagnon », ni un montagnard, ni un plébéien, comme cherche à le représenter M. Seillière dans son ouvrage analysé ci-dessus, mais un bourgeois, et même un bourgeois très bourgeois. C'est donc bien d'un cerveau bourgeois qu'est sorti *l'impérialisme plébéien*. Rousseau prête à cette doctrine la force expansive de son « mysticisme social », lequel se ramène au postulat fondamental de la bonté originelle de l'homme. [A. F.]

Mercur musical et Bulletin français de la S. I. M. (Société internationale de musique. Section de Paris), n° du 15 janvier 1907 : Romain ROLLAND, *Notes sur Lully*.

P. 15 : Rousseau critique la déclamation de Lully ; — 15-16 : quant au récitatif, Rousseau, « debussyste avant la lettre », lui fait les mêmes griefs que certains musiciens adressent aujourd'hui au chant wagnérien ; — 25 : la fameuse scène d'Armide trouvant Renaud endormi (dans *Armide*) ne mérite pas les critiques acerbes de Rousseau ; — 38 : le succès des ouvertures de Lully attesté par Rousseau ; — 49 : Rousseau, dans sa *Lettre sur la musique française*, confirme l'opinion de Dubos, que la représentation des opéras de Lully durait moins longtemps de son vivant que lorsqu'on les a joués après sa mort ; — 49-50 : de là, la sévérité de Rousseau envers Lully dans la seconde partie de la *Nouvelle Héloïse*. « Lully est rendu responsable de la lourdeur et de la grossièreté des interprètes formés — ou déformés — par ses successeurs. » [L. P.]

Études, revue fondée en 1856, par des Pères de la Compagnie de Jésus, 5 juin 1907 : Lucien ROURE, *La religion de Jean-Jacques Rousseau*.

Cet article donne la note de l'extrême droite catholique dans le concert déchaîné par M. J. Lemaître. Rousseau, comme on pouvait s'y attendre, y est fort maltraité ; du moins l'est-il par une bonne plume. Retenons que M. R. voit dans le moralisme de Jean-Jacques l'origine lointaine, à travers Kant, de l'actuel pragmatisme. [A. F.]

La Revue (ancienne *Revue des Revues*), 1^{er} avril 1907 : Nicolas SÉGUR, *Jean-Jacques*.

A propos des conférences Jules Lemaître, M. S. demande qu'on examine la vie de Rousseau non « dans sa stricte et modeste réalité », mais dans la force immense et toujours vivante de la doctrine, qu'on lui applique « la méthode critique que Renan appliqua à Jésus..., qui voit continuellement non la personne, mais aussi l'auréole qu'elle a projetée ». [A. F.]

L'Illustration, journal universel hebdomadaire, 10 août 1907 : Jean SIGAUX, *Le cerisier de Jean-Jacques*, [au manoir de la Tour], avec trois photographies.

Le mouvement socialiste, juin 1907 : Georges SOREL, *J. J. Rousseau*.

Discussion minutieuse et un peu lourde des conférences de M. Jules Lemaître. [A. F.]

ITALIE

Gian-Giacomo ROUSSEAU. *L'Emilio*, luoghi scelti tradotti ed annotati dal prof. Aurelio STOPPOLONI, Roma-Milano, Società editrice Dante Alighieri di Albrighi, Segati e C., 1907, in-8, 196 pp.

Biographie sommaire, courte introduction, fragments traduits et annotés : ce petit livre est d'un connaisseur de Rousseau, en même temps que d'un homme versé dans les questions pédagogiques. Il est beaucoup mieux imprimé que l'ouvrage du même auteur analysé ici même l'année dernière. Le portrait de M^{me} de Warens n'est pas le bon. [A. F.]

Carlo CULCASI. *Gli influssi italiani nell'opera di G. G. Rousseau*, Roma, Società editrice Dante Alighieri, s. d. [1907] in-16, 264 pp.

Il y a dans ce petit volume deux parties très distinctes : une partie biographique, qui n'apporte rien de nouveau, et une étude de littérature comparée, tout à fait intéressante, la seule dont nous nous occuperons ici.

Après avoir fait le procès — un peu sommaire — de l'étude de

J. Texte sur *Jean-Jacques Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire*, M. Culcasi démontre, avec une bonne grâce et une « gentillesse » toutes latines que si Jean-Jacques doit quelque chose à d'autres qu'à lui-même, il doit autant à l'Italie et aux Italiens qu'à tout autre pays et à tout autre peuple, et que si, selon le jugement de Brunetière, « il est le père incontesté du romantisme et de presque toute la littérature moderne, l'ancêtre des Heines, des Byron, des Lamartine, des Hugo, des Michelet », on peut affirmer à bon droit que l'Italie fut la première entre toutes les nations à concourir, par l'intermédiaire de Rousseau, au développement de la littérature moderne. Cette thèse paraît un peu hardie ; mais, si l'on réserve les influences indiscutables de Genève, de la Savoie et de la France, il faut avouer que M. Culcasi a raison : Jean-Jacques et les faits sont pour lui.

Rousseau en effet a séjourné à deux reprises différentes en Italie. Il a toujours gardé pour ce pays un culte enthousiaste et inébranlable. Aux heures de détresse, ses souvenirs l'y ramènent invariablement comme vers une terre promise. On peut dire qu'à part quelques individus, ceux-là même qu'il malmène dans ses *Confessions*, il en a tout aimé. Sa passion est jalouse, exclusive : la langue, la poésie, la musique italiennes sont pour lui les seules parfaites, les seules dignes d'être imitées. Il a pour Pétrarque, pour le Tasse et Métastase plus de dévotion encore que Dante n'en avait pour Virgile ; il les proclame ses maîtres, et Pergolèse est « divin ».

Ces aveux, ce culte enthousiaste et continu suffiraient à eux seuls à prouver le bien fondé de la thèse de M. Culcasi. Mais il y a plus : la fréquence des citations italiennes dont l'œuvre entière de Jean-Jacques est émaillée, ne trahit-elle pas l'influence italienne ? Une telle abondance, une telle variété et un tel à propos de citations dénotent non seulement une connaissance approfondie de la langue et de la littérature italiennes, mais un commerce intime et quasi quotidien avec certains chefs-d'œuvre ; ce commerce lui-même présuppose une étroite parenté intellectuelle, une grande sympathie de tempérament entre Rousseau et leurs auteurs et surtout les trois poètes mentionnés ci-dessus.

Les chapitres IX, X et XI où M. Culcasi établit un parallèle entre la vie et les œuvres de Pétrarque, du Tasse et de Métastase, et la vie et les œuvres de Rousseau sont remarquables. Certaines analogies sont plus que frappantes. La confrontation entre la *Nouvelle Héloïse* et le *Canzoniere*, dans lequel il faut voir, selon M. Culcasi, autant et plus peut-être un roman d'analyse psychologique et un roman moral qu'un recueil lyrique, est des plus ingénieuses.

Plusieurs des conclusions de ce chapitre s'imposent : Laure est bien une ancêtre de Julie : mêmes gestes, mêmes attitudes, même vertu communicative et efficace, souvent aussi analogies de situations. — Si Jean-Jacques s'est souvenu constamment de la Dame de Messer Francesco en traçant le portrait de Julie, c'est aux héroïnes du Tasse qu'il songe quand il trace celui de Sophie. Ici encore les analogies sont frappantes, les réminiscences nombreuses et soulignées par des citations directes du texte italien. Jean-Jacques se complait à souligner également par des strophes de l'un ou de l'autre de ces deux poètes ses plus vibrantes descriptions de la nature. Ces écrivains ne lui ont pas révélé la « grande inspiratrice » (on manquerait de sens à le prétendre), mais ils ont certainement influencé, sinon modifié, sa manière de la concevoir. Sur ce point, on pourrait faire de curieuses remarques et M. Culcasi aurait pu peser davantage. — L'influence de Métastase est tout aussi évidente (dans le *Devin* surtout), et les aveux de Rousseau, tout aussi probants sur ce point : « Prends le Métastase et travaille, son génie échauffera le tien, etc. » (*Diction. de musique*). « Métastase, le seul poète du cœur, etc... » (*Nouvelle Héloïse*). — Le XII^e et dernier chapitre est consacré aux influences de la musique. Si l'on ajoute à ces influences celles de Machiavel, que Rousseau a été l'un des premiers à réhabiliter en France ; si l'on se rappelle que c'est à Turin qu'il a rencontré l'un des prototypes du Vicaire Savoyard, que Venise lui avait suggéré l'idée d'un grand ouvrage sur les institutions politiques, dont le *Contrat social* n'a été qu'un chapitre, et bien d'autres choses encore, — je renvoie à l'ouvrage de M. Culcasi — on sera convaincu que l'Italie a eu la part très belle dans la genèse de Rousseau.

L'idée qu'il y avait une intéressante étude à faire sur ce sujet était venue, il y a déjà longtemps, à notre maître et ami, M. Bernard Bouvier, président de notre Société. Il avait bien voulu nous en faire part et nous charger de rechercher jusqu'à quel point pouvaient s'étendre ces influences. Les circonstances nous ayant empêché de poursuivre ce travail aussi rapidement que nous l'aurions désiré, l'étude de M. Culcasi vient de nous surprendre alors que nous en sommes encore à rassembler nos documents pour un livre que nous aimerions intituler : *L'Italie et Rousseau*. Si nous publions un jour cette étude qui reste encore à écrire en français, l'ouvrage de M. Culcasi nous aura été un précieux auxiliaire et sur certains points un guide excellent. Tous ceux qui s'intéressent à Rousseau doivent lui savoir gré d'avoir ajouté cette page nouvelle à ses archives et de l'avoir fait avec une sympathie très éclairée.

Nous nous permettrons toutefois quelques réserves. Ce livre très intéressant et agréable à lire, aurait gagné beaucoup pourtant à être plus condensé. Les redites sont assez fréquentes, la partie biographique tient trop de place, certains détails sont de purs hors-d'œuvre. Il est très regrettable aussi que les fautes d'impression déjà trop nombreuses dans le texte italien, deviennent légion dans les citations françaises, au point de les rendre incompréhensibles ou cocasses. Enfin, il y a quelques petites inexactitudes qui feront sourire les amateurs de « gründlichkeit », par exemple : « S'aggiunga in oltre che Annecy e Chambéry, le due città svizzere.. » (!) ; mais il ne faut pas être trop pédant avec M. Culcasi, qui ne l'est pas du tout, et c'est là aussi un des charmes de son livre : il repose. [J. V.]

Natura ed Arte, Milano, 15 avril 1907, p. 410-417 : Alighiero CASTELLI, *Lo spiedo e l'arrosto di G. G. Rousseau*.

Analyse détaillée de la *Reine fantasque*, accompagnée d'illustrations modernes et rattachée à l'épisode de la soirée passée par Mouchon, Roustan et Beauchâteau dans la cuisine de Rousseau, à Môtiers, en octobre 1762 (cf. Musset-Pathay, *Histoire de la vie et des ouvrages de J. J. Rousseau*, t. II¹, p. 502). [A. F.]

La Rassegna latina di lettere, arte, politica e scienza, Genova, 15 juillet 1907 : Giorgio DEL VECCHIO, professore di filosofia del Diritto nell'Università di Ferrara, *Di alcuni caratteri fondamentali della filosofia politica del Rousseau*.

Reproduction du deuxième chapitre de l'ouvrage intitulé : *Su la teoria del contratto sociale*, analysé ici même, t. III, p. 290.

Ars et labor, musica e musicisti, rivista mensile illustrata, 15 mai 1907 : Mario FORESI, *Gian-Giacomo Rousseau musicista* (avec illustrations).

RUSSIE

Jan-Jak Russo. *Ob Obchestvennom dogovorié* [Du contrat social], izdanie snabjeno prim. i bibliografiéi, perevod s frantsuzskago L. NEMANOVA, pod redak. D. E. JUKOBSKAGO, St-Petersbourg, D. E. Joukovski édit., 1907, in-16, 247 pp.

- J. J. Russo. *O pritchinakh neravenstva* (De l'inégalité parmi les hommes), perevod s frantsuzskago, pod redak. i s predisloviem S. N. YUJAKOVA, St-Petersbourg, typolithographie A. Z. Bineke, 1907, in-8, xxiv-166 pp. (Bibliothèque *Svietotcha*, n° 40-43.)

SUISSE

- Ph. JAMIN. *Flâneries historiques au pays romand*, Genève, Société générale d'imprimerie, s. d. (décembre 1907), in-8, v-331 pp., 4 planches hors-texte.

P. 229-235 : *La cure de M. de Ponverre*. Description de l'état actuel, accompagnée d'un dessin de l'auteur.

- Louis AURENCHÉ. *J. J. Rousseau et Madame de Larnage*. Extrait du tome III des *Annales de la Société J. J. Rousseau*, Genève, 1907, in-8, 13 pp.

- J. BENRUBI. *Tolstoï continuateur de Rousseau*. Extrait du tome III des *Annales de la Société J. J. Rousseau*, Genève, 1907, in-8, 36 pp.

- La Voile Latine*, Genève, juillet-août 1907 : Hippolyte BUFFENOIR, *J. J. Rousseau et le Comte d'Escherny*.

Découpage agréable des mémoires d'Escherny sur Rousseau dans ses *Mélanges de littérature*, Paris, 1811, t. III. M. B. dont l'âme de poète répugne aux jugements sévères, s'est bien gardé de mettre en lumière le bavardage sententieux et la vanité du personnage dans ce document d'ailleurs si précieux. [A. F.]

- La Patrie Suisse*, 1^{er} mai 1907 : Jules COUGNARD, *De Jean-Jacques et de Grange-Canal*.

- Théophile DUFOUR. *Pages inédites de Jean-Jacques Rousseau*, deuxième série, Genève, A. Jullien édit., février 1907 (extrait du tome II des *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*), in-8, 119 pp.

Théophile DUFOUR. *Le Testament de Jean-Jacques Rousseau* (février 1763), Genève, A. Jullien édit., février 1907 (extrait du *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. III, livraison 1), in-8, 18 pp.

Nous n'avons pas à recommander ce travail qui est un exposé complet et une mise au point de la question des testaments de Rousseau. P. 4, le testament de 1758 avait été reproduit avant Boiteau plus complètement, en 1851, par Girault de Saint-Fargeau dans son *Dictionnaire géographique et historique des communes de France*. C'est ce que nous apprend M. J. Ponsin dans une note de la *Chronique médicale* du 1^{er} janvier 1908, où il demande ce qu'est devenu l'original dont il possède une copie. D'après M. Dufour, il appartenait en 1886 à M. Léon Turquel à Paris. Aux testaments authentiques connus jusqu'ici, ceux de 1737 et de 1758, M. Dufour en ajoute un troisième fait à Môtiers, dont il a découvert la minute à la Bibliothèque de Neuchâtel. Cette pièce où Rousseau décrit minutieusement sa maladie, devait attirer l'attention des psychiatres, comme le prouvent l'article du Dr Régis dans la *Chronique médicale* du 1^{er} décembre 1907, et la communication du Dr A. Poncet, de Lyon, faite à l'Académie de médecine, le 31 décembre 1907 (voyez ci-dessus). [A. F.]

Alexis FRANÇOIS. *Les provincialismes suisses-romands et savoyards de J. J. Rousseau*. Extrait du tome III des *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau* [1907], in-8, 67 pp.

La Semaine littéraire, Genève, 23 et 30 mars, 6 et 13 avril 1907 :
André GLADÈS, *Mademoiselle de Bondeli, une intellectuelle du XVIII^e siècle*.

Cette Lespinasse bernoise — Lespinasse par la culture, l'esprit, et l'existence mélancolique — à laquelle A. G. consacre après Ed. Bodemann, une nouvelle et très complète étude, figure au nombre des correspondantes de Rousseau. Ses lettres manuscrites adressées au philosophe sont conservées à la bibliothèque de Neuchâtel. Elle s'était éprise de Rousseau en compagnie de M^{me} Necker, du temps où celle-ci s'appelait encore Suzanne Curchod. Prédestinée par son prénom, Julie, elle prit devant ses concitoyens la défense de la *Nouvelle Héloïse* dans deux lettres adressées à son amie, qui firent quelque bruit dans le cercle de ses familiers, et même un peu au-delà. Son nom vint aux oreilles de Rousseau avec qui elle entre en relation de cor-

respondance en 1763. Après quelques façons et un peu de coquetterie de part et d'autre, ils finissent par se voir à Neuchâtel en 1765. A. G. a découvert et publié sur ces entrevues quelques détails curieux dus à la plume de l'héroïne. Puis le grand homme, aux yeux de la patricienne bernoise, descend peu à peu de son piedestal et il n'y remontera plus après son mariage avec Thérèse, en 1767. [A. F.]

I. GRÜNBERG. *Rousseau joueur d'échecs*. Extrait du tome III des *Annales de la Société J. J. Rousseau*, Genève, 1907, in-8, 18 pp.

REVUE DES BIBLIOGRAPHIES

Annales Jean-Jacques Rousseau, 1905 (suite).

Lucifer, Anvers, 6 janv. (J. van den Arend). — *Modern Languages Notes*, janv. 1907 (A. Schinz).

Annales Jean-Jacques Rousseau, 1906.

Journal de Genève, 28 fév. et 14 mars (G. Valette). — *Semaine littéraire*, Genève, 30 mars (G. Vallette, *La vie en Suisse*). — *Neue Zürcher Zeitung*, 19 mars (G. Valette). — *Bibliothèque universelle*, Lausanne ([Ph. Godet], *Chronique suisse*).

Herrig's Archiv, Bd. CXVIII (1907), p. 268. — *Frankfurter Zeitung*, 24 mars (A. Buchenau). — *Beilage zur Allegemenen Zeitung*, 31 déc. (L. Geiger).

Revue des Etudes historiques, mars-avril 1907 (*Chronique*). — *Revue critique*, 16 sept. (L. R.). — *Journal des Débats*, 11 juil. (A. A[lbalat]).

Nieuwe Rotterdamsche Courant, 7 mars.

Nuova Antologia, Rome, 15 avril.

ATGER, *Doctrines du Contrat social*.

Journal des Economistes, janv.-mars 1907 (H. Bouët). — *Revue d'Economie politique*, mai 1907 (Ch. G.)

BRÉDIF, *Caractère de J. J. Roussaeu* (suite).

Revue d'hist. litt. de la France, oct.-nov. 1907, p. 744 (D. Mor-

net). — *Revue universitaire*, 15 fév. (G. Lanson). — *Revue critique*, 18 fév. (F. Baldensperger).

CULCASI, *Influssi italiani nell'opera di G. G. Rousseau. Fanfulla della Domenica*, Roma, 15 déc. (Salvatore Satta).

DEL VECCHIO, *Teoria del Contratto sociale* (suite).
Revue de synthèse hist., fév. 1907 (Dr S. J.)

DUFOUR, *Testament de J. J. Rousseau*.

Journal de Genève, 16 avril (V.). — *Berliner Tageblatt*, 22 oct. (Ed. Platzhoff-Lejeune). — *L'amateur d'autographes*, Paris, mai 1907 (R. B[onnet]). — *Revue critique*, 16 sept. (L. R.). — *Chronique médicale*, Paris, 15 oct.

LASSERRE, *Le Romantisme français*.

Le Temps, 28 avril (G. Deschamps). — *Annales romantiques*, mars-avril 1907, p. 159. — *La Révolution française*, 14 avril. — *Revue historique*, t. XCIV (1907), p. 111 (G. Monod). — *La Revue*, 15 juin (G. Pellissier). — *Revue de philosophie*, 1^{er} juin (T. de Visan). — *Mercure de France*, 15 avril (J. Bainville). Cf. *ibid.* 15 juin (L. Dumur). — *Journal des Débats*, 20 août (A. Chaumeix). — *Revue des Deux-Mondes*, 15 avril (R. Doumic).

J. LEMAITRE, *J. J. Rousseau*.

Semaine littéraire, Genève, 13 avril (Ph. Godet). — *Journal de Genève*, 31 mars et 7 avril (P. Seippel). — *Journal des Débats*, 21 juillet (M. Spronck). — *Revue historique*, t. XCIV (1907), p. 112 (G. Monod). — *Mercure de France*, 15 juin (L. Dumur). — *Annales politiques et littéraires*, 21 avril (E. Faguet). — *Revue des idées*, 15 mai. — *Larousse mensuel illustré*, mai 1907 (L. Coquelin). — *Le Temps*, 7 avril (G. Deschamps). — *Revue pédagogique*, Paris, 15 juil. (M. Pellisson). — *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} mai (Ed. Rod). — *La Meuse*, Liège, 22 mars (O. Gilbert). — *Der Tag*, Berlin, 3 août (S. Feldmann). — *Neue freie Presse*, Vienne, 21 mars (M. Nordau). — *Giornale d'Italia*, Rome, 22 mai (E. Corradini). — *El Republicano*, Bogota, 24 juin (M. Nordau). — *The Bookmann*, New-York, sept. 1907 (A. Schinz).

LENZ, *Rousseau's Verbindung mit Weibern* (suite).

Zeitschrift für französ. Sprache und Lit., Bd. XXX, n° 6-8 (Mahrenholz).

MACDONALD, *J. J. Rousseau* (suite).

Journal de Genève, 17 nov. (G. Vallette). — *Semaine littéraire*, Genève, 18 mai (J. de Mestral-Combremont). — *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} mai (Ed. Rod). — *Larousse mensuel illustré*, mai 1907 (L. Coquelin). — *Le Siècle*, Paris, 5 fév. (Lettre de Scirewit) — *Journal des Débats*, 5 fév. et 5 mars 1907 (M. Muret). — *Kölnische Zeitung*, 3 fév. — *New-York Tribune*, 6 avril.

RÉGIS, *Présénilité de J. J. Rousseau*.

Archives de neurologie, août 1907, n° 8, p. 153 (M. B.)

G. RENCY, *Réponse à M. J. Lemaitre*.

La Meuse, Liège, 28 août (G. Abel). — *Mercure de France*, 16 sept. (J. de Gourmont).

ROD, *L'affaire J. J. Rousseau* (suite.)

Revue de Fribourg, mai 1907 (M. M[asson]) — *Revue historique*, t. XCIV (1907), p. 84 (H. Hauser) — *Modern languages notes*, déc. 1907 (A. Schinz).

J. J. ROUSSEAU, *Bekenntnisse*, trad. Hardt.

Greifswalder Tageblatt, 23 déc. — *Süddeutsche Monatshefte*, déc. 1907. — *Revue critique*, 2 sept. (A. C.)

B. DE SAINT-PIERRE, *J. J. Rousseau*, édit. Souriau.

Gazette de Lausanne, 20 déc. (G. Vallette).

SCHINZ, *Première ébauche des Confessions*.

Revue universitaire, 15 fév. (G. Lanson).

SEILLÈRE, *Demokratischer Imperialismus : Rousseau...*

Revue universitaire, 15 nov. (H. Lichtenberger).

STOPPOLONI, *G. G. Rousseau*.

Journal de Genève, 28 avril (V.). — *Revue internationale de l'enseignement*, 15 juil. (M. Roger).

H. TRONCHIN, *Théodore Tronchin*.

Le Temps, 1^{er} janv. (A. Mézières). — *Chronique médicale*, 15 sept. (A. C[abanès]). — *Journal des Débats*, 26 janv. (M. Muret). — *Le Correspondant*, 10 juil. (Ed. Rod). — *Revue intern. de l'enseignement*, 15 avril (S. Rocheblave). — *Revue historique*, t. XCIV (1907), p. 86 (H. Hauser). — *Revue des questions histor.*, 1^{er} juil., p. 340 (M. de la Rocheterie). — *Figaro*, 21 oct. (M. Ballot). — *Revue universitaire*, 15 oct. (G. Lanson). — Ernest Charles, *Samedis littéraires*, 5^e sér., 1907, p. 328. — *Frankfurter Zeitung*, 21 avril (F. Vogt).

CHRONIQUE

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU COMITÉ

Séance du 18 janvier 1908. — M. Barthélemy, consul de France à Genève, a proposé au Comité de faire représenter le *Devin du Village* sur la scène du Grand Théâtre. Le président a répondu qu'il lui paraîtrait préférable de donner ce spectacle en plein air, dans un théâtre de verdure, et que ce serait une idée à reprendre en vue du centenaire de 1912.

M. H. Fazy, conseiller d'Etat, a représenté notre Société en même temps que la République de Genève à l'inauguration du monument de Montmorency.

Le Comité souscrit 50 francs pour le monument projeté d'Ermenonville.

Il décide, sur la proposition de l'éditeur des *Annales*, d'envoyer un prospectus spécial aux bibliothèques publiques des deux mondes qui ne font pas partie de la Société.

Séance du 2 mai 1908. — Madame Adèle de Saussure a gracieusement dédié à notre Société son recueil des pensées de Rousseau, *Jour après Jour*. Le président l'a remerciée au nom du Comité. Puis le Comité délibère sur la composition et l'illustration du tome IV des *Annales*, ainsi que sur le changement d'imprimeur proposé par l'éditeur.

Séance du 4 juillet 1908. — Le président explique pour quelles raisons le Comité a cru pouvoir exceptionnellement renvoyer à l'automne la convocation de l'assemblée générale.

L'impression des *Annales* est désormais confiée à MM. Pache-Varidel et Bron, à Lausanne.

Séance du 7 novembre 1908. — Le président signale certains dons faits aux Archives, notamment, de M. L. Aurenche, l'original du contrat de mariage de M^{me} de Larnage.

Le Comité a été invité à l'inauguration du monument d'Ermenonville trop tard pour pouvoir se faire représenter. Une lettre a été adressée par le président au Comité du monument pour le remercier et lui exprimer notre vive sympathie.

Un groupe de jeunes Anglais a communiqué au président son

intention de fonder un groupe d'études rousseauistes. Le président leur a répondu par une lettre d'encouragement et leur a donné quelques directions pratiques.

Le président est autorisé à fournir éventuellement une subvention de cinquante francs au monument de Chambéry.

Assemblée générale du 12 novembre 1908.

Le rapport présidentiel adresse les remerciements d'usage aux plus actifs collaborateurs de notre œuvre. Il signale quelques publications récentes émanant de membres de notre Société : un recueil de lettres de Rousseau, traduites en allemand par M. Kirchsen, le recueil de pensées de Rousseau, *Jour après Jour*, de M^{me} de Saussure, *l'Iconographie* du comte de Girardin, les lettres inédites de Rousseau à M^{me} Boy de la Tour et à sa fille, publiées par M. Ph. Godet dans la *Revue des Deux-Mondes*.

Les comptes présentés par M. Alfred Cartier, trésorier, accusent fr. 8177,40 aux recettes, et aux dépenses fr. 3362,15, laissant un solde actif de fr. 4815,25. Il a fallu employer les cotisations à vie au lieu de les capitaliser, comme le comité l'avait décidé. Les cotisations sont difficiles à recouvrer, vu la dispersion au loin des membres. Les comptes sont adoptés, avec remerciements au trésorier et à M. Jullien, éditeur.

Les onze membres sortants du Comité sont ensuite réélus à l'unanimité pour l'exercice 1908-1910, ainsi que les vérificateurs des comptes.

M. Benrubi propose par correspondance qu'on prenne dès à présent des mesures pour célébrer le deuxième centenaire de la naissance de Rousseau. Il propose une publication collective. Le Comité s'occupera de cet anniversaire une fois le jubilé de la Réformation passé.

M. Raisin prie qu'on attire l'attention des autorités compétentes sur l'état de vétusté des Charmettes. Il faudrait empêcher la maison et les meubles de s'en aller en poussière. En outre, un petit berger ignorant est le seul cicerone de ce sanctuaire, et se fait avec les pourboires des revenus importants qui devraient être employés à l'entretien des Charmettes. Le président est d'avis qu'il faudrait commencer par pressentir la Municipalité de Chambéry, nouveau propriétaire des Charmettes. Le Comité est prêt à entreprendre les démarches, et cela avant l'inauguration de la statue qu'on se prépare à élever à J. J. Rousseau à Chambéry.

— Etat des *Archives J. J. Rousseau* au 31 décembre 1907 : 571 numéros ; augmentation de l'année : 150 numéros, dont 74 acquis par la Société J. J. Rousseau, 76 donnés par : M^{me} C. Spiess, MM. Bernard Bouvier, P. Strœhlin, F. Raisin, Th. Dufour, Eug. Ritter, Al. François, F. von Gunten, Alex. Jullien, H. Chappuis, la Bibliothèque publique et universitaire, à Genève ; MM. F.-A. Forel, à Morges ; A. Schinz, à Neuchâtel ; G. Lassudrie-Duchêne, Ed. Rod, M. Trembley, J. Finot, directeur de la *Revue*, G. Renard, Ed. Pilon, J. Lemaître, J. Pascal, directeur de la *Musique pour tous*, à Paris ; Ch. François, à Lyon ; D. Mornet, à Toulouse ; M. Menier, à Figeac ; F. Atger, à Montpellier ; L. Aurenche, à Pierrelatte ; J. Ponsin, à Montmorency ; A. Cornereau, à Dijon ; G. Chalmel, à Enghien ; G. Gazier, à Besançon ; E. Régis, à Bordeaux ; J. van den Arend, G. Rency, à Bruxelles ; A. Rebhuhn, à Berlin ; A. Stoppoloni, à Ancone ; C. Culcasi, à Trapani ; les éditeurs Flammarion, Hachette, A. Colin, Garnier frères, Fontemoing, H. Leclerc, Louis-Michaud, à Paris ; Dardel et Bouvier, à Chambéry ; Wiegandt et Grieben, à Berlin ; Breitkopf et Härtel, à Leipzig ; H. Schrödel, à Halle a/S ; E. F. Thienemann, à Gotha ; la direction de *The Nation*, à New-York ; de la *Revue des Deux-Mondes*, de la *Revue de Paris*, de la *Revue du Mois*, à Paris ; l'Académie de Tarn-et-Garonne, à Montauban ; la Société historique de Compiègne ; l'Associazione della Stampa, à Rome ; le décanat de la Faculté de philosophie de l'Université d'Erlangen.

— Nous avons à déplorer le récent décès de trois de nos membres :

Paul-Ch. STRÖHLIN, numismate, à Genève ;

Le docteur Auguste REVERDIN, à Genève ;

Le professeur Otto HUNZIKER, à Zurich.

— La carte de membre annuel pour 1908 représente une gravure faite d'après le portrait de Rousseau par Ramsay, conservé à la Galerie d'Edimbourg.

— Le 16 mai 1907 a passé dans une vente de l'Hôtel des Commissaires-priseurs, à Paris, un manuscrit autographe de J. J. Rousseau, 3 pages in-8 « fragment, très surchargé de ratures, d'une de ses œuvres politiques, où il parle des devoirs de l'homme envers la Société » (Catalogue Charavay, p. 29). La Bibliothèque de Ge-

nève a acquis cette pièce qui est en réalité un fragment de la *Lettre sur la vertu*, manuscrit ayant appartenu à Moultoù, que possède actuellement la même Bibliothèque, mais auquel manquent plusieurs feuillets. (Cf. *Annales*, I, p. 181, note 3).

— La *Chronique médicale* du 1^{er} février 1907 a publié in-extenso la lettre « inédite » de J. J. Rousseau à De Luc père, 29 mars 1758, dont elle avait déjà reproduit un paragraphe dans son numéro du 1^{er} janvier 1900.

— Le *Bolletino delle pubblicazioni italiane*, 1907, n° 78, a annoncé l'acquisition récente faite par la Bibliothèque nationale centrale de Florence d'un manuscrit contenant différentes traductions italiennes des écrits politiques de Rousseau. C'est une pièce de 307 feuillets qui date du dix-neuvième siècle et paraît écrite de la main même du traducteur.

— Le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France* vient de s'enrichir, grâce à MM. E. Coyecque et H. Debraye, du répertoire du fonds de la Chambre des Députés (Paris, librairie Plon, 1907, in-8). Bon nombre des notices de ce nouveau volume sont consacrées aux manuscrits de Rousseau (voyez les nos 1190-1191, 1425-1438, 1456-1457, 1493 et 1517).

— Le dix-huitième fascicule du *Manuel de l'amateur de livres du XIX^e siècle*, rédigé par M. Georges Vicaire, paru en 1907 et contenant la lettre R, consacre dix-sept colonnes (1208-1224) à la bibliographie de J. J. Rousseau.

— M. Mario Schiff a commencé dans la *Revue des bibliothèques* la publication d'une *Bibliographie italienne* de Rousseau, entreprise à notre instigation et destinée d'abord à nos *Annales*. Nous rendrons compte de ce travail, que son auteur nous a retiré pour le porter ailleurs, quand il aura achevé de paraître.

— M. Ulrich Richard-Desaix a signalé dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* du 30 juillet 1907 l'existence d'un exemplaire du *Devin du Village, intermède en un acte. Représenté devant le Roi, au château de Bellevue, le 4 mars 1753*. (Imprimé par exprès commandement de Sa Majesté, 1753, in-8°, sans nom de lieu, d'imprimeur, ni de libraire), qu'il aurait vu dans sa jeunesse chez le sénateur, marquis Ernest de Girardin, à Ermenonville. Cette édition offrirait ceci de particulier qu'elle donne un tableau complet des noms, tant des personnages dansants, paysans, musiciens de

l'intermède, que ceux des acteurs eux-mêmes qui parurent dans cette représentation du royal gala. On y voit figurer les noms de M^{me} de Pompadour (Colin), M^{me} de Marchais (Colette), le marquis de la Salle (le Devin). M^{me} de Pompadour, comme le dit une note, a joué deux fois le rôle de Colin, à Trianon et à Bellevue.

— Dans le *Berliner Tageblatt* du 17 juin 1907 a paru un article de M. Heinz Welten intitulé *Rousseau und die Pflanze*. La fin fait allusion à un herbier de Rousseau conservé au Musée botanique de Berlin, dans « une petite armoire polie sur laquelle on peut lire, à droite, *Emile*, à gauche, *Héloïse*, devant, la devise *Vitam impendere vero*. » L'herbier se compose de onze in-quarto à couverture de parchemin blanc, où les plantes sont fixées, selon l'habitude du philosophe, par de petites bandes de papier doré.

— Plusieurs correspondants de l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, nos des 30 janvier, 10, 20, 28 février et 20 mars 1907, ont renseigné M. Jules Lemaître sur l'état florissant de l'Académie de Dijon, au temps du premier discours de Rousseau. L'un d'eux, H. C. M., a donné (n° du 20 mars) la liste des académiciens juges de Jean-Jacques dans la mémorable séance du 9 juillet 1750. Ajoutons que cette liste figure dans le procès-verbal complet reproduit par M. Cornereau dans sa brochure sur *Deux lauréats de l'Académie de Dijon* (*Annales*, II, p. 271).

— La *Chronique médicale* du 1^{er} décembre 1907, signale une manifestation des étudiants en médecine de Paris à Ermenonville, le 2 juillet 1878. L'un d'eux aurait traversé le lac à la nage et déposé sur le cénotaphe de l'Ile des Peupliers une couronne de pervenches, tandis que trois professeurs haranguaient leurs élèves sur la rive. On doit trouver un récit de cette manifestation dans la *Revue internationale des sciences*, à la date de juillet, août ou septembre 1878. La fille de M. G. Barral, collaborateur de la *Chronique médicale*, possède, paraît-il, un tableau peint à l'huile représentant la scène en question.

— M. Auguste Bletton a publié dans le *Lyon républicain* du 3 décembre 1907 un article sur *J. J. Rousseau et M^{lle} Serre*, reproduction textuelle, sous forme d'extrait, de son étude parue sous le même titre, en 1892, dans la *Revue du Lyonnais*.

— M. Hippolyte Buffenoir a écrit avec sa compétence bien connue, dans le supplément littéraire du *Figaro*, 30 mars 1907,

un article sur *La Comtesse d'Houdetot dans la vallée de Montmorency*.

— Le docteur Otto Adler a publié dans le *Hannoverscher Courier* du 4 septembre 1907, un article intitulé *Die Krankheit Jean-Jacques Rousseaus*, où il s'inspire des thèses du défunt Dr P. J. Moebius.

— Dans le *Liberal* de Madrid du 15 mai 1907, M. Antonio Corton a publié une chronique intitulée *La nodriza y la madre*, où il rappelle que Rousseau a mis en lumière, sinon la figure touchante du bébé, du moins celle de la mère et de la nourrice.

— Il a paru dans la *Liberté* de Paris, 25 mars 1907, une chronique de M. Gaston Carraud sur *Jean-Jacques Rousseau musicien*.

— *Sur la psychologie de Jean-Jacques*, tel est le titre d'un article du *Siècle*, 5 avril 1907, où le Docteur A. Marie se livre à des réflexions sur la manière d'envisager le rôle des hommes de génie, sur les maux et les faiblesses du citoyen de Genève, le tout à propos de la soi-disant découverte par le docteur Helme d'un testament de Rousseau (voyez d'autre part, p.).

— Dans le journal berlinois *Die Nation*, 25 mars 1907, M. Wilh. Bolin d'Helsingfors a donné, sans indulgence, mais sans dissimuler non plus l'immense rayonnement des idées du philosophe, son opinion sur l'œuvre de *J. J. Rousseau*.

— A l'occasion de l'érection prochaine du monument d'Ermenonville, le *Matin* (d'Anvers), 29 septembre 1907, a publié, sous la signature Christiane, un article sur *Les amours de Jean-Jacques*.

— Sous ce titre: *Sur la trace de Jean-Jacques*, M. Philippe Godet raconte, dans le *Journal de Genève* du 22 avril 1907, comment il a parcouru à pied, en compagnie de M. G. Valette, la route de Genève à Annecy. But de l'expédition : suivre à la piste le petit vagabond de 1728.

— On a pu lire dans le *Pick-Me-Up* du 2 mars 1907, une « vie » de Rousseau écrite et illustrée dans le genre humoristique de ce journal (*Makers of history : Rousseau*).

— Une note sur l'Hermitage de Rousseau à Montmorency et son histoire a paru dans la *Pall Mall Gazette* de Londres du 26 avril 1907, sous la signature W. F. W.

— M. Auguste Rey, connu déjà par son livre sur *Le château de la Chevrette* (*Annales* I, p. 308), a commencé, dans la *Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise*, mai, août, novembre 1907, la publication d'une série d'articles fort substantiels intitulés *Au temps de M^{me} d'Houdetot et de J. J. Rousseau*. Nous attendrons, pour en parler, que ces articles aient achevé de paraître et qu'ils aient été, comme on peut s'y attendre, réunis en volume. M. Eug. Ritter a déjà présenté d'utiles remarques sur l'un d'eux, relatif à la scène du bosquet d'Eaubonne, dans le t. III de nos *Annales*, p. 213 à 217.

— M. Th. Courtaux a extrait des *Dossiers bleus* déposés à la Bibliothèque nationale, une note de Bertin du Rocheret, président en l'élection d'Epernay en 1758, sur J. J. Rousseau, où celui-ci, entre autres gentilleses, est traité de « copiste de Burlamaqui » (*sic*). (*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 20 juillet 1907). Divers correspondants de l'*Intermédiaire*, n° du 10 septembre, ont enseigné à M. Courtaux ce que c'était que le jurisconsulte genevois Burlamaqui, qui fut en effet le vrai maître de Rousseau en droit politique.

— *Le Censeur politique et littéraire* du 24 août 1907 a reproduit cette note inédite de Stendhal sur une feuille d'album à dessin : « J. J. Rousseau, qui sentait bien qu'il voulait tromper, demi-charlatan, demi-dupe, devait donner toute son attention au style. Dominique [c'est-à-dire Stendhal lui-même], bien inférieur à J.J., et d'ailleurs honnête homme, donne toute son attention au fond des choses. »

— A l'occasion du cinquantenaire de l'auteur du *Dieu des bons gens*, le *Figaro* du 20 juillet 1907 a exhumé quelques *Lettres de Béranger à M^{me} de Solms*. On y trouve le jugement suivant sur Rousseau, à propos du poème de François Ponsard, *Les Charmettes* : « Je ne comprends pas que passé vingt ans on se passionne pour Rousseau. Cœur sec, égoïste sublime, Rousseau n'a jamais eu que de la chaleur de tête. Il n'a qu'un but alors qu'il paraît le plus emporté par son éloquence calculée, c'est de montrer son génie, c'est de se produire, et de se faire admirer. C'est la phase littéraire de la Révolution. J'approuve fort M^{me} d'Houdetot d'avoir été *cruelle*, etc. »

— Dans les *Notes and Queries* du 10 août 1907, p. 106-107, notre confrère, Sir J. F. Rotton, signale un passage d'une lettre de

Hume à la marquise de Brabantane cité par Mme F. Macdonald, t. II, p. 171 de son grand ouvrage sur Rousseau, non conformément au texte original de la *Private correspondance of David Hume*, Londres 1820. M. Rotton fait observer que le texte de Mme Macdonald, fort important pour l'intelligence du rôle de Hume, n'est que la retraduction du même passage d'après Musset-Pathay qui l'avait mal interprété dans son *Histoire de J. J. Rousseau*, t. I, p. 114 de l'édition de 1821, p. 253 de l'édition de 1827.

— Le dernier recueil de vers de la comtesse M. de Noailles, *Les Eblouissements*, Paris, C. Lévy édit., 1907, reproduit deux de ses poèmes consacrés au souvenir de Rousseau. Le premier, *Annecy*, avait paru précédemment dans la *Revue hebdomadaire* du 8 décembre 1906, le second, *Les Charmettes*, dans la *Voile latine*, 1906, p. 105, comme il a été dit l'année dernière.

— Au nombre des auteurs français figurant sur le programme des agrégations de lettres et de grammaire, concours de 1907, se trouvait J. J. Rousseau avec la *Lettre sur les spectacles*. Bibliographie du sujet par M. H. Châtelain, dans la *Revue universitaire* du 15 février 1907.

— Les œuvres musicales suivantes de Rousseau ont été exécutées dans le courant de l'année, d'après la *Zeitschrift der Internationalen Musikgesellschaft (Auführungen älterer Musikwerke)*. D'octobre 1906 à janvier 1907 : Ouverture du *Devin du Village* (Verein der Musikfreunde, Lübeck). — De janvier à mai 1907 : ouverture, chant et pantomime du *Devin du Village* (Conservatoire de Prague); *Salve regina* (manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris), six airs des *Consolations des misères de ma vie*, fragments de *Daphnis et Chloé* et du *Devin du Village* (Bohn'scher Gesangverein, Breslau, 107^e concert historique. Cf. *Breslauer Morgen-Zeitung* et *Schlesische Volkszeitung* du 26, *Schlesische Zeitung* du 27 février). — De mai à septembre 1907 : *Devin du Village* (Oratorien Verein, Stendal).

— M. Maurice Masson, professeur à l'Université de Fribourg en Suisse, a parlé, pendant le semestre d'hiver 1906-1907, de la jeunesse et de la formation intellectuelle de J. J. Rousseau; pendant le semestre d'été 1907, de J. J. Rousseau, les années de maturité; pendant le semestre d'hiver 1907-1908, des dernières années de J. J. Rousseau.

— Le 7 février 1907, M. Alexis François a fait à Genève, sous le patronage de la Section des Lettres de la Classe des Beaux-

Arts de la Société des Arts une conférence sur *Jean-Jacques Rousseau et le parler romand*.

— Le 28 octobre 1907, M. Jean Jaurès, député à la Chambre française, a fait à Genève, dans la grande salle du Victoria Hall, une conférence sur *J. J. Rousseau jugé par Taine et J. Lemaitre*.

— Le 6 décembre 1907, M. Henry Roujon, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, a fait au Théâtre Fémina, à Paris, une conférence sur *Les rapports de Voltaire et de J. J. Rousseau*. Compte-rendu dans le *Journal des Débats* du 9 décembre.

— Au dix-septième congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française, tenu à Genève du 1^{er} au 5 avril 1907, notre confrère, le professeur E. Régis de Bordeaux, a fait une communication sur *La phase de présénilité chez J. J. Rousseau*. Voyez plus haut.

— Dans sa séance du 31 décembre 1907, l'Académie de Médecine de Paris a entendu une communication de MM. Antonin Poncet et René Leriche sur *La maladie de Jean-Jacques Rousseau d'après des documents inédits*. Voyez d'autre part, p. .

— A l'Académie des Sciences morales et politiques, le livre de M. Giorgio Del Vecchio, *Su la teoria del Contratto Sociale*, présenté par M. Boutroux dans la séance du 20 juillet 1907, a donné lieu à d'intéressantes observations de M. Esmein sur la doctrine de Rousseau (voir le compte-rendu dans le *Recueil* de l'Académie, janvier 1908, p. 114-115).

— L'événement rousseauiste de l'année 1907 a été le cours sur *J. J. Rousseau*, donné par M. Jules Lemaitre, sous le patronage de la Société des Conférences. Annoncé par la voie de la presse au moyen d'interviews (*Écho de Paris*, 1^{er} janvier, E. Tardieu; *La Presse*, 16 janvier, Houdaille de Railly) et d'articles (*La Liberté*, 26 décembre 1906, Maurice Spronck; *L'Eclair*, 30 décembre, R. Doumic; *La Libre Parole*, 13 janvier 1907, Léon Daudet), ce cours a duré deux mois, du 16 février au 21 mars, et a compris dix leçons dont suit le programme :

1^o Les six premiers livres des *Confessions*; — 2^o Rousseau à Paris. Thérèse; — 3^o *Discours sur les sciences et les arts*. La réforme morale de Rousseau; — 4^o *Discours sur l'inégalité*. Rousseau à l'Ermitage; — 5^o *Lettre sur les spectacles*. Rousseau à

Montmorency; — 6^o *La Nouvelle Héloïse*; — 7^o *Emile*; — 8^o *Le Contrat social*. *La Profession de foi du Vicaire savoyard*; — 9^o Rousseau en Suisse. *Lettre à l'archevêque de Paris*. *Lettres de la montagne*. Les dernières années. — 10^o *Les Réveries*. Résumé. Conclusions.

Les principaux journaux parisiens, le *Temps*, les *Débats*, le *Figaro*, le *Gaulois*, ont publié des comptes-rendus plus ou moins complets de ces conférences, à mesure qu'elles avaient lieu. La *Revue hebdomadaire* les a données *in extenso* à ses lecteurs dans ses numéros des 2, 16, 23 février, 2, 9, 16, 23, 30 mars, 6 et 13 avril, en les accompagnant d'illustrations. Enfin, l'auteur les a réunies en un volume dont nous rendons compte d'autre part. On trouvera dans l'*Illustration* du 23 février une gravure représentant la salle des cours où se presse un public élégant, le tout-Paris des solennités littéraires.

Les conférences de M. Jules Lemaître ont été diversement appréciées dans une foule d'articles signés des principaux critiques de tous les pays. Notre *Bibliographie* signale tous ceux qui sont venus à notre connaissance. Quantité d'autres publications, dans la presse, ont eu le même point de départ. Nous ne songeons pas à les énumérer toutes. En voici néanmoins quelques-unes :

Dans le *Journal des Débats* du 8 mars 1907, M. Paul Ginisty a rappelé les mémoires apocryphes de M^{me} de Warens et de Claude Anet, que les frères Doppet imaginèrent pour blanchir la réputation de *maman*, outragée par le V^e livre des *Confessions*.

Dans le *Figaro* du 22 février 1907, M. Georges Docquois a mis en chronique rimée l'épisode de l'hospitalité du manant, au livre IV des *Confessions*.

Dans un article de la *Liberté*, 18 février 1907, intitulé *Une visite à Ermenonville*, M. Paul Gaultot a raconté, d'après les *Mémoires* de la baronne d'Oberkirch, la visite que celle-ci fit autombeau de Rousseau, le 19 juin 1784, en compagnie de la comtesse de Clermont-Tonnerre, et les singuliers propos dont ces dames payèrent l'hospitalité du marquis de Girardin.

Le *Temps* du 21 janvier 1907 a soutenu *En Marge* la thèse d'un Rousseau mystificateur, appuyée sur le *Suite* déconcertante d'*Emile*.

Le journal parisien *Messidor*, 25 février 1907, dans une interview prise par M. Albert Maybon, a publié l'opinion de M. Anatole France sur les conférences de M. J. Lemaître, opinion formulée en style d'oracle, c'est-à-dire énigmatique.

Dans *La Meuse*, de Liège, 25 février 1907, M. L. Dumont-Wilden a transcrit en la commentant l'une des « méditations » de

Francis Jammes sur la jeunesse de Jean-Jacques (article intitulé *La Gloire de Jean-Jacques*).

Dans le même journal, 9 mars 1907, M. Alfred Duchesne a exhumé *Monsieur Jean*, le poème des *Pensées d'août* où Sainte-Beuve a imaginé la destinée d'un des fils de Rousseau déposés aux Enfants-Trouvés.

Dans le magazine illustré *Madame et Monsieur*, 17 mars 1907, notre confrère, M. M. Trembley, a publié, sous le pseudonyme *Sérénus*, un article intitulé *Autour de Jean-Jacques Rousseau* où nos *Annales* ne sont point oubliées.

Dans le *New-York Times* du 22 juin 1907, le professeur William Benjamin Smith a protesté contre l'interprétation tendancieuse d'un passage des *Confessions* par M. Jules Lemaître. Il s'agit des raisons qui empêchent Rousseau de se rendre à l'invitation de M^{me} de Larnage.

Citons enfin le passage suivant d'un article important consacré à *Jean-Jacques* par M. E. M. de Vogüé, de l'Académie française, dans le *Figaro* du 19 février :

« Ce serait voir le monstre avec des yeux de myope que de vouloir l'enfermer dans l'histoire littéraire. Il la déborde. Pour retrouver une influence d'écrivain comparable à la sienne, il faut aller rechercher le nom d'Aristote ; avec la différence d'une tyrannie officielle à un pouvoir occulte et plus réel. Si le Stagirite guida la civilisation arabe et régna sur notre moyen-âge, ce fut en vertu d'un acte de foi : le fétichisme d'écoliers timides rapportait à ce nom symbolique toute maîtrise sur l'esprit humain, en un temps où les spéculations de l'esprit ne gouvernaient pas la marche des événements. Le nom de Rousseau n'est pas invoqué officiellement par ses disciples inconscients ; mais sa pensée engendra leurs idées, et par suite les faits qui en découlèrent avec une efficace dont l'autorité scolastique d'Aristote n'a jamais bénéficié. Tout bien considéré, Rousseau ne peut être rapproché que des fondateurs ou des grands réformateurs d'une religion. On ne lui voit d'autres pairs dans le monde moderne que Luther et Calvin. »

— Le 10 mars 1907, a eu lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne à Paris, la manifestation organisée par le *Censeur politique et littéraire* en l'honneur de Jean-Jacques Rousseau malmené par M. Jules Lemaître. En l'absence du ministre de l'Instruction publique, M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, présidait entouré du vice-recteur de l'Académie de Paris, M. Liard, du président de la Ligue de l'Enseignement,

M. Dessoye, et de beaucoup d'autres personnages notoires. Prirent successivement la parole : MM. J. Ernest-Charles, directeur du *Censeur*, Paul Painlevé, de l'Institut, Jean Richepin, président de l'Association générale des publicistes français, au nom du Comité du monument Rousseau à Montmorency, Philippe Godet, au nom de la Société J. J. Rousseau, à Genève, Antoine Perrier, sénateur, au nom du Comité du monument Rousseau, à Chambéry, A. Campinchi, président de l'Association générale des étudiants de Paris. M. Saint-Georges de Bouhélier avait composé pour la circonstance une *Méditation lyrique sur Jean-Jacques Rousseau* que M. Silvain, de la Comédie française, a déclamée. La cérémonie s'acheva par des chants et des danses empruntés à l'œuvre musicale du philosophe, au *Devin du Village* notamment, et que les élèves du Conservatoire populaire exécutèrent sous la direction de leur maître, M. Gustave Charpentier. Le *Censeur* du 16 mars 1907 a rendu compte de la manifestation et publié *in-extenso* discours et poème. L'allocution de M. Jean Richepin a été également reproduite par la *Revue générale des publicistes français*, août-septembre 1907.

— M. Jules Lemaître, interrogé par un rédacteur de l'*Echo de Paris* sur ce qu'il pense de l'antimilitarisme, a répondu (15 septembre 1907) par une page de Rousseau extraite de l'*Encyclopédie*, article *Economie politique*, où l'on peut lire notamment ces mots : « Il est certain que les plus grands prodiges de vertu ont été produits par l'amour de la patrie : ce sentiment doux et vif, qui joint la force de l'amour-propre à toute la beauté de la vertu, lui donne une énergie qui, sans la défigurer, en fait la plus héroïque de toutes les passions. Voulons-nous que les peuples soient vertueux, commençons par leur faire aimer la patrie. »

— Le chroniqueur du *Correspondant*, Edouard Trogan, s'occupant le 25 septembre 1907 de la grâce octroyée par le président de la République au condamné à mort Soleilland, invoque contre cette décision le témoignage de Bentham et du « dieu du jour », Rousseau, dont il cite le *Contrat social* : « Tout malfaiteur devient, par ses forfaits, rebelle et traître à sa patrie ; il cesse d'en être membre en violant ses lois, et même il leur fait la guerre. Alors la conservation de l'Etat est incompatible avec la sienne ; il faut qu'un des deux périsse, et quand on fait périr le coupable, c'est moins comme citoyen que comme ennemi. » C'est encore Rousseau, paraît-il, qui a écrit : « Les grâces trop fréquentes annoncent que bientôt les forfaits n'en auront plus besoin. »

— Au cours de la discussion sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, dans le Grand Conseil de Genève, au mois de mars 1907, deux députés ont fait intervenir Rousseau dans le débat. M. Eug. Richard ayant cité le citoyen de Genève comme un partisan des églises nationales, M. Henri Fazy lui a répondu par un passage de la première *Lettre de la Montagne* : « Ceux donc qui ont voulu faire du christianisme une religion nationale, et l'introduire comme partie constitutive dans le système de la législation, ont fait par là deux fautes nuisibles, l'une à la religion, et l'autre à l'Etat... » M. Richard a aussitôt riposté, le *Contrat social* en main, ouvert au chapitre VIII : « Il importe bien à l'Etat que chaque citoyen ait une religion qui lui fasse aimer ses devoirs... Il y a donc une profession de foi purement civile dont il appartient au souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentiments de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen ou sujet fidèle. » Notons que cette joute avait lieu à deux pas de l'endroit où le *Contrat social* a été brûlé par le bourreau genevois, le 19 juin 1762.

— La question de l'état du cadavre de Rousseau, lors de l'ouverture de son cercueil au Panthéon, en 1897, a été de nouveau agitée dans l'*Intermédiaire des chercheurs*, 30 janvier 1907, à l'occasion d'un article du *Temps*. De nouveau les témoignages oculaires, ceux de MM. Grand-Carteret, J. Claretie et Berthelot, ont été cités (par M. L. Delabrousse, *Intermédiaire*, 28 février). D'autres témoins ont fourni directement les leurs, MM. Arthur Pougin et Gaston Méry dans l'*Intermédiaire* du 10 février et dans la *Libre parole* du 22 mars (article reproduit par le *Mercur de France* du 15 avril).

Sur le même sujet, on a pu lire, dans le *Figaro* du 5 janvier 1907, les lignes suivantes sous la signature de M. Henry Roujon, « Etait-ce bien Voltaire? était-ce bien Rousseau? Le doute subsiste. Point de documents, nuls procès-verbaux pour identifier les restes exhumés à grand fracas par le mieux intentionné des sénateurs. » Apprenons-nous à M. Roujon qu'un procès-verbal signé des témoins oculaires fut remis au ministre de l'Instruction publique d'alors, Alf. Rambaud, et reproduit dans les journaux, sans parler du rapport de M. Berthelot, analysé ici-même, t. I, p. 263?

— La vente de l'Ermitage a été prématurément annoncée dans le *Figaro* du 23 février 1907 par M. Henri d'Alméras (*L'Er-*

mitage après le séjour de Jean-Jacques) et dans le *Matin* du 10 mars par M^{me} Marguerite Baulu (*On va vendre l'Ermitage*). A la vérité, il y a longtemps que le présent propriétaire, M. de Basily, cherche à vendre; mais rien n'est fait. On ne voit pas d'ailleurs ce que l'*Ermitage* aurait à perdre, s'il venait à passer en d'autres mains. En effet M. de Basily ne s'est pas contenté de le débaptiser) la villa a pris, sous son règne, le nom pompeux de *Pausilippe*), mais il a encore décapité d'un étage l'habitation de Rousseau pour en faire une loge de concierge!

— Le musée Jean-Jacques Rousseau, à Montmorency, a reçu en don, d'un habitant de la localité, un très bel herbier qui fut peut-être celui que le père Cotte a composé en compagnie de Jean-Jacques.

— Le dimanche 27 octobre 1907, a été inaugurée à Montmorency la statue de J. J. Rousseau agrandie et coulée en bronze par les soins de M. P. Carrier-Belleuse, d'après la maquette de son père, le sculpteur A. Carrier-Belleuse. Cette statue se dresse entourée d'un parterre de pervenches au milieu du rond-point de l'avenue Emile qui conduit à la gare (photographie dans l'*Illustration* du 2 novembre 1907 et dans le *Larousse mensuel illustré* du mois de décembre, p. 156).

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée au milieu d'un grand concours de population locale, en présence de MM. Aristide Briand, ministre de l'Instruction publique, Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, et d'autres personnalités politiques. Après l'exécution par les enfants des écoles du chant du *Rosier*, paroles de Deleyres, musique de J. J. Rousseau, ont repris successivement la parole le docteur A. Demerleau, adjoint au maire de Montmorency, MM. Aimond, député de la circonscription, Briand, ministre de l'Instruction publique, et Henri Fazy, délégué du gouvernement genevois. M. Fazy, comme membre de notre Comité, représentait en même temps la Société Jean-Jacques Rousseau. Ces différents discours ont été publiés, presque *in-extenso*, par *La Tribune* de Seine-et-Oise du 2 novembre 1907, qui a rendu compte en détail de toute la fête.

L'inauguration a été suivie d'un banquet de quatre cents couverts servi au restaurant de l'Ermitage, présidé par M. Dujardin-Beaumetz, et où d'autres discours ont été prononcés. Dans l'après-midi, un concert coupé de conférences a eu lieu dans le jardin de l'Hôtel de Ville. La chorale de l'Ecole Galin-Paris-Chevé a exécuté différents airs de Rousseau. M. H. Buffenoir a parlé de

J. J. Rousseau dans la vallée de Montmorency (conférence reproduite par le *Censeur politique et littéraire* du 9 novembre et la *Défense normande* du 10 novembre 1907), M. A. Castellant, de *J. J. Rousseau et la Révolution*, M. J. Grand-Carteret, de *Jean-Jacques et le sentiment de la nature au XVIII^e siècle*. La fête s'est terminée dans la soirée par un bal public.

A l'occasion de la cérémonie d'inauguration, des articles sur *J. J. Rousseau à Montmorency* ont été publiés par MM. Edmond Pilon, dans la *Revue bleue* du 12 octobre; G. Lefèvre-Pontalis, dans le *Journal des Débats* du 23 octobre; G. Jubin, dans le *Petit Journal* du 20 octobre; Etienne Charles, dans la *Liberté* du 25 octobre; J. Ponsin, dans la *Tribune* de Seine-et-Oise du 26 octobre; A. Savignon, dans les *Annales politiques et littéraires* du 27 octobre. Les *Annales* ont également donné une série de vues anciennes et récentes des lieux illustrés par Jean-Jacques à Montmorency, et des notices de MM. J. Grand-Carteret et E. Faguet, intitulées *Les Ennemis de Rousseau* et *Un pèlerinage*. Enfin *Un vieux de Montmorency*, pseudonyme dissimulant notre confrère M. J. Ponsin, l'érudit rousseauiste bien connu, a publié dans la *Tribune* de Seine-et-Oise du 12 octobre, une captivante causerie sur *L'ancien monument de J. J. Rousseau à Montmorency*. Ce monument fut le premier érigé en France. Il s'élevait à la place où un arbre de la liberté planté en 1848 et « béni par le curé Thuillier » étend aujourd'hui ses robustes frondaisons au-dessus du boulevard d'Andilly. M. J. Ponsin a retrouvé dans un journal du temps, qu'il ne nomme pas, l'intéressant compte rendu de la cérémonie d'inauguration, qu'il publie en même temps qu'un remarquable essai de restitution du monument dont il ne reste plus aujourd'hui qu'une ou deux inscriptions.

ERRATA DU TOME III (1907¹)

- P. v, l. 14 en rem. : Hyppolyte, *lisez* : Hippolyte.
- P. 10, note 2 : Une phrase semblable est condamnée par Th. Cornaille, *ajoutez* : et par Andry de Boisregard, *Réflexions sur l'usage présent de la langue fr.*, 1689, p. 238.
- P. 12, l. 7-8 : surtout les, *lisez* : surtout dans les.
- P. 12, l. 20 : après *des étrangers*, ajoutez : des solitaires.
- P. 14, n. 2 : aperçois-je, *lisez* : aperçus-je.
- P. 15, n. 2, l. 2 : en février 1747, *ajoutez* : ou plutôt le 5 mars [1739]. (Voy. *Annales*, II, 169, n. 1.)
- P. 16, note, l. 1 : les joint, *lisez* : la joint (leçon de l'original).
- P. 17, n. 2, l. 4 : 1768, *lisez* : 1763.
- P. 20, n. 2, l. 3 : 1887, *lisez* : 1787.
- P. 21, l. 2 et 7 : Il faut rendre compte... ces kyrielles... à plus torte raison les provincialismes, *lisez* : de ces kyrielles... des provincialismes.
- P. 24, l. 3 en rem. : n'a, *lisez* : n'avait.
- P. 25, l. 8 : Il y avait, *lisez* : Il y avait au contraire.
- P. 29, l. 11 : V, 6, *lisez* : et IV, 10.
- P. 30, l. 6 (et passim) : Bonhote, *lisez* : Bonhôte.
- P. 31, l. 3 en rem. : sceau, *lisez* : seau.
- P. 32, l. 21 : 25 mai, *lisez* : 25 janvier.
- P. 32, l. 24 (et passim) : Rotschild, *lisez* : Rothschild.
- P. 32, l. 25 : 13 oct., *lisez* : 31 oct.
- P. 32, l. 32 : *grosseillier*, *lisez* : *grosseiller*.
- P. 32, l. 3 en rem. : 1668, *lisez* : 1763.
- P. 34, l. 7 : III, *lisez* : II.
- P. 34, l. 30 : *générale*, *lisez* : *classe*.
- P. 34, l. 9 en rem. : *en office*, *lisez* : *en l'office*.
- P. 35, l. 17 : 1730, *lisez* : 1728-1738.
- P. 38, l. 14 ; 52, l. 44 ; 57, l. 18 : Beaulacre, *lisez* : Baulacre.
- P. 39, l. 11 en rem. : Mots dialecteux, *lisez* : dialectaux.

¹ La plus grande partie de cet errata, comme des précédents du reste, est due à M. Th. Dufour. Nous signalons entre autres les renseignements nouveaux ou inédits : p. 16, 43, l. 37, 61, l. 5, 128, l. 21, 129, l. 1-3, 180, 182, 203, 204-05, 239, 241, 245, 270, 276, etc.), qui sont le bénéfice de sa compétence spéciale en la matière. Nous continuerons à accueillir avec reconnaissance toutes les menues corrections ou additions que nos collègues ou confrères veulent bien nous proposer.

- P. 40, l. 25 : pas de, *lisez* : pas des.
- P. 42, l. 30; 57, l. 31 : cévenole, *lisez* : Cévenol.
- P. 42, l. 32 : 1755, *lisez* : 1655.
- P. 43, l. 13 : au détail, *lisez* : en détail.
- P. 43, l. 36 : d'un couvent, *lisez* : du couvent.
- P. 43, l. 37 : *grus*, *lisez* : *gru* (leçon de l'acte notarié de 1708).
- P. 43, l. 5 en rem. : la huche à pétrir, *ajoutez* : ou à serrer le pain.
- P. 48, l. 26 : 14 nov. 1764, *ajoutez un* [?]
- P. 48, l. 36 : les *Articles généraux*, lisez : les *Articles particuliers*.
- P. 49, l. 21 : *vaudoises et les*, lisez : *vaudoises, histoire des*.
- P. 49, l. 27 : 1736, *ajoutez un* [?].
- P. 50, l. 13 en rem. : un cabinet, *lisez* : un autre cabinet.
- P. 50, l. 6 en rem. : leur force, *lisez* : leurs forces.
- P. 51, l. 1 et suiv. : Supprimez la citation de Galiffe (renseignement fondé sur une mauvaise lecture des Registres du Conseil, *stagna*, au lieu de *scagna*, c'est-à-dire hauts-bancs, ainsi que M. Rivoire veut bien nous en avertir).
- P. 51, l. 23 : 1905, *lisez* : 1903.
- P. 51, l. 30 : après 1811, *ajoutez* : t. III, 2^e part.
- P. 51, l. 31 : qui sont praticables, *lisez* : qui à peine sont praticables.
- P. 51, l. 39 : le four, *lisez* : leur four.
- P. 52, l. 9 : *L. à M^{me} de Boufflers*, ajoutez un [f].
- P. 52, l. 27 : 16 mars, *lisez* : 15 mars.
- P. 52, l. 6 en rem. : s'y accroissent, *lisez* : s'accroissent.
- P. 55, l. 21 : *point*, lisez : *pas*.
- P. 57, l. 22 : 233, *lisez* : 223.
- P. 57, l. 16 en rem. : Châteaubriand, *lisez* : Chateaubriand.
- P. 61, l. 3 : 1785, *lisez* : 1787.
- P. 61, l. 5, *ajoutez* : Mais cette leçon n'est pas certaine, car la copie de Chambéry, impr. par Gust. Vallier (*Bull. de l'Institut genevois*, XXVI, 57), porte à pure perte.
- P. 61, l. 22 : 25 mai, *ajoutez un* [?].
- P. 62, l. 27 : *Lettres écrites de Lausanne*, 1785, *lisez* : *Caliste*, 1787
- P. 73, l. 7 en rem. : 1668, *lisez* : 1698.
- P. 79, l. 20 et 25 : 1756, *lisez* : 1754.
- P. 81, l. 11 : 1730, *lisez* : 1731.
- P. 100, l. 1 : un atmosphère, *lisez* : une atmosphère.
- P. 107, l. 11 : discipline, *lisez* : disciplines.
- P. 113, l. 12 : nous, dire, *lisez* : nous dire.
- P. 121, l. 18, 19 : il rapportait, *lisez* : il a rapporté.
- P. 121, l. 1 en rem. : pensé, *lisez* : songé.
- P. 122, l. 1 : avant sur la scène, *ajoutez* : malgré moi.
- P. 122, l. 1 : ridicule, *lisez* : risible.
- P. 122, l. 20 : 166, *lisez* : 161.
- P. 122, n. 2, l. 1 : 312, *lisez* : 322. (Cet article du 12 sept. 1780 ne dit rien du *Pygmalion*.)
- P. 123, l. 14 : pouvait, *lisez* : saurait.
- P. 124 : L'ordre des deux notes doit être interverti.

- P. 125, n. 1: IV, lisez: IX.
- P. 126, l. 8: conformité, lisez: uniformité.
- P. 126, l. 1 en rem., ajoutez un renvoi à la n. 1 de la p. 127.
- P. 126, n. 5: avant p. 313, ajoutez: VIII.
- P. 128, l. 13: 1738, lisez: 1736.
- P. 128, l. 16: 471, lisez: 461.
- P. 128, l. 21: Rousseau arriva à Lyon probablement le 10 ou le 11 avril 1770. (Voy. sa lettre du 2 avril à M^{me} de Lessert, éditée postérieurement au t. III des *Annales*.)
- P. 129, l. 1-3. « M. Cornabé » se trouve cité dans une lettre de Jean-Jacques, du 16 janvier 1753, que M. Jansen a publiée (*Recherches*, p. 16-17.) On peut supposer que c'est aussi le même personnage qui écrivit à Rousseau, le 28 mai 1761, une lettre datée de Saint-Germain, près Lyon, et signée « D. Cornabès »; elle a été impr. par M. E. Ritter dans *La Suisse romande*, 1885, p. 11-13.
- P. 129, l. 11: Petus et, lisez: Petus est.
- P. 133, l. 21, 22: Cassaud, Castan, lisez: Castand (cf. p. 151, note.)
- P. 133, l. 22: Pongin, lisez: Pougin.
- P. 148, l. 6: Grimm, lisez: Meister.
- P. 148, l. 7: IX, lisez: XI.
- P. 153, l. 13: partion, lisez: partition.
- P. 165, l. 7: Saint-Méri, lisez: Saint-Merry.
- P. 180, l. 19, 20: Gabriel Bernard était déjà à Genève le 31 décembre 1710 (acte F. Joly, not.)
- P. 182, l. 2: 30 décembre 1715, lisez: 6 janvier 1716.
- P. 185, n. 1. La date, 21 mars 1728, doit être transportée à la fin de la note, après « à Annecy. »
- P. 193, l. 1: *Mercure suisse*, lisez: *Journal helvétique*.
- P. 203, n. 2, l. 2: par certains visiteurs de Jean-Jacques, lisez: par Jean-Jacques, lors de la visite qu'il fit à Abauzit en 1754. Voy. *Journal helvétique*, avril 1767, p. 401; A. Sayous, *Le dix-huitième siècle à l'étranger*, 1861, t. I, p. 98.
- P. 204, n. 2, l. 3: que celui d'établir, lisez: que d'établir.
- P. 204, 205 et note. Les passages imprimés en italique sont tous tirés de la préface de *Narcisse* ou de la *Réponse* à Ch. Borde; *Œuvres*, édit. Hachette, t. V, p. 99, 104-108, t. I, p. 53-55, 61.
- P. 225, n. 2, l. 2: devint citoyen genevois, lisez: fut reçu bourgeois de Genève.
- P. 225, n. 3, l. 1: 1782, lisez: 1732.
- P. 225, n. 3, l. 4: 1771, lisez: 1772.
- P. 227, l. 2: comme un, lisez: comme mon.
- P. 228, n. 3, l. 2: Roustan, lisez: Bérenger.
- P. 228, n. 5, l. 1: lettre 8, lisez: lettre 7.
- P. 234, n. 4, l. 1: 10 octobre, lisez: 10 août.
- P. 238, l. 15: le juge, lisez: ce juge.
- P. 239, n. 1, l. 2 en rem.: 23 novembre, lisez: 23 décembre (date de l'original.)
- P. 241, n. 3, l. 2: peu après, lisez: en juillet 1773.

P. 245, *ajoutez en note* : Le 7 août 1778, Ducis écrivit aussi, sur le même sujet, à René Girardin une longue lettre, qui a été publiée dans les *Mémoires* de Stanislas Girardin, t. I, p. 39-41.

P. 251, l. 8 en rem. : DESCOTES, *lisez* : DESCOSTES.

P. 270, l. 21-23. La lettre du 28 juillet 1770 est adressée à M. Marteau, à Boulogne-sur-Mer (Brédif, p. 377, note a.)

P. 271, l. 1 : Lloy, *lisez* : Lloyd.

P. 276, l. 19-22. La lettre originale de Voltaire à Rousseau, conservée à Neuchâtel, n'a point de date.

P. 278, note, l. 3 : supérieur à son génie, et sa fortune, *lisez* : supérieur en son genre, et de plus sa fortune.

P. 281, l. 4 : 1762, *lisez* : 1763.

P. 283, l. 17, 18 : les *Sentiments du citoyen de Genève*, *lisez* : le *Sentiment des citoyens*.

P. 285, l. 3 : au, *lisez* : du.

P. 285, l. 4, en rem. : 1764, *lisez* : 1761.

P. 286, l. 12-13 : Musset-Pathay, *lisez* : Corancez.

P. 286, l. 24 : III, *lisez* : I.

P. 288, l. 7 : Bødin, *lisez* : Badin.

P. 292, l. 10 en rem. : Denou, *lisez* : Denon.

P. 293, l. 19, et 310, l. 14 : [E. PERRIN]. *lisez* : L. P[ERRIN].

P. 304, l. 28-30 : M. E. Perrin a publié... *lisez* : M. L. P[errin] a réimprimé quatre articles, publiés dans le *Courrier du Val-de-Travers* des 8, 11, 13 et 15 avril 1905, sur *Jean-Jacques Rousseau et sa lapidation*; cette réimpression est dédiée...

P. 304, l. 32 : professeur, *lisez* : pasteur.

P. 304, l. 35 : après qui signe G. V., *ajoutez* : [Georges Vivien].

P. 306, l. 9 en rem. : Marius Vallet, *lisez* : Mars-Vallet.

P. 309, (table), l. 17 : 258, *lisez* : 247.



TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Les <i>Confessions</i> livres I-IV, première rédaction, publ. par THÉOPHILE DUFOUR.	
Avant-propos	III
Livre I	I
Livre II.	62
Livre III	126
Livre IV	189
Appendice I. Les ébauches.	225
Appendice II. Le manuscrit Moultoü	245
Appendice III. Mon Portrait	259
Portraits des parents de J. J. Rousseau, par EUGÈNE RITTER	277

BIBLIOGRAPHIE

Complément pour la bibliographie de 1906	281
Bibliographie de l'année 1907	282

Allemagne, p. 282 — Angleterre, p. 290 — Belgique,
p. 292 — États-Unis d'Amérique, p. 293 — France,
p. 293 — Italie, p. 329 — Russie, p. 332 — Suisse,
p. 333.

Par B[ERNARD] B[OUVIER], J[ULES] D[UBOIS], A[LEXIS]
F[RANÇOIS], D[ANIEL] M[ORNET], L[UCIEN] P[INVERT],
EUGÈNE RITTER, J[OSEPH] V[OLMAR].

Il est parlé des ouvrages de J. Adam, 295 — M. G.
Audigier, 291 — A. Aulard, 295 — L. Aurenche, 333
— J. Bainville, 322 — J. Baudrier, 314 — G. Beaula-
von, 323 — J. Benrubi, 333 — R. Bonnard, 323 —
H. Bordeaux, 295, 296 — M. Brenet, 288 — H. Buffe-
noir, 333 — G. Capon, 296 — E. I. Carlyle, 291 —
A. Castelli, 332 — L. Claretie, 296 — J. Cougnard,
333 — B. Couve, 323 — Duc de Croy, 296 — C. Cul-
casi, 329 — F. Darciaux, 322 — E. Dard, 297 —
G. Del Vecchio, 332 — Général Desaix, 297 — J. Dé-
sormaux, 323 — J. Deymes-Dumé, 297 — A. K. Dji-
velegof, 282 — J. Douady, 298 — Dom Du Bourg,
298 — Th. Dufour, 333, 334 — L. Dumur, 324 —
P. Durel, 324 — E. Estève, 299 — H. Findeisen,
281 — M. Foresi, 332 — A. François, 334 —

Frenkelya, 282 — G. Frölich, 283 — L. Galle, 314 — F. Gansberg, 281 — G. Gazier, 324 — L. Geiger, 284, 289 — W. Glabbach, 283 — A. Gladès, 334 — A. Görland, 289 — J. Grasset, 299 — J. Grünberg, 335 — E. Hardt, 282 — W. Hardt, 281 — F. Helme, 299 — P. Hensel, 284 — Hérault de Séchelles, 300 — E. Hubbard, 293 — Ph. Jamin, 333 — D. E. Jukobskago, 332 — W. Kahle, 290 — A. Keim, 300 — P. Kogana, 281 — G. R. Kruse, 282 — P. Lacombe, 324 — P. Lasserre, 301 — J. Lemaître, 304 — R. Leriche, 324 — F. Lienhard, 281 — A. Martin-Decæn, 324 — E. v. Meier, 285 — E. Mensch, 286 — J. Merlant, 309 — H. Miles, 290 — Ph. Monnier, 310 — G. Monod, 324 — D. Mornet, 310 — P. Natorp, 287, 289 — L. Nemanof, 332 — S. Nesterevoï, 282 — E. Emer, 290 — B. di Palma, 281 — D. Parodi, 324 — W. Poidebard, 314 — A. Poncet, 324 — E. Régis, 326 — E. Renan, 315 — G. Renard, 327 — G. Rency, 292 — J. Richepin, 322 — S. Rocheblave, 293 — E. Rod, 327, 328 — R. Rolland, 328 — L. Roure, 328 — E. Rundstrøm, 287 — B. de Saint-Pierre, 315 — E. v. Sallwürk, 283 — J. Schæferdiek, 290 — A. Schatz, 320 — A. Schinz, 293 — N. Ségur, 329 — E. Seillière, 321 — J. Sigaux, 329 — Ch. Simond, 294 — G. Sorel, 329 — M. Souriau, 315 — J. Steeg, 294 — H. von Stein, 281 — A. Stoppoloni, 329 — P. Sturz, 281 — G. Süpfle, 290 — G. Weber, 283 — A. v. Winterfeld, 283 — V. Youtanof, 282 — S. N. Yujakof, 333 — R. Yve-Plessis, 296.

Revue des bibliographies 335

CHRONIQUE

Extrait des procès-verbaux des séances du Comité 339
Archives Jean-Jacques Rousseau 341
Chronique générale 341

ERRATA DU TOME III (1907) 359

